TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 002 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 15 - LUNDI 16 JUIN 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; U.K., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,60 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La déclaration des Neuf sur le Proche-Orient suscite des réactions modérées à Jérusalem et à Washington

L'O.L.P. juge le texte « encourageant mais non satisfaisant »

La déclaration adoptée par les Neuf sur le Proche-Orient, vendredi 13 juin, à l'issue du conseil européen de Venise, n'a guère soulevé l'enthousiasme dans les capitales à l'extérieur de la Communauté, mais elle n'a pas non plus suscité de commentaires entièrement négatifs.

● A JERUSALEM, où le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a relevé que les positions européennes étaient *« très éloignées »* des siennes, les milieux gouvernementaux sont relativement satisfaits de constater que les Neuf ne songent pas dans l'immédiat à une action à l'ONU.

● A WASHINGTON, la réaction a été encore plus modérée, M. Muskie ayant relevé dans les propos de M. Cossiga, président de la Communauté, un désir d'*« appuyer »* le processus de Camp David.

● L'O.L.P., par la voie d'un porte-parole de M. Arafat, a qualifié le texte des Neuf d'*« encourageant, mais non satisfaisant »*.

Une étape

La déclaration des Neuf sur le Proche-Orient est finalement d'une meilleure qualité qu'on ne pouvait le craindre. Ce texte ne constitue certes pas un grand « pas en avant » en ce qui concerne la position française, mais est-ce forcément un mal ? Dès lors que les Neuf avaient décidé de confronter leurs points de vue, pourquoi se seraient-ils alignés sur les thèses les plus avancées, c'est-à-dire celles de Paris ? N'est-il pas plus important que, après de nombreux tâtonnements et de laborieuses tractations, ils aient réussi à se mettre d'accord sur un « tronc commun » ?

Deux éléments de la déclaration retiennent l'attention : c'est la première fois que les Neuf se prononcent clairement pour l'association de l'O.L.P. à la négociation d'un règlement global au Proche-Orient, et c'est aussi la première fois que les pays membres de la C.E.E. s'engagent à garantir une éventuelle solution d'une manière « concrète et contraignante, y compris sur le terrain », c'est-à-dire par l'envoi de contingents chargés de veiller à la sécurité des frontières d'Israël.

L'idée-clé des Neuf — mais est-elle bien nouvelle ? — est d'obtenir simultanément la reconnaissance par les Palestiniens du droit d'Israël à l'existence dans des frontières sûres et reconnues et la reconnaissance par Israël du droit à l'autodétermination des Palestiniens. La tâche est immense ; elle implique une très forte volonté politique d'aboutir de la part, non seulement des Européens, mais aussi de Washington et sans doute de Moscou. C'est peut-être à ce niveau que le bât blesse : les dirigeants européens sont-ils réellement animés d'une telle détermination ? Ou bien cherchent-ils seulement à prendre leurs distances avec Washington, paralysé par la campagne présidentielle, et avec Jérusalem, qui s'enferme de plus en plus dans une politique d'obstination, pour ne pas dire de provocation ?

La seule chose à faire, pour y voir plus clair, est d'attendre maintenant que la présidence de la C.E.E. — l'Italie aujourd'hui, le Luxembourg à partir du mois de juillet — établisse ces « contacts » avec toutes les parties concernées prévus par la déclaration des Neuf. Ce n'est, en principe, qu'au vu des résultats de cette consultation que la Communauté prendra une initiative diplomatique, soit à l'Assemblée générale des Nations unies, soit même devant le Conseil de sécurité (où les Etats-Unis pourraient modifier leur attitude, une fois sortis de la campagne électorale et l'échec du processus de Camp David consommé), soit à une conférence régionale spécifique, soit encore à une conférence réunissant les grandes puissances. Il est clair, en tout cas, que toute initiative, pour aboutir, aura besoin d'un certain appui américain, ne serait-ce que parce que seuls les Etats-Unis ont les moyens — si un pays les a — de convaincre Israël.

Cette déclaration des Neuf aurait cependant été plus convaincante si elle était intervenue dans un autre climat européen : on ne peut s'empêcher de remarquer que cette étape — qui représente malgré tout un succès diplomatique pour M. Arafat — est franchie par la Communauté alors qu'elle traverse l'une des plus graves crises de son histoire. Comme, justement, s'il s'agissait surtout d'escamoter cette crise dont la solution demandera non seulement du temps, mais aussi d'importants sacrifices de la part de plusieurs pays, à commencer par la France et l'Allemagne fédérale. Force est de constater que si personne, à Venise, n'a nié la réalité de cette crise européenne, tout le monde est tombé d'accord pour en parler plus tard. Lorsque, par exemple, les échéances électorales de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt seront passées...

Des sensibilités divergentes

De nos envoyés spéciaux

Venise. — Outre M. Giscard d'Estaing, plusieurs membres de la délégation française ne cachaient pas leur satisfaction, vendredi après-midi, devant les résultats obtenus dans l'affaire du Proche-Orient. *« Nous n'en espérions pas tant »*, s'exclama l'un d'entre eux à l'issue des longues palabres qui avaient été nécessaires pour mettre au point la déclaration des Neuf.

M. Giscard d'Estaing, au cours d'une très brève conférence de presse, a été moins direct. *« La déclaration*, a-t-il dit, *répond à ce que la Communauté pouvait et devait faire (...). C'est un texte clair sur un problème difficile ; nous n'avons pas cherché à éviter les difficultés (...). Cette déclaration s'efforce de faire apparaître que l'Europe a une position juste et équilibrée (...) et présente l'avantage d'instituer un suivi, un processus. »*

JACQUES AMALRIC et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 2.)

La récession américaine s'annonce plus grave que prévu

La récession aux Etats-Unis sera peut-être plus longue que prévu. Mais il est d'ores et déjà certain qu'elle sera plus grave et plus brutale qu'on ne le pensait il y a quelques mois. La forte baisse de l'activité (en mai, la production industrielle a reculé de 2,1 %), le gonflement du chômage qui l'accompagne créent pour M. Carter, en pleine campagne électorale, de nouveaux problèmes s'ajoutant à l'inflation persistante.

Cela fournit à M. Ronald Reagan, son adversaire du parti républicain, des arguments supplémentaires pour critiquer la gestion des affaires de l'actuel président. Le budget pour le futur exercice annuel (qui commence dès octobre prochain) est pour l'instant en très léger excédent (200 millions de dollars pour 613,6 milliards de dépenses), mais la plupart des observateurs s'attendent qu'il conduise en fait à un déficit substantiel, comme les années précédentes.

La production industrielle américaine a reculé, en mai, de 2,1 % par rapport à avril. Il faut remonter cinq ans en arrière pour trouver pareille régression. On était alors au creux de la vague aux Etats-Unis, même si la fin de la récession était proche. Rien n'indique actuellement que le bout du tunnel soit en vue. Au contraire.

La production industrielle avait déjà baissé de 2 % en avril, après avoir légèrement faibli en février et mars. Le recul est de presque 5 % en quatre mois. L'élément nouveau est que maintenant la baisse touche tous les secteurs de la production, et non plus seulement l'automobile (dont la production est inférieure de 40 % à ce qu'elle était il y a un an) et la construction (— 11 % en un an).

Dans l'ensemble, la production industrielle est maintenant inférieure de 4,5 % environ à ce qu'elle était il y a un an.

Cette récession survient avec d'autant plus de brutalité qu'elle a été retardée pendant un an par le comportement des ménages qui, voyant l'inflation s'aggraver (on est monté jusqu'à des rythmes de hausse des prix de 18 % l'an...), ont beaucoup dépensé en tirant sur leurs économies. L'épargne s'est réduite comme jamais peut-être cela ne s'était produit depuis la fin de la guerre.

Il est probable également que la brusque aggravation de la tension internationale provoquée par l'invasion de l'Afghanistan a suscité des stockages spéculatifs, créant du coup une sorte d'euphorie artificielle dont les effets se dissipent maintenant, mais qui va laisser des traces, ne serait-ce que par les taux d'intérêts, que les autorités monétaires ont fait grimper à des niveaux astronomiques pour combattre l'inflation et ont eu pour effet de faire s'effondrer la demande.

Les taux bancaires baissent maintenant, mais le mal est fait, sans qu'on voie encore vraiment apparaître un ralentissement de la hausse des prix. Celui-ci surviendra sûrement, mais quand ?

Pour l'heure, MM. William Miller, secrétaire au Trésor, et Paul Volcker, président de la « Fed » (Réserve fédérale), restent persuadés que l'inflation va rapidement reculer et que la baisse des taux d'intérêt freinera la récession.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire nos informations page 15.)

POINT

Peurs

La peur : dans plusieurs communes de la Seine-Saint-Denis, des immigrés n'envoient plus leurs enfants à l'école. La rumeur circule : des hommes au crâne rasé ont décapité des petits Arabes dans des maternelles. Faux.

Plus loin, on dit que c'est un principal de collège qui a été égorgé pour s'être opposé à une ratonnade. Faux.

La peur : un hasard atroce a fait se croiser le destin d'un jeune homme angoissé, fou, et celui d'une adolescente innocente. Elle est morte sans comprendre.

La peur et la déraison : un psychologue de profession, donc, à ce titre, chargé par la société de comprendre les êtres, a tué son fils, en le fouettant, parce qu'il avait commis un menu larcin.

Dans le destin des criminels, on s'efforce d'abord de trouver le défaut de la cuirasse psychique. Un meurtrier est-il retrouvé ? Aussitôt la question est posée : « A-t-il été soigné en psychiatrie ? ». Si oui, pourquoi était-il libre ? Si non, pourquoi ne pas l'avoir traité ?

Les frontières de la raison et de la folie sont impossibles à tracer. Il n'y a pas d'un côté les dangereux, les fous, les meurtriers en puissance, et de l'autre les inoffensifs, la légion des braves gens.

Pour atténuer leur peur, dont la criminalité n'est qu'une des causes (l'insécurité revêt des formes diverses : sociales, familiales, psychologiques, géographiques, militaires, politiques), les sociétés ont toujours imaginé qu'il était souhaitable — et possible — de repérer, pour les isoler, leurs membres malades. Après les drames on requiert la parole des « experts », qui deviennent, souvent à leur corps défendant, des « super-juges ».

Il y a aujourd'hui, en France, quarante mille personnes en prison et cent dix mille dans les hôpitaux psychiatriques. Est-ce trop peu ? Mais alors à quel niveau faut-il porter cette population sous surveillance ?

Une société sûre à cent pour cent serait totalitaire : nul ne devrait échapper au contrôle car des êtres sains cessent parfois de l'être. La sécurité serait totale et la liberté nulle.

(Lire nos informations pages 8 et 18.)

AU JOUR LE JOUR

Les affaires du voisin

Après bien des désaccords sur les prix agricoles et la contribution financière de la Grande-Bretagne, l'Europe, à Venise, s'est soudain mise à parler d'une voix unanime, et il serait bon que nous sachions en tirer une leçon.

Oubliant ses propres querelles, l'Europe s'est occupée du problème de l'Afghanistan et du différend israélo-palestinien, démontrant par là même que, s'il est difficile, quand on est concerné, de décider des mesures à prendre, il est très aisé d'indiquer aux autres les solutions qu'ils devraient adopter.

Autrement dit, si tous les pays décidaient brusquement de ne plus s'occuper de leurs propres affaires mais de gérer celles du voisin, tout pourrait devenir beaucoup plus simple.

MICHEL CASTE.

POINT DE VUE

Résistance !

par A. CHALANDON (*)

En 1936, l'Allemagne réoccupe la Ruhr ; en 1937, l'Autriche ; en 1938, la Tchécoslovaquie.

Les uns disaient : Hitler n'est pas méchant ; il veut seulement reconstituer la grande famille allemande. Ne l'irritons pas. Il se tiendra tranquille.

Certains étaient franchement nazis ; et rêvaient de se débarrasser de cette République pourrie et, avec elle, des juifs, responsables de nos maux.

Pour d'autres, l'Anglais était l'ennemi ; il fallait s'entendre sur son dos avec l'Allemand.

Mais le plus grand nombre voulait seulement profiter de la vie, prêt à payer de n'importe quel prix la paix. Ainsi Daladier, qui attendait l'insulte en débarquant de Munich, se voyait avec stupeur acclamé par une foule qui se reconnaissait dans sa faiblesse.

La France passait encore à ce moment pour avoir la première armée du monde. Mais, manifestement, les Français ne voulaient pas s'en servir. Tout le monde savait quels étaient les projets de Hitler. Ses conquêtes avaient été annoncées à la terre entière et à l'avance ; et pourtant, chaque fois, elles surprenaient car chacun ne voulait retenir que les promesses de paix.

Chacun savait bien, au fond de lui-même, que la guerre était inévitable, à moins de pratiquer ce que certains appelaient déjà la collaboration. Nul ne voulait le reconnaître pour ne pas avoir à choisir le combat ou la soumission. Cependant, au fur et à mesure que les coups de boutoir se répétaient, les gouvernements ne pouvaient rester silencieux : la prochaine fois, disaient-ils, ce sera la guerre.

Et il arriva le jour où tant de faiblesses accumulées la rendirent inévitable. En septembre 1939, la Pologne, qui avait aidé Hitler à dépecer la Tchécoslovaquie, fut à son tour envahie. La France, entraînée par l'Angleterre, déclara la guerre à l'Allemagne, sans la lui faire. En juin 1940, après avoir laissé durant neuf mois son armée s'assoupir derrière la ligne Maginot, elle se réveillait battue, envahie, occupée.

Le bataillon des défaitistes et des poltrons s'était renforcé des opportunistes qui clamaient : l'Allemagne est la plus forte. Elle va gagner la guerre. Il faut traiter avec elle. Eventuellement se mettre de son côté et l'aider ; en tout cas, faire semblant de l'aider. Ainsi est née la France de Vichy, qui avait choisi son camp en prétendant ne pas le faire. L'immense majorité des Français la soutenait, car il croyaient trouver dans cette ambiguïté le moyen d'assurer leur confort tout en rassurant leur conscience.

Ceux qui avaient décidé de résister à ce ralliement déguisé à l'occupant nazi n'étaient alors qu'une poignée, ignorée et moquée.

1956, l'U.R.S.S. occupe la Hongrie ; 1968, la Tchécoslovaquie ; 1980, l'Afghanistan.

Les uns disent : la grosse bête est pacifique. Certes, elle a une religion — fin ou moyen — qu'elle veut imposer au monde. Mais elle n'aime pas l'aventure ni le risque.

(Lire la suite page 4.)

(*) Ancien ministre, ancien secrétaire général de l'U.D.R., président-directeur général d'Elf-Erap.

A LA BIENNALE DE VENISE

Par-dessus le marché

Bien sûr il y a Balthus, le Romain d'adoption, en trente tableaux, de 1933 à 1980, accrochés sur des planches brunes, un peu comme à l'atelier, à la Scuola-Grande de Saint-Jean-l'Evangéliste ; l'avant-garde tchèque au début du siècle, autour de Kupka, du sculpteur Gutfreund (à découvrir), et d'un hommage à Vincenc Kramar, directeur entre les deux guerres du musée de Prague, auquel il a laissé une excellente collection d'œuvres cubistes ; il y aura Strinberg, peintre et photographe, en juillet, dans l'aile napoléonienne à San-Marco. Mais la Biennale est ailleurs surtout, aux Giardini, et aux Magasins du sel, en train de se fabriquer une nouvelle image.

Dans sa version post-soixante-huitarde, avec ses mises en perspectives historiques, politiques, sociales de l'art moderne et contemporain, et ses débats autour de grands sujets comme l'Espagne, il y a quatre ans, comme les rapports nature-art il y a deux ans, elle avait de quoi attirer les consommateurs culturels, mais pas les payeurs. Les marchands chassés du temple se plaignaient de la fadeur de la manifestation vénitienne, ne jurant plus que par Kassel et sa Dokumenta.

La Biennale de Venise, édition 80, ne devrait pas décevoir certains avec son panorama des années 70 au pavillon central des Giardini et aux Magasins du sel.

Le recul faisant défaut, on pouvait s'attendre à un essai rigoureux de mise à plat de tout ce qui a traversé cette décennie difficile, que tout le monde s'accorde à reconnaître comme pluraliste, hétérogène, déboussolée, en crise. Mais non, on a coupé, choisi, tranché et même prévu l'avenir. La Biennale de Venise est redevenue une plateforme de lancement, comme la Dokumenta, sans le dire.

GENEVIEVE BREERETTE.

(Lire la suite page 11.)

étranger

LES DÉCLARATIONS DU CONSEIL EUROPÉEN

PROCHE ORIENT :

● « Le peuple palestinien doit exercer son droit à l'autodétermination »

● « L'O.L.P. devra être associée à la négociation »

La déclaration des neuf membres de la Communauté européenne sur le Proche-Orient, adoptée vendredi 13 juin par le conseil européen, est ainsi libellée :

« 1) Les chefs d'Etat et de gouvernement et les ministres des affaires étrangères ont eu un échange de vues approfondi sur la situation actuelle au Moyen-Orient dans tous ses éléments, y compris l'état des négociations résultant des acords signés entre l'Egypte et Israël en mars 1979 (1). Ils sont convenus que les tensions croissantes qui affectent cette région constituent un danger sérieux et rendent plus nécessaire et plus urgente que jamais une solution globale du conflit israélo-arabe ;

» 2) Les neuf pays de la C.E.E. estiment que les liens traditionnels et les intérêts communs qui unissent l'Europe au Moyen-Orient leur imposent de jouer un rôle particulier et leur commandent, aujourd'hui, d'œuvrer de manière plus concrète en faveur de la paix ;

» 3) A cet égard, les neuf pays de la Communauté se fondent sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et sur les positions qu'ils ont exprimées à plusieurs reprises, notamment dans leurs déclarations du 29 juin 1977, du 19 septembre 1978, des 26 mars et 18 juin 1979, ainsi que dans le discours prononcé en leur nom le 25 septembre dernier par le ministre des affaires étrangères d'Irlande à la trente-quatrième Assemblée générale des Nations unies ;

» 4) **Sur les bases ainsi définies, le moment est venu de favoriser la reconnaissance et la mise en œuvre des deux principes universellement admis par la communauté internationale : le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël, et la justice pour tous les peuples, ce qui implique la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien.**

» 5) Tous les pays de la région ont le droit de vivre en paix dans des frontières sûres reconnues et garanties. Les garanties du règlement de paix devraient être fournies par les Nations unies sur décision du Conseil de sécurité et, le cas échéant, sur la base d'autres procédures mutuellement agréées. Les Neuf se déclarent disposés à participer, dans le contexte d'un règlement global, à un système de garanties internationales concretes et contraignantes, y compris sur le terrain.

» 6) **Le problème palestinien, qui n'est pas un simple problème de réfugiés, doit enfin trouver une juste solution. Le peuple palestinien, qui a conscience d'exister en tant que tel, doit être mis en mesure, par un processus approprié défini dans le cadre du règlement global de paix, d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination.**

» 7) **La mise en œuvre de ces objectifs exige l'adhésion et le concours de toutes les parties en cause au règlement de paix que les Neuf s'efforcent de promouvoir sur la base des principes définis dans les déclarations mentionnees ci-dessus. Ces principes s'imposent à toutes les parties concernées, donc au peuple palestinien et à l'O.L.P., qui devra être associée à la négociation.**

» 8) Les Neuf reconnaissent le rôle particulièrement important que la question de Jérusalem revêt pour toutes les parties en cause. Les Neuf soulignent qu'ils n'acceptent aucune initiative unilatérale qui ait pour but de changer le statut de Jérusalem et que tout accord sur le statut de la ville devrait garantir le droit de libre accès pour tous aux Lieux saints.

» 9) **Les Neuf rappellent la nécessité pour Israël de mettre fin à l'occupation territoriale qu'il maintient depuis le conflit de 1967, comme il l'a fait pour une partie du Sinaï. Ils sont profondément convaincus que les colonies de peuplement israéliennes représentent un obstacle grave au processus de paix au Moyen-Orient. Les Neuf considèrent que ces colonies de peuplement, ainsi que les modifications démographiques et immobilières dans les territoires arabes occupés sont illégales au regard du droit international.**

» 10) Soucieux de mettre fin à la violence, les Neuf considèrent que seule la renonciation à la force et à la menace de l'emploi de la force par toutes les parties peut créer un climat de confiance dans la région et constituer un élément fondamental pour un règlement global du conflit au Moyen-Orient.

» 11) Les Neuf ont décidé de prendre les contacts necessaires avec toutes les parties concernées. Ces contacts auront pour objet de s'informer de la position des différentes parties par rapport aux principes définis dans la présente déclaration et, à la lumière des résultats de cette consultation, de déterminer la forme que pourrait prendre une initiative de leur part »

(1) Le traité de paix égypto-israélien, signé dans le cadre des accords de Camp-David de septembre 1978.

LIBAN :

PLEINE ET ENTIÈRE SOLIDARITÉ

« Les Neuf affirment, une nouvelle fois, leur pleine et entière solidarité vis-à-vis du Liban, pays ami, dont l'équilibre demeure dangereusement menacé par les affrontements dans a région, et renouvellent leur appel pressant à tous les pays et parties concernés pour qu'ils mettent fin à tout acte susceptible de porter atteinte à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban, ainsi qu'à l'autorité de son gouvernement. Les Neuf soutiendront toute action et toute initiative susceptibles d'assurer le retour de la paix et de la stabilité au Liban, qui constitue un facteur essentiel d'équilibre dans la région.

» Les Neuf soulignent le rôle important que la Finul doit jouer dans la partie sud du Liban. Les Neuf rappellent leur déclaration faite, à Luxembourg, le 22 avril 1980, en soulignant qu'il est essentiel que toutes les parties concernées permettent à la Finul d'exécuter entièrement les tâches qui lui sont confiées, y compris le contrôle du territoire jusqu'à la frontière internationale. »

AFGHANISTAN :

La résistance de tout un peuple

« Le conseil européen a noté avec une profonde inquiétude l'intensification des opérations militaires conduites par les troupes soviétiques en Afghanistan.

» Ces dramatiques développements aggravent encore les souffrances de la population afghane. Ils mettent en lumière le caractère authentiquement national de la résistance de tout un peuple. Ils menacent de compromettre durablement le climat des relations internationales.

» Le conseil européen tient à réaffirmer dans ces conditions sa conviction qu'il importe de dégager sans délai les voies d'une solution qui, conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, assurerait le retrait des forces soviétiques et le libre exercice par le peuple afghan de son droit à déterminer lui-même son destin. Il a réitéré qu'à son avis une telle solution pourrait être trouvée dans une formule permettant à l'Afghanistan de se tenir à l'écart de la compétition des puissances et de revenir à sa position traditionnelle d'Etat neutre et non aligné.

» Il rappelle qu'il a proposé à Luxembourg le 28 avril que les grandes puissances et les Etats de la région prennent à cette fin les engagements nécessaires : ils devraient en particulier convenir de respecter la souveraineté et l'intégrité de l'Afghanistan, de s'abstenir de toute ingérence dans ses affaires intérieures et de s'interdire de faire stationner des troupes sur son sol ou d'entrer avec lui dans une forme quelconque d'association militaire.

» Le conseil européen partage l'inquiétude exprimée et les conclusions tirées par la onzième conférence des ministres des affaires étrangères des Etats islamiques devant le maintien de la présence soviétique en Afghanistan, et a noté avec grand intérêt la création par cette conférence d'un comité chargé de rechercher tous les moyens possibles pour aboutir à une solution globale de la crise grave concernant l'Afghanistan.

» Le conseil a réaffirmé qu'il est prêt à apporter son appui à toute initiative significative visant à promouvoir une solution de la crise afghane. »

Des sensibilités divergentes

(Suite de la première page.)

Cette satisfaction française, cette volonté aussi de ne considérer la déclaration des Neuf que *comme une étape*, tranchaient avec le soulagement passablement embarrassé d'autres délégations ainsi que de M. Cossiga, le chef du gouvernement italien, qui préside jusqu'à la fin du mois le conseil européen.

Il ne faudra pas s'étonner, dans ces conditions, si des divergences se font jour entre les Neuf sur les suites à donner à la résolution, en particulier sur les « contacts » qu'ils se sont engagés à nouer avec « *toutes les parties concernées* » avant de prendre une initiative.

Pour la délégation française, par exemple, ces contacts doivent être pris assez rapidement, mais M. Cossiga, au cours d'une conférence de presse s'est refusé à fixer le moindre calendrier. M. Cossiga s'est également refusé à dire quelles parties allaient être contactées, alors que pour les Français il est évident que l'U.R.S.S. et l'Organisation de libération de la Palestine doivent l'être.

Ces différences de « longueur d'ondes » se retrouvent lorsqu'on veut interpréter d'autres passages de la déclaration. Ainsi en va-t-il des accords de Camp David, qui ne sont mentionnés qu'incidemment et qui ne font pas l'objet du moindre jugement positif : du côté français, on insiste beaucoup sur cette sécheresse. M. Cossiga ne s'en est pas moins lancé dans une longue explication, affirmant que les Neuf n'ont rien contre les accords tripartites.

Autres divergences : la résolution 242. Certes, les Neuf ont renoncé, sous la pression du président Carter, à en proposer la modification avant les élections américaines ; il n'en ont pas moins réaffirmé que le problème palestinien « *n'est pas un simple problème de réfugiés* ». Les Français revendiquent hautement ce pied de nez à Washington ; les autres délégations l'escamotent. Même chose encore à propos du « *peuple palestinien (...) qui doit être mis en mesure (...) d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination* ». L'expression « Etat palestinien » a été évitée, font remarquer certains ; « *c'est vrai*, rétorquent les Français, *mais la formule retenue revient à dire exactement la même chose.* »

On pourrait multiplier les exemples pour illustrer ces différences de sensibilité. Elles étaient prévisibles, et leur explication prend racine dans les conceptions différentes qu'on se fait à Paris et dans les autres capitales européennes des rapports avec Washington. Pour Paris, on existe en s'opposant. Pour la plupart des autres pays ouest-européens, « *on ne tire pas sur une ambulance* », comme disait fort peu respectueusement un diplomate pour faire allusion à la situation difficile de M. Carter, aussi bien en politique intérieure qu'en politique étrangère.

La présidence de la commission européenne

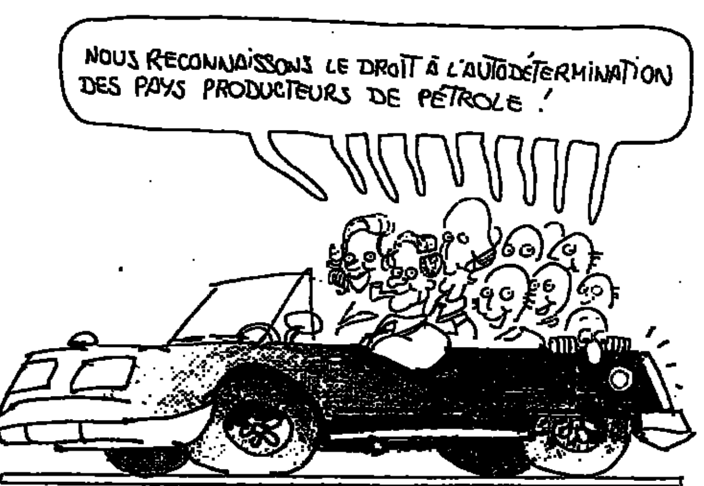
Si les Israéliens peuvent encore s'irriter de la déclaration des Neuf consacrée au Liban — elle réclame de nouveau que la FINUL contrôle le Sud-Liban jusqu'à la frontière israélienne, donc le démantèlement des enclaves chrétiennes, — Washington pourra se consoler avec la déclaration consacrée à l'Afghanistan. Ce texte dénonce en effet la récente « *intensification des opérations militaires conduites par les troupes soviétiques* » et parle de la « *résistance de tout un peuple* », déniant ainsi tout représentativité à l'équipe prosoviétique de M. Karmal.

Comme prévu, les Neuf ont, d'autre part, manifesté leur volonté de relancer le dialogue euro-arabe. Ils souhaitent que se tienne bientôt « *une réunion au niveau politique* ». On ne parle pas, comme il en avait été question, de réunion « ministérielle ». La raison est la suivante : la présidence tournante de la ligue arabe va revenir bientôt à l'O.L.P. et les Neuf, soucieux d'un minimum de discrétion, ne tiennent pas à participer à une réunion du dialogue euro-arabe de caractère politique, c'est-à-dire consacrée au Proche-Orient, qui serait présidée par M. Yasser Arafat.

Une large partie de la réunion de vendredi, enfin, a été consacrée à la recherche d'un successeur pour M. Jenkins, l'actuel président de la Commission européenne, dont le mandat vient à expiration le 31 décembre 1980. Aucune décision n'a été prise : les contacts se poursuivront par la voie diplomatique et le président sera désigné au cours des prochaines semaines. Sauf revirement des Neuf, il est acquis qu'il s'agira d'une personnalité beneluxienne. Vendredi, le candidat le plus en vue parce qu'il était appuyé par les pays du Benelux était M. Gaston Thorn, l'actuel ministre des affaires étrangères du Luxembourg. Mais, les Français et les Anglais étaient hostiles à ce choix et ne se sont pas laissé convaincre. On a alors prononcé le nom de M. Denzenberg, ancien ministre des finances des Pays-Bas, ainsi que celui de M. Davignon, le commissaire européen chargé de la politique industrielle. Ce dernier, qui est unanimement considéré comme l'une des personnalités les plus fortes de l'actuel collège européen, semble avoir de grandes chances de l'emporter.

Est-ce le charme de l'ambiance vénitienne, les Neuf ne se sont guère essayés à délibérer de la situation économique internationale ou de l'avenir de la Communauté. Les textes publiés sont d'une portée très limitée. A propos de l'énergie, les Neuf critiquent les récentes décisions de l'OPEP, qui, affirment-ils, ne peuvent que rendre plus difficile le dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole. Les augmentations répétées des prix du pétrole comportent des dangers évidents pour la « *stabilité internationale* », souligne la déclaration qui a été rendue publique. On y ajoute que, en dépit de tout ce qui a été dit lors de la réunion de l'OPEP à Alger, de nouvelles augmentations des prix de pétrole seraient injustifiées.

Le problème de l'élargissement de la Communauté n'a pas été abordé. Apparemment personne n'a cru nécessaire, au moins en séance, de demander à M. Giscard d'Estaing de préciser ses intentions. On lit toutefois dans le « *résumé de la présidence* » que l'engagement pris par les Neuf dans l'appel du 30 mai sur la contribution du Royaume-Uni au budget européen de « *mettre en œuvre des modifications structurelles afin d'assurer un développement plus équilibré de la Communauté constitue une condition fondamentale également dans la perspective de l'élargissement pour que la Communauté puisse faire face avec fermeté et efficacité aux responsabilités qui lui incombent* ».



(Dessin de Plantu.)

La réforme de la C.E.E. en suspens

Des modifications structurelles, une réorganisation de la Communauté, de ses règles financières et de sa politique agricole commune, le chancelier Schmidt les souhaite ardemment et semble décidé à les obtenir. Il l'a dit à plusieurs reprises à Venise, au sein et en marge du conseil. Selon lui l'important déficit de la balance des paiements que connaît actuellement l'Allemagne s'explique par l'augmentation du prix du pétrole, par les engagements pris par la *République fédérale*, dans différentes enceintes internationales, d'agir pour stimuler sa croissance, mais aussi par les transferts importants réalisés dans le cadre du budget européen. Deux orientations ont été proposées par le chancelier : revoir les règles budgétaires avec comme idée de limiter la solidarité financière des Neuf et de plafonner les bénéfices nets perçus par certains Etats membres (Italie et Pays-Bas) ; aménager la politique agricole commune afin de réduire les dépenses de soutien. Le gouvernement fédéral précisera sa position en juin 1981 après que, conformément au mandat qui lui a été confié lors du précédent conseil européen, les commissions auront présenté des propositions à ce sujet. En Allemagne comme en France les échéances électorales seront alors passées, et la grande négociation sur la réorganisation de la C.E.E. pourra commencer. D'ici-là on se contentera de préparer le terrain.

M. Giscard d'Estaing n'a pas réagi aux propos de M. Schmidt. On peut croire qu'il partage son analyse sur la nécessité de revoir sérieusement la règle du jeu communautaire. Certes, on a ressenti un certain émoi du côté français après que le porte-parole du chancelier, rendant compte du déjeuner de jeudi avec M. Giscard d'Estaing, eut dit que M. Schmidt s'était interrogé sur l'opportunité, en raison de l'inflation, de continuer à fixer des prix agricoles communs. L'abandon des prix agricoles, c'est la fin de la politique agricole commune. Renseignements pris, on ne songe apparemment pas à Bonn à des solutions aussi radicales. Un tel incident révèle cependant l'état très peu avancé des réflexions en France et en Allemagne sur ce qu'il conviendra de faire. On peut se demander si, même au stade actuel, une coordination n'est pas nécessaire pour éviter les malentendus et les fausses interprétations. En attendant, Mme Thatcher, qui ne perd pas le nord, a expliqué qu'elle comprend très bien les préoccupations exprimées par le chancelier et qu'elle considère comme lui qu'il faudra aboutir à une réforme majeure du Marché commun agricole.

JACQUES AMALRIC et PHILIPPE LEMAITRE.

APRÈS L'EXPULSION DU CHEF DU « BUREAU DU PEUPLE LIBYEN »

Londres s'attend à des représailles de la part de Tripoli

De notre correspondant

Londres. — Sir Ian Gilmour, ministre adjoint des affaires étrangères, a annoncé, vendredi 13 juin, aux Communes, l'expulsion de M. Musa Kousa, chef du « bureau du peuple libyen », qui a remplacé l'ambassade de la République de Libye à Londres (nos dernières éditions datées du 14 juin). La mesure d'expulsion a été prise vingt-quatre heures après une interview donnée au *Times* par M. Kousa, dans laquelle il approuvait la décision des « comités révolutionnaires » libyens de tuer deux de ses compatriotes réfugiés en Grande-Bretagne. M. Kousa avait indiqué que ces deux personnalités devaient être considérées comme des criminels pour avoir dérobé des fonds publics et méritaient d'être exécutées.

Compte tenu de ces remarques, et surtout du fait que, depuis le début de l'année, deux personnalités hostiles au régime du colonel Kadhafi ont été tuées à Londres, le gouvernement britannique a estimé que « *la présence de M. Kousa à Londres ne servait plus les intérêts des relations anglo-libyennes* ».

Au nom de l'opposition travailliste, M. Shore a approuvé la décision d'expulsion prise par le gouvernement. D'autre part, en accord avec Washington et Bonn, le gouvernement britannique se propose de mettre fin à la situation irrégulière du « bureau du peuple libyen », dont le personnel n'a pas le statut diplomatique. Ces organisations seront désormais considérées par ces trois capitales comme des missions diplomatiques normales, tenues, aux termes de la convention de Vienne de 1961, de communiquer au gouvernement hôte les noms de leurs représentants.

Les milieux officiels britanniques s'attendent maintenant à des représailles de la part de Tripoli, mais espèrent que celles-ci n'iront pas au-delà de l'expulsion du nouvel ambassadeur de Londres en Libye ; en particulier, on souhaite que la présence de quelque cinq mille ressortissants britanniques en Libye ne soit pas remise en cause, et que les investissements libyens en Grande-Bretagne, de l'ordre de 2 milliards de livres, ainsi que les exportations britanniques vers Tripoli, évaluées à 350 millions de livres (soit une augmentation de 50 % au cours du premier trimestre de 1980), n'aient pas à en souffrir.

Le gouvernement de Tripoli avait déjà adressé une protestation au début de la semaine au gouvernement de Londres, rendant la police britannique responsable d'une manifestation organisée par deux cent cinquante réfugiés libyens hostiles au régime du colonel Kadhafi. Après la décision d'expulsion, M. Kousa a assuré que son organisation n'était pas chargée des assassinats. Les comités révolutionnaires, a-t-il ajouté, sont dispersés dans le Royaume-Uni, et comptent non seulement des Libyens, mais aussi d'autres Arabes, et même des Britanniques. M. Kousa a tourné en dérision l'accusation selon laquelle la valise diplomatique était utilisée pour passer des armes en contrebande. « *Vous pouvez acheter un revolver au marché noir pour 40 livres ; c'est moins cher qu'en Libye* », a-t-il déclaré.

Accusant à nouveau le gouvernement britannique d'appuyer par tous les moyens les exilés, il a ajouté que, si les autorités anglaises continuaient de les soutenir et d'agir contre les comités révolutionnaires, ceux-ci aideraient l'armée républicaine irlandaise. « *Nous considérons l'IRA comme un mouvement de libération contre les Britanniques, et, conformément à nos principes, nous avons le droit de la soutenir. Nous n'avons pas besoin du soutien de l'opinion publique britannique. Nous sommes une révolution et nous avons nos propres lois* », a-t-il conclu.

HENRI PIERRE.

DE VENISE ET LE

L'O.L.P. : une déclaration encourageante mais non satisfaisa

LUCIEN GEORGE

JÉRUSALEM : la Communauté européenne risque d'aller plus loin après les élections américaines

LE CAIRE : un texte conforme à la position égyptienne

DE VENISE ET LEURS RÉPERCUSSIONS

L'O.L.P. : une déclaration encourageante mais non satisfaisante

De notre correspondant

Beyrouth. — L'Europe a fait un « petit pas » de plus en direction des thèses arabes, plus particulièrement celles des Palestiniens, estime-t-on ici. Le chemin parcouru depuis la guerre d'octobre 1973, qui avait été suivie, le 6 novembre de cette anée-là, de la première mention par les Neuf des « droits légitimes » des Palestiniens, est considérable, puisque la déclaration de Venise proclame solennellement le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et mentionne expressément que l'O.L.P. devra être associée à la négociation de paix. Mais il a aussi été bien lent, puisqu'il aura fallu attendre sept ans pour atteindre ce résultat.

Pour que la position de l'Europe devienne pleinement crédible et satisfaisante pour la résistance palestinienne, et même pour l'ensemble du monde arabe, Egypte exclue, il faudrait encore :

1) Que l'O.L.P. soit reconnue comme l'unique représentant du peuple palestinien, selon la formule consacrée dans le monde arabe, à laquelle la Jordanie elle-même a dû souscrire ;

2) Que le droit des Palestiniens à constituer un Etat indépendant soit proclamé, bien que ce point soit finalement moins important que le précédent, puisqu'il est implicitement inclus dans le droit à l'autodétermination ;

3) Que ces principes dépassent le stade de la déclaration d'intention et se traduisent dans des procédures effectives, notamment au Conseil de sécurité. Une fois clarifiés ces deux points, une démarche européenne aux Nations unies serait considérée, par le monde arabe, comme déterminante.

Commentant la déclaration de Venise, M. Farouk Kaddoumi, chef du bureau politique de l'O.L.P., a déclaré : « *Elle comporte des points positifs, mais ignore des aspects essentiels du problème. Cette proclamation mérite une étude approfondie (...) et le comité exécutif ne manquera pas de l'entreprendre au cours d'une réunion qu'il tiendra samedi.* »

De son côté, M. Afif Safieh, du bureau de M. Arafat, après avoir qualifié la déclaration de Venise d'« *encourageante bien que non satisfaisante* », a rendu hommage à la France pour avoir « *tenu bon face aux pressions américaines* », entraînant « *dans son sillage l'ensemble des Etats européens à prendre une position qu'on pourrait qualifier d'autonome* ». Cela, bien que le chef de l'O.L.P. ait adopté, le matin même, une attitude dure et intransigeante, déclarant, à propos du sommet de Venise, qui ne s'était pas encore achevé : « *Ils vont nous jeter un os pour nous occuper.* » Il est vrai qu'il s'adressait à des congressistes en majorité communistes participant à un colloque sur « *le danger militaire américain* ».

Le F.P.L.P. de M. Habache a, de son côté, souligné que, à son avis, l'indépendance de l'Europe à l'égard de la politique américaine au Proche-Orient est tout à fait marginale. Selon lui la déclaration de Venise a « *déchiré les rêves de la réaction arabe et palestinienne (...), sur le rôle de l'Europe* ».

Quoi qu'il en soit, malgré la déclaration de circonstance de son chef et le rejet inévitable exprimé par les radicaux du F.P.L.P., l'O.L.P. prend acte, en fait, de la déclaration de Venise, en engrange le contenu et réclame de nouveaux « petits pas ». Quant à la France, elle donne l'impression, une fois de plus, d'être en avance sur le reste de l'Europe, consolidant ainsi une position privilégiées dans le monde arabe.

La déclaration de Venise s'insère dans le cadre d'une vaste activité diplomatique autour du Proche-Orient. Le Conseil européen a en effet été précédé d'une visite du ministre irakien des affaires étrangères à Paris, et sera suivi d'une visite du roi d'Arabie Saoudite en Allemagne fédérale, précédant elle-même le sommet des grands pays industrialisés. En même temps, le roi Hussein de Jordanie se rend à Washington, les négociations égypto-israéliennes vont reprendre, alors que des informations ambiguës sur des contacts saoudo-égyptiens font écho à une déclaration, démentie sans l'être, du prince héritier d'Arabie Saoudite sur la paix avec Israël, et qu'enfin M. Arafat consolide son pouvoir sur le Fath, donc sur l'O.L.P. Ce dernier, malgré l'intransigeance de circonstance exprimée vendredi, demeure l'interlocuteur palestinien le plus crédible pour une négociation de paix.

LUCIEN GEORGE.

JÉRUSALEM : la Communauté européenne risque d'aller plus loin après les élections américaines

De notre correspondant

Jérusalem. — Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a déclaré qu'il n'était pas « *surpris* » par les déclarations des Neuf. Celles-ci, a-t-il précisé, reflètent des positions très « *éloignées* » de celle d'Israël qui rejette toute participation de l'O.L.P. — « *qui refuse la paix* » — à des négociations. M. Shamir a souligné, d'autre part, que les pays européens n'étaient pas vraiment unanimes au sujet du Proche-Orient et qu'il existait « *plusieurs tendances* » au sein de la Communauté européenne. Le ministre des affaires étrangères qui, avec M. Begin, avait vivement dénoncé l'attitude européenne au cours des semaines précédentes, revenait d'un voyage au Danemark, aux Pays-Bas et en Belgique, où il a tenté de dissuader ses interlocuteurs de prendre part aux intiatives qui contredisent les accords de Camp David et le processus de paix actuel.

La réaction de M. Shamir aurait pu être négative. Certains reconnaissaient, vendredi soir, *dans* les milieux politiques proches du gouvernement que le texte publié à Venise était en fin de compte « *relativement modéré* ». Cette appréciation traduisait une certaine satisfaction dans la mesure où il se confirmait que, sous la pression du gouvernement de Washington, les Européens avaient été contraints de ne pas s'opposer à la politique américaine au Proche-Orient et de faire finalement un pas en arrière en ne proposant pas, par exemple, une modification de la résolution 242 du Conseil de sécurité.

On fait remarquer toutefois que si les Neuf ont dû renoncer à aller plus loin, ce n'est que partie remise : on estime à Jérusalem, avec inquiétude, que l'Europe pourrait revenir « *à la charge* » après les élections américaines quand le moment sera plus favorable.

La déclaration faite à Venise devrait être examinée par le gouvernement, dimanche, en conseil des ministres, mais, après une première analyse, dit-on, des critiques ont été faites : le texte européen, qualifié d'« *unilatéral* » et de « *pro-arabe* », est considéré comme un compromis révélant la « *peur* » de l'Europe devant un chantage des pays producteurs de pétrole. On ajoute que la déclaration est loin des réalités du Proche-Orient, car elle ne prend pas en considération les « *intérêts vitaux* » d'Israël.

F. C.

● *Le maire de Nazareth boudé à Saint-Etienne.* — M. Menachem Ariav, maire de Nazareth-Illit, a effectué, jeudi 12 et vendredi 13 juin à Saint-Etienne, une visite privée organisée par un adjoint de la municipalité de gauche de cette ville, M. Michel Grossmann (radical-F.D.R.), lors d'un voyage en Israël. Le maire communiste, M. Joseph Sanguedolce, a rencontré son homologue au cours d'un dîner auquel n'a participé aucun des élus socialistes. Le P.S.U. avait, lui aussi, décliné l'invitation p... fidélité à sa « *solidarité avec le peuple palestinien* » et aussi parce qu'il craignait que sa présence soit interprétée « *comme une relance officieuse du jumelage avec Nazareth* » entreprise avec l'ancienne municipalité Durafour, et que l'actuelle « *avait décidé de mettre en sommeil* ». — (Corresp.)

LE CAIRE : un texte conforme à la position égyptienne.

Le Caire (A.F.P.). — M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, a affirmé, vendredi soir, au Caire que la déclaration de Venise « *confirme les principes et objectifs des accords de Camp David* ». Il a rappelé que Le Caire « *œuvre pour la participation des Palestiniens aux négociations qui devront décider de leur avenir et pour la réalisation d'un règlement global, tout en rejetant le partage de Jérusalem et en condamnant la politique d'implantation d'Israël* ».

M. Boutros-Ghali a conclu : « *La déclaration de la C.E.E. est conforme à la position égyptienne. Il n'existe par conséquent aucune contradiction entre les efforts de l'Egypte et ceux de l'Europe pour l'établissement d'une paix permanente au Proche-Orient.* »

WASHINGTON : prudence et modération

De notre envoyé spécial

Washington. — La réaction américaine à la déclaration des Neuf sur le Proche-Orient a été remarquablement prudente et modérée, surtout au regard de l'émotion anticipée que suscitait, aux Etats-Unis, la réunion de Venise.

La déclaration des Neuf contient pourtant la plupart des ingrédients considérés jusqu'ici comme « pervers » dans les commentaires officieux et susceptibles de compliquer les efforts américains en faveur de la paix : l'introduction explicite de l'O.L.P. dans le processus des négociations, l'affirmation que le problème palestinien n'est pas « *un simple problème de réfugiés* » (ce qui, soit dit en passant, est en contradiction avec la lettre de la résolution 242 du Conseil de sécurité à laquelle les Neuf, pourtant, se réfèrent), et l'affirmation du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, mot qui suscita tant de protestations lorsqu'il fut prononcé par M. Giscard d'Estaing pendant son voyage dans le Golfe.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, vendredi 13 juin, le secrétaire d'Etat, M. Muskie, a été bombardé de questions sur la déclaration de Venise. Après avoir souligné qu'il avait besoin de la lire plus attentivement, il s'est dit « *particulièrement satisfait* » que, dans sa conférence de presse finale, M. Cossiga ait indiqué qu'« *il était dans l'intention de la Communauté européenne non de contrecarrer le processus de Camp David mais de l'appuyer* ».

« *La Communauté européenne a clairement indiqué son objectif, qui est d'aider à promouvoir une paix globale,* a encore dit M. Muskie. *Je ne vois rien à première vue qui aille directement à l'encontre du processus de Camp David ou qui tende à le détourner. (...) Aussi je ne vois pas pourquoi ce processus ne continuerait pas.* »

Le seul point de la déclaration de Venise où une certaine influence américaine est perceptible est l'emploi du mot « associée » pour indiquer la nature de l'implication de l'O.L.P. dans la négociation, au lieu d'un autre terme plus précis. M. Muskie s'est défendu d'avoir eu son mot à dire dans le choix de ce terme. « *Nous n'avons pas été consultés pour la rédaction de la déclaration de Venise et nous ne souhaitions pas l'être* », a dit M. Muskie. Mais il a admis que les Européens avaient pu « *être influencés* » par les discussions récentes qu'ils avaient eues avec lui sur le Proche-Orient.

La position américaine sur l'« association »

Cela dit, le secrétaire d'Etat a réaffirmé que la position américaine sur l'« association » de l'O.L.P. au processus de paix n'a pas *changé* : *elle ne sera possible* que si l'O.L.P. reconnaît au préalable le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité. Cependant, M. Muskie ne s'est pas expliqué sur le point central de la position européenne, c'est-à-dire la concomitance indispensable, aux yeux des Neuf, entre la reconnaissance du droit d'Israël à la sécurité et la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Ce sera l'objet principal des conversations de la mission que comptent envoyer les Neuf dans les capitales intéressées, y compris à Washington.

M. Muskie n'en a pas moins déclaré : « *Nous ne cherchons pas à tenir l'O.L.P. à l'écart. (...) La balle est dans le camp de l'O.L.P.* » Il a souligné que, avec les Palestiniens, la Jordanie, la Syrie « *et d'autres pays* » devront participer aux négociations de paix. « *A l'évidence,* a-t-il dit, *une paix globale au Proche-Orient ne peut être obtenue par des négociations alternatives limitées à Israël, à l'Egypte et aux Etats-Unis. Elles devront être élargies au bon moment et, quand ce moment sera arrivé, ce ne sera pas facile.* » Incidemment, M. Muskie s'est défendu de chercher, à la faveur de la prochaine visite du roi Hussein à Washington, d'introduire la Jordanie dans le processus dit de Camp David.

Si les Européens ne posent pas à l'O.L.P. de conditions préalables, a encore dit M. Muskie, en réponse à une question, c'est qu'ils se contentent de tracer le cadre général d'un règlement et ne sont pas, comme les Etats-Unis, directement impliqués dans la négociation.

Enfin, le secrétaire d'Etat n'a pas exclu l'hypothèse qui lui était soumise avec quelque insistance par plusieurs journalistes de l'inclusion de « *conseillers de l'O.L.P.* » dans la délégation égyptienne qui viendra les 2 et 3 juillet à Washington pour examiner, avec les Israéliens et les Américains, le problème de la Cisjordanie. Il a *simplement déclaré* : « *Je ne suis pas en mesure de répondre à cela maintenant.* » Il est vrai que cette hypothèse, dans l'état actuel des relations entre Le Caire et le monde arabe, a peu de chances de se réaliser.

Un « succès » de M. Carter

Le président Carter, pour sa part, s'adressant à des journalistes en petit comité, a pris un ton plus triomphant. Il leur a déclaré qu'il avait réussi à « *empêcher la modification de la résolution 242* ». Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, « *surveillent* » les délibérations des Neuf pour s'assurer qu'elles ne portent pas préjudice au processus de paix. Dans le même esprit, M. Carter avait annoncé, il y a quelques semaines, que les Etats-Unis opposeraient leur veto au Conseil de sécurité *pour empêcher toute modification* de la résolution 242. Il peut se targuer aujourd'hui d'un succès à bon marché, à des fins, de toute évidence, électorales. (M. Muskie, qui n'a pas les mêmes préoccupations, s'est gardé d'en faire autant.) D'une part, les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ne peuvent pas être modifiées ; d'autre part, si les Européens ont, un moment, envisagé et proposé au Conseil de sécurité une nouvelle résolution, ils y ont renoncé depuis plusieurs mois, sachant fort bien que, en période électorale, toute résolution tant soit peu favorable aux Palestiniens susciterait un veto américain.

Les journaux de Washington font de gros titres sur l'appui que l'O.L.P. a reçu de la Communauté européenne, mais ils ne commentent pas ce samedi la déclaration de Venise. *Le Washington Post* écrit cependant : « *Sans l'appui des Etats-Unis et l'acquiescement des Israéliens, toute initiative européenne au Proche-Orient risque d'avoir peu d'effet direct ; mais la décision de Venise peut poser des problèmes à M. Carter, en irritant les Israéliens et en compliquant les manœuvres diplomatiques déjà délicates du processus de paix.* »

MAURICE DELARUE.

MOSCOU : les Neuf pourraient mieux faire

De notre correspondant

Moscou. — En progrès, mais pourrait mieux faire. Telle est en substance l'appréciation portée par l'agence Tass sur la déclaration du sommet de Venise à propos du Proche-Orient. L'agence officielle soviétique, dans une dépêche datée de Venise, note que les Neuf « *n'ont pas voulu irriter sans raison les Etats-Unis* » et qu'ils ont renoncé « *sous la pression de Washington* » à reconnaître l'O.L.P. comme seul représentant légitime du peuple palestinien.

Les « *formules nébuleuses* » employées dans la déclaration, poursuit Tass, ont permis au secrétaire d'Etat américain d'estimer que le texte ne jetait pas un défi direct au processus engagé à Camp David. Mais l'agence *remarque, d'autre part, que* les chefs de gouvernement d'Europe ocidentale ont « *reconnu indirectement que le processus de Camp David n'a fait qu'aggraver la situation au Proche-Orient et approfondir la crise actuelle* ».

C'est encore par l'épithète « *nébuleux* » que Tass caractérise le passage sur la participation du peuple palestinien et l'O.L.P. aux négociations de paix, participation « *sans laquelle aucun règlement authentique n'est concevable* ». Les Soviétiques regrettent que la déclaration n'ait donné aucune appréciation nette des actions d'Israël dans les territoires occupés et qu'elle comporte des « *expressions assez douces* » à propos du statut de Jérusalem.

L'U.R.S.S. attendait avec un certain intérêt mais sans grande illusion la déclaration des Neuf. Elle avait déjà laissé entendre qu'elle pourrait être favorable à une initiative européenne au Proche-Orient, dans la mesure où celle-ci aurait consacré les divergences entre les Etats-Unis et la Communauté européenne, rendu *officielle la reconnaissance de* l'O.L.P. et réintroduit Moscou dans la négociation. Sur ces trois points, les Soviétiques ne peuvent être que déçus.

Samedi, en fin de matinée, l'agence Tass n'avait pas encore réagi à la prise de position européenne sur l'Afghanistan. — D. V.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : une donnée psychologique nouvelle.

« *M. Giscard d'Estaing a réagi à sa manière aux récents événements internationaux. Les campagnes menées contre lui, après la rencontre de Varsovie, lui ont donné le sentiment que les Etats-Unis refusaient d'instinct toute politique menée en dehors d'eux et sans leur autorisation, et l'intervention américaine contre l'initiative des Neuf sur le Proche-Orient l'a confirmé dans l'idée que, à Washington, on ne concevait, pour l'Europe, qu'un rôle régional. Cela n'a eu pour effet que de « durcir » sa résolution de mener une politique indépendante. Il y a là une donnée psychologique nouvelle qu'il faut connaître.* »

(PAUL-MARIE DE LA GORSE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : déconfiture.

« *Le président Giscard d'Estaing apparaît bien comme le grand perdant du sommet européen de Venise. Le chef de l'Etat n'est parvenu à imposer ses conceptions ni à propos du Proche-Orient ni au sujet de l'Europe (...).*

» *Cette véritable déconfiture, survenant en pleine année électorale, est loin d'être une simple péripétie. Elle porte un coup sévère à l'espoir du président de la République d'ériger la France au rang de chef de file incontesté de l'Europe.* »

(PIERRE BEYLAU.)

LE MATIN : tenir tête aux Etats-Unis.

« *L'Europe des Neuf a pris hier le risque de tenir tête aux Etats-Unis, en affirmant qu'elle avait « un rôle particulier » à jouer dans le rétablissement de la paix au Proche-Orient. La résolution qui a été adoptée à l'unanimité est certes mesurée dans les termes et évite toute référence agressive aux thèses défendues par Washington, mais elle est claire sur le fond : pour les dirigeants européens, le processus de Camp David, que les Américains s'acharnent à désigner comme le seul susceptible d'apporter une solution au conflit israélo-arabe, n'est qu'un des éléments du problème.* »

(JEAN-LOUIS ARNAUD.)

L'HUMANITE : velléités.

« *Au nom du mythe de « l'Europe indépendante », on a obéi aux injonctions de M. Carter, qui se félicite aujourd'hui ostensiblement d'avoir réussi à empêcher l'Europe d'agir.*

» *Autant la recherche de l'accord d'autres pays avec des initiatives françaises est louable et légitime, autant il est préjudiciable de faire dépendre de l'obtention d'un tel accord, d'une telle autorisation, les décisions de notre diplomatie. C'est aliéner la liberté d'action de la France. C'est lui interdire de jouer dans le monde le grand rôle qui devrait être le sien.*

» *L'initiative dont on a tant parlé à propos du Proche-Orient est ainsi demeurée du domaine des velléités.* »

(YVES MOREAU.)

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA POLICE A ARRÊTÉ, jeudi 12 juin, quatre-vingt-dix-huit étudiants de l'université catholique de Santiago, qui tenaient une réunion dans un restaurant de la capitale, alors qu'un décret du gouvernement militaire interdit toute activité politique. — (Reuter.)

Guatemala

● DEUX AVOCATS ont été assassinés, le jeudi 12 juin, à Guatemala, au pistolet mitrailleur par des inconnus. Me Jose Antonio Valles, démocrate-chrétien, a été tué au volant de sa voiture. Quant à Me Octavio Paredes, collaborateur de l'Etude populaire, cabinet de conseil juridique pour les plus démunis, il a été abattu près de son lieu de travail. Me Paredes est le troisième avocat de l'Etude populaire à périr de mort violente au cours des dernières semaines. — (A.F.P.)

Indonésie

● L'AMIRAL SUDOMO, chef de *la sécurité, a révélé la découverte* d'un complot visant à assassiner le président Suharto et à renverser le gouvernement, a-t-on appris, vendredi 13 juin, à Djakarta. Selon l'amiral, les auteurs du complot, dont le sort n'est pas précisé, envisageaient de passer à l'action le 17 août. Outre le chef de l'Etat, plusieurs autres personnalités, dont les ministres des affaires étrangères et de l'information et l'amiral Sudomo lui-même, devaient être éliminées. — (A.P.)

Venezuela

● M. CARLOS ANDRES PEREZ, ancien président de la République, ne sera pas l'objet de poursuites judiciaires pour les pots-de-vin perçus à l'occasion de l'achat, en 1977, d'un bateau frigorifique qui avait été surpayé. C'est ce qu'a décidé, vendredi 13 juin, le bureau du procureur général. L'escroquerie s'était montée à 9 millions de dollars, et le Parlement vénézuélien avait récemment estimé que, dans cette affaire, la responsabilité de M. Perez était politique, mais non pas morale ni administrative. La décision du procureur soustrait également à toute poursuite un haut fonctionnaire et l'ancien ministre du développement, M. Luis Alvarez Dominguez.

Vietnam

● CONDAMNATION A MORT D'UN TRAFIQUANT DE RIZ. — Un chauffeur de camion qui avait détourné 28 tonnes de riz qu'il était chargé de transporter pour une entreprise d'Etat a été condamné à la peine capitale, a annoncé ce samedi 14 juin le quotidien *Nhan Dan.*

DIPLOMATIE

Résistance !

(Suite de la première page.)

Son énorme armée ne vise qu'à la protéger. Si parfois elle attaque, c'est pour mieux se défendre. Car elle se sent menacée. Les Américains cherchent à l'encercler en rassemblant contre elle les pays qui la bordent, et en prétendant éliminer son influence dans des zones tout aussi vitales pour elle que pour eux : ainsi, du Moyen-Orient et de son pétrole, dont elle peut avoir besoin. L'occupation de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie n'était qu'une mesure d'ordre interne, pour resserrer les frontières de l'empire, telles que Yalta les avait tracées. L'occupation de l'Afghanistan n'est qu'une réponse à l'installation projetée des fusées Pershing en Europe, et au rapprochement sino-américain qui, l'une comme l'autre, bouleversent l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest.

D'autres admettent son impérialisme, fruit du mariage de la Russie traditionnelle et du marxisme-léninisme. Mais ils en concluent qu'il ne faut pas l'affronter. Provoquer son humeur pourrait l'amener à bouger. Calmons plutôt son appétit grâce à la détente : envoyons-lui des vivres, de l'argent, de la technologie ; laissons-lui ses jeux favoris : subversion, ingérence, intervention, laissons-la s'étendre au détriment des autres. Ses ambitions sont mondiales, mais le monde est grand : l'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran, cela est loin et ne nous concerne pas ! De plus, elle n'est pas pressée ! Avec un peu de chance, la vague ne déferlera que sur nos enfants ou petits-enfants. Après nous le déluge !

Le danger vient de l'Est

Beaucoup pensent que le danger principal est à l'Ouest. Certes, reconnaissent-ils, l'impérialisme soviétique existe, mais il n'est que militaire, et la France a assez de bombes nucléaires pour le neutraliser. L'impérialisme américain est autrement redoutable avec ses armes pernicieuses : le dollar et ses privilèges exorbitants, les multinationales, un modèle socio-culturel qui corrompt l'homme. Toute action tendant à nous en remettre aux Etats-Unis, ou simplement à nous aligner, doit être condamnée comme contraire à notre indépendance. Pour être un bon Français, il faut être anti-américain ; être indépendant, c'est se singulariser, donc ne pas agir comme eux.

Cependant, les voix les plus nombreuses sont celles des opportunistes qui en appellent au sens des réalités. Oui, le danger vient de l'Est, et le salut est bien dans une action commune et solidaire de l'Ouest. Mais l'Europe a, depuis longtemps, renoncé à sa défense et à son indépendance ; son atlantisme sert d'alibi à son refus d'agir ; certains de ses membres ont déjà un pied dans le neutralisme si ce n'est dans l'autre camp. Les Etats-Unis ne sont plus ce qu'ils étaient ; leur va-et-vient incohérent et imprévisible entre le repli et l'intervention a affaibli la crédibilité de leur soutien. Plus grave ! Diminués par des abandons successifs et graves dans le domaine militaire, ils n'ont pas aujourd'hui les moyens de s'opposer aux interventions de l'U.R.S.S. à travers le monde, sauf à recourir aux armes nucléaires. Mais sont-ils prêts à risquer leur existence pour les autres ? Il est plus probable qu'ils composeront avec l'U.R.S.S. en légitimant ses conquêtes, ou en lui offrant quelque nouvelle sphère d'influence : Helsinki pour l'Europe, les déclarations d'Arthur Young pour l'Afrique (1). Dans ces conditions, résister trop ostensiblement à l'U.R.S.S., en prenant le risque d'être le seul à le faire, serait s'exposer inutilement à ses foudres !

Certains, reprenant cette analyse, vont plus loin. La France, puissance secondaire, ne peut imposer sa loi. L'U.R.S.S. sortira vainqueur de la guerre, chaude ou froide : il faut collaborer. En entrant dans son jeu, en nous pliant à ses volontés, nous pouvons peut-être sauver notre façon de vivre et nos libertés, comme a su le faire depuis trente-cinq ans la Finlande !

Cette politique, qui veut nous aligner sur l'U.R.S.S. parce qu'elle est aujourd'hui la plus forte, est à l'opposé de la ligne suivie jadis par le général de Gaulle, qui, pratiquant la politique de bascule, s'éloignait des Etats-Unis lorsqu'ils étaient les plus puissants, mais s'associait à eux dès qu'il constatait leur faiblesse. Ainsi faisait-il quitter l'OTAN à la France en 1966 et blâmait-il l'intervention américaine au Vietnam en 1967, parce qu'à cette époque les Etats-Unis avaient rétabli leur suprématie sur l'U.R.S.S. Mais, quelques années plus tôt, lorsque l'équilibre des forces était en faveur de l'Union soviétique, il était le premier à être de leur côté lors de la crise de Berlin et de Cuba.

Il y a enfin ceux qui disent : l'U.R.S.S. veut conquérir le monde. Elle va vite, si les circonstances s'y prêtent ; elle recule lorsque c'est nécessaire ; mais finalement progresse toujours parce que, face à un monde hésitant, faible et politiquement désuni, sa décision est immuable et sa résolution inflexible. Elle a une stratégie claire, connue de ceux qui prennent le soin de lire et d'écouter ses théoriciens : elle veut empêcher le développement de la force nucléaire chinoise, contrôler les sources et le transport des ressources naturelles — pétrole au premier chef — qui, au Moyen-Orient et en Afrique australe, font vivre l'Occident, et, par simple pression, faire basculer l'Europe, en tout cas l'Allemagne de l'Ouest, dans son camp. Ainsi peut-elle espérer ramener de force les Etats-Unis à leur isolationnisme et soumettre le reste du monde à son emprise, sans avoir à recourir aux armes.

Guerre totale ou capitulation

Si l'Occident ne réagit pas devant cette entreprise, en se préparant et en acceptant le pire, il n'y aura d'autre alternative que la guerre totale ou la capitulation. Ouvrons donc les yeux. Affirmons notre volonté de lutter pour rester ce que nous sommes et conserver ce dont nous avons besoin pour exister. Fixons-nous une ligne de résistance et battons-nous pour la défendre. Pour cela, acceptons quelques sacrifices : le salut de notre âme et de nos libertés vaut bien la perte d'un peu de commerce, même de pétrole. Serrons nos rangs entre alliés en sachant que, face aux Soviétiques, il n'y aura plus d'indépendance possible pour chacun s'il n'y a plus d'Amérique avec nous. Quant à l'Europe, ce n'est qu'en affirmant sa force qu'elle pourra maintenir sa solidarité et protéger l'Allemagne fédérale contre la tentation permanente qui la pousse à être neutre, sinon à changer de camp dans l'espoir de sa réunification.

Qu'importe, aujourd'hui, de savoir qui théorise le mieux sur la situation internationale ou sur les intentions profondes du Kremlin ? Les faits parlent d'eux-mêmes : au-delà des horizons tranquilles de notre territoire et de nos illusions, ils révèlent un monde où tout peut arriver et où chaque possibilité, y compris le pire, devient probable. Tout se passe comme si la volonté des gouvernements se trouvait peu à peu broyée dans l'engrenage d'une fatalité. La guerre rode dans le monde, et la frontière qui nous sépare d'un conflit mondial est plus proche qu'on ne le croit. Si celui-ci éclate en Europe, peut-on imaginer que la France pourra rester à l'écart ? La géographie comme l'histoire nous empêchent d'être un pays neutre ou simplement non aligné. Prudente, mais consciente de sa supériorité militaire, face à une Amérique impuisante, l'U.R.S.S. se prépare à avancer de nouveaux pions : par exemple, intervention en Iran à la première occasion venue, destabilisation du Pakistan, démilitarisation de l'Allemagne de l'Ouest. La rupture du dialogue entre l'Est et l'Ouest peut conduire chacun des deux camps à se tromper dramatiquement sur le comportement de l'autre. En maintenant obstinément le contact avec l'U.R.S.S., la France contribue, certes, à écarter le risque d'une telle erreur. Est-ce à dire que la recherche systématique de la paix consiste à tout accepter ?

1938-1980

1938 - 1980 ! Similitude des situations, des attitudes, des discours, pour ceux qui ont vécu les deux périodes. Comparaison absurde pour les autres ! Peu importe qui a raison ! Un seul fait doit demeurer présent à l'esprit : le spectacle décadent donné par la France de 1936 à 1939, à travers les abandons successifs de sa diplomatie et le pacifisme inconditionnel de sa population, n'a pu qu'encourager Hitler dans ses aventures militaires.

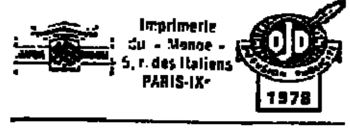
On ne peut décourager les conquérants d'agir qu'en leur opposant sans cesse l'esprit de résistance. Résister, c'est affirmer son identité et la volonté de la maintenir. Il serait illusoire de croire que la France pourrait abandonner le camp que lui a fait choisir son histoire sans perdre, à la fois, sa liberté et sa civilisation. Résister, c'est rendre crédible le sentiment que l'on ne capitulera pas devant la menace et que l'on fera front jusqu'au bout ; c'est donc se pourvoir des moyens nécessaires pour affronter l'épreuve. On n'attaque pas un pays dont on sait que ses habitants sont prêts à résister jusqu'au dernier, et qui se sont organisés à cet effet. On n'attaque pas non plus un pays disposant d'une force nucléaire dont on sait qu'elle pourra survivre à une première frappe, et dont on est convaincu qu'il l'utilisera pour se défendre. La France sera respectée si elle sait être prête, moralement et matériellement, à faire face à toute situation. Résister, pour une nation, est synonyme de lucidité, d'effort, de renoncement, de sacrifice, en un mot d'une vertu qui se concilie mal avec les délices de nos démocraties libérales.

En France, les résistants n'étaient qu'une poignée avant et pendant la deuxième guerre mondiale. La guerre aurait sans doute été évitée s'ils avaient été plus nombreux plus tôt. Les résistants se cherchent, aujourd'hui, dans un pays où les jeunes n'ont plus le sens de la patrie et où leurs aînés ne songent qu'à allonger leurs vacances ou à la conquête de quelque nouveau droit. C'est pourtant leur présence dans le pays qui fera de l'indépendance nationale autre chose qu'un slogan électoral. De Gaulle l'a enseigné voici quarante ans : le jour où tout paraît s'effondrer, ne survit que celui qui le veut. Dans une France assoupie dans la tranquillité, il faut que l'esprit de résistance s'éveille, que les résistants se rassemblent !

ALBIN CHALANDON.

(1) « *Les troupes cubaines contribuent à la stabilisation de l'Afrique.* »

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LE BANQUIER ITALIEN SINDONA EST CONDAMNÉ A VINGT-CINQ ANS DE PRISON POUR ESCROQUERIE

New-York *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le banquier italien Michele Sindona a été condamné vendredi 13 juin par un tribunal fédéral de New-York à vingt-cinq ans de prison et 207 000 dollars d'amende pour escroquerie et association de malfaiteurs. La sévérité de la peine qui a été infligée à cet ancien conseiller financier du Vatican a surpris les observateurs, d'autant que M. Sindona, âgé de soixante ans, souffre de troubles cardiaques. C'est une des plus fortes peines enregistrées pour des délits de ce genre aux Etats-Unis. M. Sindona a annoncé son intention de faire appel.

Le banquier, dont la fortune avait été évaluée à une époque à 500 millions de dollars, avait été reconnu coupable, en mars dernier, d'avoir illégalement retiré 40 millions de dollars de deux banques italiennes dont il était le principal actionnaire, pour prendre le contrôle en 1972 de la Franklin National Bank, la vingtième banque américaine, dont le capital s'élevait à 3 milliards de dollars.

Il était également accusé d'avoir joué sur les marchés des changes, entraînant ainsi en 1974 la banqueroute de cette institution financière, la plus importante faillite de l'histoire bancaire des Etats-Unis. M. Sindona est enfin recherché par les autorités italiennes pour la faillite d'une de ses banques milanaises, et une demande d'extradition sera prochainement examinée par la justice américaine.

Laissé en liberté sous caution, le banquier avait disparu le 2 août 1979, à New-York, et son avocat avait affirmé être en contact avec des ravisseurs se réclamant d'un groupe clandestin, « la Justice prolétarienne ». Il avait réapparu le 16 octobre. Le F.B.I. n'a jamais cru à la réalité de cet enlèvement et estime que M. Sindona s'est, en fait, rendu en Europe pendant cette période.

ASIE

Japon

Les manœuvres pour la succession de M. Ohira ont commencé

De notre correspondant

Tokyo. — Quelques heures après la mort du premier ministre, M. Ohira, les manœuvres pour la succession avaient déjà commencé au sein de la majorité. Les libéraux démocrates se trouvent confrontés à un choix fondamental : ou bien entamer dès le lendemain des doubles élections, générales et sénatoriales, du 22 juin, un renouvellement profond du système actuel en faisant émerger des hommes nouveaux, ou bien différer ce processus en formant un gouvernement intérimaire qui resterait en place jusqu'au 1er décembre, date à laquelle, de toute façon, M. Ohira aurait dû solliciter un nouveau mandat.

C'est bien entendu vers cette solution, qui permettrait une évolution en douceur, qu'incline la vieille garde du P.L.D., alors que les plus jeunes souhaitent un changement beaucoup plus rapide.

Il peut paraître prématuré de se livrer déjà à ces manœuvres, dans lesquelles au demeurant les ambitions personnelles l'emportent sur les options politiques, alors qu'on est à la veille d'élections dont les résultats paraissaient, il y a encore une semaine, loin d'être acquis pour le camp conservateur. Tant à la Chambre basse qu'au Sénat, le P.L.D., au pouvoir depuis 1955, ne dispose plus que d'une faible majorité. Mais, en fait, la mort de M. Ohira semble placer les conservateurs dans une bien meilleure situation pour maintenir leur position au Parlement. Ils comptent apparemment beaucoup sur les votes de sympathie dans un pays où tant les liens personnels des candidats avec leur électorat — avec tout ce que cela suppose d'opérations plus ou moins licites — que les réactions sentimentales, jouent un rôle important, les opposants sont loin d'être favorisés par la disparition du chef de la majorité. Dans son éditorial ce vendredi, le quotidien *Asahi* met d'ailleurs en garde l'électorat contre ce type de réaction, écrivant : « *La sympathie pour le défunt ne doit pas être liée au choix politique.* » M. Hideo Den, membre de la petite formation socialiste modérée, fédération sociale démocrate, estime pour sa part que « *la mort de M. Ohira ne sera sûrement pas un facteur défavorable pour le camp conservateur* ».

C'est d'ailleurs une relative confiance qui prévaut aujourd'hui dans les milieux d'affaires où l'on estime que la mort de M. Ohira n'aura pas d'influence sur l'économie, quoique desservant le Japon sur le plan international notamment au sommet de Venise, où leur pays ne sera pas représenté par un chef de gouvernement. En revanche, selon le quotidien *Nihon Keizai*, qui rapporte les commentaires d'une vingtaine de personnalités du monde économique et financier, sur le plan interne, la disparition du premier ministre devrait avoir pour conséquence de renforcer le P.L.D. et de stabiliser la politique intérieure.

Absence de débat politique

Que ce soit dans l'opinion publique, dans les milieux d'affaires ou parmi les politiciens, tout le monde paraît convaincu que la mort du premier ministre marquera un tournant dans l'histoire politique du Japon, mettant fin à la période des grands « barons » du P.L.D., baptisée au Japon « Sankakudaifuku », un jeu de mots sur les noms des grands chefs de la majorité qui depuis dix ans mènent le parti majoritaire : c'est-à-dire MM. Miki, Tanaka, Ohira et Fukuda. Les trois personnalités encore en piste après la mort de M. Ohira ne peuvent qu'espérer jouer un rôle de « parrain » d'un nouveau gouvernement en mettant en place leur dauphin, mais ils n'ont apparemment guère de chance de revenir au pouvoir. Il est évident que des hommes comme M. Fukuda, à qui M. Ohira a ravi le pouvoir en 1978, n'ont pas abandonné tout espoir de revenir sur le devant de la scène. L'hypothèse d'un cabinet de transition autour de M. Fukuda n'est sans doute pas à exclure, mais il a contre lui la nouvelle génération de libéraux démocrates qui entendent bien évincer leurs aînés de la scène.

Des personnalités nouvelles — du moins dont les noms sont peu connus à l'étranger — jouent désormais un rôle important dans la vie politique nippone. Très ouvertement, des hommes entre quarante et cinquante ans, comme M. Nakagawa, ancien ministre de l'agriculture, qui passe pour un « faucon », M. Takeshita, actuel ministre des finances, M. Abe, ancien chef du secrétariat du cabinet dans les gouvernements Fukuda, ou M. Kaifu, prennent position pour un changement rapide de la direction de la majorité. Tous, bien entendu, appartiennent aux différentes factions qui composent le P.L.D., c'est-à-dire à des clientèles de députés regroupées autour d'un chef. Mais depuis plusieurs années avaient commencé à s'opérer des regroupements horizontaux entre jeunes membres des différents clans qui tendent à dépasser les clivages traditionnels des factions. Ces groupements lâchés constituent aujourd'hui des groupes de pression non négligeables dont les mouvements échappent au contrôle des « barons » du P.L.D.

C'est bien sur ces forces que comptent s'appuyer et s'appuient déjà les nouvelles figures du camp conservateur — nouvelles ne signifiant pas forcément « jeunes » au sens strict du terme : simplement, ce sont des personnalités qui jusqu'à présent se sont situées dans la mouvance d'un clan sans bénéficier d'une autonomie très forte. Seule exception, M. Nakasone. Chef d'une des factions de moyenne importance, il peut apparaître comme un prétendant à la succession. Mais il n'est guère aimé des milieux d'affaires et il fait partie de cette vieille garde que l'on cherche à écarter. Sont surtout en lice MM. Komoto et Miyazawa. Le premier appartient au clan Miki. Agé de soixante-neuf ans, il dispose de fonds importants et est apprécié des milieux d'affaires. Toute sa stratégie consiste à s'écarter du camp Miki pour élargir sa base au sein de la majorité. M. Miyazawa vient de la faction de M. Ohira, mais il a déjà pris ses distances par rapport à elle, étant donné ses divergences avec l'ancien premier ministre. Une partie de la faction de celui-ci devrait lui apporter son soutien.

Ce qui semble rester immuable, dans le camp conservateur, c'est finalement l'absence d'un débat sur des choix politiques : pour l'instant, on chercherait vainement chez les successeurs éventuels de M. Ohira un programme ou du moins des idées qui permettraient de les distinguer. La seule possibilité d'évolution tient à la nécessité dans laquelle sera placé le nouveau premier ministre de tenir compte des centristes, étant donnée la faible majorité du P.L.D. Ces derniers, sociaux-démocrates et bouddhistes, qui apparemment sentent l'odeur du pouvoir, manœuvrent très clairement en vue d'alliance avec les conservateurs.

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

« Les bandits tentent de pénétrer dans Kaboul par groupes isolés »

reconnait l'agence soviétique Novosti

L'agence soviétique Novosti a confirmé vendredi 13 juin l'existence d'une offensive des maquisards, notamment à Kaboul, et les combats qui s'y déroulent « *sur terre et dans l'air* » avec le « *soutien* » de troupes soviétiques. L'agence indique que « *les bandits tuent les représentants du pouvoir populaire, empoisonnent les puits, terrorisent la population, et tentent même de pénétrer dans la capitale par groupes isolés. Tous ces agissements des ennemis du peuple afghan se heurtent à une riposte résolue sur terre et dans les airs. Dans la banlieue de Kaboul, des groupes de bandits sont repoussés par les combattants de l'armée populaire (...) Même les bandits ayant suivi un bon entrainement à l'étranger tombent souvent dans des embuscades, essuient le feu de bombardements terrestres et aériens, et subissent, dès lors, de lourdes pertes* ». Novosti souligne enfin que l'armée gouvernementale agit « *en étroit contact et avec le soutien du contingent limité de troupes soviétiques* ».

Toutefois, l'agence afghane d'information Bakhtar, citée par Tass, « *réprouve vigoureusement* » les informations en provenance de Washington sur une « *prétendue aggravation de la situation à Kaboul* ».

Les informations parvenant au Pakistan et surtout à New-Delhi confirment par ailleurs la poursuite des combats dans la région de Kaboul, la destruction, par l'artillerie et l'aviation, de villages entiers, et l'infiltration de maquisards dans la capitale où une fusillade opposant guérilleros et policiers aurait fait cinq morts et onze blessés parmi les forces de l'ordre mardi 10 juin. Enfin, selon les Afghans réfugiés au Pakistan, des combats très violents opposeraient actuellement dans une vallée de l'est du pays une colonne blindée soviétique et des unités de résistants. — *(A.F.P., A.P., Reuter, Tass.)*

Inde

● *Le fils de Mme Gandhi* a été nommé vendredi 13 juin l'un des quatre secrétaires généraux du parti au pouvoir, que dirige sa mère. M. Sanjay Gandhi, âgé de trente-trois ans, est membre de l'Assemblée nationale depuis janvier 1980. Il avait été sévèrement critiqué pour les abus de pouvoir commis pendant l'état d'urgence, entre 1975 et 1977. Les trois autres secrétaires généraux sont MM. Shyam Sunder Mahapatro, ancien député de l'Orissa, Ram Sewak Choudhury, ancien ministre, et G. K. Moopnar, ancien président du Congrès (Indira) du Tamil Nadu. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

NOUVEL AFFLUX DE RÉFUGIÉS INDOCHINOIS DANS DIVERS PAYS D'ASIE

Plus de dix-sept mille Indochinois ont cherché asile, au cours du mois de mai, dans divers pays d'Asie, a annoncé, vendredi 13 juin le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). Il s'agit du chiffre le plus élevé enregistré depuis juillet 1979. C'est à cette époque que, au cours d'une conférence internationale sur les réfugiés, tenu à Genève, Hanoï avait accepté un moratoire sur le départ de ces réfugiés.

Sur les 17 203 réfugiés arrivés en mai dans des pays d'Asie, 10 916 sont des « *boat people* ». Au cours du même mois, 23 167 réfugiés ont quitté les pays de premier asile pour être réinstallés ailleurs. Pendant les cinq premiers mois de l'année, 52 864 nouveaux réfugiés indochinois ont été recensés par le H.C.R., et 124 364 ont trouvé un asile définitif dans un pays tiers.

D'autre part, un accord concernant les réfugiés cambodgiens au Sud-Vietnam a été signé, vendredi, à Hanoï entre les autorités vietnamiennes et le H.C.R. Il prévoit la participation du H.C.R. au financement de sept villages destinés à accueillir les quelques trente-cinq mille Cambodgiens réfugiés au Vietnam entre 1975 et 1978 et qui n'ont pas regagné leur pays.

Enfin, le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh a violemment attaqué, vendredi, le plan thaïlandais de « *rapatriement volontaire* » de réfugiés cambodgiens, qualifié de « *nouvelle escalade extrêmement grave dans l'attitude de la Thaïlande à l'égard du Cambodge* » (*le Monde* du 14 juin). — *(A.F.P.)*.

● *Le prince Norodom Sihanouk*, qui séjourne en Corée du Nord, a envoyé, mercredi 11 juin, un télégramme au bureau de l'*A.F.P.* à Pékin, annonçant qu'il renonçait formellement à toute activité politique et que, « *par conséquent* », il ne se rendrait pas « *à Singapour, en Australie ou ailleurs* » comme il l'avait dit précédemment. Ces propos contredisent un autre message envoyé au début du mois par le prince à des responsables khmers à l'étranger dans lequel il se disait prêt à « *réaliser une coalition gouvernementale et une coopération des groupes armés des trois forces, c'est-à-dire des Khmers rouges, de Son Sann* (nationalistes) *et de l'ex-Confédération* (sihanoukistes)... *si la grande majorité des Khmers nationalistes en Europe et en Amérique me donnent le feu vert* » (*le Monde* du 11 juin).

ASIE

Chine

Arrêté en 1958

Mgr DOMINIQUE TANG ANCIEN ÉVÊQUE CATHOLIQUE DE CANTON, A ÉTÉ LIBÉRÉ

Pékin (*A.F.P.*). — La libération de l'ancien évêque catholique de Canton, Mgr Dominique Tang, annoncée jeudi 12 juin à Hong-kong par le journal *Ta Kung Pao*, a été confirmée par les autorités chinoises.

Mgr Tang avait été arrêté en février 1958, peu après la rupture entre l'Eglise catholique chinoise ralliée au régime et le Vatican, sous l'accusation d'être un « *contre-révolutionnaire* ». Il avait fait ensuite l'objet d'une mesure de « rééducation ». Sa libération, intervenue lundi 9 juin, au bout de vingt-deux ans d'internement, serait due, selon la police de Canton, au fait que le prélat « *a reconnu sa culpabilité et fait preuve de repentir* ».

En revanche, il semble bien qu'un autre dignitaire catholique, Mgr Kung Ping-mei (79 ans), ancien évêque de Shanghaï, arrêté en 1955 pour avoir pris position contre la guerre de Corée, soit toujours incarcéré.

Les catholiques chinois jouissent depuis un an d'une tolérance religieuse limitée de la part des autorités. Toutefois, le synode de l'Eglise catholique officielle, qui vient de se tenir à Pékin, a décidé de combattre comme par le passé les croyants dissidents.

[Né en 1908, Mgr Tang fut nommé par le Vatican, en octobre 1950, évêque et administrateur apostolique de l'archidiocèse de Canton. Il échappa, en 1955, à une première vague d'arrestations opérée dans les milieux catholiques. «*Des évêques comme Kung et Tang sont en prison parce qu'ils ont trahi la nation et nui au peuple*», écrivaient en février 1958 les catholiques procommunistes de Shanghaï.]

PÉKIN CRITIQUE LES POSITIONS DE M. REAGAN SUR TAIWAN

Pékin (*A.F.P.*). — La Chine vient de lancer une attaque vigoureuse contre M. Reagan, candidat républicain aux élections présidentielles américaines, en raison de la politique que celui-ci préconise à l'égard de Taïwan.

Reprenant une première critique formulée jeudi, l'agence Chine nouvelle et *le Quotidien du peuple* s'en sont pris vivement, samedi 14 juin, à de récentes déclarations de M. Reagan, lequel s'était prononcé pour l'établissement d'une « *base plus concrète pour la poursuite de relations de gouvernement à gouvernement entre les Etats-Unis et Taïwan* ».

Le Quotidien du peuple met l'accent sur le « *grand danger* » que présente cette position. Quant à Chine nouvelle, elle note que l'attitude de M. Reagan est « *diamétralement opposée* » à celle de Washington lors de la normalisation des relations sino-américaines en 1979. Les Etats-Unis, rappelle l'agence, avaient alors « *pris note de la position chinoise selon laquelle il n'y a qu'une Chine et que Taïwan fait partie de la Chine* ». La reprise de relations officielles entre Washington et Taipeh, écrit Chine nouvelle, « *ruinerait les fondements mêmes des relations sino-américaines* ».

Depuis 1979, les Etats-Unis ne sont plus représentés à Taïwan que par un Institut américain n'ayant, en principe, que le statut d'une simple association.

Selon l'agence japonaise Kyodo

UN INSTITUT DE RECHERCHES SUR L'U.R.S.S. VIENT D'ÊTRE CRÉÉ A PÉKIN

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Pour la première fois, les Chinois semblent désireux de collaborer activement avec des étrangers dans le domaine des recherches sur l'Union soviétique. Cette intention signifie qu'ils sont prêts à communiquer à ces derniers certaines de leurs études. Leurs partenaires seront les Japonais, qu'ils cherchent visiblement à sensibiliser à la « menace » soviétique, les encourageant entre autres choses à développer leur capacité de défense.

Sous l'égide du parti communiste vient d'être créé à Pékin un Institut de recherches sur l'U.R.S.S. Comme premier projet, annonce samedi 14 juin le correspondant de l'agence Kyodo dans la capitale chinoise, l'Institut va entreprendre une série d'études sur la politique, la culture, les ethnies et la stratégie de l'U.R.S.S. Ces travaux seront menés en commun avec une équipe de chercheurs japonais. Une mission dirigée par le professeur Kikuchi, de l'université de Tokyo, doit se rendre en Chine le 15 juillet.

On pense à Tokyo que cette mission de huit chercheurs, qui séjournera plusieurs semaines en Chine, rencontrera les plus éminents spécialistes chinois des affaires soviétiques. Elle visitera des organismes travaillant sur l'Union soviétique situés dans le nord-est du pays. — Ph. P.

Algérie

Le congrès du F.L.N. procéderait à un important remaniement du bureau politique

De notre correspondant

Alger. — Les deux cents membres du comité central du F.L.N. se réunissent ce samedi 14 juin en session extraordinaire pour examiner un projet de réforme des statuts du parti présenté par le président Chadli Bendjedid, auquel ils avaient accordé les plein pouvoirs lors de leur précédente réunion début mai. Le secret le plus absolu a entouré les travaux préparatoires au congrès du parti, qui se tient du 15 au 19 juin. Mais on s'attend à Alger à un très important remaniement du bureau politique, dont le rôle serait réduit et la composition sensiblement modifiée. Cet organe comprend actuellement dix-sept membres, dont neuf issus du Conseil de la révolution mis en place par Houari Boumediène le 19 juin 1965 lorsqu'il avait accédé au pouvoir.

Une clarification

Les statuts du F.L.N. disposent que le bureau politique se compose de dix-sept à vingt et un membres. Ces chiffres pourraient être ramenés respectivement à sept et à onze. La durée du mandat, actuellement de cinq ans, ne serait plus limitée de façon précise, le comité central pouvant à tout moment remanier le bureau politique sur proposition du chef de l'Etat. Cet organe deviendrait ainsi véritablement l'exécutif du parti et serait étroitement subordonné au comité central, dont il mettrait en œuvre la politique.

Ce n'est pas le cas actuellement. Loin de constituer l'expression de la majorité du comité central, le bureau politique reflète toutes les tendances qui s'étaient affrontées, parfois durement, pendant la maladie du président Boumediène. Figurent notamment au bureau politique les partisans d'une libéralisation politique et économique du régime, avec à leur tête M. Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères, ainsi que M. Yahiaoui, coordonnateur du F.L.N., champion d'un socialisme arabe pur et dur, soutenu à la fois par les communistes et les intégristes musulmans. La coexistence de ces deux courants et de quelques autres a conduit le B.P. à des affrontements permanents, qui paralysaient son action. C'est, entre autres, ce qui explique que l'on soit allé durant ces derniers mois de crise en crise, les conflits non réglés au sommet trouvant leurs prolongemets dans la rue : intensification des conflits sociaux, grève des étudiants « arabisants », émeutes de Tizi-Ouzou, affrontements dans les universités entre modernistes et traditionalistes, dérèglement de l'économie, etc. On comprend mieux aussi dans ces conditions l'attentisme de la plus grande partie des cadres, reportant toute décision importante et évitant toute initiative.

En attendant son prochain remaniement, le bureau politique a été « gelé ». Il n'a pas été réuni depuis plus d'un mois et a été tenu à l'écart de la préparation du congrès.

Pour des raisons voisines, la plupart des douze grandes commissions créées par le congrès du F.L.N. de janvier 1979 seraient supprimées ou réduites. Elles devaient obligatoirement être dirigées par des membres du B.P. Certaines sont restées fictives, comme celle de l'information, tardivement confiée à M. Taleb Ibrahimi, déjà fort occupé puisqu'il préside la Cour des comptes et dirige la commission éducation-formation du F.L.N. D'autres ont été transformées en « machines de guerre » contre le gouvernement. C'est le cas de la commission économique animée par M. Belaïd Abdesselam, qui s'est employé à combattre, sans succès semble-t-il, les nouvelles orientations mises en œuvre par M. Brahimi, ministre du plan, et M. Nabi, ministre de l'énergie.

L'accent pourrait être davantage mis sur les départements du F.L.N., organes internes qui n'ont aucune vocation à se substituer aux organes gouvernementaux. La primauté de l'Etat dans la gestion des affaires devrait être ainsi clairement réaffirmée, le parti revenant de façon plus classique à un rôle d'animation, de réflexion et d'éducation politique, domaines dans lesquels il lui reste, de l'avis général, de très grands progrès à faire.

Cette clarification des structures et des fonctions se traduira par de profonds changements au niveau des hommes. Sur ce point aussi, le président Chadli a reçu mandat de constituer à son gré, au bureau politique, comme au gouvernement, des équipes homogènes et efficaces. Les choix qu'il va faire fourniront des indications sur ses intentions. On donne généralement partants du bureau politique des hommes comme MM. Bouteflika, Draïa, Tayebi Larbi et Abdesselam, et l'on parle fort de l'entrée du colonel Hadjeres, actuellement commandant de la région militaire de Constantine. Au gouvernement, le cabinet pourrait être structué autour d'hommes comme MM. Brahimi, Benyahia et Brerhi, respectivement ministres du plan, des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et dont l'action semble avoir été particulièrement appréciée par le chef de l'Etat.

Ces assises, qui devaient initialement être uniquement consacrées à l'examen du plan quinquennal 1981-1984, auront ainsi également un caractère politique. Nul n'en doute ici. Elles marqueront le vrai début de l'« après-Boumediène ».

DANIEL JUNQUA.

Tunisie

La coopération économique avec la France va être étendue

De notre correspondant

Tunis. — Donner de plus larges dimensions à la coopération économique franco-tunisienne et l'amener au niveau des « *relations privilégiées* » qui existent entre les deux pays : c'est dans cet esprit, se plaît-on à souligner de part et d'autre, que s'est déroulée la visite que M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, a effectuée les jeudi 12 et vendredi 13 juin, à Tunis.

A un an du démarrage de leur sixième plan de développement, qui nécessitera la mobilisation de moyens financiers importants, les Tunisiens sont particulièrement intéressés par un accroissement des investissements industriels étrangers et notamment français. Dans cette optique, ils ont proposé à M. Deniau la création d'une « banque mixte d'investissements » associant aussi des capitaux arabes. Cet établissement ferait office de bureau d'études pour rechercher les projets et trouver les partenaires français et tunisiens intéressés, ses activités bancaires permettant d'apporter les moyens nécessaires à leur réalisation.

Pour le moment, M. Deniau va se borner à transmettre pour étude ce projet aux départements et organismes français concernés et la commission mixte franco-tunisienne de coopération qui doit se réunir à l'automne pourrait l'examiner de façon plus approfondie. Le ministre a cependant tenu à manifester tout l'intérêt qu'il portait à cette formule originale en soulignant devant la presse qu'elle pourrait constituer une « *démonstration pratique* » du trilogue cher à M. Giscard d'Estaing. Elle présenterait peut-être aussi un cadre favorable au règlement du problème des comptes bloqués, les investissements souhaités (principalement dans les domaines de la mécanique, de l'électronique et de l'automobile) pouvant faciliter le rapatriement des quelque 300 millions de francs d'épargne française existant en Tunisie et qui rencontrent encore certaines difficultés. Cette question doit d'ailleurs être évoquée dans un « aide-mémoire » qui sera remis prochainement par la voie diplomatique aux autorités tunisiennes.

La coopération commerciale n'aura finalement été évoquée que brièvement, les délégations se bornant à enregistrer une « *reprise sensible* » des exportations tunisiennes sur le marché français en 1979, ce qui a permis de réduire le déficit — encore important — des échanges. Enfin les responsables tunisiens ont redit à M. Deniau leurs préoccupations quant aux problèmes qui risquent de se poser pour l'exportation de certains de leurs produits, tels l'huile d'olive et le vin, lors de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal. A ce sujet, le ministre tunisien de l'économie nationale, M. Abdelaziz Lasram, a annoncé que son pays souhaitait constituer avec le Maroc et l'Algérie un comité permanent siégeant au niveau des ambassades à Bruxelles pour coordonner les positions et harmoniser les actions des pays maghrébins face à la Communauté.

MICHEL DEURÉ.

Maroc

● LES FORCES DU FRONT POLISARIO ont perdu cinquante hommes lors d'une attaque déclenchée le 10 juin contre une garnison des forces auxiliaires marocaines, à Khang-Messaoud, dans la région de l'Ouarkziz (Sud marocain), a annoncé, le jeudi 12 juin, à Rabat, un communiqué officiel marocain. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Afrique du Sud

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne à l'unanimité Pretoria pour sa politique de répression

Le conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité, vendredi 13 juin, une résolution condamnant la République Sud-Africaine pour sa politique de répression aveugle à l'égard des adversaires de l'apartheid. Le texte demande à tous les Etats d'appliquer l'embargo sur la fourniture d'armes à Pretoria et de « promulguer une législation nationale à cet effet ». Le représentant de la France a « lancé un appel à tous les Sud-Africains responsables afin qu'ils ne se laissent pas entrainer dans de tragiques enchaînements aux dénouements trop aisément prévisibles ».

Au même moment le gouvernement sud-africain a interdit tous les « rassemblements de nature politique » dans les grandes villes. Cette décision paraît liée à la crainte de troubles pour le quatrième anniversaire des émeutes de Soweto, lundi 16 juin.

Raid contre la SWAPO en Angola

De notre correspondante

Johannesburg. — Plus de deux cents guérilleros de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest Africain et seize soldats sud-africains sont morts dans la plus grande attaque menée par l'Afrique du Sud depuis 1978, dans le sud de l'Angola, qui sert de base arrière aux maquisards de Namibie, a annoncé, vendredi 13 juin, au Parlement, le premier ministre, M. Pieter Botha. Télévision et journaux montrent, depuis vendredi soir, des documents et photos officiels de cette offensive sud-africaine.

Aucun détail n'a été donné, à part le fait que l'armée du pays de l'apartheid a opéré pendant deux jours dans un rayon de 65 kilomètres et que des centaines d'hommes, des dizaines d'engins blindés et d'hélicoptères ont été engagés. Selon M. Botha, ses hommes ont capturé et ramené plus de 100 tonnes d'équipement militaire. Apparemment, ils eurent quelques difficultés à opérer dans cette zone couverte de buissons et de petits arbres, et rencontrèrent une forte résistance, subissant leurs plus fortes pertes en une seule opération dans le conflit namibien. Les seize soldats tués — treize Blancs et trois Noirs — portent à soixante le chiffre des pertes sud-africaines depuis le début de l'année.

« *Nous ne tolérerons pas que des terroristes opèrent à partir de bases à l'extérieur de nos frontières contre d'innocents civils dont la sécurité est notre responsabilité* », a déclaré le premier ministre avant de noter que les forces angolaises s'étaient abstenues d'intervenir lors des affrontements. « *Nous voulons vivre en harmonie et en paix avec nos voisins et je désire exprimer l'espoir que le M.P.L.A. persistera dans cette attitude* », a-t-il dit.

En mai 1978, l'Afrique du Sud avait déjà mené une importante attaque dans le Sud angolais, notamment contre le quartier général de la SWAPO, près de la ville minière de Cassinga. Ces attaques avaient fait plusieurs centaines de morts du côté des guérilleros, dont des femmes et des enfants, et cinq victimes du côté sud-africain.

Toujours ce même vendredi 13 juin, M. Dirk Mudge, président de l'Alliance démocratique de la Turnhalle (D.T.A.), parti multiéthnique soutenu par Pretoria, a été élu président du conseil des ministres nouvellement créé à Windhoek. Ce conseil de douze membres, opérant de façon collégiale, est placé sous la tutelle de l'administrateur général sud-africain du territoire, M. Gerrit Viljoen, mais est doté de certains pouvoirs exécutifs. La D.T.A. espère à présent avoir entre ses mains l'outil qui lui permettra, en introduisant certaines réformes, d'affronter éventuellement la SWAPO dans de futures élections, dans une position plus crédible.

Pour le moment, les discussions menées par les pays occidentaux et les Nations unies pour parvenir à une solution namibienne acceptable internationalement, stagnent. L'Afrique du Sud, en posant, le mois dernier, de nouvelles conditions, a en effet reculé l'issue possible de ces négociations. Elle profite de ce sursis pour mener à la fois des offensives armées contre les guérilleros et installer en Namibie des hommes qui lui sont acquis.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

OUTRE-MER

LA CRISE AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

Mme Thatcher et M. Giscard d'Estaing vont rechercher une « solution pacifique »

Mme Thatcher et M. Giscard d'Estaing sont convenus, vendredi 13 juin à Venise, de rechercher en commun « une solution pacifique » aux Nouvelles-Hébrides, pour préserver l'unité de l'archipel menacée par la tentative de session de l'île d'Espiritu-Santo. Le porte-parole de la délégation britannique a précisé que le président de la République et le premier ministre britannique ont décidé que leurs gouvernements « resteraient en contact très étroit pour faire face à ce problème ».

Les quelque deux cents « Royal Marines » dépêchés par la Grande-Bretagne étaient attendus dimanche à Port-Vila, la capitale du condominium. Au cours d'un débat à la Chambre des communes, vendredi à Londres, M. Peter Shore, responsable des affaires étrangères de l'opposition travailliste, a estimé que le retrait des gendarmes français de Port-Vila signifie que Paris ne veut pas tenir ses engagements. M. Shore a affirmé qu'en cas de défection de l'autre partie « il est du devoir de Londres de rétablir l'ordre ».

Sur place, M. Jean-Jacques Robert, commissaire-résident de France, a rappelé que l'utilisation de la force armée exige l'accord conjoint des deux puissances de tutelle. M. Robert a réaffirmé que la France demeure opposée à toute intervention militaire contre les partisans de M. Jimmy Stevens,

La communauté francophone et les partis modérés d'opposition redoutent qu'après l'arrivée de leurs troupes les autorités britanniques locales ne créent un prétexte pour accéder enfin à la demande du premier ministre néo-hébridais, et président du Vanvaaku Pati, M. Walter Lini, qui réclame depuis plus de deux semaines l'usage de la force pour restaurer l'autorité gouvernemenatle dans l'île rebelle.

L'inquiétude de la communauté francophone

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — La proclamation de l'état d'urgence demandée par le gouvernement néo-hébridais permettrait, si la France ne s'y opposait pas, d'ordonner aux soldats britanniques l'arrestation de M. Jimmy Stevens et de ses principaux partisans. C'est pourquoi le commissaire résident français a affirmé qu'il ne voit pas l'opportunité de donner une suite favorable à cette demande du gouvernement né-hébridais puisque le calme règne dans l'archipel. Or, le règlement signé le 11 juin par les deux commissaires stipule que la décision de proclamer l'état d'urgence ne peut être prise que conjointement par les représentants des deux puissances tutélaires.

La résidence française a souligné, en outre, qu'une intervention britannique unilatérale constituerait une violation de la convention de 1906 et du protocole de 1922 aux termes desquels ni Londres, ni Paris ne peuvent exercer d'autorité séparée sur le territoire du condominium, qu'il s'agisse de questions militaires ou civiles.

Aux noms de la communauté française et francophone de l'archipel, MM. Rémy Delaveuve, maire de Port-Vila, président de l'association France-Hébrides, et Pierre Ripard, président de la section régionale de l'Association des professeurs français à l'étranger, ont adressé, le 13 juin, aux autorités de l'Etat ainsi qu'à plusieurs personnalités de la majorité et de l'opposition une lettre dans laquelle ils protestent contre « *les attaques et les calomnies quotidiennes dont le gouvernement néo-hébridais, en la personne de son premier ministre, accablent le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, la résidence française et la France* » et contre « *l'intoxication antifrançaise entretenue par la résidence britannique* ». Les deux signataires s'indignent aussi de l'action des milices privées du Vanuaaku Pàty (VAP, parti anglophone majoritare) « *qui ont assassiné Alexis Yolou* ».

La messe, célébrée vendredi soir à la cathédrale de Port-Vila, à la mémoire du député modéré tué le 11 juin à Tanna, s'est déroulée sans incident. A la fin de la messe, les membres de la famille et les amis d'Alexis Yolou ont ostensiblement manifesté leur hostilité au chef du gouvernement néo-hébridais. Alignés sur le parvis de la cathédrale, têtes baissées, bras croisés sur la poitrine, ils ont observé, au passage de celui-ci, un silence très impressionnant. M. Lini, lui aussi, baissait gravement la tête. — A. R.

politique

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Emmanuel, tu ne peux pas voter ce texte... »

« Emmanuel, tu ne peux pas voter ce texte ! » « Emmanuel », c'est M. Hamel (U.D.F.), député du Rhône, député « de base », pourrait-on dire, l'un des quatre cent quatre-vingt-onze élus qui devront se prononcer dans une huitaine de jours sur le projet « sécurité et liberté ». Député parfaitement représentatif de cette mystérieuse « France profonde » qui — dit-on — ne comprendrait plus une justice qui priviligierait le sort des assassins sur celui des victimes, M. Hamel est *tiraillé, agité, ballotté par les exhortations,* pressions et suggestions qui, de toutes parts, l'assaillent.

« Emmanuel, tu ne peux pas voter ce texte », lui ont dit des avocats, un magistrat et l'aumônerie générale des prisons. Jusqu'au pape qui, il y a peu, lui a rappelé le « devoir de *clémence* ». *Emmanuel ne sait plus que faire.* D' « instinct », ce qu'il voit dans sa circonscription l'incite à ne pas écouter ces conseils. Alors, vendredi matin, M. Hamel a écouté d'autres avis à l'Assemblée nationale. « Emmanuel... les condamnés sont honorés dans les prisons, les gens honorables sont pressurés en tant que *contribuables pour entretenir leurs tortionnaires* », a affirmé M. Rolland (R.P.R.). « Emmanuel... les rideaux de fer ont réapparu », a annoncé M. Gantier (U.D.F.). « Emmanuel... la liberté du truand ou celle des honnêtes gens ? », a demandé M. Martin (R.P.R.) ; « Les citoyens ont droit à la sécurité », a rappelé M. Lemoine (U.D.F.) ; *le garde des sceaux a fait preuve* « de courage et de réalisme », a assuré M. Sprauer (U.D.F.) ; les « délinquants financiers » ne sont pas concernés, ont regretté Mmes d'Harcourt (N.I.) et Constans (P.C.). « Ils ne perdent rien pour attendre », a annoncé M. Peyrefitte. « Emmanuel... ce projet va être *utilisé pour réprimer l'agitation sociale* », a prévenu M. Lemoine (P.S.) ; « il a un rôle électoraliste à jouer », a souligné M. Houteer (P.S.) ; « il présente des dangers réels », a admis M. Bariani (U.D.F.). Et puis M. Hamel a écouté un ancien garde des sceaux, qui n'a pas craint de dire : « Si l'on préfère l'arbitraire des juges *et des jurés, qu'on le dise !* » L'arbitraire des jurés, M. Guichard (R.P.R.), vraiment ?

M. Hamel a longuement réfléchi. Quel dilemme ! Alors, il s'est souvenu que le projet était présenté par le ministre de la justice — du gouvernement de Raymond Barre — nommé par le président de la République... Il serait très surprenant qu' « Emmanuel » ne vote pas ce texte.

LAURENT ZECCHINI.

Vendredi 13 juin, sous la présidence de M. VILLA (P.C.), *l'Assemblée nationale poursuit la* discussion du projet de loi « *renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes* ».

M. LEPELTIER (U.D.F., Calvados) estime que le projet est « *conforme aux valeurs démocratiques d'un Etat où les citoyens ont droit à la sécurité de leur personne et de leurs biens* » et juge « *réaliste* » d'imaginer une forme d'instruction plus rapide dans les affaires « *claires* ». Les critiques formulées contre le texte, ajoute-t-il, « *n'ont rien d'étonnant dans un pays où le débat démocratique est légitime* ».

« *Nous manquons de fermeté*, affirme M. ROLLAND (R.P.R., Allier), *les condamnés sont honorés dans les prisons tandis que les gens honorables sont pressurés en tant que contribuables pour entretenir leurs tortionnaires.* » Il note que « *vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les Français tremblent pour leur sécurité* », et explique que l'époque actuelle tient à la fois de Rome, parce que « *la société libérale craque de toute part* », et de Byzance, parce que « *nous minimisons ce qui ruine les piliers de notre société* ».

Pour Mme D'HARCOURT (n.i., Hauts-de-Seine), si la répression doit être rigoureuse, elle doit rester « *humaine* ». Elle relève, d'autre part, que le texte « *est muet sur les infractions économiques, par exemple, sur celles qui violent les lois sur la concentration de la presse, et sur les infractions sociales ou morales* ».

M. MESMIN (U.D.F., Paris) reconnaît que les avocats et les magistrats qui ont émis des protestations « *ont légitimement estimé que certaines dispositions étaient dangereuses* ». Il observe qu'en s'exposant à des objections « *dont toutes n'étaient pas partiales* », le gouvernement « *a perdu le bénéfice moral et politique de son initiative* ».

Prenant la parole, le garde des sceaux indique qu'il y a eu 20 000 flagrants délits l'an dernier, 550 000 citations directes et 60 000 « *informations conduites par un juge d'instruction* », et ajoute que les cabinets d'instruction « *sont débordés* ».

Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) déclare qu'en passant sous silence « *la délinquance économique et financière* », le projet manifeste « *son caractère de classe* ». Elle déclare sur ce point : « *Combien de primes de développement ont été octroyées qui n'ont créé et maintenu ouvertes certaines unités de production que le temps d'empocher l'aide promise ! Combien d'entreprises n'ont pas respecté le quota d'emplois à créer en contrepartie d'aides qu'elles ont empochées ! Combien encaissent des fonds publics pour casser sur place l'outil de production et aller s'installer dans des pays à main-d'œuvre bon marché !* »

M. PEYREFITTE : les délinquants financiers ne perdent rien pour attendre

Répondant au député communiste, M. PEYREFITTE assure : « *Les délinquants financiers ne perdent rien pour attendre : je vous le montrerai en répondant, à la fin de la discussion.* »

M. SPRAUER (R.P.R., Bas-Rhin) félicite le ministre de la justice de son « *courage* » et de son « *réalisme* ». Evoquant les agressions perpétrées dans les bals publics, il suggère « *de doubler les peines pour port d'armes prohibées autour des lieux publics* ».

« *Emmanuel, tu ne peux pas voter ce texte !* » Tel était le message que des « amis avocats » avaient adressé a M. HAMEL (U.D.F., Rhône). Et puis, déclare l'intéressé, « *je me suis demandé si je ne devais pas changer d'attitude, surtout lorsque j'ai pris connaissance des résultats du travail acompli par la commission des lois* ». Le député du Rhône explique ainsi sa décision : « *Les principes de l'instruction contradictoire, du double degré de juridiction, de l'intervention du juge d'instruction dans la saisine des tribunaux sont maintenus.* »

M. GUICHARD (R.P.R., Loire-Atlantique) estime que si les objectifs du projet sont « *clairs* », « *les principes en vertu desquels on les met en cause ne sont pas formulés* ». « *Le projet*, indique-t-il, *rétablit le principe de la légalité des peines. Y est-on opposé ? Si oui, si l'on préfère l'arbitraire des juges et des jurés, qu'on le dise ! Sinon, il faut accepter la discussion.* » « *Moi*, ajoute-t-il, *qui ai souvent souhaité, lorsque j'étais à la chancellerie, que le ministère de la justice soit celui de la loi, je ne peux que me féliciter de voir affirmer que le Parlement ne se trouve plus dans l'île de la Cité mais ici.* » L'ancien garde des sceaux rappelle qu'il avait décidé, « *le premier* », « *d'entourer le juge d'application des peines d'une commission* ». Il déclare, à ce sujet : « *Remettre en liberté l'auteur d'un crime de violence avant le moment fixé par le tribunal est un acte grave qui doit résulter de l'accord général de toutes les parties prenantes à l'administration de la justice. Au nom de quel principe peut-on refuser cette prudence ? Nous l'ignorons.* »

M. LEMOINE (P.S., Eure-et-Loir) note que le projet prévoit de réprimer la « *tentative de menace* ». Selon lui, la répression est organisée contre de simples esquisses de menace contre des biens. Il ajoute : « *A la limite, il justifie le syllogisme suivant : une grève coûte de l'argent ; l'argent est un bien ; la grève est donc une atteinte aux biens ; par conséquent le préavis de grève justifie la prison !* »

« *Les rideaux de fer ont réapparu*, observe M. GANTIER (U.D.F., Paris), *les milices privées se développent.* » « *Non*, affirme-t-il, *l'insécurité n'est pas un mythe entretenu volontairement pour pouvoir aggraver la répression. Vos intellectuels, plus familiers des colonnes des journaux que des couloirs du métro, devraient avoir la décence de ne pas sombrer dans le ridicule de telles affirmations.* »

« *Pas un d'entre nous*, déclare M. MARTIN (R.P.R., Paris) *ne peut nier avoir constaté ce sentiment d'insécurité au cours de ses permanences.* » Il ajoute : « *De quelle liberté parlons-nous, de celle du truand ou de celle des honnêtes gens ?* »

M. HOUTEER (P.S., Haute-Garonne) estime que ce texte « *a un rôle électoraliste à jouer* », et, s'adressant au garde des sceaux, il indique : « *A qui allez-vous faire croire que la montée de la violence date de 1980 ?* »

M. BARIANI (U.D.F., Paris) déclare que le projet « *répond mal aux questions que posent les nouvelles formes de la violence et de la délinquance* ». Il ajoute : « *Avec votre loi, un gréviste qui déchirerait une affiche serait passible de quatre mois de prison !* »

Reconnaissant qu'il y a des mouvements sociaux qui « *violent gravement la légalité* », M. TONDON (P.S., Meurthe-et-Moselle) indique notamment : « *Mais qui est le fauteur de troubles ? Le seigneur féodal qui opprime le serf, ou celui qui lutte contre cette oppression ? Qui engendre la violence ? Celui qui ne voit dans les travailleurs que des machines à profits, ou ceux qui refusent ce statut dégradant ?* »

La suite du débat est renvoyée à lundi 16 juin.

AU TRIBUNAL DE PAU

Des magistrats paisibles, mais inquiets

Pau. — Au-delà du débat politique qui a lieu à l'Assemblée nationale et des oppositions d'idées déclenchées par le projet Peyrefitte de réforme du code pénal, les magistrats s'interrogent, dans les juridictions de base, comme à Pau, sur la possibilité d'appliquer une future loi avec laquelle ils sont en désaccord.

De notre envoyée spéciale

Fidèles à la réputation de « *zone climatique sédative* » qu'ils font à leur région, les Palois sont des citoyens paisibles. Des rues commerçantes au vieux quartier du Hédas, Pau, cent vingt mille habitants, est une ville sans agitation et sans excès.

L'activité du palais de justice, que sa colonnade ne parvient pas à rendre imposant, est le reflet de cette tranquillité. Tous les lundis après-midi, un magistrat débonnaire tient une audience correctionnelle. Juge unique, il examine une trentaine de dossiers relatifs à des infractions à la législation sur les véhicules ou autres accidents de la circulation. Le mercredi — une vingtaine de dossiers par audience — est reservé à des affaires plus importantes qui, généralement, ont donné lieu à une instruction. Le tribunal siège alors en formation collégiale.

Avec ses dix-neuf magistrats, le tribunal de Pau est une juridiction moyenne : environ soixante-cinq mille affaires chaque année, dont quarante-cinq mille contraventions réglées par le secrétariat. Sur les vingt mille qui restent, plus de quinze mille sont classées.

« *C'est le pouvoir d'appréciation du parquet*, indique M. Jean Parain, premier substitut. *Nous poursuivons les faits qui nous paraissent assez caractérisés et dont certains méritent d'aller à l'instruction.* » Quelque trois cents affaires par an sont instruites par les deux juges d'instruction.

Pau abrite donc ces magistrats de base *dont le ministre de la justice* se flatte d'avoir l'approbation pour son projet. Peu enclins aux actions d'éclat et n'ayant pas eu le secours des medias, ils ne se sont pas manifestés, sauf, le cas échéant, par l'intermédiaire de leurs syndicats (*neuf magistrats appartiennent à* l'Union syndicale des magistrats ; le Syndicat de la magistrature n'a pas d'adhérent à Pau).

« *S'il ne tenait qu'au garde des sceaux, évidemment nous n'aurions rien à dire*, précisent-ils, *car seul l'exposé des motifs du projet de loi nous a été envoyé.* » Quand, grâce aux magistrats syndiqués, le texte complet a commencé à circuler, il y a un mois, il a provoqué la surprise, la consternation et, souvent, la révolte. Unanimes à reprendre les critiques faites à ce projet « *mal fait* », « *rétrograde* », « *potentiellement dangereux pour les libertés individuelles* », les magistrats palois estiment que son application rendrait très difficile le fonctionnement quotidien de leur juridiction.

« Quand Paris a un rhume... »

« *Comme toujours, quand Paris a un rhume, on soigne toute la France pour une bronchite* », dit M. Gabriel Khaznadar, juge. En prenant prétexte de problèmes exclusivement parisiens, tels les abus de la procédure de flagrant délit, on met en place des réformes « *qui verrouillent la justice dans la France entière ; la pratique parisienne, elle, ne changera pas, et ici ce sera la paralysie* ». Pour les affaires qui ne seront pas allées à l'instruction, les avocats voudront faire entendre leurs témoins. Parlant pour la première fois à l'au*dience, ces témoins s'exprimeront* plus longuement et moins aisément que dans le cabinet du magistrat instructeur.

Les débats dureront deux à trois fois plus longtemps, et on traitera moins d'affaires par audience. « *Et puis moi*, ajoute M. Parain, *je suis magistrat ; je me sens des responsabilités, mais je veux les exercer avec doigté, tact et humanité. Je ne prends pas de plaisir particulier à mettre les gens en prison.* » Les magistrats du parquet, respectueux de *leurs devoirs, s'efforceront d'ap*pliquer la loi, même s'ils sont en désaccord avec elle. Mais ils ne sont pas certains d'être en mesure de le faire « *tant ce texte est mal fait* », dit l'un d'eux.

Leurs collègues du siège, en *revanche, n'acceptent pas d'être* privés de leur liberté essentielle, celle de pouvoir apprécier la nature et l'importance de la peine en fonction de la personne qu'ils ont à juger. Tous sont hostiles à l'automaticité des peines comme à la révocation automatique du sursis. Ces mesures, selon le président du tribunal, M. Gilbert Rouanet, risquent d'amener des magistrats à ne pas appliquer une loi qu'ils jugeront mal adaptée. On a constaté ce phénomène chaque fois qu'on a préféré l'automaticité à l'application individualisée, comme avec la loi du 11 juillet 1975, sur la conduite en état d'ivresse. Cette loi prévoit l'annulation automatique du permis de conduire en cas de blessure ou homicide involontaire causés par la conduite sous l'emprise de l'état alcoolique. Déjà, les magistrats s'efforcent, dans certains cas, de contourner cette loi.

« *Alors ?* se demande M. Parain. *On va tout bouleverser, mais pour ce qui est de la sécurité, je ne sais pas si nos clients habituels vont regarder le nouveau texte avant de commettre des infractions.* » De l'avis des magistrats, ce n'est pas la peur de la sanction qui peut empêcher les délinquants de passer à l'acte, mais la certitude d'être pris. C'est donc une affaire de police.

La répression systématique voulue par le garde des sceaux n'aboutira qu'à « *bourrer les prisons* », affirment ensemble les deux juges d'instruction MM. Jean-Alain Nollen et Paul Burlaud. A Pau, on connaît la répulsion de M. Burlaud — dont les préférences vont à la prévention — pour la prison, surtout dans une ville où de nombreux détenus sont encore en chauffoir (pièce comune où vivent une quinzaine de personnes). Son collègue n'est pas hostile à la détention, mais se déclare « *scandalisé par ses conditions ; il vaudrait mieux faire deux fois moins de temps de peine, dans un cadre où l'individu pourrait réfléchir et pas dans un cadre dégradant* ».

« Écouter les délinquants »

Avec ses cheveux courts, son costume trois pièces et son air de jeune homme sage, M. Nollen n'est *pas de ces magistrats qu'on se plaît* à décrire à la chancellerie « *en jeans et en sabots* ». « *Quantité de jeunes délinquants*, dit-il, *sont le produit d'un certain chômage. Et c'est contre eux que la répression va s'aggraver, alors que les riches, à l'évidence, s'en tireront mieux. Les délinquants ne sont pas tels qu'on les voit dans les livres. Il faut pouvoir les écouter, les comprendre, ce qui ne veut pas dire qu'au bout du chemin on va les excuser.* » C'est pour défendre ce droit de tout homme à être entendu, assisté par *un avocat libre et jugé par un* magistrat indépendant que des magistrats se sont joints mercredi 11 juin à la manifestation en robe, dans le Palais, des avocats du barreau de Pau, avec, à leur tête, le bâtonnier de l'ordre, M. Maurice Maltrot.

Ces magistrats ne sont pas, pour autant, opposés aux réformes. Tous sentaient le besoin de modifier un code pénal vieux de plus d'un siècle et demi. Mais les travaux de la commission de réforme — dont M. Jean Robert, procureur général *près la cour d'appel de Pau, est* membre, — leur paraissaient être une base de réflexion plus solide que le projet Peyrefitte « *texte de circonstance qui, amendé, sera pis encore* ».

Le procureur général, qui pourrait donner un avis autorisé sur la réforme pénale, ne voudrait pas qu'on puisse croire à son « *amour-propre d'auteur* ». Et puis, à quinze jours de sa retraite, après quarante-cinq ans de carrière, il ne saurait se départir de son calme pour participer à l'agitation provoquée par le projet de loi. « *Ce texte est contraire à ma tendance, au travail que j'ai fait dans la commission de réforme du code pénal*, se contente de faire remarquer cet ancien membre du Syndicat de la magistrature. *La première partie du projet est un coup d'arrêt, partiel et limité, à la tendance générale à l'individualisation de la peine (...). Dans tout texte de ce genre une partie répressive est nécessaire. La rendre systématique est dommage. Mais je n'aime pas la forme que le débat a prise, alors j'attends la loi et je la commenterai comme je l'ai fait pour toutes les lois pénales nouvelles.* »

A travers les inquiétudes et la révolte du magistrat de base palois, comme derrière le détachement apparent du haut magistrat, on devine les mêmes interrogations. Chacun tente de discerner les intentions réelles de l'exécutif.

JOSYANE SAVIGNEAU.

MARTINIQUE : grève générale peu suivie

De notre correspondant

Fort-de-France. — La grève générale de vingt-quatre heures, organisée vendredi 13 juin à la Martinique à l'iniative du comité de coordination des syndicats a été peu suivie, sauf à l'E.D.F. Cinq cents personnes seulement, précédées par une trentaine de camions, ont défilé vers midi dans les rues de Fort-de-France. Vers 13 h. 30, *des gardes mobiles ont* chargé à deux reprises, violemment, pour dégager un carrefour. Dans l'après-midi, une délégation de grévistes a été reçue par le président du conseil général. Ce dernier a été attaqué, peu de temps après, par un groupe de personnes non identifiées, alors qu'il regagnait sa voiture. Il n'a pas été blessé.

Les grévistes, soutenus par le Front uni contre la répression, qui regroupe les partis politiques les plus puissants de l'opposition, entendaient protester contre la présence des forces d'intervention de police et demander le rappel immédiat des gardes mo*biles qui sont arrivés dans* le département le 6 mars dernier. Ils s'inquiètent également de la situation sociale créée sur le port de Fort-de-France par l'introduction de la conteneurisation, et soutiennent les camionneurs dans le conflit qui les oppose aux propriétaires de carrières. — F.R.

M. MARCHAIS ACCLAMÉ A FLINS

Ils étaient deux, trois, peut-être quatre milliers, pour la plupart immigrés, massés le vendredi 13 juin aux portes des usines Renault de Flins (Yvelines) (1), *pour y entendre M. Georges* Marchais, applaudi, bousculé, touché et photographié comme une idole de cinéma.

Au moment où se termine ce qu'il appelle la « *semaine de propagande giscardienne sur l'immigration* », M. Georges Marchais a appelé à une lutte accrue et a déclaré : « *Il n'y a pas de crise de l'automobile, et la plupart des firmes connaissent une situation florissante, celle de Renault est même très florissante.* »

« *Il y a seulement*, a-t-il ajouté, *des problèmes dus à la baisse du pouvoir d'achat de l'ensemble des travailleurs, à l'augmentation démesurée du prix de l'essence et à l'investissement massif des entreprises à l'étranger, là où elles souhaitent produire à moindre prix.* » — (*Corresp.*)

(1) Cette usine emploie 19 500 personnes, dont 7 500 immigrés, pour la plupart nord-africains ou noirs.

Mme BOUCHARDEAU : les propositions du P.S.U. seront nécessaires pour reconstituer l'union de la gauche.

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a affirmé, vendredi 13 juin, à Lyon, que le P.C. et le P.S. sont « *impuissants à représenter le mouvement populaire* » et qu' « *il faudra bien prendre en compte les propositions du P.S.U. pour reconstituer l'union de la gauche* ». Elle s'en est également pris au « *ton littéraire des écologistes qui renvoient dos à dos la droite et la gauche* ». « *Nous refusons*, a-t-elle dit, *cette assimilation et ce ne sont pas 10 % ou même 15 % de voix écologistes qui permettront de gagner la bataille antinucléaire sur le plan du pouvoir.* » Elle a ajouté : « *D'ores et déjà, une autre politique est possible et peut être mise en œuvre rapidement dans le domaine de l'emploi, de l'énergie et des transports, à condition que la gauche ne reprenne pas le modèle hypercentralisé du pouvoir étatique qui n'a qu'une perspective : l'occupation du pouvoir.* »

A propos de l'élection présidentielle de 1981, Mme Bouchardeau a indiqué : « *Notre campagne ira dans le sens de la décentralisation dans un système où tout ce qui n'a pas la majorité, à tous les niveaux, ne peut pas s'exprimer. Tout déblocage est interdit par le fonctionnement de nos institutions, ce qui peut être très grave pour l'avenir politique de la France, la contestation n'ayant plus d'autre recours que la manifestation ou la violence.* »

LE MAIRE (P.C.) DE VÉNISSIEUX NE VEUT PLUS DE DÉLINQUANTS DANS LES H.L.M.

M. Marcel Houel, maire de Vénissieux (P.C.) et député du Rhône, a déclaré, jeudi 12 juin, que, « *en accord avec le bureau municipal et le conseil d'union de la gauche, bien décidé à tenter d'enrayer la montée de la délinquance* », il demanderait désormais « *l'expulsion hors de Vénissieux des délinquants récidivistes et de leurs familles aux sociétés d'H.L.M. qui les abritent* ». « *C'est, bien sûr, une arme de dernier recours*, nous a déclaré M. Houel. *La décision dépendra, en fin de compte, de la justice et des offices d'H.L.M.* »

Vénissieux, troisième ville du département, avec ses 80 000 habitants, a « *une très forte concentration de travailleurs immigrés, de trente-huit nationalités différentes* », explique son maire. En un an, le nombre des plaintes pour divers délits a augmenté de 88 %. Les effectifs de police sont insuffisants et, selon M. Houel, « *le racisme se développe de part et d'autre, ainsi que la volonté de s'autodéfendre, à laquelle la municipalité est hostile* ». Elle propose, en revanche, la réunion de « *conseils d'immeubles avec la participation du plus grand nombre possible de familles, y compris, bien sûr, des immigrés* ». M. Houel se montre très favorable à cette « *prise de conscience collective* » et se dit certain « *qu'elle n'aboutira pas à la création de milices privées* ».

UN CANDIDAT C.G.C. EN 1981 ?

(*De notre correspondant.*)

Belfort. — Participant à une réunion départementale des états généraux de l'encadrement, vendredi 13 juin, à Belfort, M. Jean Menin, secrétaire général de la C.G.C., a déclaré : « *Notre intention de présenter un candidat C.G.C. aux présidentielles n'est pas une idée en l'air. Nous faisons le nécessaire pour nous en donner les moyens. Si d'ici novembre nos revendications essentielles ne sont pas prises en compte par les candidats sérieux à la présidence de la République, si le gouvernement n'adopte pas des textes d'ici là, nous présenterons un candidat. On ne se contentera plus de promesses. Nous ne sommes pas là pour apporter des voix à M. Giscard d'Estaing.* »

M. Menin a, d'autre part, estimé : « *Le rapport Giraudet sur le temps de travail est un problème qui nous rend pessimistes : le C.N.P.F. en fait une lecture restrictive. Le patronat essaie d'exclure de l'évaluation du temps de présence les absences pour maladie. Le C.N.P.F. traverse une crise de mauvaise humeur et fait des pressions sur des négociations déjà difficiles.* » — P. M.

QUESTIONS ORALES AU SÉNAT

La protection des droits d'auteur et les techniques nouvelles de diffusion

Répondant, vendredi 13 juin, à M. CLUZEL (Union centr., Allier), qui l'interrogeait sur les modifications à apporter au régime juridique de la propriété littéraire et artistique au regard de la progression des techniques de diffusion, M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, a reconnu que les techniques nouvelles (satellite, télédistribution) posaient des problèmes. *« Le droit exclusif de l'auteur*, a notamment déclaré le ministre, *doit être réaffirmé. La convention de Bruxelles de 1974 y a pourvu. Le projet de ratification sera bientôt soumis au Sénat. D'autres mesures sont prises au plan international pour assurer le contrôle de l'activité future des satellites. L'émetteur devra demander l'autorisation de diffusion à l'auteur. La télédistribution est, elle aussi, soumise aux dispositions légales sur les droits d'auteur, et un comité d'experts étudie à Strasbourg cette question qui intéresse particulièrement les régions de l'Est. »*

M. LECAT souligne que les nouvelles techniques de reproduction sonores et audiovisuelles font-ëy5 incontestablement courir un risque aux droits d'auteur. Quand la loi de 1957 a été votée, rappelle-t-il, le magnétophone commençait à peine à être connu. La France songe à constituer une instance de concertation chargée de préparer une solution législative à ces problèmes. Je demanderai, conclut le ministre, à des parlementaires de participer à ces travaux.

M. GIRAUD était interrogé par M. SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine) sur la situation de l'imprimerie. M. Giraud a notamment déclaré à ce sujet : *« Selon les dernières statistiques, le secteur de l'imprimerie occupe 92 000 salariés de 2 600 entreprises ; 6 000 entreprises artisanales y occupent environ 10 000 personnes. Les imprimeurs travaillent sur un marché difficile, où ils ne sont souvent que prestataires de services. La diversité des situations ne permet pas de considérations générales (...). Certaines entreprises, prospères jusqu'en 1973, ont vu depuis leur rentabilité se dégrader dans un environnement devenu de plus en plus contraignant (...). Le gouvernement s'attache*, indique le ministre, *à aider les entreprises à s'adapter à l'époque moderne et, depuis 1979, une bonne centaine d'entreprises se sont créées. »*

L'informatique

M. CAILLAVET (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) souhaitait connaître la politique gouvernementale en matière d'informatique. *« La maîtrise du progrès technologique*, répond M. Giraud, *impose une parfaite coordination entre savants, administration et industrie. L'information du public n'est pas moins indispensable. Mais il ne s'agit pas de déverser sur lui une information aussi abondante que difficile à comprendre. Il faut permettre aux citoyens de comprendre puis d'exprimer leurs choix en connaissance de cause par ces intermédiaires afin que la volonté de la nation s'impose, et non celle des experts (...). Les sondages effectués ont montré que les Français, pour régler les problèmes posés par l'informatisation de la société, faisaient beaucoup plus confiance aux experts qu'aux pouvoirs publics : j'y vois*, conclut le ministre, *la preuve d'une mauvaise compréhension des choses contre laquelle nous devons réagir. »*

M. PALMERO (Union centriste, Alpes-Maritimes) voulait savoir si *« le gouvernement croit pouvoir faire identifier les objets volants non identifiables »*. *« Un groupe d'étude des phénomènes aériens*, a rappelé M. GIRAUD, *a été créé en 1977 et placé sous la responsabilité du C.N.R.S. (...). Beaucoup d'OVNI ont été identifiés comme n'existant pas ; mais en l'état de la science, il n'est pas possible de dire qu'il n'existe pas d'objets volants non identifiés qui le seront un jour. »*

M. PALMERO : *« Il y a peut-être dans l'au-delà un ministre de l'industrie plus intelligent que vous, ce qui est pourtant difficile à croire ! Et puis il peut y avoir des engins envoyés de l'étranger pour surveiller notre territoire. Il faut prendre la chose au sérieux. »*

Pour un diplôme d'herboriste

M. PALMERO demandait que l'on veuille bien recréer le diplôme d'herboriste, *« car*, dit-il, *la consommation des plantes médicinales doit offrir toutes garanties »*.

Réponse de M. FARGE, secrétaire d'État à la santé : *« La création ou la restauration d'un diplôme d'herboriste ne paraît pas s'imposer. On pourrait craindre de son institution certains effets nocifs dans la mesure où il risquerait d'abuser l'opinion publique. La formation courte d'herboristes ne créerait pas de débouchés, puisque la formation longue des pharmaciens est déjà excédentaire. »*

PAR LE MOYEN DE « PRIMAIRES » RÉGIONALES

Les écologistes désignent leur candidat à l'élection présidentielle

Les écologistes doivent désigner leur candidat à l'élection présidentielle, dimanche 15 juin, par une procédure d'élections primaires organisées dans le cadre des régions. Cette procédure avait été adoptée lors des assises nationales qui s'étaient tenues à Lyon, du 2 au 4 mai, et qui s'étaient conclues sans qu'un candidat ait pu être investi. Une équipe de neuf « représentants », associant, à part égale, le Réseau des amis de la Terre (RAT), le Mouvement d'écologie politique (MEP) et les écologistes non rattaché à ces deux structures nationales — et qui, souvent, en contestent le principe, — avait été élue pour préparer des assises régionales, qui permettraient à la « base » de choisir elle-même un candidat, et pour organiser la campagne.

Cette décision était le résultat d'un compromis entre les Amis de la Terre, qui souhaitaient hâter la désignation des candidats, et le MEP, qui entendait la retarder. La date du 15 juin, arrêtée par l'équipe des représentants, ne correspond pas aux vœux du MEP, mais ses animateurs avaient déjà dû accepter, à Lyon, la fixation du 15 juillet comme date-limite. Le RAT, appuyé par les « inorganisés », a gagné un mois par rapport à cette limite. Cette relative précipitation a pour conséquence que les « assises régionales » se réduiront, en fait, dans la plupart des cas, à une consultation électorale. Seules quelques régions (Nord, Basse-Normandie, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) ont prévu de véritables débats sur l'organisation du mouvement écologiste, comme le souhaitaient les Amis de la Terre et certains membres du « troisième collège ».

La date retenue pour le choix du candidat a aussi pour conséquence que le caractère définitif de cette désignation est d'avance contesté de plusieurs côtés. Le MEP a décidé de présenter un « candidat-équipe » en la personne de son président, M. Philippe Lebreton, entouré de six autres animateurs de cette formation, tout en se déclarant prêt à soutenir M. Jacques-Yves Cousteau, si celui-ci répond positivement aux « appels conjoints » des différents courants écologistes. M. Didier Anger, animateur des combats écologistes contre le centre de retraitement de la Hague et la centrale nucléaire de Flamanville, dans la Manche, est, lui aussi, un « faux candidat », partisan d'un appel à M. Cousteau, pour que l'océanologue soit le porte-drapeau d'une campagne « plurielle ». Quant à M. Jean-Claude Delarue, qui s'est tenu, depuis le début, à l'écart des tentatives de concertation entre les différents courants écologistes, il ne reconnaît aucune légitimité aux assises de dimanche et il s'emploie à promouvoir la candidature de M. Cousteau.

Les partisans de l'océanologue ont agi de telle sorte que les écologistes, appelés à se prononcer dimanche, soient placés devant le choix suivant : M. Brice Lalonde tout de suite ou M. Cousteau plus tard. M. Cousteau lui-même a exprimé le souci que les écologistes prennent le temps d'élaborer leur programme avant de choisir leur candidat et il a demandé aux élus, dont le parrainage est nécessaire pour participer à la compétition présidentielle, de n'apporter leur caution à aucun candidat écologiste avant la fin de l'année. L'océanologue a précisé toutefois, dans des lettres adressées à MM. Lebreton, Lalonde et Delarue, qu'il *« ne souhaite pas »* être le candidat des écologistes et qu'il apportera son soutien à celui qui sera désigné *« s'il est unique »*. M. Delarue s'étant déclaré candidat au mois de mars dernier, il y aura, en tout état de cause, lundi, deux candidats écologistes. Que fera M. Cousteau ?

Les Amis de la Terre ne doutent pas que l'« opération Cousteau », dont ils attribuent la paternité à MM. Delarue et Jean Carlier, ne vise exclusivement qu'à écarter M. Lalonde. L'hostilité à laquelle se heurte l'animateur du RAT a plusieurs causes. Certains, comme M. Michel Rodes, dirigeant écologiste aquitain, reprochent à M. Lalonde un *« aventurisme politique limité au copinage des salons parisiens »*. Pour ceux-là, les tentatives de M. Lalonde pour constituer, à l'occasion de l'élection européenne de juin 1979, une « liste des minorités » réunissant les écologistes, le P.S.U., le M.R.G., Mme Françoise Giroud et M. Jean Elleinstein, ont révélé le parisianisme, l'inconscience et l'arrivisme de leur auteur. Le parisianisme est peut-être le reproche le plus grave pour ces militants « de base » provinciaux, dont l'écologisme est fait, pour une part, de méfiance à l'égard des appareils et du monde politique de la capitale.

Un « projet de société »

Les mêmes sentiments expliquent aussi la formation d'un « troisième collège », réunissant les écologistes hostiles aux structures nationales que constituent le RAT depuis dix ans et le MEP depuis quelques mois. Pour ceux-là, le MEP est plus dangereux que le RAT, parce qu'il veut être une véritable formation politique et qu'il s'est doté d'instances nationales élues, alors que le RAT, tout en ayant élaboré des procédures de délégation de vote, demeure un agent de liaison entre des groupes locaux autonomes. Aussi, les inorganisés appuient-ils souvent les Amis de la Terre contre le MEP, sans se rallier, pour autant, à la candidature de M. Lalonde.

L'antagonisme du MEP et du RAT tient essentiellement à une rivalité dont l'enjeu est le contrôle du mouvement écologiste. Si M. Lalonde est candidat, son organisation, qui a déjà pour elle d'être la plus ancienne, a des chances de s'imposer comme l'axe d'une future réunification des écologistes. Dans le cas contraire, le MEP peut espérer jouer ce rôle.

Il est vrai que le RAT se veut plus « réaliste », en préconisant certaines formes de collaboration avec les formations politiques et syndicales de gauche, et le MEP plus « utopiste », en déclarant possible et nécessaire la définition d'un « projet de société » écologiste ; mais cette distinction entre les deux mouvements peut aussi bien être contestée, et l'origine de leur mutuelle opposition doit être plutôt recherchée dans l'histoire du courant écologiste, faite, pour une bonne part, de querelles de personnes.

Les inorganisés, dont certains se nomment aussi, parfois, « diversitaires », sont représentés, dimanche, par la candidature de M. Anger, mais, plus encore, par celles de MM. Alain de Swarte, Hervé Le Nestour, André Lefeuvre, Jean-Marie Glântzen et Alexandre Seillinger. La tendance la plus engagée à gauche des Amis de la Terre sera représentée par MM. André Hautot et Bertrand Jullien. Enfin, un Ami de la Terre parisien, M. Laurent Samuel, a lancé, *« pour le bien, contre le mal »*, la candidature de Prudence Petitpas, héroïne septuagénaire d'une bande dessinée.

Vingt-six bureaux de vote seront ouverts dans dix-neuf régions (la Lorraine, le Poitou-Charentes et la Corse ne votant pas), l'élection ayant lieu en deux tours. La majorité requise au premier tour est de 65 % des voix, la majorité simple suffisant au second tour. Les résultats centralisés à Paris, dans les locaux de l'« agence de services » du RAT, seront totalisés en fin de matinée pour le premier tour et en fin d'après-midi pour le second.

PATRICK JARREAU.

● *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a indiqué vendredi 13 juin que la fête annuelle du quotidien communiste, qui se tiendra cette année les 13 et 14 septembre, constituera la *« préouverture de la grande bataille politique pour les présidentielles »*. M. Georges Marchais inaugurera lui-même, le 13 septembre, la cité internationale, qui réunit à la fête de *l'Humanité* les stands des organes des P.C. étrangers. Le secrétaire général prononcera le lendemain le discours qui est, traditionnellement, le « clou » politique de la fête.

M. Marchais, seul candidat à la candidature communiste pour l'élection présidentielle, qui doit être proclamée lors d'une conférence nationale du parti, les 11 et 12 octobre, présentera un rapport sur la situation politique en introduction de la dernière réunion du comité central prévue avant les vacances d'été, le 27 juin.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Les représentants de l'opposition souhaitent que la commission spéciale ne conclue pas « prématurément »

Sans attendre la prochaine réunion, le 25 juin, de la commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, plusieurs commissaires appartenant à la majorité estiment que les auditions organisées lors des réunions précédentes les ont suffisamment éclairés sur les trois motifs d'accusation formulés par les socialistes (violation du secret de l'instruction, dissimulation de documents à la justice, non-assistance à personne en danger). C'est l'avis du rapporteur, M. Gérard Longuet (U.D.F., Meuse), qui se déclare prêt à déposer ses conclusions — toutes négatives — et à recommander à l'Assemblée de repousser la proposition de résolution socialiste.

L'opposition estime, en revanche, que de nouvelles auditions sont nécessaires. Elle a obtenu les convocations de M. Guy Floch et de Mlle Martine Anziani, les deux magistrats qui ont été successivement chargés de l'instruction de l'affaire de Broglie (« le Monde » du 13 juin). Ainsi que le souhaitait la commission, son président M. Hector Riviérez demandera que lui soit communiqué le dossier de l'instruction. Mais les représentants de la majorité ont refusé la demande d'audition de l'inspecteur Roux, auteur des deux rapports dont l'un faisait état d'un projet d'assassinat du prince de Broglie.

« Nous sommes loin du compte », estime M. Pierre Guidoni (P.S., Aude), dont les amis veulent poursuivre leurs investigations, tant les invraisemblances et les contradictions leur apparaissent, ainsi qu'aux commissaires communistes, nombreuses dans cette affaire. « Il serait présomptueux de la part de la majorité, ajoute-t-il, de vouloir conclure prématurément. »

M. Poniatowski a-t-il eu connaissance ou non des deux rapports de police dont l'existence avait été révélée le 2 avril dernier par *le Canard enchaîné ?* Si oui, était-ce avant ou après le meurtre de Jean de Broglie ? De la réponse à ces deux questions dépend l'appréciation que la commission spéciale devra porter sur les deux derniers motifs d'accusation formulés par les socialistes : dissimulation de documents à la justice et non-assistance à personne en danger.

Le premier de ces rapports, daté du 1er avril et adressé par l'inspecteur Michel Roux au commissaire principal Sirurguet, puis transmis le même jour à M. Ducret, fait état, sur la foi d'indications fournies par un informateur, d'un trafic de faux bons du Trésor en préparation dans la région méditerranéenne, pour le compte d'un « gros bonnet » dont le nom n'est pas mentionné.

Le second rapport, daté du 27 septembre, évoque la même affaire. Il révèle que les commanditaires de l'opération sont *« deux hommes de grand renom, l'un étant propriétaire de grands restaurants parisiens, l'autre exerçant une activité politique »*. Il précise que, *« à la suite d'une indélicatesse commise par l'homme politique lors d'une affaire précédente portant sur plusieurs millions, ce dernier devrait être abattu par des hommes de main dans les jours prochains, certainement avant l'opération « bons du Trésor » ? »*

Une note annexe, datée du 24 septembre, révèle les identités du restaurateur, M. de Varga, et de l'homme politique, Jean de Broglie. Des commentaires manuscrits apparaissent en marge des photocopies qui ont été distribuées aux membres de la commission. Sous le nom de M. de Varga, on peut ainsi lire : *« Amplement connu à la brigade financière. Individu véreux. »* M. Ducret a reconnu qu'il en est l'auteur.

Entendu à deux reprises par la commission, M. Jean Ducret a indiqué qu'il avait communiqué le contenu de la première note, dès le 1er avril, à l'Office central de répression de la fausse monnaie et que son supérieur hiérarchique, M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, dont l'Office relève directement, en avait probablement eu connaissance. Quant à la seconde — celle qui fait état de menaces de mort contre Jean de Broglie, — il ne l'a pas transmise à la hiérarchie avant le meurtre.

MM. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale au moment des faits, Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, Pierre Somveille, préfet de police, Jean Paolini, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, ainsi que M. Pierre Ottavioli, chef de la brigade criminelle à l'époque, ont tous affirmé que l'existence des deux rapports n'a été portée à leur connaissance qu'après le meurtre. Il en est allé de même, selon eux, pour M. Michel Poniatowski.

« Intime conviction »

L'ancien ministre de l'intérieur n'a été mis au courant que le 28 décembre, quatre jours après le meurtre, au cours d'une réunion qui rassemblait, à son cabinet, M. Paolini et les hauts fonctionnaires de police concernés par l'enquête. M. Paolini en a donné l'assurance à la commission et M. Ottavioli a fait part de sa *« conviction absolue »* que M. Poniatowski ne savait rien des deux rapports avant cette réunion.

En l'état actuel des investigations de la commission, ces cinq témoignages concordants ne permettent, en aucun cas, de penser que l'ancien ministre de l'intérieur s'est éventuellement rendu coupable de non-assistance à personne en danger. M. Michel Poniatowski s'était d'ailleurs, le premier, indigné d'une telle accusation.

Les commissaires de l'opposition ne peuvent guère invoquer pour étayer leur « intime conviction » que des invraisemblances, des contradictions, des lacunes dans l'argumentation de l'ancien ministre de l'intérieur et des hauts fonctionnaires de la police. Ils s'étonnent de l'intérêt que M. Ducret a porté à la première note — la préparation d'un trafic de faux bons du Trésor — et du peu de crédit qu'il a accordé, semble-t-il, à la seconde, alors que, relative aux menaces de mort sur un homme politique important, elle pouvait paraître moins anodine. Pourquoi, se demandent-ils, le prince Jean de Broglie n'a-t-il pas bénéficié d'une protection policière alors qu'un informateur prévenait d'un projet d'assassinat ? Après la publication des rapports, sa famille s'en est étonnée.

Les réponses fournies par les « témoins » ne leur paraissent pas convaincantes. M. Ducret n'aurait pas transmis le rapport du 27 septembre à la hiérarchie parce que les vérifications sur la crédibilité des informations qu'il contenait seraient demeurées vaines. M. Ducret ne pouvait pas faire protéger Broglie, à moins de lui faire savoir qu'il accordait quelque crédit — ce qui n'était pas le cas — à des informations mettant en cause son honorabilité.

Autre surprise : la police ne s'est pas intéressée, avant le meurtre, aux activités extra-politiques du prince. Pour elle, Jean de Broglie était, semble-t-il, un parfait inconnu, hors son activité publique.

Une ignorance crasse

Le prince n'a fait l'objet d'aucune surveillance ou filature, y compris — M. Ducret l'a dit — à la suite du rapport du 27 septembre, dont l'existence et le contenu n'ont jamais été évoqués, selon M. Somveille, au cours des réunions tri-hebdomadaires qui rassemblent, dans le bureau du préfet de police, ses principaux collaborateurs et les directeurs — M. Ducret compris — des services actifs de la préfecture. Les services de la police judiciaire, selon M. Bouvier, n'ont jamais eu d'information particulière sur les faits et gestes de Jean de Broglie avant son assassinat. M. Ottavioli ne connaissait la personnalité de Broglie qu'au travers, a-t-il déclaré, des comptes rendus de presse sur son action politique. Le directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, M. Jean Paolini, n'a jamais rien su de l'existence de rapports des renseignements généraux ou d'autres services de police. M. Ottavioli a eu connaissance, après le meurtre, de plusieurs rapports émanant des renseignements généraux et de la D.S.T., mais aucun ne concluait à des activités délictueuses. M. Pandraud, directeur général de la police nationale au moment des faits, confirme : jamais, jamais, jamais...

Rien à la D.S.T., rien aux renseignements généraux, rien à la brigade financière : une ignorance crasse. Seuls ses amis politiques, M. Michel Poniatowski en tête, savaient que les affaires du prince Jean de Broglie n'étaient pas toutes très claires. S'ils l'ont « lâché » politiquement à partir de 1973 — les giscardiens l'avaient empêché de briguer la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale, — c'est que, selon les déclarations de M. Poniatowski, le 8 avril dernier à TF 1, *« les uns et les autres avaient trouvé que M. de Broglie avait des relations et des affaires qui n'étaient pas compatibles avec certaines responsabilités politiques »*. Comment M. Poniatowski savait-il que Jean de Broglie entretenait des relations et menait des affaires compromettantes ? De quelle source autre que la police disposait-il, lui et ses amis ?

Le ministre de l'intérieur en fonction depuis mai 1974 savait, mais son directeur de cabinet et les hauts fonctionnaires de la police ignoraient tout. A partir du 27 septembre 1976, le directeur de la police judiciaire avait sous les yeux un rapport faisant état de menaces de mort contre un homme politique important, et le ministre de l'intérieur n'en a connu l'existence que trois mois plus tard. Il y a de toute évidence un grave problème d'incommunicabilité entre les êtres dans l'administration policière française.

Incommunicabilité entre les institutions aussi. Pourquoi le ministre de l'intérieur de l'époque et sa police n'ont-ils pas transmis les rapports du 1er avril et 27 septembre 1976 au magistrat chargé de l'instruction, le juge Floch ? Cette « négligence » est à l'origine de l'un des motifs de l'accusation socialiste, qui reproche à M. Poniatowski d'avoir dissimulé des documents à la justice, documents dont le ministre de l'intérieur de l'époque — les travaux de la commission ont permis de l'établir — avait eu connaissance quatre jours après le meurtre.

Par principe

M. Poniatowski s'amuse en privé de la naïveté de ceux qui osent l'accuser de n'avoir pas commis ce qu'il considère comme une monstruosité. Comment ? s'exclame-t-il un ministre de l'intérieur devrait s'immiscer dans une affaire judiciaire ? Ce n'était pas à moi, ajoute-t-il en substance, de remettre les rapports au juge d'instruction, mais à l'officier de police judiciaire qui agissait sur commission rogatoire du magistrat instructeur. Cet officier de police judiciaire, M. Ottavioli, a eu le mérite de livrer à la commission une explication claire de son attitude : il a gardé pour lui les rapports *« pour des raisons de principe »*, car leur communication au juge d'instruction aurait conduit à la divulgation de l'identité d'un informateur qu'il ne voulait pas « griller ». M. Ducret a démoli cette argumentation en précisant que le chef de la dixième brigade territoriale avait présenté son informateur au juge d'instruction Floch. Ce qui était une affaire de principe pour l'un ne l'était pas, semble-t-il, pour l'autre.

Quant à M. Poniatowski, que M. Guy Floch souhaitait entendre, il a fait savoir, en mai 1978, au juge d'instruction qu'il ne déférerait pas à une convocation qui lui semblait inutile. M. Poniatowski n'avait rien à dire au juge d'instruction, rien à lui communiquer.

Dommage, il aurait pu éviter l'accusation de dissimulation de documents et réparer, du même coup, l'omission de ses policiers.

Des trois reproches adressés par l'opposition à l'ancien ministre de l'intérieur, la violation du secret de l'instruction paraît le moins grave. On voit mal M. Poniatowski traduit devant la Haute Cour de justice pour si peu ! L'accusation est nourrie par les déclarations faites le 29 décembre 1976 au cours d'une conférence de presse organisée au ministère de l'intérieur. M. Poniatowski avait déclaré, alors que toutes les personnes arrêtées n'avaient pas été déférées devant le juge d'instruction : *« Le coup de filet est complet, toutes les personnes impliquées sont maintenant arrêtées après l'arrestation de M. de Varga-Hirsch. Le mécanisme était extrêmement simple. Il y avait un prêt contracté auprès d'une banque avec caution de M. de Broglie et remboursable par M. de Varga-Hirsch et M. Ribemont. »* Le ministre de l'intérieur donnait des noms et un mobile.

L'article 11 du code de procédure pénale, sur lequel les socialistes fondent leur argumentation, stipule que, *« sauf dans les cas où la loi en dispose autrement et sans préjudice des droits de la défense, la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est secrète. Toute personne qui concourt à cette procédure est tenue au secret professionnel dans les conditions et sous les peines de l'article 378 du code pénal »*. M. Longuet, le rapporteur de la commission, estime que le ministre de l'intérieur n'est pas lié par cet article dans la mesure où il ne concourt pas à la procédure.

Les socialistes pensent, au contraire, qu'il y a concouru dans la mesure où il a participé, la veille de cette conférence de presse, à une réunion au cours de laquelle les hauts fonctionnaires de la police ont fait le point sur l'enquête. Ce débat ne passionnera guère que les juristes.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le Monde

société

Rumeur d'agressions racistes en Seine-Saint-Denis

La panique des enfants d'immigrés

Partie d'une attaque le 30 mai contre des immigrés à Bondy (« le Monde » daté 8-9 juin), une vaste rumeur s'est étendue ces derniers jours à l'ensemble du département de Seine-Saint-Denis. Elle touche surtout les établissements scolaires, dont les élèves immigrés semblent vivre dans la crainte d'agressions racistes. Le préfet du département, M. Jean Amet, qui a déclaré à notre correspondant qu'aucun fait nouveau n'était venu accréditer cette « psychose », affirme que toutes les mesures de sécurité ont été prises.

Ici on aurait retrouvé le corps d'un enfant étranger, sauvagement découpé en morceaux. Là, une jeune fille maghrébine enceinte aurait été violée, puis éventrée. Ailleurs, des *« fascistes à têtes rasées »* auraient pénétré de force dans une école primaire puis désigné *« deux gamins arabes »*, qu'ils auraient enlevés et égorgés.

Rampante, la rumeur s'est brusquement étendue à tout le département depuis le lundi 9 juin, choisissant pour s'épanouir le réseau scolaire, rebondissant d'école en école, de Stains à Noisy-le-Sec, en passant par Chelles, Montreuil et Aubervilliers. Vendredi 13 juin, à Bobigny, le standard de l'inspection académique du département est submergé d'appels. *« C'est la grande panique,* dit M. Counillon, l'inspecteur d'académie. *On me téléphone de partout, sans savoir si « ailleurs » on a vraiment coupé un gosse en morceaux. »* Les enfants ont peur et se font peur. *« Il y a une baisse d'effectif, des familles algériennes n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école »*, dit le militant, qui tient la permanence du parti communiste à Aubervilliers.

Aubervilliers, justement. En fin de semaine, la rumeur disait que, dans cette ville, le principal du collège Jean-Moulin avait été tué parce qu'il interdisait l'accès de l'établissement à « une bande ». Il vit toujours pourtant ; il s'agit, en fait... d'une directrice, Mlle Renée Garreau. *« Ce vendredi matin, j'ai fait le tour des classes pour rassurer les enfants,* dit-elle. *Le bruit est venu de l'extérieur, ils ne parlaient que de ça. »*

Face à l'entrée du collège, une petite épicerie arabe est ouverte. Sur le pas de la porte : trois Algériens. Ils ne savent rien de précis. Mais la rumeur les tenaille. Saïd est sûr d'avoir vu passer une bande aux crânes rasés. *« Ils ont des croix gammées dessinées dans les cheveux »*, dit sa fille, élève au collège. Saïd ajoute que l'ami d'un de ses amis est à l'hôpital : il ne l'a pas vu, mais *« il a reçu quarante coups de rasoir sur le visage »*.

Le préfet, M. Jean Amet, confirme qu'à Bondy, le 30 mai, *« une quinzaine d'individus armés de gourdins, couteaux, pistolets, cocktails Molotov, vêtus de treillis et de rangers, ont attaqué quatre jeunes Nord-Africains et un Français »*. Un jeune Algérien a été roué de coups, puis blessé dans le dos, tailladé avec une lame de rasoir : quarante-sept points de suture ont été nécessaires. Tous le monde le sait ici, puisque la télévision a montré l'image. D'autres — les mêmes peut-être — ont récidivé le 2 juin.

A Aubervilliers, dans la nuit du 6 au 7 juin, non loin du collège Jean-Moulin, un début d'incendie s'est déclaré devant la porte d'un militant communiste, M. Marandola. Dans la cage d'escalier, un sigle « Delta », repris des commandos de l'O.A.S. Se présentant sous le même sigle, d'autre ou leurs semblables, téléphonaient encore cette semaine à la permanence du parti communiste pour prédire les pires mésaventures à une *« fête de l'immigration »* qui a lieu ces 14 et 15 juin.

« A force de ficher la trouille aux gens, je crains que certains commencent à tirer », dit l'inspecteur d'académie, qui explique l'origine scolaire de la rumeur par la présence massive d'enfants d'immigrés : *« Ils représentent 25 % de la population scolaire du département, au collège Garcia-Lorca, de Saint-Denis, le pourcentage dépasse 50 %, et au collège de Clichy-sous-Bois, il y a vingt-deux nationalités. »*

Comme toujours, la rumeur est folle, confuse, démesurée. Mais elle est aussi effroyable dans son insistance à mettre en scène la détresse d'une communauté tout entière : les travailleurs immigrés de Seine-Saint-Denis. Les autorités scolaires et préfectorales, de même que le P.C.F. qui tire un tract spécial sur ce thème, veulent la démentir, l'anéantir. Car ici, l'*« insécurité »* grandit dans les têtes. Elle n'est plus celle des bonnes gens dans leurs pavillons aux volets clos. Mais celle des plus pauvres. Les cités de transit ont peur.

EDWY PLENEL.

AUX ASSISES DE PARIS

L'auteur d'un détournement d'avion est condamné à une peine de prison avec sursis

La cour d'assises de Paris, présidée par M. Petit, a condamné, vendredi 13 juin, à cinq ans de prison avec sursis et mise à l'épreuve, en lui accordant de larges circonstances atténuantes, un Noir américain, William Holder, auteur d'un détournement d'avion aux Etats-Unis en 1972. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait, le 7 avril 1975, rejeté la demande d'extradition présentée par les autorités américaines (le Monde *des 19 mars et 13 mai 1975*).

William Holder ne s'est sans doute jamais senti très bien dans sa peau. Quand il s'engage dans l'armée américaine et se porte volontaire, quelques années plus tard, pour le Vietnam, c'est avant tout en tant que citoyen américain et dans un souci d'intégration. Il se sent rejeté par sa famille pour son teint trop clair et son intelligence, dit-il, mais il ne paraît pas mieux accepté par la communauté blanche.

Alors qu'il est affecté à un poste de mitrailleur sur hélicoptère, les psychiatres de l'armée diront que c'est *« un travail idéal pour un homme qui peut exercer son agressivité de façon constructive »*. L'avenir ne leur donnera pas raison : Holder, parti au Vietnam en héros, revient aux Etats-Unis, en 1971, en déserteur. Traumatisé par cette guerre — *« j'avais peur de tuer des innocents, depuis j'ai toujours peur de tuer »*, explique-t-il — et supportant mal la discrimination raciale au sein de l'armée, il démissionne. Mais son état psychique s'est détérioré. Son rêve d'intégration lui semble irréalisable. *« Nous sommes une colonie au sein des États-Unis »*, dit-il.

C'est alors qu'il décide avec Mlle Catherine Kerkow, sa compagne, de faire une action spectaculaire. Le 2 juin 1972, entre San-Francisco et Seattle, dans un Boeing-727 de la compagnie Western Airlines, ayant quatre-vingt-dix-sept passagers à bord, il menace — alors qu'il n'a ni armes ni explosifs — de tout faire sauter, et demande la libération d'Angela Davis, ainsi que l'arrêt des bombardements sur le Vietnam. Mais Angela Davis ne sera pas libéré cette fois-là, et la compagnie aérienne lui propose 500 000 dollars pour le calmer. Les passagers sont libérés à New-York, et l'aventure se poursuit jusqu'à Alger, où Holder remet l'argent aux autorités algériennes.

Venu ensuite à Paris, en 1974, il fait de nombreux séjours en hôpital psychiatrique. Les psychiatres voient en lui un être fragile, à tendances mégalomaniaques, en proie à des bouffées délirantes. S'il n'était pas en état de démence au moment du détournement, sa responsabilité, affirment les experts, est toutefois atténuée dans une large mesure.

Ses défenseurs, Mes Jean-Jacques de Félice et Hervé Dupont-Monod, ont estimé que le procès pouvait être pour lui une thérapeutique. William Holder, dans le box des accusés, paraissait presque satisfait que l'on s'occupe enfin de lui.

DENISE FERVAL.

● *Nomination de magistrats.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 13 juin sont nommés présidents de tribunaux de grande instance : à Limoges, M. Pierre Gilbert, conseiller à la cour d'appel de Toulouse ; à Senlis, M. François Muselli, président du tribunal de grande instance de Compiègne ; à Mâcon, M. André Tour, procureur de la République à Privas.

LE MEURTRIER DE LA COLLÉGIENNE DEVAIT ÊTRE JUGÉ EN CORRECTIONNELLE LE 24 JUIN

M. Jean Créteaux-Richard, vingt-sept ans, architecte diplômé sans emploi, qui a tué une collégienne de quinze ans, jeudi 12 juin sur une pelouse du bois de Boulogne *(le Monde* du 14 juin), a été inculpé de meurtre par M. René Feneyrou, premier juge d'instruction à Paris, et incarcéré vendredi 13 juin à Fresnes. Le jeune homme avait donné depuis longtemps des signes d'un déséquilibre mental, qui lui avait valu notamment d'être réformé de l'armée après un séjour dans un établissement psychiatrique militaire. Il devait comparaître, mardi 24 juin, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour avoir tiré à plusieurs reprises, entre le 31 mai et le 6 juin 1979, de sa fenêtre, avec une carabine 22 long rifle, sur des immeubles voisins. Il avait alors expliqué qu'il avait tiré pour tuer des pigeons. M. Créteaux-Richard sera examiné par deux médecins psychiatres.

A Chambéry

TRENTE-SIX PERSONNES CONDAMNÉES A DES PEINES D'AMENDE POUR « INJURES ENVERS L'ARMÉE »

Trente-six personnes âgées de dix-huit à soixante-quatre ans ont été condamnées vendredi 13 juin chacune à des amendes de 500 francs pour les délits et 200 F pour les contraventions connexes par l etribunal correctionnel de Chambéry (Savoie) pour *« incitation de militaires à la désobéissance et injures envers l'armée »*. Il leur était reproché d'avoir distribué le journal des comités de soldats du 13e B.C.A., intitulé *le Chasseur à lapins*. Selon le ministre de la défense, le journal contenait des expressions *« outrageantes et des termes de mépris envers l'armée de terre »*. De leur côté, les avocats des inculpés avaient estimé au cours de l'audience, vendredi 6 juin, qu'il s'agissait d'un « procès-prétexte » et, étant donné le caractère anodin du document incriminé, c'était l'institution des comités de soldats qui était en cause. — *(Corresp.)*

● *Un syndicat de policiers contre le « Progrès de Lyon ».* — Après la parution, le 30 mai, dans le *Progrès de Lyon* d'un article intitulé « Non-lieu pour le policier meurtrier », la section du Rhône du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) a porté plainte en diffamation. Evoquant le non-lieu accordé au sous-brigadier Robert Marquet *(le Monde* du 30 mai), le quotidien avait rapporté des propos de Me Gisèle Halimi, avocat de la partie civile : *« En fait, on légitime le passage à tabac d'un gardé à vue (...), la justice estime que tirer au pistolet mitrailleur sur un homme désarmé n'est pas disproportionné. (...). La police est censée être au service du citoyen et dans cette affaire la justice couvre une police qui tue. »* Le S.N.A.P.C. estime que cette citation est *« de nature à porter des atteintes graves à l'honneur et à la considération du corps policier ».* — *(Corresp. région.)*

● *La salle d'audience du tribunal correctionnel de Belfort* a connu, vendredi 13 juin, une animation inhabituelle à l'issue du procès de quatre jeunes gens ayant renvoyé leurs livrets militaires. Le public — une centaine de personnes — a transformé la salle d'audience en salle des fêtes aux moyens de confettis et de serpentins dont certains ont été lancés sur les membres du tribunal ou du moins dans leur direction. Le prétoire et le palais de justice ont été évacués par les forces de l'ordre. — *(Corresp.)*

● *2 kilos d'héroïne pure* ont été saisis jeudi 12 juin à Paris. Trois trafiquants internationaux et un intermédiaire français, Francis Arnould, vingt-deux ans, serveur dans une discothèque, ont été arrêtés. L'héroïne saisie aurait représenté soixante mille doses, soit près de 2 millions de francs. Kam Lee, trente-quatre ans, et Kwoc Lam, vingt ans, tous deux de Hongkong et de nationalité britannique, Tuck Kum, vingt-huit ans, de nationalité malaisienne, ont été déférés vendredi au parquet, ainsi que Francis Arnould.

● *Cent soixante lettres et manuscrits d'écrivains* des dix-neuvième et vingtième siècles — parmi lesquels Balzac, Hugo, Zola, Colette — ont été volés, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 juin, au siège de la Société des gens de lettres, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris-14e.

Selon M. François Caradec, secrétaire de la société, ces documents inestimables seront difficiles à écouler car ils sont connus de tous les spécialistes et portent le cachet de la Société des gens de lettres.

ÉDUCATION

TROIS LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

La langue russe pour rêver

Il est des passions sèches, calculées et raisonnées. Il en est d'autres : brutes, envahissantes, sans mode d'emploi. Ainsi celle d'Arianne Zanuttini, seize ans le 19 août prochain, élève de 1re A 1 au lycée Molière à Paris et, pour l'heure, premier prix de russe au concours général 1980.

Cette langue l'habite. Elle en fait le quotidien de ses rêves d'adolescente, de ses émotions comme de ses désirs. Une langue, pas n'importe laquelle, *« la plus belle du monde,* dit-elle, *par son vocabulaire, par sa musique. Et sa culture aussi : la Russie elle-même. »* Ses loisirs ? *« Lire et rêver la Russie. »* Ses vacances ? Elle a vu Kiev, Moscou, Rostov et Leningrad, l'été dernier, lors d'un voyage linguistique organisé par la Société des professeurs de russe. Elle ne s'en est pas remise : *« Je ne pourrai jamais rester un an sans y aller. »* Elle y retourne donc cet été. Ses projets ? Le « bac » et les classes préparatoires parce qu'il faut bien en passer par là. Puis l'U.R.S.S., avec impatience, pour y vivre, à Leningrad de préférence, *« pas pour le Palais d'Hiver, mais pour le fleuve, les canaux »*. Le rêve, toujours. Un soupçon de romantisme.

Cette langue qu'elle parle couramment est, à elle seule, son univers. Parce qu'au-delà des mots, gisent d'autres profondeurs. *« L'âme russe, malgré tout ce qu'on peut dire des Soviétiques, le fond de l'âme n'a pas changé,* pense-t-elle. *La Russie n'est pas tuée. Cette âme, c'est impossible à définir. On peut juste la sentir... »* Et pour la découvrir, elle se plonge dans les livres. Dostoïevsky, bien sûr, mais aussi le poète Essenine. L'homme qui se suicida en 1925 à Leningrad, l'animateur de la bohème littéraire des premières années de la révolution.

En revanche, Maïakovsky n'obtient pas ses suffrages : *« Il mélange trop la poésie et la politique. Or je suis contre. »* Elle n'aime guère non plus l'écrivain dissident Alexandre Zinoviev, dont elle a étudié *l'Avenir radieux : « Assez désagréable à lire. C'est trop le côté triste des choses. »*

La passion ne suffit pas, évidemment. Il y a quelques coups de pouce. Des parents ouverts sur le monde : la mère est traductrice, le père travaille à l'UNESCO. Un grand-père venu de la Russie profonde, via la Pologne. Un professeur, le même depuis la classe de quatrième, exceptionnel. Un lycée tranquille, dans les beaux quartiers.

Décontractée et décidée, cheveux bruns et longs tombant sur un pull noir, un jean de velours et des tennis, *« discrète »*, selon son proviseur, M. André Six, Ariane se dit *« pas très scolaire »*. La langue russe est son évasion. Et sa paix. *« Quand on parle de guerre, moi, je n'y crois pas, je suis très optimiste. »*

E. P.

LE PETIT PRODIGE

(De notre correspondant.)

Pau. — *Pierre Lavaurs, de Pau, double lauréat du concours général (premier prix de mathématiques et premier prix de physique), a dix-sept ans. Discret et décontracté, il pensait avoir raté ses trois épreuves. Sélectionné par le lycée Louis-Barthou, où il est élève de terminale C, pour subir les épreuves de philosophie, mathématiques et physique, il ne devait échouer qu'en philosophie.*

Fils d'un conseiller à la cour d'appel de Pau et d'une enseignante de lettres, Pierre Lavaurs commençait à lire correctement à trois ans et demi. A huit ans, le petit prodige s'amusait, à ses moment perdus, à transformer en secondes les années qui le séparaient de la mort du Christ.

Dans le primaire, puis dans le secondaire ou en terminale, il n'a jamais quitté la tête de la classe. Ses camarades, plus que lui peut-être, mais surtout ses professeurs, ont mesuré à travers ses résultats la valeur du garçon. Ce n'est pas pour rien qu'il termine habituellement son problème de mathématiques ou de physique deux heures avant les meilleurs de sa classe. De plus, il aime autant les matières littéraires et y réussit aussi bien. « J'aime aussi l'histoire et la géographie, et je m'amuse à faire de la diplomatie par correspondance », *ajoute-t-il.*

Il s'intéresse un peu moins aux sports, bien qu'il pratique le ski de fond dans les Pyrénées. Pierre Lavaurs, tout surpris d'être promu soudainement au rang de vedette, pense qu'il avait été « incomplet » dans ses deux derniers sujets (géométrie et moteur électrique de voiture). Il va partir néanmoins pour son bac C, lundi, dans la moindre appréhension. Il compte par la suite faire « maths sup. » à Paris avant de se présenter aux concours d'entrée aux grandes écoles. Il n'a pas encore fait son choix dans ce domaine. Ce sera, bien sûr, Centrale ou Polytechnique.

GÉRARD DUCAU.

Plébiscité par ses camarades

De notre correspondant

Toulon. — « *Dans six jours, il obtiendra le bac E, avec la mention « très bien » et les félicitations du jury.* » C'est ce que dit l'inspecteur principal des études et techniques d'armement M. Rey, directeur de l'école de formation technique de l'arsenal de Toulon, de son jeune élève, Marc Rosso, qui vient d'obtenir le deuxième prix de sciences physiques au concours général.

Fils d'un électricien, chef d'équipe à l'arsenal de Toulon, Marc Rosso a dix-huit ans. Il a commencé ses études secondaires au C.E.S. de Sanary, o il réside. Depuis son entrée à l'école de formation technique de l'arsenal, au terme de la classe de troisième, il excelle dans toutes les disciplines et occupe depuis toujours la place de premier, dans toutes les matières. Son professeur de mathématiques, M. Trignan, professeur certifié détaché par le ministère de l'éducation auprès du ministère de la défense, dit de lui : « *De caractère affable, il est littéralement plébiscité par ses camarades. Rien de pédant chez cet élève exceptionnel qui est déjà doué d'un grand sens de la pédagogie.* »

Grand, brun, svelte, il cherche à s'épanouir dans la natation. Il a deux frères et avoue une passion secrète pour la littérature classique et un véritable amour pour la musique moderne ou ancienne. Courtois, affable, efficace et doué d'un certain sens de l'humour, il se destine à une carrière d'ingénieur à la Délégation générale de l'armement. Il est le premier élève de l'école de formation technique de l'arsenal de Toulon à obtenir un prix au concours général.

CHARLES GALFRÉ.

DEUX NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

● A TOULOUSE-II : M. Georges Mailhos.

Elu au troisième tour de scrutin par trente voix sur cinquante-huit votants, M. Georges Mailhos vient d'accéder à la présidence de l'université de Toulouse-II (Le Mirail). Il succède à M. Bartolomé Bennassar, qui se retire pour convenance personnelle et reprend ses fonctions d'enseignant.

[Né le 5 mai 1932 à Mont-de-Marsan (Landes), M. Georges Mailhos est agrégé de lettres (1957). Professeur au lycée Pierre-de-Fermat, à Toulouse (1960), il devient assistant à la faculté des lettres de Toulouse (1963), puis maître-assistant (1967). Sa thèse de doctorat (1973) a pour titre « Voltaire, témoin de son temps ». M. Georges Mailhos devient maître de conférences (1974), puis professeur (1976) à l'université de Toulouse-Le Mirail.]

● A GRENOBLE-III : M. Jean Lavedrine.

M. Jean Lavedrine, agrégé d'anglais, a été élu au premier tour président de l'université de Grenoble-III (langues et lettres) en remplacement de M. Jean-Hervé Donnard, qui exerçait ces fonctions depuis 1976. Quarante-deux membres du conseil de l'université sur les quarante-six qui le composent ont participé au vote. M. Lavedrine a obtenu vingt-neuf suffrages.

[M. Jean Lavedrine, né en 1922, a fait ses études à Clermont-Ferrand. Il a enseigné au lycée de Chambéry puis à l'université de Grenoble-III en tant que maître-assistant, maître de conférence et enfin professeur titulaire. Depuis le mois de janvier 1979, il dirigeait l'Unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de langue vivantes. M. Lavedrine est l'auteur d'une étude linguistique de l'anglais contemporain.]

Le projet de réforme de l'élection des présidents d'université

LE SNE-Sup LANCE UN APPEL A LA GRÈVE LES 18 ET 19 JUIN

De notre envoyé spécial

Lille. — Le congrès du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, s'est ouvert, vendredi 13 juin, à l'université des sciences et techniques de Villeneuve-d'Asq (Lille-I). Il a lieu alors que le Sénat se prépare à modifier la loi d'orientation de l'enseignement supérieur en accordant plus de pouvoirs aux professeurs de rang magistral dans les conseils d'université (« le Monde » du 13 juin).

Cette éventualité d'une réforme de la loi d'orientation a, dès le premier jour, alimenté les débats et légèrement estompé le thème de ce congrès d'études : *« Mieux analyser la communauté des enseignants du supérieur »*. Cependant, le vote d'un appel du congrès à *« une grève de toutes les activités les 18 et 19 juin »*, jours de la discussion au Sénat, a permis d'amorcer cette réflexion.

Différentes tendances qui cohabitent dans le syndicat se sont divisées sur cet appel et notamment sur la condamnation du rôle joué par certains professeurs de rang magistral. Finalement, le congrès, estimant que *« le gouvernement a la volonté politique d'utiliser le corps des professeurs titulaires en tant que corps, comme un relais pour faire passer — en l'opposant aux autres catégories d'enseignants de personnels et d'étudiants une politique d'asservissement et de régression »*, a décidé de demander aux universitaires qui ne veulent pas se faire les *« complices de la mise au pas de l'enseignement supérieur »* de participer aux actions et aux manifestations. Il appelle aussi les conseils et les directions d'université et d'unité d'enseignement et de recherches (U.E.R.) à suspendre ces jours-là toutes les activités, en *« décalant, s'il est nécessaire, le calendrier des examens »*. — S. B.

DÉFENSE

Au colloque de l'ENA

LE REPRÉSENTANT DU C.E.A. SOULIGNE L'« EFFICACITÉ MILITAIRE REDOUTABLE » DE L'ARME A NEUTRONS

Dans le rapport qu'il a adressé au colloque sur la défense, organisé par l'association des anciens élèves de l'ENA les jeudi 12 et vendredi 13 juin, à Paris, M. Jacques Chevallier, directeur des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique, s'est prononcé pour la possession par la France de l'arme neutronique.

Examinant le spectre des « *armes concevables* », M. Chevallier note que « *la charge à rayonnement renforcé, contre laquelle l'Union soviétique a mené une opération psychologique acharnée et victorieuse, présente l'avantage essentiel de pouvoir être utilisée sur le territoire défendu au voisinage immédiat des troupes amies, là où l'attaquant est forcé de se concentrer pour effectuer une percée. Ceci donne à cette arme une efficacité militaire redoutable et rend son emploi d'autant plus crédible que la responsabilité de l'escalade géographique serait laissée à l'adversaire* ».

« *Il faut savoir*, a conclu le directeur des applications militaires du C.E.A., *que le problème qualitatif de ces armes tactiques évoluées est maintenant à notre portée, sans compromettre la poursuite nécessaire de notre effort sur l'amélioration continue de notre armement stratégique.* »

Avant ce rapport, M. Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort (P.S.), a estimé que « *le rôle de la France est de préserver les conditions de la dissuasion dite « du faible au fort » et non de se préparer à l'hypothèse suicidaire de la bataille. On ne fera pas reculer la foudre — sous prétexte d'éviter le tout ou rien de la dissuasion — en fabriquant la bombe du juste milieu, je veux dire la bombe à neutrons* ».

Pour M. Michel Debré, ancien premier ministre de Charles de Gaulle et ancien ministre de la défense de Georges Pompidou, « *nous somms en état de guerre depuis plusieurs années, une guerre aux formes diverses, de mutation, de subversion, de conflits limités, souvent terribles, et de guerre économique* ».

Les défis actuels qui se posent au monde occidental, selon M. Debré, et à la France sont d'ordre économique et idéologique. L'ancien premier ministre a estimé que, « *si la France doit répondre à ces défis, elle doit le faire pour éviter la guerre sans que cela l'empêche d'adapter sa stratégie de dissuasion et de maintenir sa capacité nucléaire sans cesse modernisée et complétée* ».

La variole : arme

La guerre des micro-organismes

MÉDECINE

POINT DE VUE

La variole : arme biologique de demain ?

par H. MARCOVICH (*) et H. H. MOLLARET (**)

LE 8 mai 1980, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) annonçait une nouvelle sans précédent dans l'histoire de l'humanité : la variole était éradiquée. Le virus responsable avait disparu, ce qui n'avait encore été obtenu pour aucune autre affection. La vaccination antivariolique était jugée désormais inutile et l'O.M.S. recommandait son abandon, se fondant sur le fait que, en l'état actuel des connaissances, le virus variolique se transmet d'homme à homme uniquement, qu'il n'existe pas de porteurs sains et que, en dehors des malades et du matériel à leur contact, aucun réservoir naturel n'a jusqu'ici jamais été identifié. Quant à la vaccination, avec ses très rares complications graves, certaines létales, elle coûte 1 milliard de dollars par an. Toutefois, les raisons scientifiques en faveur de la disparition irréversible de la variole ne sont qu'hypothèses. Les mécanismes de la recombinaison génétique et de la mutagénèse pourraient, à partir de virus non ou peu pathogènes du même groupe hébergés par les animaux, reconstituer un virus variolique humain typique. La probabilité d'un tel événement, qui a bien dû se produire au cours de l'évolution de l'homme, n'est pas évaluable actuellement.

Un combat sans précédent

La variole est très ancienne.

La variolisation, inoculation volontaire, pratiquée dans le but d'induire une maladie atténuée et immunisante, venue de la Chine et de l'Inde, contribua parfois à l'extension de la maladie. Cette pratique persista longtemps, même après l'instauration de la vaccination jennerienne, se poursuivant encore en Afrique ces dernières années. L'identification des « variolisateurs » et leur « neutralisation » par l'O.M.S. ne fut pas une mince affaire pour assurer le succès de son programme d'éradication.

La vaccination, pratiquée par Jenner pour la première fois le 14 mai 1796, fut rapidement adoptée en Europe sauf, curieusement, en Angleterre.

Lancé par l'O.M.S. en 1967, année où l'on comptait encore dans le monde dix millions de cas dont deux millions mortels, le programme d'éradication aura coûté 313 millions de dollars. Dans plus de quarante pays, engagés dans une coopération loyale, vraiment exemplaire dans l'état actuel des relations internationales, deux cent mille agents sanitaires utilisèrent 2 milliards 400 millions de doses de vaccin. Un réseau de notification systématique recouvrit la planète. Chaque cas suspect fit l'objet d'une véritable enquête policière pour détecter, sans en laisser passer aucune, les sources possibles de contamination et les sujets ayant eu quelques contacts avec les malades afin de les vacciner. Des photographies de varioleux furent distribuées dans les plus petits villages de l'Inde et de l'Afrique et des primes, allant jusqu'à 1 000 dollars, furent offertes à qui détecterait un nouveau cas de variole. Celui-ci faisait alors l'objet d'une nouvelle enquête : une nouvelle série de vaccinations encerclait, isolait et éteignait le foyer d'infection. Le dernier cas identifié remonte maintenant au 26 octobre 1977, en Somalie. Plus de deux ans s'écoulèrent avant que l'O.M.S. annonce l'éradication, temps jugé suffisant pour que le virus pouvant encore persister dans les croûtes et les objets utilisés par un varioleux s'inactive. Ainsi le virus, disparu du milieu naturel, posait le problème de sa détention par certains laboratoires autorisés.

L'éradication de la variole pose la grave et délicate question de conserver des exemplaires du virus. Pour tout scientifique, faire disparaître une espèce est difficilement acceptable. C'est se priver, non seulement dans le domaine de la connaissance, mais aussi dans celui toujours possible d'une utilisation bénéfique, aujourd'hui imprévisible. L'O.M.S. a donc proposé que des laboratoires autorisés conservent le virus variolique pour en faire, le cas échéant, un matériel d'étude sous contrôle sévère. Six pays ont été retenus : Afrique du Sud, Chine, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Hollande et Union soviétique. Mais quels ont été les critères de ce choix ? Comment ces laboratoires s'intégreraient-ils dans le réseau des instituts de biologie existants, universitaires ou non ? Quels seraient leurs rapports avec la communauté scientifique internationale ? Comment et par qui serait effectuée l'indispensable surveillance des choses et des personnes ?

La proposition de l'O.M.S. implique que les pays non autorisés se dessaisissent du virus en leur possession ; c'est une chose faite en France. Mais quelle assurance, en dehors d'une relation de confiance, peut-on avoir que les pays non autorisés aient loyalement appliqué les mesures ? Aucune n'est imaginable. Conserver quelques ampoules de la taille d'un dé à coudre ne soulève aucune difficulté, ni pour un laboratoire, ni pour un individu ; pas de risques pour le détenteur, même non vacciné tant que l'ampoule reste close, et le secret est facile.

En fait, le maximum de garanties serait offert par des structures de sécurité renforcée et de haute surveillance, à caractère policier rigoureux, contraignant les personnes et leur entourage à un assujettissement peu compatible avec les impératifs de la liberté individuelle. La multiplication des laboratoires autorisés est une raison, entre autres, de douter de l'efficacité du confinement du virus variolique. En tout état de cause, les laboratoires autorisés devraient être réduits à deux au maximum, éloignés l'un de l'autre pour réduire les risques d'une destruction accidentelle, se trouver sous la stricte dépendance de l'O.M.S. et jouir d'un statut international pour échapper à la tutelle de l'Etat qui les hébergerait, être situés dans une région du monde politique stable, ce qui réduirait les risques d'une violation par l'Etat hôte du statut d'exterritorialité. Et même si, par impossible, ce pouvait être réalisé, comment conjurer le risque vénal, politique ou criminel de diversion d'une ampoule, quand on sait combien est difficile, pour ne pas dire plus, la gestion des stocks de plutonium, matière autrement malaisée à détourner. Et encore, est-il raisonnable, en supposant ces conditions furent remplies, de croire que des stocks clandestins n'ont pas déjà été constitués ?

La guerre des micro-organismes

Les accidents de la vaccination sont de l'ordre d'un cas pour un million de vaccinés. Est-il acceptable, cependant, de faire courir un risque, même faible, par un acte destiné à prévenir un mal qui aurait disparu ? L'abandon de la vaccination est donc logique, serait logique dans un monde utopique, béatement tranquille, d'où l'oppression, l'injustice, l'agressivité des nations et des hommes, les troubles du comportement individuel auraient été également éradiqués. Avec la disparition de l'immunité vaccinale, la variole reprend une place de choix dans l'arsenal moderne des armes biologiques (1).

L'emploi des agents pathogènes comme instruments d'agression ne relève pas de la science-fiction. La guerre des micro-organismes a déjà son passé : la grande peste du Moyen Age qui fit, en deux ans, de 1348 à 1350, plus de vingt-cinq millions de morts en Europe — la moitié de sa population d'alors — résulta du catapultage de cadavres de pestiférés par-dessus les murailles du comptoir génois de Caffa, actuellement Feodosie, sur la mer Noire, assiégé par les Mongols. Les Génois se rembarquèrent et la peste avec eux. Celle-ci débarqua en Europe en octobre 1347 et ne cessa, depuis, de la parcourir jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. En 1650, le lieutenant général d'artillerie polonaise Sieminowitz préconisa « des globes remplis de bave de chiens enragés et autres substances capables d'occasionner des épidémies ». En 1763, le génocide des Indiens de la Nouvelle-Ecosse fut perpétré par le gouverneur général Amherts qui fit répandre des couvertures de varioleux.

Les sinistres « avantages » de l'arme biologique comme instrument de létalité massive sont évidents : production facile en quantités considérables de cultures virulentes dans quelques pièces aménagées en laboratoire, à peu de frais et n'importe où ; appareillage peu élaboré et réduit au minimum, qu'il n'est pas difficile de bricoler et, encore moins, d'acheter dans les magasins spécialisés ; éducation technique élémentaire ; c'est donc, à l'échelle d'un Etat, l'arme du pauvre ou celle d'un groupe de pression, voire d'un individu. La dissimulation est facile, comme le transport des cultures sous un volume réduit. De plus, la détection est pratiquement impossible. L'« intérêt » des agents infectieux qui se propagent par épidémie est de pouvoir diffuser largement par contagion à partir des individus directement atteints par l'agression. C'est éminemment le cas de la peste, ce serait également celui de la variole.

Le virus variolique doit être considéré comme une « bonne » arme biologique, parmi les « meilleures » : préparée sans risques par des vaccinés, aisément dissimulable et disséminable au cours d'un acte de guerre ou de terrorisme par voie aérienne comme par contact direct avec des objets infectés, car le virus résiste bien à l'extérieur. Vacciner le personnel à engager dans une agression variolique serait facile, aisément dissimulable, et d'autant plus que la structure sociale de l'agresseur est plus fermée. La mortalité dépasse 25 % et la contagiosité des malades persiste jusqu'à leur mort et se prolonge après elle au niveau des vêtements, de la literie, etc. Enfin, la variole résiste à toute thérapeutique actuellement accessible ; la seule protection qu'elle admette est la vaccination préventive, dont on sait qu'elle est, dans le domaine de la guerre biologique, la seule réellement efficace, facile à entreprendre et durable. Inutilisable contre une population vaccinée, le virus variolique devient automatiquement l'arme préférée là où la vaccination a cessé d'exercer sa protection.

En 1972, en Yougoslavie, une épidémie due à la réintroduction du virus par un voyageur venu d'Irak n'avait été endiguée par une campagne de revaccination qu'au prix de trente-cinq morts parmi cent soixante-quinze cas. Qu'en aurait-il été dans une population ayant abandonné la vaccination depuis plusieurs années ? La résurgence naturelle ou accidentelle de la variole (comme ce fut déjà par trois fois le cas en 1949, 1973 et 1978 dans un laboratoire pourtant hautement spécialisé de Grande-Bretagne) constitue un danger potentiel qui augmentera au fur et à mesure de l'amenuisement de l'immunité vaccinale.

Les directives de l'O.M.S. destinées à ménager l'avenir ne sont pas d'une indiscutable cohérence. Puisque la variole est éradiquée, pourquoi conserver de par le monde quelque 200 millions de doses de vaccin qui vont se périmer, et qu'il faudra reconstituer périodiquement ? Pourquoi abolir la prime de vigilance de 1 000 dollars qui, en toute logique, ne serait jamais versée ? Faute de maintenir la pression d'une vigilance sans défaillance, le monde oublieux de la variole risquerait de se faire sévèrement surprendre. Les retards du diagnostic de la maladie, la remise en état d'une logistique lente et complexe, la réactivation des dispositifs sanitaires demanderont un temps pendant lequel l'épidémie s'étendra à loisir. Enfin force sera d'attendre la constitution de l'immunité : combien de morts, combien de cécités au total ?

La résurgence due à un acte délibéré pose un problème d'une autre dimension, parce qu'elle serait massive et multifocale, au cours d'un acte de guerre ou d'un chantage. Imagine-t-on l'impact sur une société de la réapparition d'un spectre du passé avec son cortège de morts, d'aveugles, de défigurés ? Y résisterait-elle ?

Que suggérer ? Entre maintenir la vaccination ou ne plus vacciner personne, des solutions intermédiaires doivent être recherchées ; il serait logique de soumettre à la vaccination le personnel des laboratoires autorisés, mais alors aussi les populations environnantes et, de surcroît, d'identifier tout contact entre ce personnel et le monde extérieur ; de vacciner également tout ou partie du personnel, de santé ou non, devant intervenir en cas d'épidémie, tout ou partie, jusqu'au plus haut niveau, de certains services publics, tout ou partie de l'armée. Pour le reste — c'est-à-dire la majorité — de la population, s'il faut reconsidérer le principe même de l'abandon de la vaccination, une attention particulière devrait au moins être apportée aux villes et aux régions à haute densité de population, les plus exposées à l'épidémisation. Enfin la connaissance actuelle du virus variolique liée aux progrès de la biologie moléculaire donne de solides espoirs de tenir, dans un proche avenir, un remède spécifique, efficace et peu onéreux. Ne pourrait-on, au moins, attendre jusque-là et, dès maintenant, intensifier la recherche en ce domaine ?

L'éradication de la variole est une chose ; l'abandon de la vaccination antivariolique en est une autre par laquelle l'impressionnant succès de l'O.M.S. risquerait de donner toutes ses chances et toute sa force à un nouvel agent de guerre biologique.

(*) Professeur à l'Institut Pasteur, directeur de recherche au C.N.R.S.

(**) Professeur à l'Institut Pasteur, professeur à l'université Paris-V.

(1) Le professeur Jean Boyer, professeur d'hygiène et de médecine préventive à la faculté de médecine de Paris, a alerté à plusieurs reprises les autorités concernées sur les risques d'une guerre microbiologique provoquée par virus de la variole. Il a notamment fait à ce sujet une communication à l'Académie nationale de médecine le 27 mars 1979, et a été chargé par ses pairs d'alerter le ministre de la défense.

SPORTS

FOOTBALL

Le « calcio » en justice

De notre envoyé spécial

Rome. — Ils auraient pu former une bien belle équipe de football, avec un président, le richissime industriel Felice Colombo, du Milan Athletic Club, un entraîneur, Perani, de Bologne, et quelques-uns des plus grands noms du *calcio*, comme le gardien de but de l'équipe finaliste de la Coupe du monde 1970, Enrico Albertosi (34 sélections), les défenseurs centraux Giuseppe Wilson (3 sélections) et Lionello Manfredonia (4 sélections), l'arrière latéral Luciano Zecchini (3 sélections), le milieu de terrain Giorgio Morini (3 sélections), l'avant-centre Bruno Giordano (5 sélections) et la vedette du championnat italien Paolo Rossi, dont la valeur était hier encore estimée à 2 milliards de lires (1), entourés par vingt-cinq autres joueurs de première division. Hélas ! Tous ont déjà été condamnés par la commission de discipline de la Fédération italienne à des peines allant d'un an de suspension à la radiation à vie.

Vendredi 13 juin à 9 heures, ils étaient pourtant tous là, à 800 mètres du stade olympique, où se disputera, le 22 juin, la finale du championnat d'Europe, convoqués cette fois au palais du Foro-Italico, pour comparaître devant la justice dans une enceinte réservée aux procès « difficiles » (politique ou enlèvements) pour des commodités d'isolation par les forces de police. Libérés sous caution, ils arrivaient les uns après les autres, seuls ou en compagnie de leurs avocats, vêtus avec la sobre élégance et la prestance du « Parrain », comme Enrico Albertosi, avec le jean ou la chemisette des jeunes gens de leur âge à l'image de Paolo Rossi, pour se retrouver dans le box des accusés, mitraillés par une meute de *paparazzi* et filmés par les chaînes de télévision italiennes ou étrangères autorisées à pénétrer dans le palais.

Quelques sourires, gênés par l'insolite de la situation, et ce procès à grand spectacle du *totonero* (pari clandestin sur le championnat de football) pouvait commencer. Un peu à l'écart de ces sportifs se tenaient deux autres accusés très spéciaux : Massimo Cruciani, un grossiste en fruits et légumes, et Alvaro Trinca, un restaurateur romain, tous deux organisateurs de ces paris clandestins truqués. Ils auraient remis aux joueurs des chèques variant de 3 à 90 millions de lires, pour arranger au moins huit résultats entre le 9 décembre 1979 et le 10 février 1980. Accusés d'avoir mis sur pied ces tricheries, ils sont aussi accusateurs, puisqu'ils ont été ruinés par des joueurs de Bologne, qui auraient accepté leur argent, sans tenir ensuite leur parole.

La tâche de la justice s'annonce délicate, car trois chèques seulement ont été encaissés par des femmes de joueurs : ceux destinés à Cacciatori, de Milan (15 millions de lires), à Della Martina, de Pérouse (8 millions) et à Pellegrini, d'Avellino (3 millions). D'autre part, Felice Colombo, le président de Milan, reconnaît avoir versé à Massimo Cruciani et Alvaro Trinca un chèque de 20 millions de lires pour « *acheter leur silence* » et non pour arranger des matches ou à titre de mise.

Le comité national olympique italien, qui gère les concours de pronostics officiels (*totocalcio*) s'est porté partie civile pour préjudice subi, de même qu'un joueur de *totocalcio* à qui il ne manquait que le résultat d'un match présumé truqué pour gagner le gros lot. La fédération italienne de football, dont la commission de discipline a déjà énoncé des sanctions, et qui continue d'étudier les dossiers n'intervient pas dans le procès. Toutefois, elle attendra la fin de celui-ci, prévue à la mi-juillet, pour étudier les appels demandés par les joueurs.

Ces derniers risquent de six mois à trois ans de prison et de 20 000 à 400 000 lires d'amende. Ont-ils conscience de la gravité de cette situation, ou sont-ils sûrs que les preuves ne pourront pas être réunies contre la plupart d'entre eux ? Quelques minutes seulement après l'ouverture du procès, les bancs des accusés étaient déjà presque vides. Les joueurs étaient dans les couloirs du palais pour commenter avec les journalistes le résultat de la rencontre Italie-Espagne, disputée la veille, ou, déjà, confortablement installés à la terrasse du restaurant des Tennis du Foro Italico.

GÉRARD ALBOUY.

(1) 1 000 lires = 5 francs.

SPORTS ÉQUESTRES

Brillante victoire française à Aix-la-Chapelle

De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — Disputé du 10 au 15 juin au Reitstadion d'Aix-la-Chapelle, le concours hippique international officiel de l'Allemagne fédérale est à l'équitation ce que sont au tennis les Internationaux de Roland-Garros : un événement qui chaque année fait date. La différence, c'est qu'il ne peut y avoir, il n'y aura jamais, en équitation, un Borg-centaure frisant l'invincibilité, le cavalier, fût-il le plus doué de sa génération ou de tous les temps, dépendant pour s'imposer d'une créature de chair et de sang exposée aux inconstances de son caractère.

Mais hâtons-nous de célébrer une brillante victoire française. Dans un stade où se pressaient quarante mille spectateurs, chiffre qui donne une idée de l'engouement populaire outre-Rhin pour le saut d'obstacles, le prix des Nations s'est couru, vendredi 13 juin, sous un soleil resplendissant. Les cavaliers français, sur un terrain où les Allemands s'emploient généralement avec succès à terrasser leurs plus intimes rivaux — les Anglais et les Irlandais en l'occurrence —, les Français pratiquant une équitation bien de chez eux, toute en finesse, ont forcé la victoire et exécuté tous ces messieurs collés à la croupe de leur monture sans que la chance si souvent invoquée ait eu son mot à dire. Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Hollande, Espagne, Brésil, Suisse, Belgique, Pologne, Autriche, Japon, Irlande, Mexique et France (treize nations au total) ont participé à l'épreuve. Citons les cinq premiers classements au terme des deux manches prévues sur un tracé identique : France (8 points de pénalisation), Allemagne, Pays-Bas et Suisse ex aequo avec 12 points, Grande-Bretagne, 16. Les Français étaient représentés par Frédéric Cottier montant le cheval-chef-d'œuvre *Flambeau C*, sans faute aux deux tours, Gilles de Balanda en selle sur l'étalon *Galoubet*, Hervé Godignon sur *Faolo d'Escla* et Jean-Marc Nicolas chevauchant le bai *Mador*, un animal d'un métier encore incertain de l'avis général mais doté d'un cœur qui le place finalement dans le peloton de tête de notre élevage.

Quatorze obstacles dont un double, un triple et une rivière parsemaient l'ovale gazonné de la piste. Quatorze obstacles massifs, bien garnis, incitant les chevaux à sauter grand. Le triple, sur lequel s'aplatirent maints concurrents, était curieusement placé en fin de parcours, dans le sens de la sortie, autrement dit des écuries, et les grands aires, dans leur hâte à goûter un juste repos et à croquer leur cher picotin, avaient tendance, pour cet effort suprême, à se négliger. En fait, le héros du jour fut Balanda, dernier cavalier appelé en piste. Le score définitif des Allemands, des Suisses et des Hollandais était alors de 12 points et, si Balanda avait commis une seule faute, la position des Français les mettait à égalité avec leurs plus proches rivaux et il y aurait eu barrage. *Galoubet* — se payant entre chaque obstacle, par une coquetterie de grand seigneur, de superbes cabrioles — fit une démonstration ébouriffante de tous ses dons.

La longue ovation d'un public exemplaire salua l'exploit, lui aussi exemplaire.

ROLAND MERLIN.

TENNIS

La Coupe Davis

A PRAGUE, PEU DE CHANCES POUR LES FRANÇAIS

Il y a peu de chances à présent pour que les « Daviscupmen » provoquent les passions où s'étaient déchaînées, il y a cinq ans, sur le Central de l'île Stranice, à Prague, lorsque Jauffret, Dominguez et Proisy avaient affronté Kodès et Hrebec. Vendredi 13 juin, pour la première journée de la Coupe Davis, disputée par une chaleur caniculaire entre la France et la Tchécoslovaquie, celle-ci n'aura rencontré qu'une opposition sans trop de hargne de la part de nos joueurs. Dans le premier simple, Toma Smid ne concéda qu'un set à Christophe Roger-Vasselin, l'emportant par 6-2, 6-3, 3-6, 6-1, tandis que dans le second Pascal Portes accrochait Ivan Lendl sans pouvoir néanmoins boucler les jeux utiles et lui prendre un set (score : 6-4, 8-6, 6-4). Il est certain que le match aurait pris une autre tournure si la France avait disposé de son joueur numéro 1 en la personne de Noah...

RESULTATS

Groupe B

Tchécoslovaquie 2 - France 0 (à Prague). — Smid (Tch.) bat Roger-Vasselin (F.), 6-2, 6-3, 3-6, 6-1 ; Lendl (Tch.) bat Portes (F.), 6-4, 8-6, 6-4.

Roumanie 2-Grande-Bretagne 0 (à Bristol). — Nastase (R.) bat Mottram (G.-B.), 6-3, 6-2, 6-4 ; Dirzu (R.) bat Feaver (G.-B.), 1-6 4-6, 6-3, 8-6, 6-4.

Groupe A

Suède 4-R.F.A. 1 (à Baastad). — Borg (S.) bat Eberhardt (R.F.A.), 6-2, 5-7, 6-0, 6-0 ; S. Simonsson (S.) bat Gehring (R.F.A.), 3-6, 6-1, 6-0.

Italie 2 - Suisse 0 (à Turin). — Barazzutti (It.) bat Gunthardt (S.), 6-4, 6-1, 6-4 ; Panatta (It.) bat Stadler (S.), 6-4, 10-8, 6-1.

L'enquête sur le coût des Jeux olympiques de Montréal

UNE LETTRE DE L'ARCHITECTE ROGER TAILLIBERT

Après l'article intitulé « L'enquête sur le coût des Jeux olympiques de Montréal : l'architecte français Roger Taillibert est mis en cause » (le Monde daté 5-6 juin), celui-ci, usant de son droit de réponse, nous écrit :

L'article paru dans le journal *le Monde* des jeudi 5 et vendredi 6 juin 1980 sur le « rapport Malouf » et sur ma mise en cause pour le coût des Jeux olympiques, était la reprise des textes similaires parus dans la presse du Québec, fuites organisées dès avant la parution de ce rapport.

On peut d'ailleurs s'étonner que ce rapport ait attendu un an après la clôture des audiences pour être publié, car il est strictement conforme aux « hypothèses et conclusions » (sic) que ses rédacteurs adressaient dès mai 1978 — avant toute audience — au gouvernement provincial.

Certains éléments essentiels apparus en pleine lumière pendant ces audiences sont mentionnés, mais qualifiés de secondaires. D'autres — comme la très complète analyse documentaire déposée par la ville de Montréal — ont été passés sous silence aussi bien dans le « rapport » que dans la presse locale. Qualifiés de secondaires : les six mois de retard au démarrage par la défaillance de bureaux d'études qui s'étaient prétendus capables de dessiner le stade ; les grèves qui ont arrêté le chantier plus d'un an ; les intimidations qui ont ralenti les ouvriers le reste du temps ; l'absentéisme ; les hausses incroyables (atteignant 3 à 400 % sur les marchés de travaux les plus conventionnels) qui expliquent les bénéfices de 52 % en moyenne relevés dans les entreprises par un expert comptable ; la corruption.

Omis par contre dans ce rapport : les sabotages répétés (50 % des gaines de précontrainte des embases du stade bouchées par boulons ou bouteilles de bières, perturbant gravement les séquences de montage ; cisaillement des câbles ; coulage de plomb dans les siphons, etc.

Entre autres affirmations inexactes : l'inefficacité prétendue de l'architecte parce que dirigeant le chantier à 3 000 miles de distance, alors que plus loin les mêmes rédacteurs le blâment d'intervenir constamment sur place.

Les techniques françaises — que les mêmes milieux avaient déjà blâmé le maire, M. Drapeau, d'introduire au Québec avec le métro — ont cependant encore prouvé leur efficacité au stade olympique avec la production en neuf mois de 19 000 pièces dans une usine à l'abri des « troubles », et leur montage en quelques semaines après qu'en février 1976 les consignes de ralentissement furent levées par les syndicats et les cartels des grutiers, et des ferrailleurs.

Les comparaisons économiques extraites du « rapport » sont du même niveau. Mais je ne puis m'étendre dessus dans le cadre de ce droit de réponse, et vous renvoie aux études très complètes de la Ville de Montréal et de l'université de McGill, sur les coûts réels et sur les retombées économiques de l'opération.

L'utilisation à pleine capacité, et à longueur d'année, des installations olympiques — et le développement du sport qu'elles ont suscité — montrent bien qu'elles ne sont ni superflues ni disproportionnées (6 millions de spectateurs, 300 000 en dix jours au vélodrome pendant les floralies).

Enfin, en ce qui concerne mes honoraires, je n'ai jamais revendiqué 42 millions de dollars alors que les règlements de l'ordre des architectes du Québec l'auraient permis.

INFORMATIONS «SERVICES»

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, *pour Paris, au 567-50-50*; pour l'Essonne, au 088-33-33; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33; pour les Yvelines, au 953-83-33; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U. T. A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 18 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) et au 296-26-26 *pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin)*. Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

BREF

CIRCULATION

LORIENT ET LILLE : VILLES « SURES » POUR LES AUTOMOBILISTES. — Lorient (Morbihan), pour les villes de 100 000 habitants, et Lille (Nord), pour les agglomérations de plus de 500 000 habitants, sont les communes où le pourcentage d'accidents par rapport à la population est le plus bas.

A Lorient (121 789 habitants), on a enregistré 290 accidents, soit un pourcentage de 0,23 par rapport à la population. A Lille (558 257 habitants), *1 900 accidents ont été* recensés, soit un pourcentage de 0,35. Les taux-records, en sens inverse, sont détenus par Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), 103 000 habitants, avec 415 accidents (0,39 %), et Rouen, 442 000 habitants, avec 2 816 accidents (0,63 %).

EXPOSITION

LA BELGIQUE DANS LE MÉTRO. — Dans le cadre des manifestations marquant le cent cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique, l'exposition « Belgique terre de rencontre », est présentée au public dans la salle des échanges de la gare Auber du R.E.R. parisien jusqu'au 29 juin. Elle montre ce qu'ont apporté à la vie culturelle de la Belgique les artistes, les écrivains, les savants et les exilés politiques qui, depuis 1830, y ont vécu ou l'ont visitée.

TRANSPORTS

AUGMENTATION DU MÉTRO. — A partir du 1er juillet, l'augmentation des tarifs du métro parisien décidée au mois d'avril par le ministre des transports, entrera en vigueur. Le prix du ticket vendu en carnet de dix passera de 1,50 F à 1,75 F en deuxième classe et de 2,30 F à 2,70 F en première classe. Soit une augmentation de 17 %.

Pour ce qui concerne les coupons de la carte orange, en vente à partir du 20 juin, l'augmentation serait inférieure à 20 %, passant ainsi, pour la deuxième classe et pour au moins deux zones, de 70 F à plus de 80 F.

L'AÉROPORT DE STRASBOURG FERMÉ POUR CAUSE DE TRAVAUX. — L'aéroport de Strasbourg-Entzheim sera fermé, pour cause de travaux, entre le 4 et le 22 août prochain. Durant cette période, l'escale de Colmar remplacera celle de Strasbourg sur les lignes Strasbourg-Lille-Londres, Londres-Lille-Strasbourg et Strasbourg-Bruxelles-Amsterdam; l'exploitation des lignes suivantes sera suspendue pendant cette période : Strasbourg-Lille-Londres, Londres-Lille-Strasbourg-Milan, Strasbourg-Bruxelles et retour, Strasbourg-Rome et retour, Strasbourg-Francfort et retour.

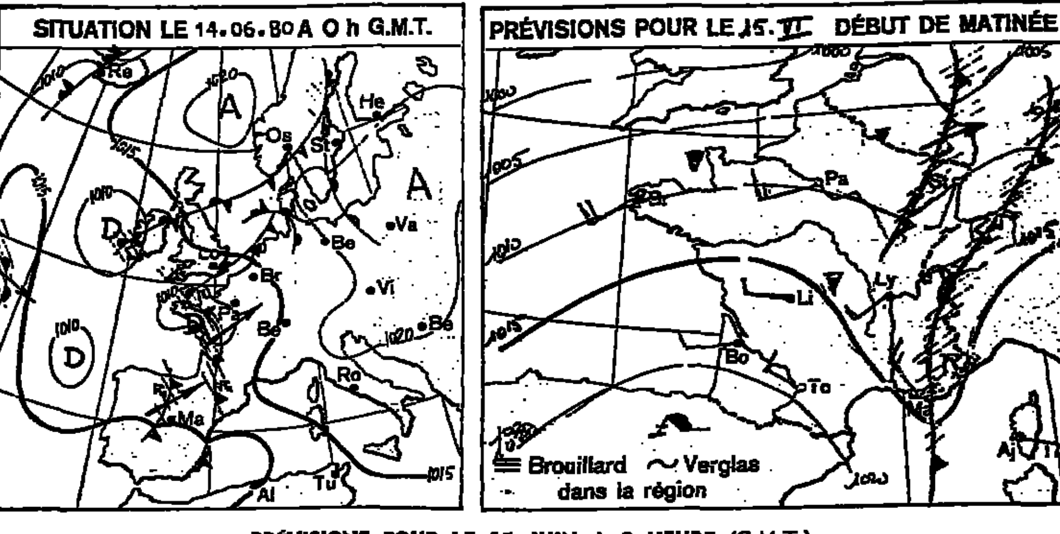
LONDRES-LOURDES PAR AUTOCAR ET AÉROGLISSEURS. — Une ligne régulière d'autocars entre Londres et Lourdes vient d'être ouverte pour les pèlerins britanniques désirant se rendre dans le plus célèbre lieu saint français. Les autocars quittent Londres deux fois par semaine, traversent le pas de Calais à bord des aéroglisseurs de la compagnie Hoverlloyd, entre Ramsgate et Calais, avant de prendre la direction de Lourdes. D'autres lignes comparables existent entre Londres, Paris, Amsterdam, Bruxelles et, bientôt, Nice.

VIVRE A PARIS

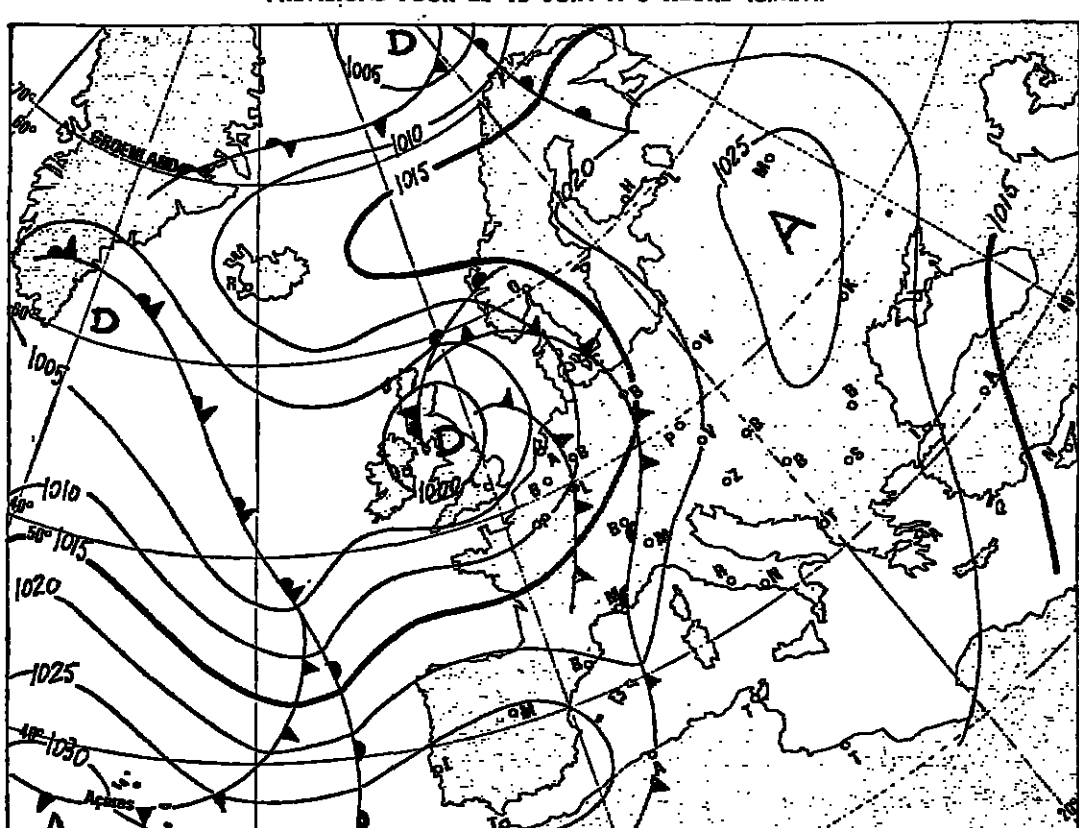
UN GUIDE, « LES HALLES-BEAUBOURG ». — Les Guides bleus viennent, avec la collaboration de la Société anonyme d'économie mixte d'aménagement et de restauration du secteur des Halles (SEMAH), de publier un guide qui, en cent soixante pages, se propose d'expliquer le passé et le présent de ce quartier de Paris qui n'a pas fini de faire parler de lui : « les Halles-Beaubourg ».

★ « Les Halles-Beaubourg », les Guides bleus, environ 42 F.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 15 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 juin à 0 heure et le dimanche 15 juin à 24 heures.

Une dépression se creusera sur les îles Britanniques. Elle dirigera sur notre pays un flux de sud-ouest qui sera temporairement fort sur les côtes de la Manche au cours de la nuit de samedi à dimanche. D'autre part, une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique atteindra le golfe de Gascogne dimanche soir.

Dimanche 15 juin, sous l'influence d'air océanique plus frais et instable, le temps deviendra variable *sur l'ensemble de la France*, avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des averses parfois orageuses se produiront principalement de l'Alsace aux Alpes et à la Corse en début de journée, puis sur les régions situées au nord de la Loire au cours de l'après-midi.

Une nouvelle zone pluvieuse abordera la Bretagne en fin de journée. Les vents viendront de secteur sud-ouest ; ils seront encore assez forts avec rafales sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord, mais des rafales sont également à craindre dans l'intérieur durant les averses.

Le samedi 14 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,5 millibars, soit 756,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juin ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Bourges, 24 et 16 ; Brest, 21 et 13 ; Caen, 26 et 16 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 17 ; Dijon, 26 et 16 ; Grenoble, 29 et 14 ; Lille, 26 et 18 ; Lyon, 27 et 18 ; Marseille, 31 et 18 ; Nancy, 24 et 15 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice, 24 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 18 ; Pau, 24 et 14 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 25 et 15 ; Strasbourg, 27 et 15 ; Tours, 25 et 16 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 19 ; Amsterdam, 25 et 17 ; Athènes, 32 et 21 ; Berlin, 25 et 17 ; Bruxelles, 27 et 18 ; Le Caire, 37 et 20 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 16 et 12 ; Genève, 25 et 13 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 23 et 15 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 16 et 9 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 24 et 13 ; Palma-de-Majorque, 26 et 19 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 20 et 10 ; Téhéran, 32 (max.).

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 691

HORIZONTALEMENT

I. Interpeller comme un vaurien ; Peut être cassé quand on s'habille. — II. Plus elle est plate et moins elle est avantageuse ; Nom qu'on peut donner à tout ce qui fait face. — III. Pas digne d'un grand ; Ont généralement plusieurs coins; Touffu. — IV. Pronom pour les moitiés ; Salut [épelé] ; Compositeur italien. — V. Article ; Plus faciles à reconnaître quand on a des ronds. — VI. Riche [épelé] ; Peut évoquer un veau ; L'action de celui qui descend. — VII. Rendre plus noir ; Bout de bois. — VIII. Donner un bon morceau ; L'un des douze grands. — IX. Pas ambigu ; Préfixe ; Fit entendre un son de cloche ; Moins poli que vous. — X. Certaine est due à Vallès ; S'établissent dans des pavillons quand elles sont externes. — XI. Possessif ; Rivière ; Comme un apéritif. — XII. On y trouve des sanctuaires ; Fixe un œil ; N'est pas ce qu'il y a de mieux pour monter. — XIII. Souvent évoqué dans un mauvais pas ; Est pris en sortant ; Baie. — XIV. Nom de gendre ; Participe gai ; Fonda trois évêchés ; D'un auxiliaire. — XV. Des grosses blondes parfois ; Facile à rattraper.

VERTICALEMENT

1. Devancé par ceux qui ont hâte de devenir des hommes ; Sont souvent responsables de la rage ; Effet de manche. — 2. S'échappe plus facilement quand c'est plat ; Qui a donc été touché. — 3. Dirigea une résistance ; On n'est pas juste quand il est pris ; Ile. — 4. Endroits où l'on brûle beaucoup d'essence ; Pronom ; Traiter comme un fou. — 5. Pas uni ; Peuvent assommer celui qui est à découvert ; Devient sourd quand *on veut l'étouffer*. — 6. Sorte d'argile ; A les yeux rouges ; Pronom. — 7. Un vague sujet ; Trop tôt pour celui qui veut se découvrir ; Ville d'Allemagne. — 8. Pour qu'il descende, il faut qu'on le pale ; Port sur un étang ; Sorte de sirop. — 9. Matière pour boucher. Où l'on peut donc respirer. — 10. Faire prendre l'air ; N'est pas un agrément. — 11. Figurent souvent à côté des fraises ; Pronom ; Nom qu'on donne à un bazar. — 12. Le dernier morceau d'une tartine. — 13. On y trouve la liste des lots ; Un petit bout de fillette. — 14. Un baron ne lui fait pas peur ; Pas toujours demandé par celui qui file ; Hume. — 15. Trompée ; Ses terrasses sont dues à Vauban ; Règle.

Solution du problème n° 2 690

Horizontalement

I. Personnes. — II. Haleine. — III. Opéré ; etc. — IV. Gîte ; Oh. — V. Ombrine. — VI. Raison. — VII. Ici ; Dés. — VIII. Tiqueté. — IX. Urus ; Reps. — X. Rée ; Rosée. — XI. Es ; Mou ; Us.

Verticalement

1. Progéniture. — 2. Pi ; Cires. — 3. Rhétorique. — 4. Sarema ; U.S. — 5. Ole ; Bile ; Ro. — 6. Né ; Ars ; Trou. — 7. Nie ; Iodées. — 8. Entonné ; Peu. — 9. Sèche ; Sises.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 15 JUIN

« Les Haras du Pin et le château d'O », 8 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legrégeois.

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, porte de l'Administration, Mme Oswald.

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Guillier.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot.

« La faculté de pharmacie et son jardin botanique », 15 h., 4, avenue de l'Observatoire, Mme Lamy-Lassalle.

« Le Mont-Valérien : le Mémorial », 15 h., gare de Suresnes, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le parc du château de Vilmorin à Verrières », 15 h., 2, rue Estienne-d'Orves, M. Dupouy (le Cercle du Verseau).

« Le potager du roy et le jardin de la comtesse de Balbi », 10 h. 30, 10, rue du Maréchal-Joffre à Versailles, N. Guillemet.

« Le Sénat », 15 h. 45, angle des rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Arts et traditions populaires », 10 h., 6, route du Mahatma-Gandhi (l'Art pour tous).

« De la rue du Pas-de-la-Mule au cul-de-sac du Ah ! - Ah ! », 15 h. 15, 50, rue des Tournelles, Mme Barbier.

« Vieux village Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain, Mme Camus.

« Tombes célèbres du Père-*Lachaise », 15 h., entrée principale*, Mme Ragueneau.

« L'Académie française et les autres académies », 16 h., 23, quai Conti, M. Jaslet (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« La Brinvilliers, Cagliostro, Marais insolite », 15 h., métro Sully-Morland, Mme Hager.

« Vieux Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses, Mme Hauller.

« La Salpêtrière », 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Le château de Vincennes », 14 h. 46, entrée avenue de Paris, M. de La Roche.

« Hôtels célèbres du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, M. Guasco.

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Rouch-Gain.

« Vieux Montmartre », 16 h., place des Abbesses, Mme Rouch-Gain.

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher, M. Teurnier (le Vieux Paris).

« Salons du ministère des finances », 15 h. 93, rue de Rivoli (Visages de Paris).

LUNDI 16 JUIN

« Le couvent des Bernardins », 15 h., 24, rue de Poissy, Mme Chapuis.

« La Ruche et le futur parc de Vaugirard », 15 h., angle rue de Dantzig-rue des Morillons, Mme Legrégeois.

« Sainte Elisabeth et le Temple », 15 h., métro Temple, Mme Pennec.

« Les Tuileries », 15 h., métro Tuileries, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Faïences françaises », 18 h., entrée du Grand Palais (Approche de l'art).

« La sculpture archaïque et classique », 18 h., musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h. 30, 62, rue Saint-Antoine (Mme Fleuriot).

« De la Tour d'Argent à Maubert », 15 h., statue de Sainte-Geneviève (Mme Hager).

« Thermes romains et hôtel gothique », 15 h., musée de Cluny (Histoire et Archéologie).

« Les hôtels du Marais », 21 h., métro Saint-Paul-le Marais (Lutèce-Visites).

CONFÉRENCES

Dimanche 15 juin

16 h., 27, rue Copernic, M. E. Delcamp, MM. Jodin, M. F. Gallice : « Introduction à l'ésotérisme. Voyances » (GRACE).

Lundi 16 juin

18 h. 30 : lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, M. H. Blanquart : « Symbolisme des lettres » (Université populaire de Paris).

20 h. 30 : Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail : « Campagne Zaïre » (Amnesty International).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 juin 1980 :

UN ARRETE

Fixant les taux des redevances dues par les bénéficiaires de dispositifs d'alerte de la police.

UNE DECISION

Relative au recrutement direct au grade de contrôleur des armées dans le corps du contrôle général des armées.

UNE LISTE D'ADMISSIBILITE

Aux épreuves orales et d'éducation physique et sportive du concours d'admission en 1980 à l'école de formation des officiers de gendarmerie.

MISE AU POINT

Dans plusieurs universités parisiennes, les procédures de pré-inscription ou d'inscription risquent de se dérouler à des dates parfois modifiées ou différentes de celles que nous avons indiquées dans *le Monde* daté 10 juin. Les postulants ont intérêt à prendre tous renseignements préalables en téléphonant aux universités : Paris-I, 329-21-40 et 584-11-66 ; Paris-II, 320-12-24 ; Paris-III, 570-12-90 ; Paris-IV, 329-12-13 ; Paris-V, 329-12-13 et 329-21-77 ; Paris-VI, 329-12-21 et 336-25-25 ; Paris-VII, 336-25-25 ; Paris-VIII, 374-12-50 ; Paris-IX, 505-14-10 ; Paris-X, 725-92-34 ; Paris-XI, 941-67-50 ; Paris-XII, 898-91-44 ; Paris-XIII, 821-61-70.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le Festival de Vierzon.

Le Festival Pulsar 80 de Vierzon, qui aura lieu du 28 juin au 5 juillet, accueillera divers styles de musique : classique, chanson, rock, jazz, folk, blues.

Participeront notamment en musique classique : le Nouvel Orchestre philharmonique de Mexico, l'Orchestre de l'Ile-de-France, Youri Boukoff, Maddy Mesplé, François Poulet et Désiré N'Kaoua. Dans les variétés, le programme comportera Mama Bea Tekielski, Angelo Branduardi, Djamel Allam, Dick Annegarn, Diane Dufresne, Nazare Pereira, Geneviève Paris, Brenda Wooton, Philippe Chatel, Ghedalia Tazartès, Fawzi Al Aiedy. La musique folk sera représentée par La Bamboche, Malicorne, Imago, Pân-Rä, Bratsch, Queen Ida ; le rock par Bernard Lavilliers, Jacques Higelin, Valérie Lagrange, Caravan, Atoll, Trust, Mink de Ville, Motorhead, Albert Marcœur, Al Zarreau, Billy Preston, Stanley Clarke, Elliot Murphy, Commandor Cody, John Mc Laughling, Kinks. Participeront également : John Lee Hooker, Jimmy Cliff, Ray Charles, Don Cherry, Dillinger, Dennis Brown, Cimarron, Dogs, Madness, Jo Lemaire, Suicide Romeo, Michel Haumont, Marcel Dadi, Dan Ar Bras.

Le Magic Circus donnera une représentation, le 4 juillet, de son dernier spectacle et la Nouvelle Compagnie présentera, le 28 juin, Abraham et Samuel, *de Victor Haïm. Jacques Villeret participera également à ce festival, qui accueillera aussi la danse (avec la compagnie de Gilbert Canova et le Japonais Chiro Daimon accompagné par le saxophoniste Steve Lacy), et des films musicaux.*

Durant tout le Festival, une animation de rue permanente sera assurée par le Puits aux images, Bruno de la Salle, Donagan, Don Rieder, Annie et Arthus, le Cirque du trottoir et Jean-Louis Danvoye.

Festival interceltique de Lorient.

Le dixième Festival interceltique de Lorient aura lieu du 1er au 10 août. Mille trois cents danseurs traditionnels, mille musiciens de Bretagne, d'Irlande, d'Ecosse et de Galice participeront à cette fête, au cours de laquelle Alan Stivell présentera sa Symphonie celtique.

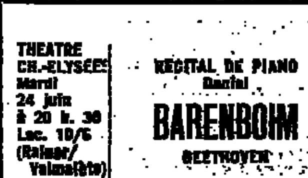
Calendrier.

Frank Zappa, le 15 juin à Rouen (place du Boulingrin), le 20 à Orange (Théâtre antique), le 30 à Vienne (Théâtre antique) ; Mama Bea Tekielski, le 15 juin au Blanc-Mesnil (stade-festival), le 22 au Mans (bois de l'Epau), le 28 à Caen (Fleury-sur-Orne), le 29 à Clermont-Ferrand (chapiteau), le 30 à Vierzon ; Devo, le 15 juin au Palais des sports à Paris ; Bob Marley, le 24 juin à Lille, le 26 à Toulon, le 2 juillet à Nantes, le 3 à Paris ; Original Mirrors, le 17 juin au Mans (Empire), le 19 à Bordeaux (Aquarius), le 20 à Toulouse (le Pied), le 21 à Clermont (Riom), le 22 à Lyon (salle Rameau), le 24 au Bataclan à Paris ; The Stranglers, le 18 juin à Montpellier (Grand Odéon) ; Salsa all stars, avec Henri Guedon, à l'Olympia le 23 juin ; Lou Reed, le 26 juin à Bayonne (salle Lauga), le 29 à Lyon (Palais des Sports), le 30 à Fréjus (arènes).

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

VIOLON. — Premiers prix : Yuriko Naganuma, Pascal Cocheril, Jeanne-Marie Conquer, Hae Sun Kang, Isabelle Van Ginneken, Marianne Piketty, Hélène Zulka, Christophe Boulier, Isabelle Lesage, Luc Hery, Jean-Claude Tassier.

Deuxièmes prix : Stéphane Henoch, Olivier Jung, Laurent Korcia, Hélène Lequeux, Pierre Truys, Serge Nasenat, Laurent Pellerin, Yumiko Masui et Agnès Sulem.



FESTIVAL DU MARAIS

Katia Labèque dans la ronde

En décembre dernier, le Théâtre de la Ville affichait en soirée *les Trois Sœurs*, de Tchékhov et, en matinée, les deux sœurs Labèque qui interprétaient, de façon éblouissante, Mozart et Schubert, Brahms et Stravinski, Gershwin et Scott Joplin. Ainsi, Katia et Marielle, qui firent de longues études classiques, jusqu'à leur premier prix au Conservatoire de Paris en 1968, abordent-elles, désormais, avec Joplin, un compositeur de cette belle musique noire qui précéda le jazz, lequel lui emprunta beaucoup, et, avec Gershwin, un auteur qui s'est inspiré, comme Bartok, de la chanson populaire et dont le jazz encore a repris pas mal de thèmes. Les ragtimes de Joplin, pour être joués en duo, appelaient un arrangement : François Jeanneau s'en était chargé, avec le talent et la compétence qu'on lui sait.

Merveilleuse diablesse dans le « Pandemonium »

« Nous jouons du Joplin avec une joie folle, révèle Katia Labèque. *Quant à Gershwin, c'est un compositeur que nous avons, Marielle et moi, décidé de célébrer pour notre rentrée discographique. Après une interruption de cinq ans, alors que nous ne voulions nous consacrer qu'aux concerts. Philips a accepté que nous enregistrions la* Rhapsodie in blue *et le* Concerto en fa, *transcrits par l'auteur lui-même pour deux claviers. Nous venons de signer les épreuves cette semaine. Le disque paraîtra en septembre. Il aura le sens d'un manifeste. Il sera l'affirmation de notre volonté de ne pas nous confiner et d'aller, notamment, vers l'Amérique. »*

Le jazz proprement dit, Katia Labèque l'aime depuis dix ans, et l'a pratiqué d'abord en privé, chez elle, avec des amis : Stu Goldberg, le pianiste de McLaughlin, Joe Zawinul, cofondateur du « Weather Report », Charlie Haden, Larry Coryell, J.-F. Jenny Clark, Aldo Romano et, bien évidemment, François Jeanneau. Ils ont insisté pour qu'elle se jette dans l'aventure. Elle a franchi le pas au Festival de Donauschingen, en 1977. Dans le *Pandemonium*, ensuite, elle fut une merveilleuse diablesse. Elle va continuer. Elle nous le déclare et le promet, au milieu d'une grande débauche d'orchidées, les fleurs qu'elle adore.

« Je me lance maintenant dans le jazz, et j'en ferai tant que des compagnons le souhaiteront, des gens comme Humair, Escoudé, Texier, Capon, Lockwood, bien que je me considère, parmi eux, comme une invitée. Je pénètre dans leur monde comme une voyageuse... » Un pays étranger qui la fascine, auquel elle apporte certainement quelque chose, et qui, assurément, retire quelque chose de lui.

« Le jazz m'a rendue sensible à ses valeurs : une grande liberté d'attitude, un appel constant à l'invention, une exigeante et vertigineuse pulsation existentielle, une vie de groupe dans la rigueur mais aussi dans l'imprévisible. Je découvre, en ses prémices, les rags, et en lui, d'ailleurs, plus qu'un soupçon de parenté avec la musique qui fut et reste la mienne. Bethena, *de Joplin, on croirait que c'est du Schubert ; l'introduction de* Naima, *chez McCoy Tyner, c'est dans la veine de Debussy. Ce qu'invente Keith Jarrett, parfois, se trouve, par rapport au domaine de « mon » Bartok, en état de proximité régionale. Je suis allée à Montreux en 1978 et à Antibes, l'année suivante, où j'ai rencontré Keith. Il m'avait proposé d'écrire à mon intention une pièce pour piano solo. Il a tenu parole. Je la présenterai au Festival de jazz de Paris, en novembre. Elle a pour titre :* Rituel. »

Katia Labèque, qui s'est pliée à la dure discipline des récitals sous la direction de Boulez, Barenboïm ou Munchinger, a de l'inclination pour l'improvisé (contrairement à Marielle) et ne craint pas d'entrer dans la ronde du jazz. Elle avoue qu'elle est plus à l'aise — comme cela se comprend — si la consigne est d'emblée donnée de jouer « free ». C'est un tout autre problème pour elle s'il faut conquérir sa liberté à propos d'un tempo et d'un enchaînement harmonique, surtout si le canevas préalablement élu ne comporte que très peu d'accords. C'est dans ce dernier cas, selon elle, que la créativité particulière des jazzmen apparaît de façon éclatante, et sidérante. Dans ce jazz, elle ne craint pas de prendre de « mauvaises habitudes ». Au contraire. L'exemple de Portal montre qu'on peut aller le plus loin possible dans une expérience, aussi loin dans une autre, et en tirer des profits transposables. Portal joue Mozart *« avec génie »*, dit-elle, peut-être grâce à un travail du timbre en d'autres circonstances passionnément exercé.

Varèse proclamait — en se « mouillant » — : *« Le jazz, c'est de l'eau de bidet. »* Parole sans doute de spécialiste en l'une, à moins que ce ne soit en l'autre, des deux réalités comparées. A en croire Katia Labèque, le jazz serait plutôt à l'image d'une eau moins modeste et pas du tout usée, à la semblance de l'immensité océane, d'un monde énorme qu'on n'a jamais fini d'explorer, et qui recèle une originelle, une incommensurable énergie. Au dix-septième Festival du Marais, l'interprète de Messiaen et de Luciano Berio redeviendra la partenaire de François Jeanneau au cours de l'une des soirées que Michael Zwerin a conçues pour le Café de la gare.

LUCIEN MALSON.

★ Café de la gare, 41, rue du Temple, Paris (3e). A 20 h. 30. Le 16 juin, Aldo Romano Quartet, avec Didier Lockwood. Le 17 : Hal Singer Sextet. Le 18 : l'Anachronic Jazz Band. Le 19 : Christian Escoudé et Rudolph Dasek ; Katia Labèque et François Jeanneau.

VARIÉTÉS

Le premier voyage de Philippe Timsit

Le tintamarre provoqué par les hérauts de la pseudo-nouvelle chanson française s'est déjà bien estompé. A l'écart de ce galimatias, le plus naturellement du monde, sans tricher ni truquer, en donnant simplement le meilleur de lui-même, en s'exprimant avec l'authenticité de celui qui prend la chanson comme un acte d'amour, en répétant et en travaillant avec des musiciens, en conjuguant une justesse de ton avec une densité et une force que l'on ne rencontre pas tous les jours dans les studios d'enregistrement, Philippe Timsit, auteur et compositeur, élaborait son premier album.

A vrai dire, Philippe Timsit n'est pas un inconnu dans le show-business. La galère, comme on dit, n'a pas de secret pour lui. Il a été tour à tour régisseur, machiniste, éclairagiste. Il sait que, si un artiste maîtrise bien son sujet, il pourra toujours se battre avec. Il n'ignore pas non plus les difficultés pour un auteur-compositeur débutant de se produire sur une scène, le manque crucial de salles à Paris comme en province, la pauvreté des lieux existants, la déplorable mentalité qui souvent préside la politique de ces salles.

Philippe Timsit, qui écrit des chansons depuis quelques années, a eu la chance de rencontrer Paul Lederman, l'un des rares producteurs professionnels dans ce métier de show-business (Coluche, le Grand Orchestre du Splendid). Il a eu aussi le privilège rare du temps : il a élaboré un album de chansons comme on mijote un mets, en laissant mûrir une idée, en préparant avec soin, avec le cœur.

Réunies sous le titre général de Premier Voyage, *les chansons de cet album affirment la personnalité de Philippe Timsit. Toutes développent une sensibilité, recréent un climat, une atmosphère, racontent une histoire, des petites scènes de la comédie humaine, des vérités ressenties, vécues et exprimées avec les mots les plus simples, avec tendresse, émotion et humour, avec le sens de la dramatisation, et aussi parfois celui de la dérision. Enfin, comme tous les chanteurs de sa génération, Philippe Timsit aime le spectacle. Cela se sent à l'écoute de ses chansons, dont quelques-unes ont, certes, des défauts — Timsit doit notamment apprendre à doser ; il le sait et compte à cet égard sur l'expérience de scène, — mais qui forment un album attachant.* CLAUDE FLÉOUTER.

★ 33 tours. Led. 2 15501. Dist. Discodis.

ARTS

La Biennale de Venise

(Suite de la première page.)

Commençons par « l'art des années 70 » au pavillon central des Giardini. Le bilan, si c'en est un, concocté par un quatuor international (1), n'a pas tellement de quoi soulever l'enthousiasme des foules et, sauf tout le respect que l'on doit à un certain nombre d'artistes qui y figurent et qui n'y sont pas forcément bien représentés, laisse une impression de maigreur cadavérique.

Ce menu est fait de choses subtiles, un peu du genre « nouvelle cuisine », avec cette idée qu'il ne faut pas trop de cuisson, pas trop de liant, afin de redonner aux aliments librement associés leur saveur naturelle.

La création ici, qui commence là où finissent les avant-gardes constituées des années 60, échappe aux catégories, à l'étiquetage, au classement par genre. Elle échappe à tout. Elle est mouvante, mobile, instable, diluée, éclatée en miettes, prend toutes les dimensions, toutes les formes possibles, d'un artiste à l'autre, chez un même artiste parfois, qui ne reste pas figé dans une manière, se balade volontiers d'un média à l'autre, d'un support à l'autre : de la performance à la vidéo, des « earthworks » à la photo, par exemple, par goût ou par nécessité (vendre). Si, à l'occasion, on trouve de la peinture sur toile, c'est du « color field », du monochrome ou presque, ou du sériel ; de la sculpture, c'est du modelage d'espace ou de l'installation. Sont pris en compte aussi bien le minimalisme, que le conceptuel, que la revalorisation d'un art du comportement, que le développement des mythologies personnelles, justement en réaction au trop de formalisme, au trop de réduction, au trop de discours de la décennie antérieure.

Le parcours ouvre sur deux figures inclassables : Warhol, avec une série de portraits brossés large, antipop, parmi lesquels celui de Beuys, et Beuys avec une installation qui associe piano à queue, bassine d'eau, chiffons, échelle et paquets de graisse, le tout environné de tableaux noirs couverts de notes et de diagrammes, qui trouveront toujours quelques exégètes fanatiques pour en extraire la substantifique moelle.

Beuys et Warhol : un Allemand, un Américain. C'est toute la biennale : une rencontre américano-germanique, arbitrée par l'Italie. Sur la cinquantaine d'artistes réunis-désunis, quinze sont américains, une dizaine Allemands, une dizaine Italiens. Les Américains sont là surtout pour le post-minimalisme (Don Judd, Serra, Morris, Nauman Ryman, A. Martin...) et pour la montée des artistes femmes à travers la vidéo et la performance. Les Allemands et les Autrichiens sont là, surtout, pour les suites de l'art corporel, la remontée de l'expressionnisme et d'une gestualité qui s'exerce aussi bien sur le terrain de la figuration que de l'abstraction. Quant aux Italiens, issus « d'arte Povera » (Calzolari, Merz, Kounellis, Penone, Anselmo...), ils sont là pour tout : pour les riens, les traces, l'archéologie individuelle, l'archéologie du savoir, l'écologie, le social, le désir de charger affectivement des formes, tout en se situant à la limite de l'art et du non-art, du dit et du non-dit. Des formes, qui ne s'éclairent qu'insérées dans un processus, des œuvres auxquelles on ne comprend pas grand'chose si l'on n'est pas au parfum.

Au milieu d'eux, les Anglais (ils sont trois : R. Long, Mc Lean, K. Martin) et les Français (ils sont quatre : Boltanski, Buren, Le Gac, Messager) ne pèsent pas lourd. Pas plus qu'ils ne pèseront lourd par la suite, si l'on en croit les prévisions pour les années 80, où cette fois il n'y a plus aucun Français, mais où l'on retrouve en force les Américains, les Allemands, les Italiens et aussi les Suisses (commissaire Oliva et Szeemann).

La génération spontanée

Aux Magasins du sel, derrière la Salute, sous le titre « Ouvert 80 », on fait donc des paris sur l'art de demain. Ce sera le dégel, la liberté totale, tout ce qui a été réprimé (par qui ?) pendant longtemps : de la peinture-peinture, du tableau, de la désinvolture, de la couleur, de l'expression, du geste, du naïf, du tragique, du comique, de la folie et bien d'autres choses encore.

La dernière Dokumenta de Kassel, en 1977, avait un peu lancé cela, chez les Allemands qui pour la première fois risquaient la grande percée au plan international ; tout en affirmant des caractères nationaux, tout en échappant à la ligne américaine empêtrée dans ses queues d'avant-garde, comme on en voit aux Giardini. L'Amérique ne pouvait pas être de reste. La voilà qui revient en force à Venise, avec une brochette de nouveaux artistes, tous New-Yorkais, comme ceux, ou ceux-là même que Barbara Rose a récemment montrés à l'American Center à Paris. Qui donnent dans la peinture-peinture, avec cadre, pinceaux et sujets retrouvés, et dans la redécouverte des vertus de l'art décoratif, et de son optimisme, d'un art du plaisir, qui libère la touche, la couleur, le geste, prend ses sources partout là où il a envie de les prendre, sans complexe vraiment, chez Matisse, chez Dufy, chez les fauves, dans l'art populaire aussi, les papiers peints, l'art textile, la céramique, l'art indien et toutes les « barbaries », mauresques, islamiques...

Non sans ironie, non sans drôlerie, heureusement. On aime les plumes, les paillettes, les postiches, le pastiche, la pistache. Parfois c'est plus grave, et plus proche de ce que font les Européens *new-look*, où l'on tourne volontiers au graffiti, au néo-primitivisme, à l'art brut, à l'art des malades mentaux, des inspirés, au symbolisme, à l'expressionnisme, au drame. Chez les Allemands, les Suisses, les Autrichiens, chez les Italiens aussi on est souvent près de ce qui s'est fait sur les territoires respectifs, avant le cubisme.

Dans tout cela, il y a évidemment à prendre et à laisser. Si des personnalités s'affirment de manière intéressante, jusqu'à preuve du contraire, qu'on nous laisse douter de l'authenticité d'une bonne partie de ce qui nous est donné à voir, qui sent un peu trop le préfabriqué, et où l'on ne voit, puisque peinture il y a, que barbouilles sans fin, ni fond, qui, après tout, ne se distinguent pas tant que cela de ce que le très français Salon des Indépendants expose dans ses arrière salles. Ce qui donne pas mal à penser.

Qu'il y ait besoin partout de respiration, de décrispation, de retrouvailles avec la peinture, c'est sûrement vrai. Mais alors, par pitié, un peu de patience. Soufflons, et rendez-vous dans quelques années avec ceux-là. Un peu partout de par le monde il y en a d'autres, qui font beaucoup mieux.

Décidément, ce panorama des années 70, en deux parties, avec ses options et ses omissions, son post-modernisme et sa génération spontanée, ressemble un peu trop à une vaste opération de marché, où dans un premier temps on expose de l'invendable, de l'incompréhensible, sauf-pour-les-initiés et les institutions muséales, où l'on élimine les paternités voyantes et immédiates pour mieux faire valoir une prétendue nouveauté.

Dans les pavillons nationaux, où les expositions, toujours sur le thème de l'art des années 70, ont été confiées à des commissaires désignés par les gouvernements, on retrouve en vedette l'Allemagne, avec Anselm Kiefer et Baselitz, deux expressionnistes durs, noirs, déchirés : l'image forte qui sait résumer une situation. Ce qu'il faut pour attirer l'attention dans une balade qui disperse. Au pavillon américain, sous le titre : « La décennie pluraliste », à travers un choix de dessins d'une soixantaine d'artistes figurent des gens du Pavillon central et des jeunes des Magasins du sel, mais sans conclusion, et c'est mieux ainsi, plus honnête. Ailleurs, on trouve un peu de tout, beaucoup de peinture, peu de photo, pas beaucoup de vidéo, pas beaucoup d'actions ni d'environnement, mais des figuratifs, des abstraits...

Deux choses ou trois à dire encore sur les pavillons. En premier lieu, que la Chine fait son entrée à la Biennale, tous sourires dehors, sourires à petits points brodés, accomplis dans la soie, patiemment, à l'aiguille, avec une imagerie de cartes de vœux, dont on ne s'étonne plus ; que, dans un des pavillons rarement visités, de l'autre côté du pont, au fond des jardins, il ne faut pas manquer la Pologne, avec une très grande artiste : Magdalena Abakanowicz, qui mérite d'être connue au-delà des frontières de l'art textile — elle travaille le sisal — son langage est original et fort qui parle de l'homme, n'a rien à voir avec le décoratif ou la tapisserie.

Et le pavillon français ? Quelle gaffe ! Avec la sélection d'il y a deux ans, on pensait « province » : cette année, on pense « village ». Mais quelle idée le commissaire (2) a eu d'envoyer ses amis Kijno, Margerie, Yeru et Monirys au charbon. Le commissaire s'est trompé, ou bien on s'est trompé de commissaire.

Heureusement qu'il y a le Centre d'art plastique contemporain de Bordeaux de Jean-Louis Froment qui a pour lui tout seul une église entière, San-Lorenzo ; y sont réunis les artistes qu'il a exposés, qu'il a invités à travailler sur le terrain, qu'il a souvent mis en rapport avec les scolaires : Boltanski et Messager, Clareboudt, François Martin, Sarkis, Viallat, A.-M. Pêcheur, les Poirier...

La province n'est pas nécessairement provinciale, et Paris n'est pas nécessairement la France.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ La Biennale de Venise, jusqu'à fin septembre.

(1) Achille Bonito Oliva, Michael Compton, Martin Kunz, Harald Szeemann.

(2) Gilles Plazy.

PHOTO

Manuel Alvarez-Bravo chez Agathe Gaillard

Né en 1904, Manuel Alvarez-Bravo a commencé la photographie en 1924. En 1929, sur le conseil de Tina Modotti, il a envoyé ses photos à Edward Weston, qui l'a encouragé à poursuivre son travail. Aujourd'hui, Alvarez-Bravo est considéré comme le plus grand photographe mexicain. On l'a vu, l'été dernier, à Arles, où un hommage lui était rendu : un petit homme ridé et calme, plein de sagesse. De beaux cheveux blancs et longs, des bras souvent croisés, une stature de vieil Indien.

Les photos de Manuel Alvarez-Bravo sont déroutantes à force de simplicité, chauffées à blanc par le soleil, qui est, à la fois, vie et mort, et pleines d'ombre, qui représente la même dualité, l'ombre apaisante et l'ombre éternelle du cercueil, elles sont des points de rupture entre ces deux pôles, le soleil et l'ombre, la vie et la mort, des corps prennent place entre ces limites comme sur une scène de théâtre. Les photos d'Alvarez-Bravo exhalent le silence, elles atteignent, sans effort, un état de mystère, de grâce, d'illumination. Elles disent une vérité simple de la vie, qui est de vivre, puis de mourir, de dormir, de se désaltérer, de désirer, de vieillir jour après jour. Elles disent la vie des hommes comme la vie des plantes, qui ont parfois une destinée malheureuse, comme ce tronc d'arbre ravagé, érodé, maltraité, mais qui continue à s'ériger sous le soleil, dans un espace désert et brûlé : *Et la nuit il gémissait*, donne comme titre Alvarez-Bravo à sa photo.

Chaque titre a son propre mystère, qui double et dédouble celui de la photo et rappelle les relations d'Alvarez-Bravo avec les surréalistes français. Un petite chien couché au soleil, les yeux ouverts, immobile et rêveur : *Les chiens aboient en dormant*. Un sein opulent, un globe très beau suspendu entre des lianes coupantes : *Fruit défendu*. Une échelle posée contre un mur : *Pour monter au ciel*. Une tête de mort momifiée, soutenue par une main décharnée, et dont l'éclat des dents brille de façon très vivace : *Portrait posthume*. L'emblème de la tête de mort se répète, comme les lys des tombes, les oiseaux qui continuent à chanter *« bien que la branche ait craqué »*, et le corps de la femme, tentateur entre le linge blanc qui sèche, ou étendu sur un plaid, au soleil, comme pour un sacrifice, bandé aux cuisses et aux chevilles, agrémenté de chardons comme des amulettes propitiatoires.

Avec ce nu et sa photo des deux petits garçons accroupis dans l'encoignure d'un lourd rideau, devant un tulle transparent à peine plissé, sa photo du jeune ouvrier en grève assassiné est la plus belle photo d'Alvarez-Bravo. Il a les yeux ouverts, le sang lui fait un bâillon sur la bouche et prolonge sa nuque d'une chevelure flamboyante, sa ceinture continue à briller sur son ventre, sous sa chemise blanche entrouverte, un de ses bras repose à terre, éloigné de son corps, comme s'il volait. Cette photo a été prise en 1934 et elle continue à rendre hommage, par-dessus les années, à cette figure anonyme. Elle en fait un héros immortel, elle est comme un monument érigé contre l'injustice, un cri de courage, une flamme.

HERVÉ GUIBERT.

★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (4e), Jusqu'au 12 juillet.

■ La Pellicule d'or 1980 du film ouest-allemand a été attribuée vendredi 13 juin au réalisateur Norbert Kueckelman pour son film « les Dernières Années de l'enfance ».

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Oratorio pour une vie (sam., 21 h.).

Plaisance (320-00-06) : le Temps de solitude (sam., 20 h. 30).

Lucernaire (544-57-34) : le Biberon de la révolte (sam., 18 h. 30).

Renaissance (208-18-00) : Un de la Canebière (sam., 20 h. 45).

Versailles, orangerie du château (950-71-18) : la Thébaïde (sam., 20 h. 45).

Saint-Maur, Théâtre (883-14-67) : Ah ! les z'enfants (sam., 21 h.; dim., 16 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Boris Godounov (sam., 19 h. 30).
Salle Favart (296-12-20) : les Noces chymiques (sam., 21 h.).
Chaillot (727-81-15) : Apéritif-concert (sam., 19 h.); Grand Magic Circus (sam., 20 h. 30). — Gémier : Hauser Orkater (sam., 20 h. 45).
Odéon (325-70-32) : Créanciers (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : les Voisines (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Bread and Puppet (sam., 21 h.).
Centre Pompidou (277-12-33) : Le cinéma expérimental dans les années 50 (sam. et dim., 19 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Danse Butoh (sam., 20 h.; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Alexis Weissenberg (sam., 18 h. 30) ; London Contemporary Dance Theatre (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam. et dim., 20 h. 30) ; Amelia (sam., 22 h. 15 ; dim., 17 h. et 22 h.).
Antoine (208-77-71) : Ta bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : le Pic du bossu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Carreau du Temple (624-53-25) : le Cirque de Molière (sam. et dim., 21 h.).
Cartoucherie, Epée-de-Bois (374-20-21) : le Neveu de Rameau (sam., 21 h.; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : les Dernières Heures de Babylone (sam., 20 h. 30). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : le Général Pegnasola et l'Exilé Mateluna (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre en Pièces (806-30-37) : le Dibbouk.
Centre d'art celtique (258-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 18 h. 30).
Chez Georges (326-79-15) : Dissident, il va sans dire (sam., 20 h. 30).
Cirque d'Hiver (700-12-25) : le Bossu (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
Cité internationale (589-38-69). Grand Théâtre : Amphitryon (sam., 20 h. 30). — Resserre : les Enfants de Galilée (sam., 20 h. 30, dernière). — Galerie : Princesse Brambilla (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-63-10) : les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : la Staaar (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-98) : les Dialogues putanesques (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : le Journal de Nijinski (sam., 20 h. 15) ; After Liverpool (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : Juin 40 (sam., 20 h. 30) ; Archéologie (sam., 22 h. 15). — III : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Marais (278-50-27) : Montebus... Montebus (sam., 20 h. 30).
Marie-Stuart (508-17-80) : Pour l'amour de l'humanité (sam., 20 h. 30).
Marigny (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Mathurins (265-90-00) : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma (sam., 20 h. 45).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30, dernière).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30). — III : Rosencrantz et Guildenstein sont morts (sam., 20 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h., dernière).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 30, dernière).
Palais des glaces (607-49-93) : *Le* Parré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 15).
Petit Théâtre-en-l'Ile (329-60-22) : le Primitif (sam. et dim., 18 h. 30); Ma chère Sophie (sam. et dim., 20 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : la Loi sur les corps (sam., 20 h. 30).
Potinière (261-44-16) : Maison rouge (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Amphithéâtre : le Livret d'enfer (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges (878-63-47) : l'Aide-Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Blanchisserie Blanche (sam., 21 h.).
Studio-Théâtre 14 (257-33-62) : Arlequin poli par l'amour ; l'Epreuve (sam., 20 h. 30).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : Trio pour deux canaris (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre Duncan (326-99-35) : Zéro ou la Pornographie du savoir (en anglais) (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Poche (548-92-97) : Ouverture sur mer (sam., 20 h. 30).
Théâtre Saint-Médard (331-44-84) : l'Oracle et le Sylphe (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Théâtre 13 (589-05-99) : les Petits-Bourgeois (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Un tramway nommé Désir (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Patricia Lai (sam., 20 h.) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.); la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30) ; A. Rivages (sam., 23 h. 45).
Bistrot Beaubourg (277-48-02) : Deux pour le prix d'un (sam. et dim., 20 h. 15) ; Naphtaline (sam. et dim., 21 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : M. Piolot (sam., 19 h.) ; Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (320-85-11) : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.); Couple-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II : Riou-Pouchain (sam., 22 h. 30).
Cafessaion (278-46-42) : Maupassant (sam., 22 h.).
Café de la Gare (278-52-51) : Théâtr' en poudre (sam., 22 h.; dim., 20 h. 30, dernière).
Le Connétable (277-41-40) : P. Dudan, T. Berlanda (sam., 21 h.) ; B. Balp, J. Aveline (sam., 22 h. 30); J. Moonens et Presqu'île (sam., 23 h. 30).
Coupe-Chou (272-01-23) : *le Petit* Prince (sam., 20 h. 30) ; Home (sam., 21 h. 30) ; J.-P. Rambal (sam., 23 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : Bill Deraime (sam., 20 h. 30) ; la Matiouette (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : Mémoires [illegible] (sam., 20 h. 30) : Hiroshima mon humour (sam., 23 h.).
Espace Marais (271-10-19) : Jonathan Livingstone (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) : Angle mort (sam., 22 h. 30).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Le Marche-Pied (636-72-45) : Génies en impuissance (sam., 20 h. 30, dernière).
La Mirandière (229-11-13) : A la rencontre de M. Proust (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam., 20 h. 45) ; Ça s'attrape par les pieds (sam., 22 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Sélénite (354-53-14), I : Les lions oui... mais les panthères pas (sam., 21 h.).
Soupap (278-27-54) : Architruc (sam., 21 h. 30); Musique roumaine (dim., 20 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : M. Favennec, J. Berlal... (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : J. Berrichon (sam., 20 h. 30) : le Retour de Frankenstein (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Patpapa (sam., 20 h. 30) : La baleine blanche rit jaune (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93), I : Une cocaïne allemande (sam., 22 h. 30). — II : Louise Dhour (sam., 21 h.).



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 14 - Dimanche 15 juin

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Phi-Phi (sam., 21 h.; dim., 15 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Ramon Pipin's Odeurs (sam., 20 h. 45).
Bouffes-du-Nord (239-35-50) : Giovanna Marini (sam., 20 h. 30).
Centre d'art celtique (258-97-62) : B. Benoit (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Los Machucambos, les Pachacamac (sam., 21 h.; dim., 16 h.).
Dunois (584-72-00) : F. Kleynjans (sam., 22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : P. Abrial (sam., 20 h. 30).
Lucernaire (544-57-34) : Yes Tenemos Bananas (sam., 21 h.) ; G. Lafaille (sam., 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar (320-85-11) : Talila (sam., 20 h. 45).
Théâtre 18 (226-47-47) : Matoub Lounes (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Montparnasse (320-89-90) : Daniel Lavoie (sam. et dim., 22 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h.; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h., dernière).

La danse

Mogador (285-28-80) : Peter Goss Dance Cie (sam., 21 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : Jacques Lagier (sam., 20 h. 45).
Théâtre Oblique (355-02-94) : Compagnie S. Keuten (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Espace Marais (278-76-14) : D. Dupuy (sam., 18 h. 30).
Ranelagh (288-64-44) : Théâtre de la danse Martine Harmel (sam. et dim., 20 h. 15).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées : Philharmonie de Mexico (Buxtehude, Liszt, Ravel...) (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal : Orchestre de la police nationale, dir. P. Bigot (Borodine, Bizet, Rossini...) (sam., 21 h.).
Radio-France, studio 106 : Ensemble de chambre français (Bernstein, Amy, Lemeland...) (sam., 18 h. 30).
Sorbonne, amphithéâtre Richelieu : S. Lebedinskaïa, A. Guillière (Bortnianski, Mozart, Haydn) (sam., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : C. Todorowski, E. Ould Yah Oul (Bach, Haendel, Vivaldi...) (sam., 21 h.) ; Association musicale C. Franck (dim., 16 h.).
Eglise des Billettes : L. Caravassilis (Bach) (sam., 21 h.) ; L. Urbain, E. Peclard, J. Pontet (Bach, Haendel, Vivaldi) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Solistes de l'Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulfroy (Bach, Telemann.) (sam., 21 h.) : Ensemble Luna musical (musique de Bourgogne au quinzième siècle) (dim., 15 h.).
Ranelagh : Duo N. Palmier, J. Rigal (Clementi, Beethoven, Schubert) (dim., 18 h.).
Chapelle de la Salpêtrière : I. Gascuel, M. Guyard, C. Villevieille (dim., 16 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : S. Chiapparin (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : A. Ponce (Turina, Torroba) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame : Ensemble vocal Massillon (Darasle) (dim., 11 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Aire libre (322-70-78) : A. Jaume, I. Schweizer (dim., 18 h.).
Artistic-Athévains (379-06-18) : Jazz improvisé, Barre Phillips (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : R. Franc et son orchestre (sam. et dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Quatuor de saxophones (sam., 20 h. 30) ; Henri Guedon y su conjunto (sam., 22 h. 45).
Dreher (233-48-44) : E. Louise Trio (sam., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Arcane (sam., 20 h. 30) ; Clifford Thornton Quintet (dim., 20 h. 30).
Forum des Halles (297-53-47) : Workshop de Lyon (sam., 20 h. 30).
Gibus (700-78-88) : The Regents et Jungle la Ferraille (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Elixir (sam., 22 h.).
Palace (246-10-87) : The Billy Cobham Quartet (dim., 20 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Eté rock light : Ska, New Wave (sam. et dim., 18 h.).
Palais des sports (828-40-90) : Fleet Wood Mac (sam., 21 h.) ; Devo (dim., 21 h.).
Petit-Journal (326-28-59) : Tin Pan Stompers (sam., 22 h.).

XVII[e] *Festival du Marais*

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont : Mille francs de récompense (sam., 21 h. 30).
Théâtre Essaïon : Edith et Dathis, mimes (sam., 20 h. 30).
Caf'Essaïon : la Princesse de Babylone (sam., 20 h. 30).
Place du Marché-Sainte-Catherine : la Farce ou... le Diable (sam., 20 h. 30); Gallican (sam., 19 h. 30).
Hôtel de Beauvais : le Marchand de cymbales (sam., 22 h.).

Foire Saint-Germain

Place Saint-Sulpice, 20 h. 30 : Festival de chorales (sam. et dim., 20 h. 30) ; M.J.C. du VI[e] et Compagnie Cloes (sam., 18 h.).

Les IV[es] *Soirées de Saint-Aignan*

Hôtel Saint-Aignan : les Dominos (Monteverdi, Purcell, Bull, Haendel, Lully, Rameau, Charpentier) (sam., 20 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Accidental : Quatuor (sam., 20 h. 30).
Aubervilliers, Théâtre (833-16-16) : les Inédits d'Auber (sam., 18 h.) ; la Rose et la Hache (sam., 20 h. 45).
Bagnolet, C. C. (360-01-02) : Moun' Kika (sam., 21 h.).
Bobigny, M. C. (831-11-45) : Friends Mobile Theatre (dim., 14 h.).
Cergy-Pontoise, Centre culturel (032-74-11) : le Cirque impérial (sam., 21 h.).
Chelles, C. C. (421-20-36) : Concert du Conservatoire (sam., 20 h. 30).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : Un duo démodé (sam., 21 h.). — Parc de la Mairie : Ensemble Pro Arte de Paris (sam., 21 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : Rockabilly (sam., 18 h.).
La Courneuve, Parc paysager : Fête du P. S. U. (sam. et dim.).
Créteil, Maison André-Malraux (899-90-50) : Parade Mamulengo (sam., 18 h.; dim., 14 h.) ; les Chants du bœuf mystérieux (sam., 22 h. 30; dim., 17 h.).
Enghien, Salle des fêtes (989-85-89) : Fest Noz Vraz ; Cabaret irlandais (sam., 21 h.).
Montreuil, Studio Berthelot (857-38-01) : Nous irons tous a capella (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Nanterre, Théâtre Par-le-Bas (775-91-64) : l'Ivre de Rabelais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Poissy, sous chapiteau : le Four solaire (sam., 20 h. 30) : Groupe Ma, Kremski, Théâtre du silence (dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Nouvel Orchestre philharmonique (sam., 20 h. 30).
Saint-Maur, Préau des Fous (886-30-15) : Lorenzaccio (sam., 22 h.).
Versailles, carré de l'Avoine : Arlequin serviteur de deux maîtres (sam., 20 h. 45).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : Haute surveillance ; Huis clos (dim., 18 h.). — Petit Théâtre : Chants et paroles du roi Behanzin (sam., 21 h., dernière).

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : Madame et le mort, de L. Daquin ; 17 h. : Aspects du court métrage, de R. Salis, E. Bohn, J. Richard, E. Clot et K. Kobland ; 19 h. : Fièvre sur Anatahan, de D. Sirk. — Dim., 16 h. : Oliver Twist, de D. Lean ; 17 h. : Jeunes filles en uniforme, de L. Sagan et G. Froelich ; 19 h. : Une femme mariée, de J.-L. Godard ; 21 h. : Violence et passion, de L. Visconti.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : le Poème de la mer, d'A. Dovjenko et Y. Solntzeva ; 17 h. et 19 h., Cinéma hongrois (17 h. : Remous, d'I. Gaal ; 19 h. : Dix mille soleils, de F. Kosa) ; 21 h., Cinéma japonais : la Mère, de M. Naruse. — Dim., 15 h. : Un couple, de J.-P. Mocky ; 17 h., Cinéma hongrois : Vingt heures, de Z. Fabri ; 19 h., Cinéma *japonais* : Iron Finger, de J. Fukuda ; 21 h. : Fantômes japonais, de S. Toyoda.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), *Caméo, 9e* (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CHAT ET LE CANARI (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), Broadway, 16e (527-41-16).
LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
DETECTIVE COMME BOGART (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée.
GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
INTERDITS (C.M.) : Marais, 4e (278-47-98).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).
ELLE (A., v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FILM COURT DE A à Z (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); Gaumont-*Convention, 15e* (828-42-27) ; *14*-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
MORSURES (A., v.o.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.F. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES NOUVEAUX ROMANTIQUES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), Olympic, 14e (542-67-42), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : *Quintette, 5e* (354-35-40) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

LES HERITIERES, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LULU, film franco-italo-allemand de Walérian Borowczyk (**) (version allemande) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GANG DES FRERES JAMES, film américain d'Arthur Hill (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TELEPHONE PUBLIC, film français de J.-M. Périer : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Wepler, 18e (387-50-70).
AMERICAN GIGOLO, film américain de P. Schrader (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (340-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAPTAIN AMERICA, film américain de Y. Nagy (v.o./v.f.) : Paris, 8e (359-53-99). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER, film américain de R. Gardonna Jr (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
APPRENDS-MOI L'AMOUR, film américain de C. Vincent (**) (v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ALLIGATOR, film italien de S. Martino (*) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) V. it. : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V. F. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SCUM (Ang. v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-





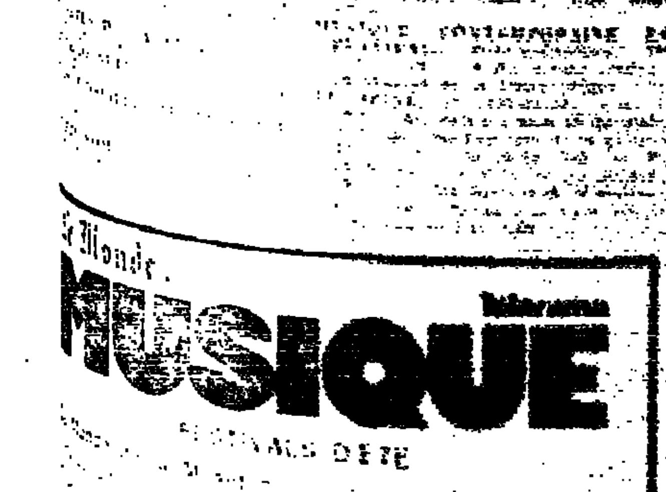
● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures



LAPEROUSE 326-90-14 et 68-14 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 98 F, 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE CONGRES, Porte Maillot. T.l.jrs 80, av. Grande-Armée, 17e. 574-17-24	J. 2 h. BANC D'HUITRES toute l'année. Poissons. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os. Plats et desserts du jour.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. SON PLAT DU JOUR. Ses spécialités : Choucroute 37. Gratinée 12. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH. Service restaur. 24 h sur 24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

REST. DU PARC MONTSOURIS 20, r. Gazan, 14e, 588-38-52. T.l.jrs	J. 2 h. matin. Bar Brasserie «le Jardin de la Paresse». Menu 73,60 F. T.C. S.C.



60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (561-10-60), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TAMBOUR (All., v.f.) : Le Bergère, 9e (770-77-58).

THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe - Montparnasse, 14e (544-25-02).

LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du dim. au mardi.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Théâtre Présent, 20e (203-02-55).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

TODO MODO (It., v.o.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TOMMY (Ang., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (A., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V. f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

WOODSTOCK (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'ARMEE DES OMBRES (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LA BETE (Fr.) (**) Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE CERCLE ROUGE (Fr) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES DUELLISTES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) Studio Raspail, 14e (320-38-98).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE LOCATAIRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LOLA MONTES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE A NEW-YORK (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

MARATHON MAN (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PORTIER DE NUIT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du mer. au sam.

Les festivals

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Fille sur la balançoire (sam.) ; Papa longues jambes (dim.).

MARGUERITE DURAS (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : le Fleuve sauvage (sam.) ; Règlement de comptes (dim.).

FANTOMES DE LA VIDEO (la télévision de Raoul Ruiz), Action-République, 11e (805-51-33) : le Borgne ; Images du combat (sam.) ; Petit manuel de l'histoire de France (dim.).

RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic-Salle Marilyn, 14e (542-67-42) : les Professionnels (sam.) ; The Shooting ou la Mort tragique de Leland Drum ; l'Ouragan de la vengeance (dim.).

FESTIVAL TRAIN ET CINEMA (v.o.), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : Une femme disparaît (sam.) ; le Train (dim.).

LES CLASSIQUES D'INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : l'Attente des femmes (sam.) ; Sourires d'une nuit d'été (dim.).

ASPECTS DU CINEMA BRESILIEN (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : Va travailler, vagabond (sam.) ; Xa Da Silva (dim.).

SOUVENIRS D'EN SUISSE, Studio 43, 9e (770-63-40) : Messidor (sam.) ; les Petites Fugues (dim.).

LES MARX BROTHERS (v. o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin (sam.) ; Chercheurs d'or (dim.).

CINE-POLAR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Seule dans la nuit (sam.) ; La mort frappe trois fois (dim.).

GRAND-PAVOIS (v.o.), 15e (554-46-85), en alternance : l'Année dernière à Marienbad ; Voyage au bout de l'Enfer ; New-York, New-York ; Jeremiah Johnson ; Festival Tati : Mon oncle, les Vacances de M. Hulot ; Jour de fête ; Intérieur d'un couvent (sauf sam., dim.) ; Missouri Breaks ; la Nuit des masques ; sam., 0 h. 30 : la Course à la mort en l'an 2000.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.) : la Flûte à six schtroumpfs ; Patrick ; l'Ile nue (sam.) ; Titi, Grosminet et leurs amis ; Un après-midi de chien (dim.).

STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71), 18 h. 10 : Portier de nuit ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15, 24 h. : Rocky Horror, Picture Show.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v. o.), I, 17 h. 50 : Retour ; 20 h. 15 : Je t'aime, moi non plus ; 22 h. : Midnight-Express ; sam., 24 h. : Bonnie and Clyde. — II, 18 h. 15 : Répulsion ; 20 h. : A la recherche de M. Goodbar ; 22 h. 15 : Délivrance ; sam., 0 h. 15 : The Song Remains the Same.

THEATRE ET CINEMA (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. : la Mégère apprivoisée ; 20 h. 15 : l'Escalier ; 22 h. 10 : Myrra Breckinridge. — II, 18 h. 40 : César ; 21 h. 40 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.) : la Sentinelle des maudits ; Suspiria ; la Nuit des horreurs (sam.) ; Anna et les loups ; la Cousine Angélique (dim.).

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 18 h. 10 (+ ven. 24 h.) : l'Epouvantail ; 20 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. : Orange mécanique. — II, 18 h. : les Diables ; 20 h. 5 : Marathon Man ; 22 h. 15 : Love.

FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Un pigeon mort dans Beethoven Street (sam.) ; Shangai Gesture (dim.).

A. HITCHCOCK, (v.o.), Studio Huchette-Harpe, 5e (354-34-83) : Une femme disparaît ; Mr. and Mrs. Smith (sam.) ; Life Boat (dim.).

MUSIQUE CONTEMPORAINE ET FESTIVAL, Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) : la Religieuse (sam.) ; la Guerre et la Dent (dim.).

LE SEINE, 5e (325-95-99), v. o., I, 18 h. : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 20 : les Sentiers de la gloire ; 22 h. 10 : le Sexe fou. — II, 18 h. 15 : la Planète du pirate ; 20 h. 5 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 14 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h 35 Football : Championnat d'Europe. Allemagne-Hollande.

19 h 30 Six minutes pour vous défendre. Les marchés forains.

19 h 45 Mai - juin 40 : Journal d'un printemps tragique. Paris est pris.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Numéro un. Serge Lama.

21 h 30 Série : Ike. Réalisation B. Sagal, avec H. Duval, L. Remik, D. Andrews, J. D. Canon...

22 h 30 Expressions.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 10 Chorus. Frank Zappa.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

[illegible] h 35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Le charretier de la providence, de G. Simenon, réal. M. Cravenne. Avec J. Richard, G. Moulin, P. Frantz, P. Frag, etc.

22 h 10 Variétés : Thierry le Luron.

23 h 5 Document : Les carnets de l'aventure. Un homme et des requins.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : cœur de béton ; Raconte quand tu étais petite : le violoncelle.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la France outre-mer

20 h Les jeux.

20 h 30 Retransmission théâtrale : « le Marchand de Venise ».
De Shakespeare, adapté par J. Anouilh, mis en scène par J. Le Poulain. Avec G. Casile.

22 h 40 Journal.

23 h Ciné-regards.
Cinéma italien aujourd'hui et demain.

FRANCE - CULTURE

19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin (Hölderlin ou le messager de l'avenir).

20 h., Une parole devant la lumière, de J.-P. Colas, avec C. Sellers, J. Topart, P. Vaneck, R. Blin, S. Artel, J.-L. Philippe.

21 h. 25, Musique enregistrée.

21 h. 55, Ad Lib, avec M. de Breteuil.

22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 15, Le « concert » du Matin des musiciens : J.-S. Bach.

20 h. 5, Soirée lyrique : « Mathis der Maler », opéra en sept tableaux d'Hindemith, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Maerzendorfer, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec M. Napier, R. Hansmann, E. Greger, J. Shirley-Quirk, D. Talley, R. Gill, B. van der Meersch, C. Chausson, C. Byrn, R. Dume, R. Gambos.

23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Georges Bizet, par Jean Lacouture, « l'Arlésienne », suite, dir. Ch. Munch, « Carmen », actes I, II et III, avec Teresa Berganza, Placido Domingo... ; 1 h., Le dernier concert : Neuvième Festival international des musiques expérimentales, Bourges 1979 (concert donné au palais Jacques-Cœur), œuvres de Vink, Strasser, Manassen, Manneke, Rob du Bois.

Dimanche 15 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 24 Heures du Mans.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris (4e).
Prédicateur : Père Michel Quoist.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 TF 1 - TF 1.

13 h Journal.

13 h 30 C'est pas sérieux.

14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.

15 h 30 Tiercé.

16 h Sports première.
Jeux olympiques des handicapés à Tours ; Arrivée des 24 Heures du Mans automobile ; Aviron, régates à Lucerne.

18 h 30 Série : Les faucheurs de marguerites.
Réal. M. Camus, avec B. Pradal, C. Wodetzky, C. Michu, A. Mahieux...

19 h 25 Les animaux du monde.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « le Pacha ».
Film français de G. Lautner (1967), avec J. Gabin, D. Carrel, J. Gaven, M. Garrel, F. Marten, A. Pousse, S. Gainsbourg, N. Adam. (Rediffusion.)
Pour venger un inspecteur qui était son ami et en finir avec une bande de truands, un commissaire divisionnaire organise un traquenard, en sortant des méthodes légales. Un film de série noire qui mêle, avec une certaine complaisance, la violence, l'érotisme et la vulgarité. Gabin solide comme un roc dans son rôle de vengeur.

21 h 56 Théâtre musical contemporain : « Nietzsche ».
Mise en scène de G. Coubance, musique de A. Clostre, réal. de J.-P. Barizien, avec Ch. Reinemann, A. Bartelloni, L. Pezzino.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 15 Il était un musicien.
Monsieur Berlioz.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Numéro un : Espoir.

14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.

15 h Des animaux et des hommes.

15 h 50 Grand stade.
Spécial Rock.

16 h 20 Série : Erika Werner.

17 h 10 Majax : Passe-passe.

17 h 40 Dessin animé : Shazzan.

18 h 15 Dessine-moi un mouton.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 30 Sports : Football.
Coupe d'Europe des Nations : Italie-Angleterre.

22 h 25 Document : Par amour et par hasard : Le Nord.
De M. Lefèvre, réal. G. Follin.
N° 1 – Voyage au pays de la bière.
Martine Lefèvre, originaire du Nord, a décidé un jour de faire savoir que « le Pays franc, ce n'est pas seulement froid et plat et noir, c'est-à-dire laid », c'est « au fil de la bière » que se feront, ici, le premier voyage et les premières rencontres.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.

10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par J.-L. Orabona et T. Fares. Reportage : Etudiants étrangers à Strasbourg ; Variétés : N. Lachab (Algérie), L. S. Wade (Sénégal), Chorale yougoslave de Preyming Mariebach, Crespo (Portugal), Groupe folklorique des étudiants turcs de Strasbourg.

16 h 40 Prélude à l'après-midi : Mozart.
« Sonate en si bémol » interprétée par G. Poulet, violon, et C.-E. Nandrup, piano ; « Symphonie en mi bémol n° 39 » par l'Orchestre radiosymphonique de Berlin, dir. Boettcher.

17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
Le Drot.

18 h 40 Série : l'Aventure.
Au pays des animaux, l'aventure de la survie.

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Dessin animé : Mister Magoo.

20 h 30 Série : Les origines de la guerre.

21 h 25 Journal.



21 h 40 L'invité de FR 3 : Paul Guth.

22 h 35 Cinéma de minuit (Cycle l'Amérique et son président) : « Sept jours en mai ».
Film américain de J. Frankenheimer (1963). Avec B. Lancaster, K. Douglas, F. March, A. Gardner, E. O'Brien, M. Balsam, G. McReady, W. Bissell (v.o. sous-titrée, N., rediffusion).
Le président des Etats-Unis ayant signé un traité de désarmement avec l'U.R.S.S., un général, chef de l'état-major, prépare un putsch pour l'éliminer. Un autre officier, alerté, n'a que sept jours devant lui pour prouver et faire échouer le complot. Passionnant film de « politique-fiction » réalisé dans une tradition d'idéalisme et d'autocritique typiquement américaine. Interprétation remarquable.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.

7 h. 15, Horizon, magazine religieux.

7 h. 40, Chasseurs de son.

8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.

8 h. 30, Protestantisme.

9 h. 10, Ecoute Israël.

9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.

10 h., Messe au Mesnil-Saint-Père, dans l'Aube, prédic. : Père Bessière.

12 h. 45, Concert : extrait d'un concert public donné dans le cycle « Cordes pincées » à la Maison de Radio-France.

14 h., Sons : Sous-marinier.

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Amphitryon » et « Sganarelle ou le Cocu imaginaire », de Molière.

16 h. 5, Portrait d'un chef : Toscanini.

17 h. 30, Rencontre avec... Pierre Boulez.

18 h. 30, Ma non troppo.

19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h., Albatros : New-York up and down.

20 h. 40, Atelier de création radiophonique.

23 h., Musique de chambre : Mozart, Tansman, Despard...

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.

7 h. 40, Les classiques favoris : Œuvres de Brahms, Schubert, Mozart.

9 h. 2, Les chants de l'âme : Musique sacrée de Roumanie (II).

9 h. 30, Cantate pour le deuxième dimanche après la Trinité.

10 h. 15, Les classiques favoris : Œuvres de Pergolèse, Scarlatti, Lotti, Tallis.

12 h., Midi-dimanche : Première partie du concert donné au Grand Auditorium de Radio-France le 12 février 1979 : « Manfred », ouverture (Schumann), « Concerto pour piano et orchestre en si bémol mineur » opus 23 (Tchaïkovski), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec E. Leonskaja, piano ; 13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire ; 13 h. 30, Jeunes solistes : Jean-Marc Luisada, piano.

14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Wagner, « les Maîtres chanteurs de Nuremberg », ouverture, dir. M. Janowski, « la Walkyrie », acte III, « le Crépuscule des dieux », acte I, « Lohengrin », acte II, scène 1, avec A. Varnay, soprano, H. Uhde, basse, les Chœurs et l'Orchestre du Festival de Bayreuth 1953, dir. J. Keilberth.

16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Symphonie n° 3, écossaise » (Mendelssohn) ; 19 h., Jazz vivant : le Tok, trio du pianiste Takashi Kako et l'Orchestre du pianiste Mal Waldron.

20 h. 5, Concert de musiques traditionnelles : la Suède (chants populaires et violoneux par le groupe Svensk Folkton, de la région de Dalécarlie).

22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : Œuvres de J.-S. Bach avec Jean Wallet, orgue ; 0 h. 5, Escale à Washington.

PRESSE

Le groupe Times pourrait connaître un nouveau conflit

De notre correspondant

Londres. — Dans son rapport à l'assemblée générale de l'International Thomson Organisation, lord Thomson, son président-directeur général, a indiqué que le groupe de presse Times (le *Times*, ses suppléments littéraire et éducatif, et le *Sunday Times*) accusera, en 1980, des pertes sensibles, nettement inférieures cependant aux 35 millions de livres perdus en 1979. Mais cette perspective relativement favorable est sérieusement assombrie, selon lord Thomson, par le refus des syndicats d'ouvrir la négociation sur l'utilisation de nouvelles technologies, qui permettraient notamment de composer une page électronique au lieu du coût de sa composition selon le procédé traditionnel.

Soulignant que l'adaptation de nouvelles technologies assurerait aux journaux leur rentabilité, lord Thomson regrette que l'équipement électronique d'une valeur de 3 millions de livres, installé au *Times*, n'ait pu être encore utilisé, et cela malgré la concession faite aux syndicats de la composition de leur laisser l'utilisation exclusive des ordinateurs. La direction du groupe Times avait espéré pouvoir commencer la négociation sur l'emploi à terme des claviers par les journalistes et le personnel des petites annonces, mais les syndicats de la composition font état du règlement intervenu en novembre 1979 pour la reparution du journal, excluant toute discussion sur la technologie, avant l'expiration de cet accord d'une durée de trois ans. D'autre part, les dirigeants du groupe Times déplorent que, malgré l'amélioration constatée dans les relations entre la direction et les syndicats, la production du *Sunday Times* ait souffert, ces derniers mois, d'un certain nombre d'interruptions provoquées par des conflits du travail et se traduisant par la perte de milliers d'exemplaires, sans compter cependant avec les quelque 8 millions perdus pendant le premier trimestre de 1978.

Néanmoins, le groupe Times a des raisons d'être satisfait de l'accord de novembre 1979. La réduction du personnel en surnombre est en bonne voie et le groupe prévoit que, entre septembre 1978 et septembre 1980, les salaires auront augmenté de 19 % par comparaison avec une moyenne de 40,50 % prévue pour les autres journaux. Enfin le tirage et les revenus publicitaires se sont améliorés. Par comparaison avec la période juillet-novembre 1978, avant la suspension, le *Times* tire 25 000 exemplaires de plus pour un total de 324 000. Pour la même période, le *Sunday Times* a augmenté son tirage de 25 000 exemplaires pour atteindre le total de 1 415 000. Les revenus publicitaires du *Sunday Times* pour le premier trimestre de 1980 sont de 40 % supérieurs à ceux de l'an dernier, ceux du *Times* de 20 %. Bref, dans un ou deux ans, une fois absorbés les frais des licenciements du personnel en surnombre, les journaux du groupe Times peuvent espérer retrouver le modeste bénéfice qu'ils avaient réalisé avant la suspension de leurs publications.

Non seulement le *Times* et le *Sunday Times* ont dépassé leurs tirages, mais les autres quotidiens, hebdomadaires dits « de qualité », premiers bénéficiaires de l'absence de publication du groupe Times et qui pouvaient craindre perdre leurs lecteurs au moment de la reparution de leurs concurrents, ont amélioré également leur position. Par comparaison avec la période juillet-novembre 1978, le tirage global des quotidiens « de qualité » (*Telegraph, Guardian, Financial Times, Times*) a augmenté de 10 %, celui des deux journaux du dimanche, *Sunday Times* et *Observer*, de 18 %. L'explication de cette amélioration est attribuée pour une large part à la publicité créée par le conflit du *Times*, et aussi par la forte campagne de promotion menée par le *Sunday Times* et l'*Observer* qui, attirant de nouveaux lecteurs, notamment parmi les jeunes, a détaché des lecteurs plus âgés des concurrents dits « populaires ».

En février 1980, l'augmentation du tirage des journaux britanniques par rapport à la période juillet-novembre 1978 a été la suivante. Pour les quotidiens : *Telegraph*, 1 451 000 contre 1 356 000 ; *Guardian*, 370 000 contre 289 000 ; *Times*, 324 000 contre 299 000 ; *Financial Times*, 197 000 contre 180 000. Pour les journaux du dimanche, cette augmentation s'établit ainsi : *Sunday Times*, 1 415 000 contre 1 389 000 ; *Sunday Telegraph*, 1 007 000 contre 847 000 ; *Observer*, 1 014 000 contre 675 000. — H. P.

● *Le « Financial Times », quotidien économique de langue anglaise, a décidé d'organiser à Paris, le 16 juin, une journée de sensibilisation des milieux d'affaires français à son édition internationale. Cette opération marque le début d'une promotion intensive qui durera jusqu'à la fin de l'année.*

● *Dans une lettre datée du 12 juin, adressée à M. Jean Farran, directeur général du « Journal du dimanche », l'ensemble de la rédaction déclare s'opposer aux menaces de licenciement qui frappent neuf pigistes réguliers. Elle a, en outre, décidé une grève d'avertissement ce 14 juin, de 9 heures à 11 heures (le Monde du 11 juin 1980).*

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Une réunion de l'Organisation internationale de l'aviation civile

Des bouchons au ciel

Comment améliorer l'écoulement du trafic aérien en Europe ? Les représentants de trente-cinq Etats viennent de se réunir à Paris, sous les auspices de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), pour répondre à cette question.

« Cette conférence a été l'occasion d'une prise de conscience collective de l'état de pénurie dans lequel nous vivons », a *noté M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, qui présidait la réunion.* « Pour autant, *a-t-il précisé,* les difficultés de circulation des avions dans cette zone ne compromettent pas la sécurité. »

Retards au départ, attentes en vol, déroutements... La liste est longue des « *accidents de parcours* » *qui témoignent de la médiocre fluidité du trafic aérien en Europe. Pour les experts de l'OACI,* « les habitudes du public en matière de vacances » *provoquent un phénomène d'accumulation pendant certaines périodes de l'année et certains jours de la semaine, que* « l'absence de techniques et de procédures appropriées » *permet mal de juguler.*

La conférence a notamment recommandé que l'on augmente la couverture par radars sur les routes aériennes les plus fréquentées, ce qui permettrait le temps minimum de séparation entre deux avions. Ainsi pourraient être établies « des voies rapides à haute densité », *par exemple entre la Scandinavie et la Grande-Bretagne d'une part, l'Espagne et la Grèce d'autre part.*

Le Groupement européen de planification de la navigation aérienne (GEPNA) a été invité à mettre en œuvre dès que possible « *un service intégré de gestion des courants de trafic* » *qui, dans une conjoncture générale de pénurie, devra tirer le meilleur parti des moyens en hommes et en matériel dont disposent les Etats. Dans cette perspective, il a été convenu qu'une banque centrale de données sera créée avec le concours de l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (Eurocontrol) qui possède déjà en la matière un* « *bagage* » *considérable de connaissances.*

L'objectif est d'améliorer la cohérence et la capacité des systèmes de contrôle. Le GEPNA aura à cet égard un rôle-clé à jouer puisque sa mission de planification sera désormais permanente. S'oriente-t-on vers une politique « *intégrée* » *de la circulation aérienne en Europe ?* « Il n'est pas question de supranationalité, *a indiqué M. Abraham.* Il s'agit simplement de mettre en place des mécanismes de coopération. En définitive, tout dépendra de la volonté politique des Etats. »

JACQUES DE BARRIN.

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement demande aux entreprises pétrolières de participer davantage à la lutte contre les pollutions marines

Venu présider la réunion du Centre de documentation, de recherches et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) le 13 juin à Brest, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a déclaré que les organisations et entreprises pétrolières devraient désormais participer davantage au financement des recherches relatives aux pollutions marines accidentelles. Selon le ministre, le CEDRE devra développer ses travaux dans plusieurs directions (barrages flottants anti-marée noire, récupération des déchets pétroliers sur les côtes, techniques de bio-dégradation accélérée). Le CEDRE devra aussi « s'ouvrir à la coopération européenne ». Il a précisé que 97 % des plages du Finistère et la totalité de celles des Côtes-du-Nord touchées par la récente marée noire du « Tanio » étaient maintenant nettoyées.

Pour sa part, M. Francis Le Blé, maire socialiste de Brest, vient d'adresser une lettre au président de la République dans laquelle il lui expose ses préoccupations, « ainsi que celles des Bretons », à propos des pollutions maritimes. Il dénonce l'insuffisance des moyens mis à la disposition des préfets maritimes pour exercer la surveillance en mer et préconise la création d'un véritable service public contre les pollutions de la mer et du littoral. Enfin, le maire de Brest juge le statut actuel du CEDRE « désuet et inadapté ».

Les deux faces de l'or noir

De notre envoyé spécial

Brest. — *Amoco-Cadiz, Gino, Tanio...* Ces noms de navires sont des blessures au flanc de la Bretagne. Blessures d'où s'échappent des flots de pétrole. Cicatrices mal refermées laissant des plages boursouflées de mazout, des hommes en colère. Les Bretons doivent s'habituer à la géographie. Leur terre est sur la route des pétroliers. S'ils ne veulent pas que leur côte en souffre, ils auraient aimé qu'un de leurs ports en profite. Longtemps, certains, chez eux, ont rêvé de faire de Brest le grand port pétrolier de la côte atlantique. Le Havre, leur a ravi ce rôle. Les Finistériens se sont consolés avec une grande cale de réparation navale leur permettant d'accueillir les plus gros navires. Une cale qui est même prévue pour d'éventuels pétroliers à propulsion nucléaire. Energie atomique refusée à Plogoff, attendue à Brest...

Pour l'instant, les Bretons veulent, avant tout, que toutes les précautions possibles soient prises pour éviter le retour de nouveaux accidents maritimes. C'est encore ce qu'a redit, il y a quelques jours, le bureau du comité économique et social de Bretagne, qui a repris les conclusions de son groupe de travail « mer » présidé par M. Joseph Martray (1). Il souhaite l'établissement d'un « plan de navigation » dans la Manche avec système de balisage, pilotage hauturier, augmentation des moyens de contrôle et de prévention à la disposition de la marine nationale, etc. Il demande aussi que soit créé un fichier européen des navires pétroliers, *« fichier qui devrait être centralisé à Brest »,* et que soit mis en place un observatoire permanent des conséquences économiques des marées noires, qui lui aussi pourrait être implanté dans le grand port finistérien.

Cet observatoire entendait ainsi coopérer avec le Centre de documentation, de recherches et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE). La création de ce dernier organisme a été décidée par le conseil des ministères ; mais la quasi-totalité de ainsi un vœu des responsables bretons. Pour aller vite, il a été doté du statut de la loi de 1901 sur les associations sans but lucratif. Il rejoint ainsi tous ces organismes *« privés » qui gravitent autour des* ministères ; mais la quasi totalité de ses moyens lui sont fournis par la collectivité publique. Certes, cette situation permet au CEDRE de regrouper, en dehors des ministères, missions ou organismes concernés (l'environnement et le cadre de vie, l'intérieur, la défense, les transports, l'industrie, la mission interministérielle de la mer, le CNEXO, etc.), des institutions privées intéressées (Institut français du pétrole, Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière, Comité central des pêches maritimes, Comité central des armateurs de France). Mais maintenant, son président, M. Joseph Martray, et le bureau du C.E.S. breton, souhaiteraient que le CEDRE soit doté *« de la pérennité indispensable, par exemple en lui attribuant un statut d'établissement public ».*

Dirigé par un ingénieur de l'équipement, le CEDRE emploie douze personnes et, comme toute institution veut d'abord des « murs » à elle, l'Etat, avec l'aide de l'établissement public régional, est en train de lui construire un bâtiment dans le campus du CNEXO qui domine la rade de Brest. Il en coûtera près de 3,5 millions de francs.

En 1980, son budget de programme et d'expérimentation est de 5 millions de francs. Une somme qui, même si elle ne regroupe pas la totalité de l'effort en la matière, paraît bien insuffisante au vu des résultats.

Manifestement, le CEDRE n'en est encore qu'au « bricolage ». Certes, il étudie les qualités des divers produits dispersants, il a réfléchi sur la *meilleure manière de pomper le mazout qui reste dans les cuves du Tanio,* mais une partie de son activit éconsiste à tenter d'adopter une « ramasseuse à patates » au nettoyage des plages, ou à étudier les mérites respectifs des moquettes à poils longs ou à poils courts pour éponger le fuel...

Ambiguïté

Il reste, c'est normal, beaucoup à faire, et son rôle doit être clarifié. Le CEDRE et ses experts ne sont que des donneurs de conseils que les préfets maritimes ou du département concerné suivent ou ne suivent pas. C'est ce qui s'est passé lors du naufrage du *Tanio* en mai dernier. Ambiguïté d'une association « privée » à qui est confié un rôle public important.

Les Bretons souhaitent qu'elle soit levée car ils savent bien qu'ils doivent se préparer à subir d'éventuelles autres marées noires.

Pour s'en convaincre, il suffit de faire quelques centaines de mètres au-delà des locaux actuels du CEDRE. La grande forme de radoub en est toute proche. Les Brestois sont fiers d'y avoir accueilli, il y a quelques jours le *Bellamya,* un pétrolier français de 554 000 tonnes, appartenant à Shell, le plus grand du monde. Pendant que les Bretons de Trégastel voient leurs plages souillées par le mazout, les mille deux cents Brestois qui vivent de la réparation ont leur travail assuré par l'entretien des navires transporteurs d'hydrocarbures. L'or noir, pour la Bretagne : la meilleure ou la pire des choses ?

THIERRY BRÉHIER.

(1) Cette question sera aussi au centre de la réunion de travail prévue le 19 juin entre le président de la République, les élus et les responsables économiques des quatre départements bretons.

En Alsace

DEUX TUBULURES DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE FESSENHEIM-1 PRÉSENTENT DES FISSURES

La centrale de Fessenheim-1 (Haut-Rhin) présente des microfissures dans certains de ses composants. La mise au point récente par le Commissariat à l'énergie atomique d'un automate de contrôle, la MIS (Machine d'inspection en service), a permis de mettre en évidence de tels défauts sur deux des tubulures du réacteur.

Ces pièces de grande dimension servent de collier de liaison entre la cuve du réacteur et le circuit primaire destiné au refroidissement du cœur. Il y a quelques mois encore, certains spécialistes avaient émis l'hypothèse que les centrales de Fessenheim et du Bugey, construites selon des procédures industrielles différentes de celles qui les ont suivies, étaient peut-être exemptes de ces fissures découvertes sur les réacteurs de Gravelines, Tricastin et Dampierre (*le Monde* du 22 septembre 1979).

Dans un communiqué publié le 13 juin, la direction de l'établissement de Fessenheim estime que, dans l'hypothèse la plus pessimiste, des difficultés pourraient éventuellement apparaître dans une trentaine d'années et précise que le deuxième réacteur de Fessenheim sera soumis à vérifications en septembre.

PÊCHE

Tension dans le golfe de Gascogne

LES CHALUTIERS ESPAGNOLS MULTIPLIENT LES INFRACTIONS DANS LA ZONE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Depuis plusieurs jours, les chalutiers espagnols basques qui pêchent sans licence dans la zone économique française des 200 milles du golfe de Gascogne bénéficient de la protection d'un petit patrouilleur de la marine de guerre de leur pays, le *Cadorso.* Ce navire, évoluant à l'intérieur des eaux françaises, ne se contenterait pas de renseigner les chalutiers qui contreviennent aux règlements européens sur les déplacements des vedettes françaises de surveillance. Il est là aussi pour toute intervention des bateaux chargés du contrôle de la zone économique française.

D'abord étonnés par ce qui, sur d'autres mers ou en d'autres temps, aurait constitué un véritable *casus belli,* les officiers de l'escorteur d'escadre lance-missiles français *Kersaint* ont rencontré leurs homologues du *Cadorso.* Ces derniers leur ont répondu qu'ils étaient là pour protéger les intérêts de leurs ressortissants, et que le reste regardait les hommes politiques et les diplomates.

Cet incident, qui fait suite à beaucoup d'autres, constitue dans les circonstances actuelles une sorte de réplique de l'Espagne aux récentes déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing sur un éventuel retard dans l'élargissement du Marché commun.

Un accord a, pourtant, été conclu au début de l'année entre l'Espagne et la Commission de Bruxelles, fixant les zones du golfe de Gascogne où les pêcheurs espagnols sont autorisés à pêcher. — P. C.

TOURISME

UN GROUPE DE TRAVAIL EST CONSTITUÉ POUR RELANCER L'ACTIVITÉ DU THERMALISME

Un groupe de travail, qui a pour mission de relancer le thermalisme en France, vient d'être créé par M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Selon une étude faite en 1978, cinq cent mille Français vont en cure dans une centaine d'établissements thermaux. Si la clientèle des stations n'a cessé d'augmenter, elle se situe à un niveau inférieur à celui qui est enregistré à l'étranger, notamment en République fédérale d'Allemagne.

M. Soisson a souligné que l'équipement thermal français est comparable à celui des nations étrangères mais qu'un effort est nécessaire pour diversifier une clientèle composée pour plus de la moitié par des personnes âgées et dont les étrangers ne représentent que 1,3 % des curistes. C'est dans ce sens que la commission, présidée par le docteur Guy Ebrard, président de la Fédération thermale et climatique française, formulera des propositions concrètes.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Marie PAINVIN et Mme, née Carlota Seydoux, ont la joie d'annoncer la naissance de
Grégoire,
Paris le 11 juin 1980.

Mariages

— **Martine BREUIL** et **Louis JOUVE** ont le plaisir de faire part de leur mariage en date du 7 juin 1980.

Décès

— Le docteur et Mme Jacques Ducloyer ont la douleur de faire part de la mort subite de leur fils,
Michel DUCLOYER,
dans sa vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Pierre-Quiberon (56), le mercredi 11 juin 1980.
39, boulevard Jean-Jaurès, 92110 Clichy.

— Le docteur et Mme Bernard Massénat-Déroche,
Me et Mme François Coulet,
M. et Mme Thierry de Baillien-court-Courcol,
Le docteur et Mme Thierry Poynard,
M. et Mme Thierry Ollivier-Lamarque et Charlotte,
M. et Mme Marc Nény,
M. Patrick Massénat-Déroche,
M. et Mme Raymond Ambelouis, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Lafontaine, Girardin et Ambelouis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Lucien MASSÉNAT-DÉROCHE,
née Suzanne Ambelouis,
survenu le 12 juin 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le mardi 17 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7e).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
240 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Remerciements

— Mme Maurice Maingot-Thuilleaux,
M. et Mme Pierre Flamand,
M. et Mme Yvan Lesauvage,
M. et Mme Yves Judlin,
Et toute la famille,
remercient de tout cœur ceux qui leur ont témoigné leur sympathie et leur affection à l'occasion du décès de
M. Maurice MAINGOT-THUILLEAUX.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, lundi 16 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Charles Gateau : « Paul Eluard et la peinture ».

— Université de Paris-X, lundi 16 juin, à 14 heures, salle C 26, M. Atallah Dhina : « Les Etats de l'Occident musulman aux treizième, quatorzième et quinzième siècles : institutions gouvernementales et administratives ».

— Université de Paris-IV, lundi 16 juin, à 15 heures, amphithéâtre Quinet, M. Jean-Pierre Moreau : « Les catholiques anglais et leurs idées politiques au moment du schisme (1529-1553) ».

— Université de Paris-I, lundi 16 juin, à 15 h. 30, salle des commissions-Centre Panthéon, M. Jorge Reyes Canto : « La neutralisation du canal de Panama et les traités de 1977 ».

— Université de Paris-I, lundi 16 juin, à 17 h. 30, salle des commissions-Centre Panthéon, M. Michel Michael : « Le plateau continental en mer Egée ».

— Université de Paris-XII, lundi 16 juin, à 16 heures, salle 002, bât. P 1, M. Jean-Luc Moretti : « Cactus, caméra de type C d'imagerie ultrasonore, contribution à son étude et à sa réalisation ».

— Université de Paris-IV, mardi 17 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Maurice Menard : « Balzac et le comique dans « la Comédie humaine ».

— Université de Paris-IV, mardi 17 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. François Jacques : « Les cités de l'Occident romain (161-244 après J.-C.) : politique impériale et autonomie municipale de Marc-Aurèle à Gordien III ».

— Université de Paris-III, mercredi 18 juin, à 15 h. 30, salle Louis-Liard, M. François-Régis Chaumartin : « Le « De beneficiis » de Sénèque, sa signification philosophique, politique et sociale ».

— Université de Paris-II, mercredi 18 juin, à 14 heures, salle Gréard, M. Christian Tual : « Roméo et Juliette dans le cinéma muet américain ».

Communications diverses

— L'association des Amis de Jules Isaac organise une soirée d'« Eloge de Jules Isaac » sous la présidence du doyen Jean-Rémy Palanque, membre de l'Institut, lundi 16 juin, à 18 heures, à la Bibliothèque universitaire, section lettres, chemin du Moulin-de-Testas (ou avenue R.-Schuman), Aix-en-Provence. *Les professeurs* Pierre Guiral, André Meyer, Louis Pierrein et MM. H. Lecomte et C. Iancu participeront à cette manifestation. A cette occasion sera inaugurée la salle Jules-Isaac (1877-1963), salle d'histoire, 2e étage de la Bibliothèque.

— L'Association des juristes européens organise, le 21 juin, à 10 h. 30 précises, à la Maison de l'Europe, hôtel de Coulanges, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, une journée d'études sur le thème : « Les communautés seront-elles responsables ? ». Renseignements : 125, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : 766-38-00.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
202 F	321 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

BILLET

LE POUVOIR D'ACHAT A-T-IL PROGRESSÉ, STAGNÉ OU BAISSÉ EN 1979 ?

Une interminable querelle de chiffres

Le pouvoir d'achat en France a-t-il progressé, stagné ou régressé l'année dernière ? La publication, vendredi 13 juin, des comptes de la nation pour 1979 a de nouveau été l'occasion d'informations et de déclarations contradictoires. L'INSEE s'est même cru obligé de publier un communiqué ressemblant fort à un démenti, puisqu'il y est dit : « Un certain nombre de commentaires tendent à laisser croire que les évaluations présentées dans le rapport sur les comptes de la nation mettent en évidence une baisse du pouvoir d'achat de certaines catégories de salariés. Il faut rappeler qu'il est aujourd'hui techniquement impossible d'évaluer le revenu disponible des seuls ménages de salariés et donc celui des différentes catégories de salariés. En revanche, le revenu disponible de l'ensemble des ménages peut être estimé d'après les comptes : il a progressé l'an dernier de 12,6 %, soit un gain de pouvoir d'achat de 1,9 %. »

M. Monory, interrogé vendredi 13 juin au micro de France-Inter, à l'issue de la réunion de la commission des comptes, a déclaré de son côté que le pouvoir d'achat des Français avait progressé l'an dernier, contredisant certaines informations publiées sur ce point.

Qu'en est-il donc d'une querelle commencée il y a quatre mois, avec la publication d'une étude de l'INSEE (1) qui concluait à une baisse du pouvoir d'achat des salaires nets, c'est-à-dire des salaires après retenue des cotisations de sécurité sociale. Conclusion contestée alors avec vivacité par le premier ministre, qui avait fait remarquer à l'époque — et a sans cesse soutenu cette thèse depuis — que, dans la mesure où l'on soustrait du revenu les cotisations de sécurité sociale, il faut aussi tenir compte de leur contrepartie, c'est-à-dire des prestations versées aux ménages au titre de la maladie, des charges de famille, du chômage, etc.

Le débat pourrait être clos assez rapidement car les données fournies par l'INSEE, si elles sont complexes — quelle statistique ne l'est pas ? — sont tout de même assez claires.

● Le pouvoir d'achat des gains salariaux mensuels bruts *(avant retenue des cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés) a progressé en 1979 de 1,6 % en masse (c'est-à-dire compte tenu de la réduction de la durée du travail), soit de 1,5 % par personne.*

● Le pouvoir d'achat des salaires nets *(c'est-à-dire après paiement des cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés) a baissé, lui, de 0,1 % en masse et de 0,2 % par tête.*

● Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages *qui, outre les gains salariaux et non salariaux — dont on a déduit les cotisations sociales — incorpore toutes les prestations perçues par l'ensemble des personnes vivant en France (vieillesse, maladie, chômage, etc.) et tous les impôts versés par elles (y compris les impôts locaux), a progressé de 1,9 % en moyenne pour l'ensemble des ménages, soit 1,5 % par ménage (compte tenu de l'augmentation d'environ 0,4 % de la population).*

Resserrement de l'éventail hiérarchique

● Le pouvoir d'achat du SMIC horaire brut *(avant paiement des cotisations sociales a progressé de 1,5 % en 1979, mais baissé de 0,6 % après retenue des cotisations de sécurité sociale, sur une base constante de quarante heures de travail par semaine. Sur la base de la durée moyenne effective du travail (qui a légèrement diminué en 1979) la baisse du pouvoir d'achat du « smicard » a été de 1,3 %.*

Telles sont les statistiques. Elles montrent grosso modo que le pouvoir d'achat a en moyenne été à peu près maintenu pour l'ensemble des ménages, malgré les fortes majorations de cotisations sociales décidées par le gouvernement, grâce à un accroissement de 16 % (5,1 % en pouvoir d'achat) des prestations-maladie et des prestations familiales (210 milliards de francs en 1979). Dans l'état actuel de nos connaissances statistiques, il n'est pas possible de savoir comment ont évolué les revenus des différentes catégories socio-professionnelles après versement des prestations sociales. Comme les remboursements de dépenses-maladie, par exemple (le tiers du total des prestations), vont aussi aux non-salariés et aux retraités, il est difficile de savoir si le revenu disponible des seuls salariés a progressé, stagné ou régressé en 1979. De même est-il évident que ces mécanismes de redistribution, qui sont lourds à supporter par les gens bien portants, favorisent les personnes qui ont été malades...

Mais on ergote beaucoup sur des décimales en dessus ou en dessous de zéro, parce que M. Barre avait promis, au moment de la campagne pour les élections législatives de 1978, que le pouvoir d'achat serait maintenu si la majorité parlementaire l'emportait contre la gauche. Chacun cherche donc à savoir si la promesse a été tenue.

Economiquement, l'essentiel est ailleurs : pendant des années, le pouvoir d'achat des salariés a progressé de 5 % l'an. Ce rythme s'est nettement ralenti à partir de 1977-1978 (3 % environ l'an). Nous en sommes grosso modo à la stagnation. 1980 verra à peu près sûrement une baisse du pouvoir d'achat. L'année 1981 probablement aussi.

Autre fait : le resserrement de l'éventail hiérarchique (ouvriers, employés, techniciens, cadres) reprend en 1979, après s'être interrompu en 1978. Mais l'avantage relatif qu'avaient pris les gains ouvriers sur ceux des employés, en 1976 et 1977, s'est inversé en 1978 et 1979, ce qui ne semble pas dans la logique des promesses faites par le pouvoir de revaloriser, en priorité, les rémunérations des travailleurs manuels.

Enfin, une évolution importante doit être soulignée, elle a trait à la justice et aux promesses faites : les statistiques montrent que les plus défavorisés — ceux qui sont payés au SMIC et qui n'ont pour vivre que ce seul revenu — ont vu leur pouvoir d'achat baisser en 1979. Nous avions déjà souligné ce fait (le Monde du 5 février). Les comptes de la nation pour 1979 confirment cette évolution, un peu moins défavorable que prévu mais sûrement négative, et qui est en contradiction avec la promesse gouvernementale de revalorisation des salaires les plus bas.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir *Economie et statistiques* n° 118 (janvier 1980). *Le Monde* du 6 février avait rendu compte de cette étude.

La commission des comptes de la nation juge un peu optimistes les prévisions pour 1980

La commission des comptes et des budgets économiques de la nation s'est réunie vendredi 13 juin sous la présidence de M. Monory, ministre de l'économie. Cette session a été notamment consacrée à l'examen du budget économique pour 1980. On lira dans le tableau ci-dessous comment pourraient évoluer en 1980 et 1981 les ressources de la nation et comment celles-ci seront employées.

Les principales données sont un ralentissement de la croissance économique, une hausse des prix très forte en 1980 se ralentissant en 1981, des déficits commerciaux (40 à 45 milliards de francs) et de paiements courants (20 à 25 milliards de francs) importants cette année, en nette diminution l'année prochaine (respectivement 25 et 10 milliards de francs) du fait du net freinage des importations provoqué par la stagnation de l'activité, voire sa baisse en termes de production industrielle.

Compte tenu de l'augmentation des prix, le pouvoir d'achat du revenu disponible de l'ensemble des ménages (compte tenu des impôts, cotisations et prestations) progresserait de 1,1 % en 1980, contre 1,9 % en 1979. Le pouvoir d'achat du salaire brut par tête (avant cotisations) s'accroîtrait cette année de 1,2 %, contre 1,5 % en 1979 (le compte 1980 ne fournit pas de données sur le salaire net, c'est-à-dire après retenue des cotisations de Sécurité sociale).

Dans l'ensemble, les membres de la commission ont jugé un peu optimistes les prévisions officielles pour 1980 (même si elles tiennent compte d'un déclin de la production industrielle à partir du second semestre). En revanche, le représentant du C.N.P.F. (patronat) les a jugées trop pessimistes.

LES COMPTES DE LA NATION POUR 1981
(Evolution prévue en pourcentage et en volume)

● RESSOURCES DE LA NATION :		
1) Produit intérieur brut marchand	2,3	(2,7)
2) Importations	2,2	(3,4)
● EMPLOI DE CES RESSOURCES :		
1) Consommation des ménages	2	(2,6)
2) Investissement total	1,9	(2,9)
dont : entreprises	2,5	(4)
3) Exportations	4,5	(4,5)
PRIX :		
Moyenne annuelle	10,5	(13)
Glissement (déc.-déc.), moins de	10	(12,5)

Les chiffres entre parenthèses sont ceux prévus pour 1980.

● *Le coût de la vie* en Suisse a augmenté de 0,6 % en mai contre 0,5 % en avril. En un an, par rapport à mai 1979, la hausse des prix à la consommation a atteint 4,3 %. Pour l'ensemble de 1979, l'augmentation avait été de 5,2 %. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE BUDGET FÉDÉRAL PRÉVISIONNEL POUR 1981 EST LÉGÈREMENT EXCÉDENTAIRE
Mais la réapparition d'un déficit semble inévitable

Le Sénat et la Chambre des représentants sont parvenus, jeudi 12 juin, à un accord sur un budget « prévisionnel » pour l'année fiscale 1981 (qui commencera le 1er octobre 1980). Le budget final devrait être voté avant le 28 août, mais l'expérience de l'année passée montre qu'il a peu de chances d'être adopté avant l'automne.

Le compromis de jeudi n'est qu'un ensemble de directives. Selon celles-ci, le budget atteindrait 613,6 milliards de dollars et il serait en léger excédent : 200 millions de dollars. La plupart des observateurs estiment que ces directives ne seront pas respectées, qu'un déficit sera inévitable, comme les années précédentes. Il pourrait même être plus important encore que ces dernières années.

L'« enveloppe » consacrée aux dépenses militaires est actuellement de 153,7 milliards de dollars, conformément au projet de budget déposé par le président Carter en janvier. Le Sénat était favorable à un fort accroissement de ces dépenses mais y a finalement renoncé.

Les deux Chambres ont également voté jeudi le budget définitif pour l'année fiscale en cours (qui se termine le 30 septembre de cette année). Il atteint au total 572,6 milliards de dollars, avec un déficit de 47 milliards de dollars (presque 200 milliards de francs). Quand il avait été envoyé devant le Congrès par le président Carter, le 22 janvier 1979, ce budget ne devait s'élever qu'à 532 milliards de dollars, avec un déficit de 29 milliards seulement.

DANEMARK

● *Le gouvernement social-démocrate minoritaire danois* a décidé de « geler » l'assistance aux pays en voie de développement à 0,7 % du P.N.B. durant la période de trois ans 1982-1984. Le ministre des affaires étrangères a souligné, pour justifier cette décision, qu'il était nécessaire de faire des économies dans tous les domaines. L'un des quatre partis, grâce à l'appui desquels le cabinet de M. Joergensen a réussi à faire adopter son plan d'austérité, le parti chrétien populaire, a averti le gouvernement qu'il n'acceptera pas ce « gel ». — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *Le taux d'inflation britannique* s'est élevé à 21,9 % en un an. Les prix de détail ont, en effet, augmenté de 0,9 % en mai. La hausse annuelle est la plus élevée qui ait été enregistrée depuis un peu plus de quatre ans. En avril, elle n'avait été que de 21 % et en mars de 19,8 %. — *(A.F.P.)*

MEXIQUE

● *Les investissements directs des Etats-Unis au Mexique* vont s'élever en 1980 à 1 000 millions de dollars, supérieurs d'environ 50 % à leur niveau de 1979 (678 millions de dollars). Selon la Chambre de commerce américaine à Mexico, ces investissements devraient représenter cette année 22,9 % du total des capitaux nord-américains investis en Amérique latine, contre 16,5 % en 1979. Dans l'industrie manufacturière, c'est la branche alimentaire qui en a le plus bénéficié (110 millions de dollars) devant la chimie (90 millions de dollars). — *(A.F.P.)*

En R.F.A.

Le tribunal fédéral définit la légalité du lock-out

De notre correspondant

Bonn. — Le tribunal fédéral du travail, siégeant à Kassel, vient de rendre son verdict dans la controverse qui oppose syndicats et patronat à propos de la légalité du lock-out. Les juges fédéraux s'en sont tenus au principe que, face à l'arme de la grève, l'équilibre ne saurait être maintenu que si les employeurs peuvent recourir à celle du lock-out (« le Monde » du 12 juin). Toutefois, ils ont tenté de définir plus exactement jusqu'à quel point ceux-ci peuvent recourir au lock-out pour répondre à une grève ponctuelle organisée par les syndicats.

A bien des égards, le verdict du tribunal apparaît comme un jugement de Salomon. L'affaire trouve son origine dans les grèves déclenchées en 1978 par les métallurgistes du Bade-Wurtenberg et par les syndicats de l'imprimerie à Munich. Les uns et les autres estimaient avoir souffert financièrement du lock-out prononcé par le patronat. Selon les juges, les organisations patronales devront dédommager les syndicats de l'imprimerie pour les indemnités de grève versées aux travailleurs victimes de ce lock-out. En revanche, les métallurgistes ont été déboutés, le tribunal considérant que le lock-out était conforme aux règles établies.

Pourquoi ces deux verdicts divergents ? Dans le Nord-Wurtenberg, le syndicat I.G. Metall avait appelé quatre-vingt mille de ses membres à cesser le travail. Le patronat répondit en fermant les portes des usines à cent vingt mille ouvriers. Aux yeux des juges de Kassel, la « *proportionnalité* » aurait donc été respectée. Dans le conflit de l'imprimerie, en revanche, les employeurs auraient été trop loin en procédant à des lock-out sur l'ensemble de la R.F.A. pour s'opposer à une grève n'intéressant que certains établissements de Munich.

La décision du tribunal établit donc une distinction entre un lock-out strictement « défensif » et un lock-out « destructeur », visant à vider les caisses des syndicats contraints de soutenir tous leurs membres qui se trouvent privés de travail par suite d'un conflit. Encore cette prise de position posera-t-elle bien des problèmes dans l'avenir, lorsque les tribunaux pourraient avoir à déterminer le « *juste prix* » d'un conflit ouvrier...

Satisfaction patronale

En dépit du jugement de la Cour fédérale, le problème du lock-out est loin d'être tranché. Les employeurs, comme l'opposition chrétienne-démocrate, se déclarent relativement satisfaits par le verdict. Les syndicats, au contraire, accusent les juges de s'être laissé influencer par le patronat. Au moment où le verdict était rendu à Kassel, le congrès du parti social-démocrate, à Essen, applaudissait de façon très vigoureuse son président, M. Brandt, qui déclarait que le lock-out serait dépourvu de toute « *justification morale* ».

La question reste ouverte. Il s'agit tout d'abord de savoir si l'une ou l'autre partie va poursuivre la controverse juridique en s'adressant au tribunal constitutionnel. A l'heure actuelle, une telle démarche paraît improbable.

Le véritable conflit se situe sur le plan politique : les organisations ouvrières entendent poursuivre l'offensive engagée de longue date en vue de faire interdire le lock-out et d'arracher aux employeurs l'arme la plus efficace contre les revendications syncontre les renvendications syndicales (*le Monde* du 29 mars). Encore une victoire ouvrière dans ce domaine contribuerait-elle sans doute à détruire le système de l'« *autonomie tarifaire* » qui, depuis la naissance de la République fédérale, a permis aux ouvriers et aux patrons de négocier des accords qui se sont révélés satisfaisants, sans jamais que l'Etat intervienne dans cette confrontation.

JEAN WETZ.

« UNE RÉCESSION EST INVRAISEMBLABLE » déclare M. Lambsdorff

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le ministre allemand de l'économie, M. Otto Lambsdorff, a déclaré vendredi 13 juin qu'une récession était « invraisemblable » en R.F.A. M. Lambsdorff, qui prononçait un discours à Düsseldorf, faisait allusion aux dernières décisions de l'OPEP et aux chiffres les plus récents de production, et de commandes de l'industrie allemande, qui ont fait état d'une baisse en avril de 1,5 % et de 4,5 %. M. Lambsdorff a confirmé qu'il s'attendait à un ralentissement de l'activité au cours des prochains mois. Mais cette phase sera de courte durée, a-t-il affirmé, avant d'ajouter que le gouvernement n'avait nullement l'intention de prendre des mesures de relance.

L'enquête semestrielle sur les investissements de l'industrie manufacturière, dont les résultats viennent d'être publiés par l'institut de recherche économique de Munich, semble donner raison à M. Lambsdorff. Menée auprès de quatre mille entreprises en mars et avril, elle fait état d'un bond de l'investissement de 10 % en volume cette année (15 % en prix courants). L'année dernière les investissements productifs de l'industrie allemande avaient déjà augmenté de 11 % en volume.

Pour la première fois depuis le début de la dernière décennie, l'augmentation des capacités de production est le principal motif d'investissement (facteur cité en premier par 37 % des firmes interrogées). L'investissement de rationalisation, qui avait dominé au cours des dernières années, n'est avancé que par 35 % des entrepreneurs.

MARCHÉ COMMUN

Les pays d'Amérique centrale souhaitent conclure un accord de coopération avec la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les pays d'Amérique centrale pourraient demander prochainement à la C.E.E. l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'un accord de coopération. C'est en tout cas le souhait exprimé par M. Carazo, le chef de l'Etat du Costa-Rica, à l'issue des entretiens qui ont eu lieu, les 11 et 12 juin, avec MM. Jenkins et Haferkamp, respectivement président et vice-président de la Commission européenne.

M. Carazo se donne un délai de deux mois pour convaincre, malgré les tensions actuelles, les autres pays de la région (Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua et Panama) — réunis depuis 1963 au sein du marché commun centraméricain — d'appuyer sa démarche. Le président du Costa-Rica n'a pas caché que l'accord de coopération envisagé entre la C.E.E. et les pays du Pacte andin (Venezuela, Pérou, Colombie, Equateur, Bolivie) explique, dans une large mesure, son initiative, appuyée d'ailleurs, a-t-il souligné, par le secteur privé de son pays.

Les Neuf accordent aux six Etats d'Amérique centrale, au titre de leur aide aux pays en développement, le bénéfice du système communautaire de préférence généralisée qui permet aux biens manufacturés exportés par eux d'entrer en franchise de douane sur le marché communautaire. En fait, les ventes de trois produits agricoles (bananes, café et coton) constituent 85 % de leurs exportations vers la C.E.E. Elles suffisent toutefois à assurer globalement à ces pays un excédent commercial avec l'Europe, qui a représenté 400 millions d'ECU (2,3 milliards de francs) en 1979.

Dans le cadre de leur aide financière aux pays en développement non associés, les Neuf ont attribué à l'Amérique centrale une somme de 16,4 millions d'ECU (100 millions de francs) au cours des trois dernières années. La région bénéficie enfin de l'aide alimentaire de la Communauté.

M. S.

SOCIAL

Reprise du travail à Zénith-Aviation (Loire)

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Après trente-sept jours de grève dont une vingtaine avec occupation, le travail a repris, jeudi 12 juin, à l'usine Zénith-Aviation. Cette filiale de Solex, contrôlée par le groupe Matra, emploie à Roche-la-Molière (Loire) deux cent quatre-vingts salariés dont cent soixante-dix ouvriers. La majorité de ceux-ci étaient entrés en conflit avec leur direction, début mai, réclamant notamment une augmentation des salaires, la semaine de trente-cinq heures et la cinquième semaine de congés payés. Les négociations ayant échoué, à la sixième semaine de conflit il a été fait appel en ultime recours à la commission départementale de conciliation de la Loire. Après une négociation-marathon au cours de laquelle la rupture a été frôlée à plusieurs reprises, les représentants cégétistes ont signé sans enthousiasme le protocole d'accord.

Les salariés n'obtiennent guère plus que ce que leur avait proposé quinze jours auparavant la direction, notamment en ce qui concerne leurs trois revendications-clés, et qu'ils avaient alors refusé (*le Monde* des 22, 29 et 30 mai). La direction a surtout fait des concessions sur certaines primes, acceptant ainsi d'allouer exceptionnellement 300 F — au lieu de 200 F précédemment — au personnel ouvrier. Une somme forfaitaire de 800 F sera versée à tout le personnel ainsi qu'une demi-journée supplémentaire afin de compenser les jours de négociation et les ponts non payés le mois dernier. Le solde de la retenue pour grève sera étalé sur les cinq prochains mois. La grève ne modifiera pas la durée des congés annuels. Aucune sanction ne sera prise et les plaintes déposées par la direction seront retirées. — P. C.

Faits et chiffres

Affaires

● *Revlon rachèterait une société fabriquant des verres de contact.* — Le rachat par la firme américaine Revlon (environ 6 milliards de francs de chiffre d'affaires) de la firme Cowtinuous Curve Contact Lenses, qui fabrique des verres de contact souples et rigides, a été annoncé jeudi 12 juin. Cette opération devra être approuvée par les actionnaires de Cowtinuous Curve Contact Lenses lors de leur assemblée générale annuelle, qui se tiendra en août prochain.

Social

● *Un colloque sur la formation professionnelle* aura lieu du 23 au 25 juin à l'UNESCO, sous le patronage de M. Giscard d'Estaing. Il est ouvert « *à tous ceux qui sont directement concernés, dans leur vie professionnelle ou sociale, par la formation professionnelle continue* », indique M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, qui organise ce colloque, intitulé « Formation 80 : bilan et propositions », en liaison avec le centre INFFO. MM. Raymond Barre et Jacques Chaban-Delmas prononceront respectivement les discours d'ouverture et de clôture.

● *« Il se passe quelque chose de grave au Printemps » :* la C.G.T. s'oppose à la « *décentralisation de la gestion au niveau de chaque service, sous la responsabilité des cadres* » qui doit être, selon elle, mise en place par la direction du Printemps de Paris. En présence de MM. Alezard (Union parisienne de la C.G.T.) et Le Guen (cadres C.G.T.), les militants ont tenu une conférence de presse dans la rue pour dénoncer les conséquences de la réorganisation en cours. Certains cadres seraient menacés de déqualification. L'ensemble du personnel, selon des « critères nouveaux d'efficacité » serait menacé dans son emploi et ses conditions de travail, estime le syndicat.

« *Ces affirmations de la C.G.T. sont fallacieuses* », affirme la direction du Printemps, qui « *va simplement* — à la demande de la majorité des cadres et pour quelques secteurs de marchandises — *donner la responsabilité de passer les commandes aux chefs de rayon. Ni licenciement ni aucune déqualification ne sont,* selon elle, *envisagées* ».

● *Les employés des mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.)* ont évacué la gare de Mulhouse (Haut-Rhin). Ils avaient occupé les lieux le vendredi 13 juin de 8 h. 30 au début de l'après-midi. Une autre action est envisagée, déclare l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. si n'est pas obtenue la réouverture des discussions avec la direction des M.D.P.A. sur la réduction du temps de travail et l'augmentation du pouvoir d'achat.

● *Joint français : un médiateur sera nommé lundi 16 juin.* — La nomination d'un médiateur a été annoncée le 15 juin au Joint français pour régler un conflit vieux de plus de trois mois. La direction a cependant tenu à préciser que « *médiation ne signifie pas arbitrage et qu'il n'est pas dans les attributions de ce médiateur d'imposer à l'entreprise des mesures que celle-ci jugerait inacceptables* ».

Elle demeure, d'autre part, inflexible sur les sanctions « *qui doivent frapper les membres du personnel ayant accumulé des fautes lourdes* », mais a, par contre, annoncé qu'une augmentation générale des salaires pourrait intervenir en juillet après un examen de la situation au premier semestre.

Après la grève de l'E.D.F.

LES ÉLECTRICIENS DU VAUCLUSE OPÈRENT DES DÉLESTAGES POUR PROTESTER CONTRE UNE MANIFESTATION PATRONALE

Près de trois cents agents de l'E.D.F. ont manifesté, le 13 juin, devant la sous-préfecture d'Apt (Vaucluse) pour protester contre les chefs d'entreprise de la région qui, la veille, avaient occupé le centre de distribution d'électricité pour s'opposer aux délestages. Les électriciens ont opéré plusieurs coupures de courant dans la journée de vendredi.

D'autre part, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a déclaré à Poitiers : « *En dépassant la limite de la décence, la C.G.T. a démontré non seulement aux agents économiques, mais également aux simples citoyens touchés dans leur vie professionnelle et familiale, le pouvoir exorbitant que quelques milliers de grévistes peuvent détenir.* » M. Robert-André Vivien, député (R.P.R.) du Val-de-Marne et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déposé, de son côté, une proposition de loi tendant à assurer la continuité du service public à l'E.D.F., en cas de grève, grâce à l'instauration d'un « service minimum ».

Après cinq semaines de grève

AMORCE DE RÈGLEMENT DANS LE CONFLIT DES NETTOYEURS DE ROISSY

Les cent vingt grévistes de l'Union des services publics (U.S.P.) — société de sous-traitance chargée du nettoyage de l'aéroport de Roissy — en grève depuis cinq semaines, devaient se prononcer, samedi 14 juin, sur les dernières propositions de la direction, à propos de la revalorisation de leurs rémunérations.

Le salaire des nettoyeurs (en majorité des femmes immigrées) serait porté à 2 800 F par mois au 1er octobre 1980. Cette augmentation serait le résultat de l'addition de plusieurs primes. L'une d'entre elles, permanente, serait liée à la spécificité des travaux dans l'aéroport.

La direction se serait engagée, selon les syndicats, à réintégrer deux des neuf employés licenciés il y a deux mois. La fédération il y a deux mois. La Fédération nationale des ports et docks (C.G.T.) estime que le calendrier des majorations, tel qu'il est proposé, constitue un élément positif. La C.F.D.T., pour sa part, affirme qu'il reste plusieurs points à régler car les salaires ne sont pas fixés en francs constants et l'emploi n'est pas garanti.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Toujours la baisse aux États-Unis

Le recul des taux d'intérêt s'est poursuivi aux Etats-Unis, où le taux de base des banques a été ramené de 13 % à 12,5 % et même 12 %. Parallèlement, les taux des eurodollars ont encore fléchi d'un demi-point et plus, revenant au-dessous de 9 % à un mois, tandis que les taux de rendement des bons du Trésor à trois mois tombaient à 6 1/2 % lors de l'adjudication hebdomadaire. Enfin, conséquence logique et tardive, les autorités monétaires fédérales ramenaient le taux d'escompte officiel de 12 % à 11 %, soit au même niveau qu'au 6 octobre dernier, avant les deux augmentations successives qui devaient porter ce taux à 13 %, sans compter la surtaxe spéciale à 16 % qui pénalisa très temporairement les appels répétés à l'escompte. Ajoutons que la masse monétaire et les prêts bancaires ont continué à se contracter, ce qui incite les autorités monétaires à accélérer encore le repli des taux.

Combien de temps cela va-t-il durer ? Les opinions divergent. L'un des administrateurs de la Réserve fédérale, M. Henry Wallich, a déclaré que la tendance des taux d'intérêt à moyen et long terme était actuellement à la hausse, contrairement aux analyses récentes. Par ailleurs, l'un des responsables de la Bank of America, première banque mondiale, a estimé que le taux de base des établissements (prime rate) se trouvait actuellement près de son plancher et qu'il y aurait ensuite de nouvelles pressions à la hausse, à la suite de la montée prévisible des coûts de l'énergie. Au contraire, selon M. Henry Kaufman, le chef économiste bien connu de la firme de courtiers new-yorkaise Salomon Brothers, le mouvement de baisse du taux à court terme va s'amplifier doucement les prochaines semaines, rien ne permettant d'affirmer que l'économie des Etats-Unis sortira rapidement de la récession. Il pense que le taux de base va tomber en dessous de 10 % cette année, et que le taux d'inflation pourrait revenir, temporairement, à un niveau compris entre 5 % et 8 %. Comme M. Kaufman, dont les prédictions précédentes, se sont jusqu'à présent révélées exactes, est considéré comme un « gourou » par les milieux financiers américains, les cours des obligations ont très fortement baissé outre-Atlantique.

A Paris, en revanche, ces cours n'ont que très légèrement fléchi, les pouvoirs publics « distillant » la baisse avec lenteur, tout au moins à l'émission. Le Crédit foncier de France va lancer la semaine prochaine un « gros » emprunt de 3 milliards de francs, dont 1,5 milliard réservés aux grands organismes de placement, au taux nominal de 14 % et avec un rendement actuariel brut de 13,93 %. Dans quinze jours, le Crédit national prendra la suite, avec, entre-temps, probablement la CECA et le Crédit Coopératif. Tout cela se place fort bien, notamment les 2 milliards de francs de l'emprunt B.F.C.E. de la semaine dernière, d'autant mieux que les rendements offerts en Bourse sur le marché secondaire, restent très inférieurs : 13,34 % contre 13,53 % selon les indices Paribas, pour les emprunts du secteur public, 12,92 % contre 12,89 % pour les emprunts d'Etat et 14,44 % contre 14,33 % pour le secteur privé. Les institutions étrangères sont toujours acheteuses, estimant que les taux offerts sont avantageux, et que le franc est une monnaie fiable. Sur le marché à court terme, peu de changements ont été notés, l'argent à un mois continuant à valoir environ 12 3/8 %.

FRANÇOIS RENARD.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Regain d'intérêt pour l'or — Nouveau glissement du dollar

Les fluctuations de l'or ont continué, cette semaine, à agiter les marchés, où l'on a relevé un regain d'intérêt certain pour ce métal, tandis que le dollar continuait à glisser, en liaison avec la baisse continue des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Le mouvement de hausse du cours de l'once d'or, qui s'était amorcé au début de la semaine précédente pour porter ce cours de 530 dollars à 600 dollars, se poursuit lundi jusqu'aux alentours de 630 dollars. Il était dû, en partie, aux craintes que soulevait la réunion de l'OPEP à Alger. Le jour suivant, les opérateurs ayant l'impression que les résultats de cette réunion étaient modérément dévastateurs pour l'économie des pays occidentaux, le cours de l'once se repliait graduellement jusqu'à 588 dollars. Mais, vendredi, une vive reprise le hissa à 609 dollars environ, ce qui prouve que la spéculation a retrouvé quelque vigueur. Depuis mars dernier, nous l'avons dit, les marchés se sont décantés, et la baisse rapide des taux d'intérêt permet aux opérateurs de financer à moindres frais leurs achats de métal : trois mois auparavant, la flambée des taux avait eu l'effet contraire.

Quant au DOLLAR, il a continué de glisser : 4,05 F à Paris. Les taux d'intérêt baissent toujours (voir ci-dessus), ce qui ne contribue pas à revigorer la monnaie américaine. La faiblesse de cette dernière n'inquiète pas particulièrement les responsables outre-Atlantique, qui, au surplus, savent pouvoir compter sur les banques centrales, dont les interventions ont été qualifiées à nouveau d' « importantes ». De toute façon, les taux d'intérêt ne baisseront pas éternellement et au premier signe de retournement de la tendance le DOLLAR ne manquera pas de se raffermir. Mais quand cela se produira-t-il aux Etats-Unis ? La controverse est ouverte (voir ci-dessus).

En Europe, le FRANC a perdu un peu de terrain par rapport aux monnaies du système, la LIVRE exceptée : les résultats des élections régionales en Italie, favorables à la majorité au pouvoir, ont certes conforté le gouvernement de M. Cossiga, mais ils n'ont pas dopé la monnaie italienne.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,3425	9,5855	3,7714	4,1040	65,7774	4,5034	1942,04
	—	2,3290	9,6141	3,8335	4,1351	66,2134	4,5403	1940,40
New-York.	2,3425	—	24,4379	62,1118	57,0776	3,5612	52,0156	0,1206
	2,3290	—	24,2248	60,7533	56,3221	3,5174	51,2952	0,1200
Paris.....	9,5855	4,0920	—	254,16	233,56	14,5726	212,84	4,9357
	9,6141	4,1280	—	250,78	232,49	14,5198	211,74	4,9546
Zurich....	3,7714	161,00	39,3450	—	91,8949	5,7336	83,7451	1,9419
	3,8335	164,60	39,8740	—	92,7062	5,7896	84,4319	1,9756
Francfort.	4,1040	175,20	42,8152	108,8198	—	6,2393	91,1313	2,1132
	4,1351	177,55	43,0111	107,8675	—	6,2451	91,0746	2,1310
Bruxelles.	65,7774	28,08	6,8621	17,4409	16,0273	—	14,5529	3,3870
	66,2134	28,43	6,8871	17,2721	16,0123	—	14,5832	3,4123
Amsterdam	4,5034	192,25	46,9819	119,4099	109,7317	6,8465	—	2,3189
	4,5403	194,95	47,2262	118,4386	109,8090	6,8571	—	2,3399
Milan....	1942,04	829,05	202,6026	514,9378	473,2020	29,5245	431,23	—
	1940,40	833,15	201,8289	506,1664	469,3480	29,3853	427,36	—

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cuivre - Reprise du sucre

METAUX. — *Nouvelle baisse des cours du cuivre qui reviennent, au Metal Exchange de Londres, à leur niveau le plus bas depuis dix mois. Plusieurs producteurs américains ont réduit le prix de leur métal raffiné en le ramenant de 93 cents à 88 cents la livre. La diminution de la demande s'accentue avec la dégradation du climat économique aux Etats-Unis.*

Les cours du plomb ont encore fléchi à Londres. Ils retrouvent désormais leur niveau d'août 1978. Selon les statistiques du Groupe international d'études du plomb et du zinc, la consommation de métal du monde occidental a diminué durant le premier trimestre de 7,7 % par rapport au trimestre correspondant de 1979. Le principal utilisateur — le secteur des batteries — enregistre dans plusieurs pays un sensible fléchissement de son activité. Il faut donc s'attendre à un gonflement des stocks.

Nouveau repli des cours du zinc à Londres. Plusieurs producteurs ont réduit le prix de leur métal de 2 cents par livre aux Etats-Unis en le ramenant à 35,5 cents la livre. Autre élément défavorable : l'utilisation de métal a fléchi de 1,3 % durant les trois premiers mois de l'année. La baisse risque d'être plus importante pour le deuxième trimestre.

Après avoir progressé dans le sillage de l'or, les cours de l'argent se sont ensuite repliés à Londres. Les stocks londoniens atteignent leur niveau le plus élevé depuis 1977.

TEXTILE. — *Fluctuations peu importantes des cours du coton à New-York. Le comité consultatif international du coton évalue à 65,6 millions de balles la récolte de la saison 1979-1980, en augmentation de 5 millions de balles sur la précédente. Quant à la consommation, elle devrait s'établir à 65,5 millions de balles, supérieure de 2 millions de balles à celle de la saison précédente. Il faut s'attendre à une augmentation de l'acréage pour la saison 1980-1981. A fin août, les stocks mondiaux se maintiendront à 22,1 millions de balles, pratiquement à leur niveau de l'année dernière.*

CEREALES. — *Reprise des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago, stimulés par la perspective d'achats accrus de la part de la Chine. La récolte mondiale serait moins importante que prévu.*

DENREES. — *Reprise des cours du sucre sur les diverses places commerciales. L'Iran pourrait acheter, sur le marché mondial, de 800 000 à 900 000 tonnes de sucre blanc.*

N. D. L. R. — Nous publierons dans notre première édition de lundi datée du 17 juin les cours des principaux marchés.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6 6	Cours 13 6
Or fin (kilo en barre)	785 ..	79250
— (kilo en lingot)	79 00	7910
Pièce française (20 fr.)	680 10	690
Pièce française (10 fr.)	395 ..	397
Pièce suisse (20 fr.)	550	547 50
Union latine (20 fr.)..	527 .	526 .
● Pièce tunis. (20 fr.)	478 ..	462
Souverain .	730	743
● Souverain Elizabeth II	831 ..	895
● Demi-souverain ..	416	415 20
Pièce de 20 dollars	2730	2784
— 10 dollars	1367 .	1316
— 5 dollars ..	801 ..	838
— 50 pesos ...	3258 ..	3289
● — 20 marks ..	607	615
— 10 florins ..	528 ..	53 50
● — 5 roubles .	370 ..	389 8.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973....	45 800	98 078 500
Elf Aquitaine ..	27 125	37 384 900
Financière Paris	152 775	35 450 431
C.M. Industries	67 500	34 978 750
C.N.E. 3	8 005	33 028 430
L'Air liquide....	34 850	19 680 675

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 juin	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin
Terme ...	153 029 178	149 492 407	136 959 281	151 272 798	162 651 162
Compt. ...					
R. et obl	165 633 622	164 637 173	153 186 648	149 602 361	219 767 907
Actions	79 079 738	69 276 861	316 772 085	72 575 510	79 767 980
Total	397 742 538	383 406 441	606 918 014	373 450 669	462 187 049

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

	9 juin	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin
Franç.	107,2	107,5	107,5	107,7	107,8
Etrang.	106,3	105,5	105,9	107	106,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

	9 juin	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin
Tendance.	106,5	106,7	107	107,6	107,9

(base 100, 29 décembre 1961)

	9 juin	10 juin	11 juin	12 juin	13 juin
Ind. gén...	109,7	109,9	109,6	110	110,2

LA REVUE DES VALEURS

Après le fromage, le biscuit...

Décidément, il y a de l'argent disponible pour la Bourse de Paris ! Après la ruée sur les 400 000 actions Bongrain, demandées en vain à 480 F pour 33 millions de titres, et adjugées à 600 F, soit 240 millions de francs au total, après report de l'opération à huitaine et versement préalable des fonds, le même phénomène se reproduit pour l'offre publique de vente lancée par la Générale Biscuit : pour 158 000 actions proposées à 375 F, il en a été demandé près de 22 millions, ce qui a entraîné, également, le report à huitaine et l'application de la même procédure, à savoir le versement préalable des sommes correspondant au nombre de titres demandés. Après le fromage, c'est le biscuit qui fait recette, et, en partie, pour les mêmes raisons, à savoir la notoriété des produits fabriqués : biscuits Lu (chers à notre enfance), Alsacienne, Brun, Debeukelaër et Parein (chez nos amis belges), biscottes Heudebert, Prior, Pelletier, pâtisseries Janin, Tante Odile. Tout cela, c'est la Générale Biscuit, 11 000 personnes, 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, premier producteur européen de biscuits et troisième mondial derrière les géants américains Nabisco (9 milliards de francs de chiffre d'affaires) et britannique United Biscuits (7 milliards de francs).

L'industrie française, dans ce secteur, tout au moins, revient de loin. Dans les années qui suivaient l'après-guerre, une véritable invasion étrangère déferla sur la biscuiterie française : Nabisco prenait le contrôle de Gondolo (sans beaucoup de succès d'ailleurs) puis de Belin (ce fut plus rentable), tandis que les sociétés Gringoire-Grégoire et Brossard tombaient dans le giron de Pillsbury Mills et que la Biscuiterie Nantaise B.N. devenait filiale de General Mills, et que Lu-Brun échappait de peu à l'anglais United Biscuits. Entre-temps l'Alsacienne de Biscuits passait entre les mains de la Générale Biscuits belge. Il a fallu quatorze ans au groupe Thèves pour rassembler trente entreprises françaises et étrangères sous une bannière commune. A partir d'un groupe « biscottier » réuni de 1964 à 1971 autour d'Heudebert, revendu par Nestlé qui gardait les esquimaux, s'édifiait une structure qui prenait la dimension nationale en 1975 avec l'absorption d'Aliment Essentiel, puis de Lu-Brun, avec le concours de l'IDI, de l'U.E.I. et de Worms, pour finir avec la prise de contrôle, soigneusement préparée, de la Générale Biscuits belge, créée, à l'origine, par les familles Debeukelaër et Parein. Résultat : une production de 270 000 tonnes sur les 1 million 800 000 tonnes produites dans sept pays européens, soit 15 %, avec 38 % en Belgique et 31 % en France, la première place. C'est ce qui s'appelle un brillant rétablissement. Le plus comique, dans cette affaire d'offre publique de vente de 12,7 % des actions, qui porte la part du public à 25 %, c'est qu'il y a quelques semaines, le marché ne prêtait au titre qu'un intérêt poli vers 415 F, et qu'il se déchaîne maintenant...

F. R.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 9 AU 13 JUIN

Marché captif

ALLONS ! Même sans s'être distinguée par de très grands mouvements de cours ni par une très grande activité, la semaine écoulée n'aura pas été si mauvaise pour la Bourse de Paris. Toutes choses égales par ailleurs, elle s'est même révélée assez satisfaisante. Certes une hausse moyenne de 1,4 % ne représente pas grand-chose. Mais, vu l'environnement actuel, elle prend presque valeur de symbole. La Bourse tient le coup.

Pourtant la mise en route fut laborieuse, et lundi un calme plat régnait sur le marché. Avec l'ouverture de la conférence de l'OPEP à Alger, les investisseurs, en pleine incertitude, se gardèrent bien, il est vrai, de procéder à la moindre opération. Et ce fut l'or, ce jour-là, qui, avec ses satellites, tint le haut du pavé dans la perspective d'un nouvel enchérissement des prix de l'or noir. Le lingot, pour la première fois depuis le 10 mars, repassa la barre des 80 000 francs pour atteindre 82 010 francs. Bref les valeurs mobilières n'eurent pas la cote... si l'on peut dire. Le lendemain, toutefois, quelques frémissements se produisirent, et l'indicateur de tendance monta de 0,2 %. Mais derrière ce gain insignifiant se dissimulaient quelques points de fermeté non négligeables, assez symptomatiques d'un certain regain d'intérêt pour les placements boursiers.

Le très bon comportement de L'Air liquide (+ 2 %), après l'annonce d'une augmentation de capital de plus de 500 millions de francs, doublée, il est vrai, d'une nouvelle distribution d'actions gratuites, retint l'attention générale, suscitant des commentaires très favorables.

Le signal de la reprise était-il donné ? Pas encore. Mercredi la tendance redevint très indécise. Manifestement les résultats de la réunion d'Alger, achevée la nuit précédente, laissaient les opérateurs assez perplexes. Comment fallait-il interpréter l'incapacité des pays producteurs de pétrole de réduire la fourchette de leurs prix ? Beaucoup préférèrent se donner quelques heures supplémentaires de réflexion avant de prendre une quelconque décision. Cette réflexion fut-elle salutaire, à moins que la contagion ne vint de Wall Street ? En tout cas, jeudi, le marché manifesta de très bonnes dispositions, montrant même un bel appétit pour « le fromage et les biscuits ». Ce jour-là, en effet, une nouvelle vague d'achats déferla littéralement sur les actions Bongrain. Mais l'appétit tourna à la boulimie sur la General Biscuit dont le titre fut tellement recherché que la chambre syndicale fut contrainte de repousser l'opération d'offre publique de vente au 20 juin prochain (voir d'autre part).

A la veille du week-end, la Bourse réfréna quand même un peu ses ardeurs, sans pour autant dételer, et resta encore bien orientée.

Tel s'est présenté le film de cette semaine boursière, un film somme toute assez rassurant, mais qui contraste néanmoins singulièrement avec les tableaux généralement assez sombres brossés par les experts.

L'analyse du compte économique pour 1980, que les membres de la commission des comptes de la nation ont examiné le 13 juin, n'est pas très encourageante avec une croissance très ralentie dont les effets doivent se prolonger en 1981, un tassement de la consommation des ménages, une accélération de la hausse des prix de détail, un freinage des importations mais aussi des exportations.

Les conclusions de la Banque Jordaan ne sont pas plus optimistes. Les spécialistes de l'établissement prévoient même un recul durable de la consommation, qui se répercutera rapidement en amont, provoquant une baisse d'activité dans les secteurs de biens intermédiaires. Pour eux, l'investissement lui-même ne pourra pas résister à une détérioration sensible de la conjoncture et sera, lui aussi, affecté. Or, si l'on en croit les divers scénarios d'évolution de l'économie d'ici à 1985 mis au point par le commissariat général du Plan, la réduction du chômage passe par le fort accroissement des investissements. Alors ? Alors que l'on recherche en vain des motifs de réconfort dans ces différentes prédictions, la Bourse affiche, disons-le, une certaine sérénité. Tablerait-elle sur des mesures de relance en France, aux Etats-Unis et même en Allemagne fédérale en raison des échéances électorales importantes ? Possible.

En fait le marché semble un peu prisonnier de son propre environnement. « L'impôt sur les plus-values, nous confiait un agent de change, constitue un sérieux garde-fou contre les vendeurs. Vous n'imaginez pas à quel point la perspective d'avoir à le régler dissuade la clientèle de se défaire de ses titres. » C'est déjà un facteur positif pour le marché qui rend les professionnels relativement confiants. Si confiants même que certains n'excluent pas la possibilité d'un mouvement de hausse estival avec la reprise des achats par les SICAV Monory dont la clientèle recommence à se manifester, sans oublier le réinvestissement d'une partie des 10 milliards de francs de dividendes en cours d'encaissement.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'emprunt 4 1/2 1973 a touché cette semaine son plus haut cours historique à 2 185 F, avant de céder un peu de terrain, en liaison avec le léger repli de l'or sur les marchés mondiaux.

	13 juin	Diff.
4 1/2 1973	2 158	+ 9
7 % 1973	7 332	+ 52
10,30 % 1975	88,50	+ 0,95
10 % 1976	89,10	+ 0,80
P.M.E. 10,6 % 1976	89,85	+ 0,85
P.M.E. 11 % 1977	90,20	+ 0,80
8,80 % 1977	99,50	+ 1,25
10 % 1978	86,50	inchangé
9,80 % 1978	85,35	inchangé
9,45 % 1978	83,40	— 0,40
8,80 % 1978	82,30	— 0,35
9 % 1979	80,80	— 0,10
10 % 1979	85,20	— 0,10
10,80 % 1979	88,70	— 0,20
12 % 1980	95,90	— 0,10
C.N.E. 3 %	4 050	— 51

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Après son augmentation de capital à titre onéreux, la Société générale va distribuer deux actions gratuites pour vingt-cinq anciennes. Sur la base d'un bénéfice net consolidé de 629 millions de francs, le plus élevé des banques françaises, et d'un cours de 245 francs, l'action Société générale est capitalisée moins de cinq fois ce bénéfice.

	13 juin	Diff.
Bail-Equipement	192,50	+ 1,70
B.C.T.	105,10	— 4,80
Banq. Rothschild	157,90	— 0,60
Cetelem	183	— 17
Chargeurs Réunis	224	+ 28
Cie Bancaire	319	— 10
C.C.F.	171	+ 1
C.F.F. (1)	441	+ 5
C.F.I.	248	+ 5
Crédit du Nord	55,10	— 0,90
Eurafrance	325	+ 5
Financ. Paris	234,60	+ 5,60
La Hénin	377	+ 8
Locafrance	228	+ 18
Locindus	380	+ 5
Midi	873	— 12
Prétabail	460	+ 5
Pricel	217	— 2
Schneider	158	+ 1,50
Suez	292	+ 4
U.C.B.	168	— 4

(1) Compte tenu du coupon de 25 F.

Alimentation

L'offre publique de vente présentée par le groupe *Générale Biscuit* n'a pu être effectuée le 11 juin à la Bourse. En raison d'une forte demande, l'opération a été reportée au 20 juin (voir encadré).

Prévue pour le 3 juin, l'introduction en Bourse des actions « Bongrain S.A. » avait dû être reportée au 11 juin. La demande a encore été forte (2,87 millions de titres, mais les 400 200 actions (25 % du capital) ont été attribuées.

	13 juin	Diff.
Beghin-Say	183,90	— 1,10
B.S.N.-G.-Danone	983	+ 7
Carrefour	1 844	+ 26
Casino (1)	1 231	+ 25
Gén. Occidentale	309	+ 9
Guyenne et Gasc.	367	+ 7
Martell	571	+ 6
Moët-Hennessy	569	+ 20
Mumm	479,90	+ 31,90
Olida-Caby (2)	225	— 1
Pernod-Ricard	317,80	+ 8
Perrier	230,90	— 2,10
Radar	335	inchangé
St-Louis-Bouchon	172,50	— 1,60
Saupiquet	310	+ 10
Veuve Clicquot	920	+ 70
Viniprix	400	+ 3,50
Nestlé	8 530	+ 200

(1) Compte tenu d'un coupon de 35 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 9 F.

Le dividende global de *Saupiquet* restera, pour 1979, inchangé à 12 francs par action.

Bâtiment et travaux publics

« Malgré le redressement opéré en 1979, nous devons nous garder de tomber dans un optimisme irraisonnable », a déclaré le président des *Ets Rougier et fils*.

	13 juin	Diff.
Auxil. d'Entrep.	480	— 9,80
Bouygues	618	— 4
Chim. et Routière	132,50	+ 2,50
Ciments Français	150	+ 3
Dumez	7,70	+ 15
Ent. J. Lefebvre	279	+ 12,80
Gén. d'Entrep.	198,50	+ 8
Gds Trvx Marseille	456,10	+ 3,10
Lafarge	259	+ 0,20
Maisons Phénix	650	+ 30
Poliet et Chausson	285,50	+ 4

Le dividende global sera fixé à 9 F pour 1979, la société n'ayant rien distribué à l'issue des quatre précédents exercices.

Filatures, textiles, magasins

	13 juin	Diff.
Agache-Willot	425	— 9
B.H.V.	105,50	— 1
C.F.A.O.	359	+ 2
Darty	511	+ 2
Dollfus-Mieg	65,50	— 0,30
Gal. Lafayette	146,50	+ 1,70
La Redoute	445	— 3
Lainière Roubaix	40,30	— 0,10
Prénatal	38,30	— 0,70
Printemps	123,70	+ 4,70
Roudière	262	— 27
S.C.O.A.	41,40	+ 0,40

Matériel électrique, services publics

L'exercice 1980 de la *C.G.E.* devrait se solder par un résultat consolidé dépassant le seuil des 500 millions de francs (contre 467 millions de francs en 1979), dont un peu moins de 200 millions de francs (contre 172 millions de francs) pour la holding seule, a annoncé M. Ambroise Roux lors de l'assemblée générale du 10 juin.

	13 juin	Diff.
Alsthom-Atlant.	65,40	+ 1,40
C.E.M.	47	— 0,10
CIT-Alcatel	1 008	— 18
C.G.E.	393,50	+ 7,50
Crouzet	325,10	+ 5,10
C.S.F.	504	+ 10
Gén. des Eaux	429	— 1
Legrand	1 715	+ 18
Lyonn. des Eaux	369,50	— 8,50
Machines Bull	58,60	+ 2
Matra	9 360	+ 50
Mot. Leroy-Somer	720	— 5
Moulinex	83	+ 0,98
P.M. Labinal	280,10	+ 20,10
Radiotechnique	313	+ 12,90
S.E.B.	209	+ 13
Signaux	678	+ 23
Télémée. Electr.	938	+ 53
Thomson-Brandt	227	+ 16
I.B.M. (1)	234,60	+ 3,50
I.T.T.	113	— 3
Schlumberger	479,50	+ 10,50
Siemens	610	— 5

(1) Compte tenu d'un coupon de 3 F.

Le groupe *SEV (VALEO)* annonce pour 1979 un bénéfice net consolidé de 44,22 millions de francs, contre 41,61 millions de francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le groupe « Michelin » a annoncé ses résultats consolidés pour 1979 : le chiffre d'affaires s'est élevé à 23,9 milliards de francs contre 20,7 milliards de francs et la marge brute d'exploitation est revenue de 2,5 milliards de francs à 2,38 milliards de francs, pendant que le bénéfice net rétrogradait de 686 millions de francs à 598 millions de francs (546 millions de francs pour la part du groupe). Dans son rapport, le conseil de surveillance explique cette dégradation des résultats par une série de facteurs : très forte hausse des matières premières entrant dans la composition des pneumatiques, concurrence de plus en plus forte, souvent en provenance de pays « qui n'ont pas les mêmes notions de prix de revient », resserrement de la trésorerie des particuliers et parfois des entreprises, croissance plus lente du marché des pneumatiques par suite des progrès techniques réalisés ces dernières années et de réglementation de plus en plus stricte sur la vitesse des véhicules, fluctuation des devises. D'autres facteurs sont propres à Michelin : la politique de développement des implantations à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et au Canada, entraîne des frais importants pour le premier établissement et le démarrage, le bénéfice ne venant qu'au bout de plusieurs années.

D'autre part, depuis la dissolution, début 1979, de la société « Semkler » (qui regroupait « Kléber Colombes » et « Semperit »), le groupe Michelin détient 50,98 % du capital de Kléber Colombes (34,32 % directement, 1,06 % par l'intermédiaire de la SPIM et 15,60 % par l'intermédiaire des « Ets Bergougnan » dont Michelin détient 51 % du capital).

	13 juin	Diff.
Imetal	109	+ 0,20
Kléber	59	+ 0,10
Michelin	795	— 55
Penarroya	94,10	— 3,40
Charter	13,70	+ 0,20
INCO	90,90	— 2
R.T.Z.	38,80	+ 1,30
Union Minière	105,50	+ 2,50
Z.C.I.	2,59	— 0,02

Pétroles

L'attention s'est de nouveau portée sur « Elf Aquitaine ». Le premier ministre, M. Raymond Barre, a demandé à M. Chalandon, P.-D.G. de la S.N.E.A., de lui remettre d'ici au 5 juillet un plan de réorganisation du groupe.

La croissance du groupe pétrolier d'Etat, ses moyens financiers considérables (12 milliards de francs de marge brute d'autofinancement en 1979 et près de 20 milliards sans doute en 1980) rendent nécessaires, selon le gouvernement, une redéfinition du cadre dans lequel la S.N.E.A. mène son action, notamment sa politique de diversification. Les propositions de M. Chalandon devront tenir compte de trois idées développées par le premier ministre dans une lettre adressée en début de semaine à M. Chalandon : diffusion plus large du capital de la S.N.E.A. dans le public (la participation de l'Etat pourrait être ramenée de 70 à 51 %) ; définition de ses activités de diversification en prenant soin d'éviter d'étendre inconsidérément le secteur public ; organisation des structures de manière à individualiser la gestion des diverses branches d'activité du groupe.

	13 juin	Diff.
Elf-Aquitaine	1 330	— 48
Esso	309	+ 19,50
Franç. des Pétroles	255,80	+ 0,80
Pétroles BP	121,50	— 3,40
Primagaz	290	+ 0,20
Raffinage	181,30	+ 9,30
Sogerap	178	inchangé
Exxon (1)	279,10	+ 13,20
Petrofina	743	— 6
Royal Dutch	351	+ 1

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,60 F.

Métallurgie, contructions mécaniques

	13 juin	Diff.
Alspi	96,50	— 0,30
Av. Dassault-Brég.	815	— 9
Babcock-Fives	128	+ 5,50
Chiers-Châtillon	14,30	— 0,60
Creusot-Loire	74	+ 2,50
De Dietrich	695	+ 18
FACOM	420	— 10
Gén. de Fonderie	202	— 4
Marine-Wendel	40,05	— 0,55
Métal.-Normandie	56,90	+ 0,40
Penhoët	276,40	— 1,50
Peugeot-Citroën	223	— 2
Poclain	224	— 8
Pompey	107	+ 3
Sacilor	23,40	— 2,10
Sagem	861	+ 25
Saulnes	56,70	— 0,80
Saunier-Duval	130,10	+ 0,20
Usinor	12,50	— 0,20
Valéo (1)	348,80	+ 4,80
Vallourec	78,50	+ 1,60

(1) Compte tenu du coupon de 24 F.

Produits chimiques

Le groupe *Roussel Uclaf*, grâce au développement d'activités nouvelles, compte porter son chiffre d'affaires consolidé (4,5 milliards de francs en 1979) à 7 milliards en 1982.

	13 juin	Diff.
C.M.-Industries	517	+ 11
Institut Mérieux	759	— 11
Laboratoire Bellon	430	+ 8
Nobel-Bozel	46,20	+ 0,30
Pierrefitte-Auby	141,90	+ 2,90
Rhône-Poulenc	127	— 1
Roussel-Uclaf	253	— 9,20
B.A.S.F.	338	+ 8
Bayer	282,50	— 0,50
Hoechst	278	+ 1
I.C.I.	34,90	+ 0,90
Norsk-Hydro	511	+ 9

Mines d'or, diamants

Les mines d'or sud-africaines déclarent leurs dividendes : *East Driefontein* : semestriel de 120 cents contre 55 cents ; *West Driefontein* : final de 850 cents soit 1 150 cents (contre 615) pour l'exercice de douze mois ; *Doornfontein* : final de 100 cents soit 120 pour douze mois (contre 60 cents) ; *Blyvoor* : final de 185 cents, soit 285 cents pour les douze mois, contre 105 cents ; *East Rand* : intérimaire de 175 cents contre 10 cents ; *Anglo Transvaal* : final de 180 cents, soit un total annuel de 230 cents contre 150 cents.

	13 juin	Diff.
Amgold	349,80	+ 5,80
Anglo-American	56	+ 2,50
Buffelsfontein	175,90	+ 8,40
De Beers	38,90	+ 0,10
Free State	233,80	— 1,70
Goldfields	45	+ 0,20
Harmony	83	— 1
President Brand	174,20	+ 4,20
Randfontein	290	+ 26
Saint-Helena	145	+ 2,50
West Driefontein	360	+ 10
Western Deep	189	+ 4,10
Western Holding	277	+ 4

Valeurs diverses

Le groupe *Sellier-Leblanc* a réalisé en 1979 un bénéfice net consolidé de 20,30 millions de francs contre 13,30 millions en 1978.

	13 juin	Diff.
A.D.G.	218,20	+ 0,20
L'Air Liquide	570	+ 18
Arjomari	163,40	+ 4,40
Bic	514	+ 11
Club Méditerr. (1)	401,20	+ 10,20
Essilor	926	— 4
Europe 1	915	— 9
Gle Ind. Part.	145	— 0,50
Hachette	244	— 2
J. Borel Int.	146,50	+ 3,50
L'Oréal	682	+ 12
Navigation Mixte	177,90	— 0,30
Nord-Est	34,30	+ 0,70
Presses de la Cité	309	+ 7
P.U.K.	110,50	— 1,60
St-G.-Pt-à-Mouss.	137	+ 3,50
SANOFI	385	— 5
Skis Rossignol	681	+ 50
U.T.A.	148,30	+ 3,30

(1) Compte tenu du coupon de 8 F.

Les actions du *Club Méditerranée* ont été introduites le 12 juin à la Bourse de Bruxelles, et feront leur entrée le 18 juin à Luxembourg.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Nouvelle avance

Encore une bonne semaine pour Wall Street sur qui, décidément, les mauvaises nouvelles ne semblent pas avoir de prise. Et à sa hausse précédente de 10,66 points, l'indice des industrielles a encore ajouté un gain de 14,93 points pour s'établir vendredi après-midi à 876,44.

Ni la chute de la production industrielle revenue à son plus bas niveau depuis cinq ans, ni la diminution de la mise en chantier de logements, ni l'accroissement des stocks, ni enfin la diminution des ventes commerciales n'ont ému les opérateurs. La menace grandissante d'une récession majeure les laisserait-elle indifférents ? L'on ne sait trop. En tout cas, ils n'ont eu d'yeux que pour les taux d'intérêt, dont la baisse continue rend les placements boursiers attrayants. Cela étant, des ventes bénéficiaires de précaution se sont quand même produites, et certains experts faisaient remarquer que la masse des capitaux à la recherche d'investissements plus rémunérateurs, notamment en Europe, allait en grossissant.

L'activité a porté sur 211,83 millions de titres contre 196,57 millions.

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
Alcoa	60	61 7/8
A.T.T.	52 7/8	55
Boeing	34 1/8	36 7/8
Chase Man. Bank	44 3/8	46 3/4
Du P. de Nemours	40 5/8	41 7/8
Eastman Kodak	53 1/8	56
Exxon	65 1/8	66 7/8
Ford	24 1/2	23 3/4
General Electric	50 7/8	49 3/4
General Foods	28 7/8	30 5/8
General Motors	44 1/8	49 3/8
Goodyear	13	13
I.B.M.	57 1/8	58 7/8
I.T.T.	27 7/8	28 3/8
Kennecott	29	28
Mobil Oil	73 3/4	75 7/8
Pfizer	43	42 1/2
Schlumberger	115 3/4	116
Texaco	35 7/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	17	16 1/2
Union Carbide	43 1/2	42 5/8
U.S. Steel	18 1/2	19 1/4
Westinghouse	22 5/8	23 1/8
Xerox Corp.	57 3/8	56 1/8

LONDRES

La hausse se poursuit

Malgré quelques à-coups provoqués par des nouvelles décourageantes, le marché a poursuivi son avance et s'est retrouvé, en fin de semaine, à son plus haut niveau depuis mars dernier.

Les statistiques bancaires décevantes et le refus du premier ministre d'abaisser le taux d'escompte n'ont finalement pas impressionné durablement les opérateurs, qui, après chaque dégagement, ont repris position.

Initialement déprimés, les pétroles sont remontés une fois la réunion de l'OPEP terminée.

A signaler la baisse de Godfrey Davis, le loueur d'automobiles que la compagnie française Europcar doit racheter, l'affaire devant être portée devant la commission des monopoles.

Indices « F.T. » du 13 juin : industrielles, 456,5 (contre 428,5) ; mines d'or, 340,9 (contre 333,7) ; fonds d'Etat, 68,41 (contre 67,73).

	Cours 6 juin	Cours 13 juin
Bowater	186	171
Brit. Petroleum	350	370
Charter	145	149
Courtaulds	84	88
De Beers *	9,55	9,68
Free State Geduld*	56	57
Gt Univ. Stores	382	416
Imp. Chemical	356	376
Shell	398	404
Vickers	121	134
War Loan	31 3/4	32 1/8

* En dollars.

Paribas tous azimuts

Au cours de leur « show » annuel désormais classique, MM. Moussa et Skékenazy, respectivement P.-D.G. et directeur général de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, plus familièrement Paribas, ont exposé les résultats et les objectifs du groupe, le sixième par la capitalisation en Bourse de Paris et le premier des banques, avec 3,8 milliards de francs, ce montant atteignant 7 milliards de francs avec le cumul des intérêts minoritaires consolidés et cotés sans aucune société industrielle. En regard, leur actif net estimé de 8,2 milliards de francs (2 milliards de dollars pour le groupe), soit 500 F par action.

Parmi les novations, la participation dans la Compagnie bancaire a été portée, par achats en Bourse, de 35 % à 45 %, preuve de « confiance dans l'équipe dirigeante » de cette société. Dans les participations industrielles, le pétrole vient en tête, avec 1,2 milliard de francs, y compris les intérêts dans Schlumberger, spécialiste de la recherche des hydrocarbures : au travers de Coparex, Paribas commercialise trois cent trente mille tonnes/an d'équivalent pétrole, soit 35 millions de dollars. Puis viennent le nucléaire (l'uranium par la COMUF), la technologie de pointe, notamment dans le domaine médical et biologique.

Quant à l'international, « passion » de M. Moussa, le groupe fait état de sa présence physique dans vingt-quatre pays (quarante-sept avec représentation), seul banquier français installé au Texas, avec de gros investissements au Canada (Power Corp.) et à Hong-kong (S.H.K.), sans oublier la filiale américaine Becker. Conséquence logique, le quart du capital de Paribas est réparti entre des mains étrangères.

Sur un plan plus strictement boursier, le dividende a augmenté de 400 % en vingt ans, contre 250 % pour la hausse des prix. Ces progressions étant, sur 10 ans, respectivement de 167 % et de 140 %, et sur 5 ans, de 64 % et 61 %. Précisions intéressantes : à l'heure actuelle, 50 % de l'emprunt convertible de 1977 ont été convertis en actions, et le versement de l'acompte sur dividende a représenté une majoration de 3 % de la distribution, compte tenu de l'inflation.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2-3. Les déclarations du Conseil européen de Venise et leurs répercussions.

4. DIPLOMATIE

4. ASIE

— JAPON : les manœuvres pour la succession de M. Ohira ont commencé.

5. AFRIQUE

5. OUTRE-MER

— La situation aux Nouvelles-Hébrides.

POLITIQUE

6. Le projet « sécurité et liberté » à l'Assemblée nationale.

7. Les suites de l'affaire De Broglie.

— Questions orales au Sénat.

— Les écologistes désignent leur candidat à l'élection présidentielle.

SOCIÉTÉ

8. Rumeurs en Seine-Saint-Denis.

8. JUSTICE.

— SPORTS.

— ÉDUCATION : trois lauréats du Concours général.

— MÉDECINE. Point de vue : « La variole : arme biologique de demain », par H. Marcovich et H.-H. Mollaret.

INFORMATIONS « SERVICES »

10. Les urgences du dimanche.

CULTURE

11. VARIETES : le premier voyage de Philippe Timsitt.

— PHOTO : Manuel Alvarez-Bravo chez Agathe Gaillard.

— JAZZ : le Festival du Marai.

ÉQUIPEMENT

14. ENVIRONNEMENT : le gouvernement demande aux entreprises pétrolières de participer davantage à la lutte contre les pollutions marines.

— TRANSPORTS : A propos : une réunion de l'Organisation internationale de l'aviation civile.

ÉCONOMIE

15. CONJONCTURE : le pouvoir d'achat a-t-il progressé, stagné ou baissé en 1979 ? ; La commission des comptes de la nation juge un peu optimistes les prévisions pour 1980.

— ÉTRANGER : en R.F.A., le tribunal fédéral définit la légalité du lock-out.

16. SOCIAL.

— LA SEMAINE FINANCIÈRE.

17. LA REVUE DES VALEURS.

RADIO-TELEVISION (13)

Carnet (14) ; Journal officiel (10) ; Météorologie (10) ; Mots croisés (10) ; Programmes spectacles (12-13).

Le Maroc et la Tunisie entendent supprimer les droits de douane dans leurs échanges

De notre correspondant

Rabat. — M. Mohamed Mzali, premier ministre tunisien, a quitté la capitale marocaine le 11 juin, après une visite de trois jours largement consacrée à la coopération économique. Les deux délégations ont constaté que cette collaboration n'était pas encore à la hauteur des relations politiques.

Les deux pays se sont retrouvés, surtout depuis l'année dernière, sur la même ligne, face à un ennemi commun, la Libye, l'agresseur de Gafsa étant aussi considéré à Rabat comme l'agresseur du Maroc par Polisario interposé. Que la Tunisie entretienne de bonnes relations avec l'Algérie, malgré Gafsa, n'a pas nui à cette solidarité. Le Maroc en attendrait même une aide pour la solution, qui ne peut être que politique, du problème du Sahara occidental, Alger — dont l'acord est indispensable — étant le seul partenaire que le roi Hassan II consente à rencontrer.

Voilà qui explique que la première visite de M. Mzali, premier ministre depuis le 24 avril, ait été réservée au Maroc. Les Tunisiens, conscients de leurs difficultés et de la modestie de leurs ressources, voudraient avancer à petits pas. Ils ont proposé d'appliquer réellement les accords déjà passés, dont une partie est restée plus ou moins théorique. Les deux Etats, dont les productions exportables, notamment les agrumes et les textiles, risquent d'être concurrentielles, ont néanmoins décidé en principe de *« conclure un accord commercial exemptant des droits de douane tous les produits échangés entre les deux pays »*.

Tunisiens et Marocains sont convenus également de nommer un représentant commercial dans chacun des deux pays *« pour veiller à la promotion des relations économiques »*, de réanimer la chambre commerciale mixte, de coopérer dans le domaine de l'industrie (usines de moteurs et fabrication de fibres de popeline), bref d'insuffler à leurs échanges économiques un élan comparable à leur solidarité politique. Enfin, les deux pays, qui ont évidemment des intérêts communs à défendre dans leurs rapports avec le Marché commun, dont ils sont membres associés et vers lequel ils exportent les mêmes produits, ont décidé là encore de coopérer étroitement pour éviter que l'extension de la C.E.E. ne se réalise à leurs dépens.

ROLAND DELCOUR.

En Iran

L'IMAM KHOMEINY LANCE LA « RÉVOLUTION CULTURELLE ISLAMIQUE »

Téhéran *(A.F.P.)*. — L'imam Khomeiny a donné vendredi 13 juin le coup d'envoi officiel de la « Révolution culturelle islamique » en Iran, a annoncé Radio-Téhéran. Par *firman* (décret) du guide suprême de la révolution, un comité, formé de personnalités religieuses et laïques, a été chargé de désigner des commissions spéciales qui auront pour tâche d'élaborer *« les programmes des diverses disciplines de l'enseignement ainsi que de définir les directives générales de la révolution culturelle islamique »*.

Le texte du firman, diffusé par la radio, affirme la nécessité de se défaire *« d'une culture et d'une éducation héritées de l'ancien régime et destinées à servir les intérêts du colonialisme et du despotisme »*.

« Tous les établissements d'enseignement scolaires et universitaires, établis sous le règne du chah, devront être placés sous un contrôle direct afin de protéger leurs élèves du danger de contamination par des idées contraires aux valeurs islamiques ».

Par ailleurs, à la suite des violents affrontements qui ont eu lieu à Téhéran entre les intégristes et les musulmans progressistes, le président Bani Sadr a déclaré que *« le gourdin n'a jamais converti un mécréant à l'islam, lequel condamne l'emploi de la force et de la brutalité. Les problèmes du pays*, a-t-il ajouté, *devront être réglés de façon fondamentale et logique avant de promettre « les garanties judiciaires à tout le peuple iranien »*.

● *La LICRA* appelle ses adhérents et sympathisants à venir nombreux, le lundi 16 juin, à 19 heures, devant l'ambassade d'Iran, 4, place d'Iéna, pour manifester pour la libération des otages américains, contre l'assassinat du peuple kurde, contre la menace qui pèse sur les juifs d'Iran.

M. Chirac : je ne me servirai pas de la mairie de Paris pour mettre en cause le pouvoir

M. Jacques Chirac, maire de Paris, accorde au *Nouvel Observateur* du 14 juin une interview dans laquelle il passe en revue son action à la tête de la capitale depuis trois ans. Il y répond, sur un ton parfois très vif, aux questions d'Anne Gaillard.

A celle-ci, qui estime *« que les Parisiens vous ressentent comme un maire à mi-temps »*, M. Chirac réplique : *« S'ils me suivaient dans la journée, ils cesseraient de me considérer comme un maire à mi-temps ! Moi, je ne suis pas quelqu'un qui perd son temps dans les soirées ou les dîners en ville. Je ne dîne jamais en ville. Je ne vais jamais dans les cocktails. Sauf, bien entendu, dans les manifestations officielles, où je suis ès qualités. Allez dans les manifestations mondaines, et Dieu sait si elles sont nombreuses à Paris, vous y verrez énormément de gens, y compris des gens investis de hautes responsabilités, qui feraient mieux de travailler que d'y figurer. Vous ne m'y verrez jamais.*

— Est-ce qu'un maire de Paris est un danger pour le pouvoir ?

— *Il pourrait l'être, il ne doit pas l'être.*

— Mais vous, Jacques Chirac ?

— *Oh ! je ne me servirai certainement pas de la mairie de Paris pour mettre en cause le pouvoir.* »

Le maire de Paris répond aussi à la question relative à la désindustrialisation de la capitale :

« Quels moyens avez-vous de vous opposer à la politique de la DATAR, qui entraîne la désindustrialisation de Paris ?

— *Peu, hélas ! La désindustrialisation de Paris est un phénomène grave, dans la mesure où, d'une part, elle diminue l'activité économique de Paris et transforme la nature sociologique de la capitale et où, d'autre part, elle diminue les recettes de la Ville. J'ai réexaminé toutes les décisions de zones d'aménagement concerté (ZAC) dans le sens d'une « dédensification », mais aussi dans le sens d'une création d'activités de fabrication, industrielles ou artisanales. Enfin, j'ai lancé un programme de zones artisanales et industrielles à Paris : la première est celle des gazomètres. Il y en aura bientôt deux autres.* »

LA COMMÉMORATION DU 18 JUIN

M. Giscard d'Estaing assistera mercredi 18 juin, à 15 h. 30, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à la séance de célébration du quarantième anniversaire de l'appel du général de Gaulle, organisée par l'Institut Charles-de-Gaulle. Le président de la République prononcera une allocution. Il se rendra à 19 heures au Mont-Valérien pour la traditionnelle cérémonie du souvenir.

En revanche, M. Giscard d'Estaing ne se rendra pas au Trocadéro, où à 22 h. 30 un spectacle son et lumière, appuyé sur un texte de M. Maurice Druon, sera organisé par la Ville de Paris et l'ordre de la Libération. A M. Chirac qui l'avait invité à présider cette soirée, le chef de l'Etat a répondu qu'il ne pourrait accepter, mais il l'a *« encouragé et félicité »* de vouloir *« associer une très large participation populaire »* à cette cérémonie.

Le spectacle, qui durera une heure environ, se déroulera entre la tour Eiffel et le palais de Chaillot. A l'issue du spectacle, l'Orchestre de Paris interprétera *la Marseillaise* de Berlioz, et un feu d'artifice sera tiré.

De son côté la Fédération des amicales de réseaux - renseignement et évasion de la France combattante, qui regroupe quelque quatre mille membres, organise un voyage à Londres du 16 au 18 juin.

De nombreuses émissions de télévision seront consacrées à l'appel de Londres, les 17 et 18 juin, sur TF 1 et Antenne 2.

Pour sa part, la ville de Lille, où naquit le général de Gaulle, apporte sa contribution à cette évocation avec l'inauguration par M. Pierre Mauroy, député et maire socialiste, d'une exposition itinérante sur le général de Gaulle.

Enfin, l'Association nationale des médaillés de la Résistance tient son congrès dans la région de Troyes, les 13, 14 et 15 juin. La proximité voulue de Colombey-les-Deux-Eglises *« ne manque pas*, selon les organisateurs, *de donner tout son sens à cette glorieuse manifestation »* du quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin.

● Sir Reginald Hibbert, ambassadeur de Grande-Bretagne, s'associera à l'hommage rendu par les amis de Jean Moulin-Max, le mardi 17 juin, à 10 h. 30, au Panthéon.

Un psychologue infanticide devant les Assises de l'Aisne

Xavier Montcourtois est condamné à quinze ans de réclusion

De notre envoyé spécial

Laon. — Xavier Montcourtois, trente-neuf ans, psychologue scolaire à Braine (Aisne), a été condamné, vendredi 13 juin, à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Aisne. M. Montcourtois avait été inculpé de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » pour avoir infligé à son fils Laurent (quatorze ans et demi) une correction qui provoqua sa mort (« le Monde » du 25 août 1978). Mme Mauricette Thome-Montcourtois, son épouse, psychologue scolaire comme lui, inculpée de non-assistance à personne en danger, a été acquittée.

Laurent était un adolescent difficile qui avait redoublé plusieurs classes, faisait l'école buissonnière et avait commis quelques incartades et de menus larcins. Mais cela n'explique pas pourquoi les Montcourtois, dont la profession était de s'occuper des enfants des autres, n'ont pas su régler les problèmes posés par leurs fils.

Le 22 août 1978, Laurent est surpris en train de voler une sacoche dans une voiture. Le propriétaire, qui connaissait ses parents, décide de ne pas porter plainte, mais conduit quand même le jeune délinquant chez les gendarmes de Braine qui convoquent les Montcourtois.

De retour à la maison, dans le garage, avier Montcourtois admoneste son fils. Devant son refus de s'expliquer, il se saisit d'un câble électrique et en frappe son fils, puis le prive de dîner.

Après quoi, voulant manifester à son fils que *« dorénavant, ses bêtises ne lui faisaient plus rien »*, il met du champagne au frais et en boit au dîner. Puis, soudain, Xavier Montcourtois entre dans une colère qui l'aveugle. Il dira à l'audience : *« Je suis passé de l'autre côté de moi et je me suis mis à taper comme une bête. »* Il se saisit à nouveau d'un câble dont l'extrémité est dénudée et, avec une violence inouïe, fait pleuvoir les coups sur son fils qui ne se défend pas. Pas moins de deux cent quatre-vingt-six plaies sont relevées sur le corps du garçon qui n'a pas survécu plus d'un quart d'heure.

Sa mère aurait essayé de s'interposer timidement. En tout cas, elle a dit *« n'avoir pas eu conscience »* de la situation, ni du fait que son fils était en danger de mort. Si bien que lorsqu'un médecin fut enfin appelé, au moins une heure et demie après les faits, il était trop tard. Pourtant, les époux Montcourtois sont intelligents. Les voisins, les collègues, les experts sont unanimes : *« Des gens bien sous tous rapports, un couple uni, normal. »*

Laurent était un enfant qui, selon les voisins, n'avait rien d'un enfant martyr, même si on le voyait parfois marqué par des traces des coups dont il donnait toujours une explication : c'était une chute de vélo ou dans un escalier. Bien sûr, son père était sévère avec lui. Il lui donnait une éducation « spartiate ». Il voulait en faire un surhomme. Cependant rien ne permet d'affirmer que Laurent était le souffre-douleur de son père qu'il admirait beaucoup, selon Mme Montcourtois.

A l'audience, le regard caché derrière de grosses lunettes noires, Mauricette Montcourtois a failli avoir une crise de nerfs quand le médecin légiste a donné lecture de son rapport. Son mari, en revanche, grand et massif, n'a jamais semblé éprouver le moindre remords, malgré ses yeux baissés.

Né de père inconnu, ayant perdu sa mère à l'âge de quatre ans, il voulait faire de son fils un homme honnête et heureux. Mais il était déçu et ne se reconnaissait pas en cet enfant qui faisait les quatre cents coups.

Mais il y a eu ce « trou noir », cet instant de folie meurtrière. L'avocat général a rappelé que Xavier Montcourtois n'avait peut-être pas l'intention de tuer, mais qu'il s'en était donné les moyens.

Me Grasset, du barreau de Soissons, qui avait la charge de défendre les deux accusés, a insisté dans sa plaidoirie sur le fait qu'aucun des deux n'avaient conscience des risques encourus par Laurent. C'est une histoire qui *« aurait pu arriver à n'importe qui »*. Les jurés qui ont reconnu à Xaxier Montcourtois des circonstances atténuantes, l'ont malgré tout condamné à quinze ans de réclusion criminelle alors que le ministère public en avait requis vingt. Quant à son épouse, inculpée plus d'un an après les faits, après un complément d'information, elle a été *jugée non coupable et acquittée.*

CHRISTIAN COLCOMBET.

La Transat

PAJOT PREND LE LARGE

Alors que la force des vents sur l'Atlantique nord augmentait au cours de la septième journée de la Transat en solitaire, vendredi 13 juin, le trimaran à plans porteurs de Marc Pajot a distancé ses suivants immédiats Weld, Riguidel et Kersauson, et se trouvait à moins de 3 000 kilomètres de Newport (Etats-Unis), terme de l'épreuve.

Un nouveau trimaran, celui du Français Michel Horeau, a fait demi-tour, tandis que les organisateurs qui ont pu localiser le Sud-Africain Bertie Reed, restaient sans nouvelles de l'Américain Philip Stegall et du Français Philippe Fournier.

NOUVELLES BRÈVES

● *A Noisiel (Seine-et-Marne)*, M. Daniel Vachez (P.S.), a été élu maire, jeudi 12 juin. Il succède à M. Louis Guilbert (P.S.), qui a décidé de se retirer de la vie publique. Cette démission avait provoqué une élection complémentaire, dont le second tour, dimanche 8 juin, s'était soldé par le succès de la liste d'union de la gauche *(le Monde* du 10 juin). Agé de trente-trois ans, M. Vachez est président du syndicat communautaire d'aménagement de Marne-la-Vallée-Val-Maubuée.

● *Prise d'otages manquée en Italie.* — Trois bandits, qui retenaient vingt-deux otages dans une banque de Milan, se sont rendus le 14 juin à 9 heures. Ils avaient tenté un hold-up, le 13 en fin d'après-midi.

● *L'hebdomadaire « Télé-7 Jours »* aura, à partir du 1er juillet, pour directeur de la rédaction M. Jean-Paul Ollivier et pour rédacteur en chef M. Philippe Gosset.

Selon « le Point »

ROBERT BOULIN SERAIT INTERVENU EN 1964 POUR FACILITER UN PRÊT A LA MÈRE DE Mme RACHEZ-STROMBERG.

Dans une enquête qu'il publie dans son numéro du 16 juin, l'hebdomadaire *le Point* révèle que Robert Boulin était intervenu en 1964, alors qu'il était secrétaire *d'Etat au budget*, pour *faciliter* l'octroi par le Crédit agricole d'un prêt de 3 800 000 francs, destinés à un projet de modernisation de la station de Saint-Amand-les-Eaux (Nord). Selon *le Point*, l'intervention de Robert Boulin aurait été faite à la demande de M. Henri Tournet, l'homme de confiance de Mme Suzanne Rachez, P.-D.G. de la Société fermière des eaux et boues de Saint-Amand.

Très lié à l'époque à Mme Rachez, décédée en 1973, M. Tournet est aujourd'hui accusé par la fille de celle-ci, Mme Rolande Rachez-Stromberg, d'être à l'origine d'une escroquerie qui lui aurait permis de la spolier de l'héritage des terrains de Ramatuelle, ce que M. Tournet conteste *(le Monde* du 8 novembre 1979).

Selon *le Point*, l'intervention de Robert Boulin auprès du Crédit agricole confirme *« l'étrange dépendance qui liait le ministre à l'affairiste Henri Tournet »*.

LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS REPOUSSE L'ADHÉSION DE LA C.G.T. ET DE LA FEN

Réuni à Genève, le comité exécutif de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) a repoussé, le 13 juin, la demande d'admission de la C.G.T., constamment renouvelée depuis 1975.

Bien que la C.F.D.T. ait, dans le passé, soutenu la candidature de la centrale de M. Séguy, le vote de refus a été acquis à l'unanimité.

MM. Wim Kok et Hintscheid, respectivement secrétaire général et président de la C.E.S., ont déclaré que, « en dehors des raisons objectivement mesurables », parmi lesquelles la représentativité (la C.G.T. est considérée comme le premier syndicat de France), la centrale française ne remplissait pas les deux critères principaux d'admission : « Avoir une autonomie visible et évidente à l'égard de tous les partis politiques et avoir un statut démocratique ». De plus, l'affiliation de la C.G.T. à la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale, où prédominent les pays socialistes) « n'est pas compatible avec la C.E.S. », estime celle-ci.

M. Séguy a toujours refusé de rompre avec la F.S.M. comme l'avait fait la C.G.I.L. italienne pour pouvoir entrer dans le « club » syndical européen.

La candidature de la F.E.N. a également été rejetée par la C.E.S. en raison de son « caractère corporatiste ». Le vote a, là aussi, été unanime.

LES COMMERÇANTS SE FÉLICITENT DE LA LIBÉRATION PARTIELLE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

La libération partielle des prix des fruits et légumes *(le Monde* du 14 juin) a été accueillie avec satisfaction par les syndicats de commerçants. Le nouveau système *« permettra une meilleure souplesse des transactions et fera revenir les cours à la production à un niveau normal sans qu'il y ait un changement pour le consommateur »*, estime l'Union nationale du commerce de gros en fruits et légumes. L'Union nationale des syndicats de détaillants en fruits et légumes souligne pour sa part que *« la taxation en vigueur depuis 1974 avait prouvé sa totale inefficacité pour stopper les hausses, la spéculation, l'effondrement des cours et la régularisation en cas d'importation massive »*.

Les grossistes et les détaillants ont conclu, en contrepartie de la suppression de la réglementation sur les marges de huit produits sur quinze, un engagement de modération pour les périodes exceptionnelles. En cas de pléthore, les professionnels se sont engagés à répercuter la baisse des prix jusqu'au consommateur, dont l'attention sera attirée par une signalisation spéciale des prix des produits en baisse. A l'inverse, en cas de pénurie, les commerçants se sont engagés à limiter la hausse des prix par un effort sur les marges.

Pour surveiller l'évolution des cours, un groupe composé de représentants de l'administration et des commerçants pourrait être constitué au marché de Rungis. Il serait notamment chargé d'informer les médias en cas de fluctuation importante des cours.

Au C.N.R.S.

M. HIÉBLOT SERA CHARGÉ DE FACILITER LA CONVERSION DE CHERCHEURS DE HAUT NIVEAU

M. James Hiéblot, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), est nommé chargé de mission « rayonnement » de cet organisme. A ce titre, il aura pour tâche de favoriser le transfert vers l'industrie ou la haute administration de chercheurs de haut niveau, qui pourront faire profiter de leurs connaissances les organismes d'accueil, et les sensibiliser à la recherche.

[Né le 10 décembre 1930 au Havre, M. James Hiéblot est ancien élève de l'Ecole normale supérieure (E.N.S.) et agrégé de sciences physiques (1956). Sous-directeur du laboratoire de physique de l'E.N.S. de 1960 à 1965, il dirige ensuite le groupe de recherches ionosphériques commun au C.N.R.S. et au Centre national des télécommunications (CNET). Depuis 1975, il est directeur du Centre de recherches en physique de l'environnement terrestre, implanté à Orléans et à Issy-les-Moulineaux, qui est à la fois un laboratoire propre au C.N.R.S. et une division du CNET. Il préside le comité d'orientation de l'Agence nationale de valorisation de la recherche pour la région Centre et il est membre du conseil scientifique des laboratoires de l'Agence spatiale européenne à Noordwijk (Pays-Bas).]

Le numéro du « Monde » daté 14 juin 1980 a été tiré à 520 797 exemplaires.

A B C D E F G





Des tracteurs tombés du ciel PAGE IV

H.L.M. solaires PAGE XIV

Comment est née l'Occitanie PAGE XVII

SUPPLEMENT AU NUMERO 11002, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 15 JUIN 1980

Le Monde DIMANCHE

Lavilliers-la-révolte

« Je suis un voyou, dit le chanteur Bernard Lavilliers, un félin, un type de l'instant. Il n'y a pas de création ni d'amour sans provocation. »

MAURICE PARTOUCHE

BERNARD LAVILLIERS a trente-trois ans. Un physique de boxeur de charme ou d'haltérophile. Grand, les yeux clairs, une démarche féline, il a enregistré, chez Barclay, plusieurs albums. Son dernier, « O gringo », tranche avec ses précédentes compositions beaucoup plus violentes. Ce double album est une promenade loin *des jardins à la française*. Il y chante du rock, du reggae, de la salsa, de la samba. A un moment où « la nouvelle chanson » semble se replier sur l'Hexagone, Lavilliers a choisi le vent du grand large. A chacun de ses concerts des milliers de jeunes viennent le retrouver. Il est avec quelques autres chanteurs, un de ceux qui collent au plus près de la sensibilité et de la révolte de la jeunesse.

Provocateur par goût et plaisir de vivre, Lavilliers a longtemps été un marginal avant de devenir ces derniers temps une vedette populaire. Il agace sans doute ceux que son univers musical laisse insensible. C'est néanmoins, un créateur de talent. Un homme en prise avec une réalité qu'il faut voir et entendre.

Le show Lavilliers est une fête sensuelle autant que musicale. Les paroles de ses chansons sont musclées, de quoi faire frémir plus d'un.

Il m'a reçu dans son appartement du douzième arrondissement, à Paris, vêtu de sa tenue d'entraînement. Il m'a d'abord parlé de la poésie qu'il aime et connaît fort bien ; Rimbaud et Blaise Cendrars, qu'il lit quoti*diennement*, étant ceux qu'il chérit le plus. Il parle chaleureusement. Avec humour. Il est sincère et provocateur. Des qualités qui se font de plus en plus rares.

***

« Bernard Lavilliers, d'où venez-vous ?

— Je suis issu du milieu ouvrier. Complètement. Le ghetto, le plus bas. Mon père travaillait, travaille toujours dans une usine d'armements, à Saint-Etienne, à la Manufacture d'Armes Nationale. A ne pas confondre avec la Manufacture d'Armes et Cycles. C'est une manufacture qui dépend de l'Etat, du ministère des armées. Mon père avait quatre mômes à sa charge, et il touchait, en tant qu'ouvrier, un salaire dérisoire. J'ai vécu dans le ghetto jusqu'à quinze ans.

— Vous avez été ouvrier ?

— Oui.

— Vous avez travaillé dans la même manufacture ?

— J'ai travaillé chez lui, enfin ! dans la même usine. Je me suis fait viré de la firme en question, ensuite j'ai travaillé aux laminoirs. Puis dans des usines de l'est de la France.

— A partir de cette expérience, comment vous est venu le désir de chanter ?

— Il s'est manifesté après mai 68. Je n'aimais pas tellement la société, elle ne m'avait pas fait de cadeaux. L'envie de chanter est venue avec la générosité... Quelque chose de bizarre arrivé au hasard de la vie. Pour avoir envie de communiquer il faut être généreux. Même si la création est un acte égoïste, le fait de chanter sur scène implique la générosité. L'envie de partager avec quelqu'un d'autre. Donner, c'est la première chose à faire lorsqu'on est un artiste.

— Avant de chanter, quel type de musique écoutiez-vous ?

— Du rock and roll. C'est un phénomène qui nous est tombé dessus lorsque nous avions quatorze ans. Nous étions, à cet âge, des blousons noirs dans la banlieue de Saint-Etienne. C'était une musique extrêmement violente, celle qui nous convenait le mieux. C'était l'époque d'Elvis, de Vince Taylor, d'Eddie Cochran...

Dans une lessiveuse

— Vous aviez le sentiment, avant 68, que le rock exprimait la révolte de la jeunesse ?

— Il y avait deux musiques. Celle des parents et le rock. Le rock traduisait, pour nous, la violence intégrale qui nous habitait. Les ouvriers de l'époque étaient terriblement moralistes. Plus que les bourgeois. Leur morale, c'était : travail, famille, patrie. Même les communistes *servaient le même plat*. Cette morale nous pesait très lourd. Nous sentions, les jeunes, que la liberté était au bout du fusil, et certainement pas à la retraite. Nous nous sentions coincés dans cet univers. Nous partions directement vers la retraite à soixante-cinq ans avec en fin de parcours les poumons bouffés par la silicose, si l'on travaillait dans les mines ou les fonderies. Ou alors les doigts bouffés par l'huile de coupe. De toute façon, une vie ratée. C'était assez dramatique. Depuis cette époque, l'horizon de la classe ouvrière n'a pas tellement changé.

— Mai 68 a été l'événement qui a cassé cette vie ?

— Il y a eu des choses avant. Je suis né en 1946. La première grande révolte, c'était d'être, comme je vous l'ai déjà dit, un blouson noir. Nous formions des bandes de trois cents à quatre cents mecs. Lorsque nous disposions d'un peu de temps libre, nous allions nous battre avec les mecs de Lyon. Des batailles de trois cents *contre* trois cents. C'était assez fou. La violence était bien plus importante qu'aujourd'hui. Je constate que maintenant on en fait des plats incroyables. L'insécurité la nuit, de mon temps, était beaucoup plus évidente. La police était moins bien organisée. Elle n'avait pas d'ordinateurs où ficher tout le monde. La plupart du temps, la police, c'était le brave flic qui faisait la circulation. Il n'y avait pas encore des compagnies de choc et des compagnies d'intervention qui, comme aujourd'hui, sont surentraînées aux sports de combat et au tir à la hanche. Ce qui fait qu'en un réflexe elles peuvent tuer quelqu'un.

» A l'époque, le jeune qui portait un blouson noir en cuir, ou en plastique, était très mal vu. Ce n'était pas un uniforme. Ce vêtement était, à lui seul, une agression. De nos jours, n'importe quel pharmacien a un blouson de rock and roll. Moi j'en porte toujours un, mais je sais que ça ne veut plus rien dire.

— Dans vos enregistrements, il y a une violence qui correspond avec la jeunesse, et plus particulièrement avec la jeunesse ouvrière. Conservez-vous des contacts avec votre milieu d'origine ?

— Bien sûr. D'abord les jeunes viennent au concert. Ensuite, ils m'écrivent. J'ai des milliers de lettres. Enfin, je ne suis pas un paranoïaque. On peut m'arrêter dans la rue et me parler. Si j'ai le temps, j'écoute et ça m'intéresse. *D'autre part, je fais d'autres choses*, en dehors de la chanson, dont je ne peux pas parler. Comme l'a dit Albert Camus, dans une ancienne émission rediffusée à la télévision, si je n'avais pas passé une partie de ma vie à gagner ma vie pour pouvoir écrire, sans doute n'aurais-je rien écrit. Ça me paraît juste. Si l'on ne fait qu'écrire pour chanter, il arrive un moment où l'on est sec. L'univers des chansons devient nombriliste. Il faut vivre un maximum d'expériences, *faire d'autres métiers* et sortir des frontières. Aller dans la rue où se trouve la vie. Mais si tu y vas en touriste, c'est insuffisant. Il faut être un acteur.

— Que trouve la jeunesse dans vos chansons, vos concerts ?

— Elle doit retrouver une réalité qu'elle vit quotidiennement. La vie quotidienne est de plus en plus grise, morne et triste. Pour les jeunes, mes chansons racontent leur existence. Leur violence. *Dans la société actuelle*, il y a une ambiance hypertendue. La crise économique n'arrange pas les choses. J'ai l'impression que nous sommes dans une lessiveuse avec un couvercle en plomb sur la tête. Dans cette lessiveuse, on trouve la menace de la guerre, le chômage... Dans ces conditions, les gens perdent leur identité. Ils ont peur. Ils arrivent difficilement à se réaliser en dehors de la violence.

— Quels sont vos rapports avec le public ?

— Il y a une espèce de fraternité entre ces mecs et moi. Je le constate dans la rue. Les gens viennent me serrer la main. Ils me demandent si ça va. Il n'y a pas entre eux et moi le côté : vous allez bien me signer... *Non. Une poignée de main*, ça lui suffit au mec. Il voit comment je réagis, instantanément. Plus les gens sont du peuple, et plus ils ont une sensibilité élevée au niveau des vibrations. Au-dessus, ça devient intellectuel. L'apparence compte plus que l'intérieur. Dans le ghetto, que ce soit à New-York ou à Kingston, il n'y a que le feeling qui passe. Vous pouvez essayer de vous maquiller, ça ne change rien.

Je les déteste

— Le concert est encore un des rares lieux où les jeunes forment une communauté. Ils peuvent s'y exprimer librement, communiquer.

— Le concert est devenu, depuis quelques années, un lieu de rencontre. Les jeunes viennent voir un artiste américain ou français qui leur parle avec de la musique et des mots. C'est un endroit où ils peuvent se retrouver en liberté. Les bars ferment de plus en plus tôt. Les flics sont dans les rues de plus en plus nombreux. A Paris, c'est devenu fou. On ne peut pas faire 500 mètres, à 1 heure du matin, sans se faire contrôler. On est *considéré* comme un mauvais citoyen si l'on ne se couche pas assez tôt. Si je n'étais pas Lavilliers, les flics m'emmerderaient sans cesse. C'est ma façon de m'habiller, ma boucle à l'oreille, ma manière d'être qui les choquent. *D'ailleurs*, je les *déteste* et ils le sentent bien.

» Les jeunes se retrouvent dans les concerts parce qu'ils ont besoin de faire une fête. Ensemble. Même si vous chantez des textes hyper-durs, le spectacle est une fête. Lorsque, sur scène, j'appelle à bouger, à danser, à s'exprimer avec le corps, certains sont bloqués. Ils disent que je suis démago. Pourtant, le mouvement est indispensable. Il faut vibrer avec la musique. En Afrique ou au Brésil, les moments de communication se vivent debout, les pieds à même le sol. On est alors en communion avec les éléments. Je ne suis pas un mystique, mais si les gens bougent un truc se passe. Ils se sont touchés. Il y a une communication épidermique, sensuelle, sexuelle.

— C'est un phénomène de communication propre à la musique moderne ?

— Lorsque j'étais plus jeune et que j'écoutais les Doors, je pigeais leur univers. Pourtant, je ne comprenais pas l'anglais. Une fois lues les traductions, je me suis aperçu que je comprenais ce que disaient leurs chansons.

— Dans vos chansons, il y a une haine des institutions, de la « petite gauche ».

— Nous sommes dans une époque charnière. La vie est grise et soumise. Nous sommes à la frontière de deux univers. L'un, dont on connaît trop les éléments qui pourrissent et tombent. Les mômes qui ont quinze ou seize ans sentent cette réalité, même s'ils ne l'analysent pas. Toutes les vieilles institutions, qu'elles soient politiques, culturelles ou morales, ils les refusent. Ils les refusent fondamentalement. Il y a beaucoup de jeunes qui ne veulent plus lutter contre les vieilles institutions.

(Lire la suite page XVIII.)

PYM

L'été du «Monde Dimanche»

A partir du 22 juin, **le Monde Dimanche** présente une formule d'été. Un ensemble de textes et de dessins pour les vacances s'ajoutera à ses rubriques habituelles.

— **Une ville, un écrivain.** Chaque semaine, un grand écrivain propose sa vision d'une ville du monde : Istanbul, par Juan Goytisolo, Bahia, par Jorge Amado, Glasgow, par Kenneth White...

— **As-tu vu Montezuma ?**, par Balthazar. Un roman-feuilleton héroï-comique de politique-fiction.

— **Ce fut une très belle apocalypse.** Une bande dessinée satirique de Gérard Mathieu.

— **Trait libre.** Un dessinateur s'exprime librement sur une pleine page : Cousin, Tardi, Cabu, Barbe, Henri Galeron, Nicole Claveloux...

— **Jours d'été.** Chronique de la France des vacances.

— **Sports de plein air.** Les sports de l'été tels qu'on les pratique.

Gardien

Un grand immeuble tout confort de Boulogne-Billancourt, vendredi, 17 heures, retour d'école des enfants « à la clé »... et il leur en faut pour arriver jusqu'à la porte de leur domicile : une pour la grille du jardin — qui pourrait, oh ! viol, servir de passage à d'autres, — une pour la porte de l'immeuble, à interphone, bien sûr. On peut aussi passer par les parkings, c'est plus court.

Raphaël et son camarade de classe, dix ans tous les deux, ont choisi cet itinéraire pour une autre raison : après les collections de vignettes de joueurs de foot et d'autocollants, ils s'attaquent maintenant aux écussons de voitures, qu'on dégrafe d'un coup de pouce. Plus difficile, car ils sont bien conscients que, pour les grandes personnes, la voiture est sacro-sainte, et plus dangereux aussi, car le culte de la bagnole a ici sa vestale, le gardien de l'immeuble, qui veille jour et nuit (il l'affirme) sur l'intégrité de « ses » carrosseries.

Il a donc l'œil sur ces gamins dont le parking est le seul terrain d'aventure et de jeu. Partie de cache-cache... « *Raphaël je t'ai vu* »... Penaud, Raphaël se rend, il aime bien le gardien qui lui donne des bonbons et l'emmène quelquefois au dixième étage pour visiter les toits... Mais ce jour-là, changement de ton, injures, menaces dans le logement du gardien : « *J'ai des menottes, si tu bouges je t'accroche à l'anneau qui est dans le mur* », et le gardien appelle le car de police. Sans prévenir ni le père du gamin, ni sa mère, ni personne à son domicile, juste au-dessus. « *Allô, police ! Je tiens mon voleur, venez le chercher.* » Son « voleur », investi du même coup de tous les maux de la délinquance boulonnaise, même si Boulogne est une ville de plus en plus aseptisée.

Les policiers, pas troublés non plus d'enlever un enfant sans préavis du lieu de son domicile pour crime de lèse-carrosserie : « *On t'emmène, on va te faire un dossier.* » Transfert, salle du commissariat, interrogatoire... et le cinéma qui défile dans la tête du petit bonhomme... Assis sur une chaise, il sanglotera pendant deux heures, le temps que ses parents, enfin prévenus par un inspecteur un peu confus — quand même, — viennent le chercher.

Quant au gardien de l'immeuble, il développe non sans fierté sa conception du gardiennage, à faire frémir : il est temps qu'on reprenne le métier, trop de laisser-aller jusque-là, il va se faire assermenter, et armer — il en crève d'envie — « les vigiles, vous connaissez ? » Question naïve des parents : « *Un gardien c'est pour protéger les résidents ou les bagnoles ?* »

Réponse : « *Si vous n'êtes pas contents, plaignez-vous au syndic, je sais que la majorité m'approuve.* » Enquête faite, c'est vrai, le nouveau gardien est parfait, les bagnoles d'abord, et s'il n'y avait pas d'enfants, on serait tellement tranquille entre un parking bien propre, des pelouses bien vertes et des grilles bien fermées.

Les enfants n'ont pas droit de cité, qu'on se le répète entre parents : les enfants au poste et les voitures seront bien gardées.

EVELYNE LANCE.
(Boulogne - Billancourt.)

Biomasse

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'hymne à la recherche officielle de M. Bernard Vilar (*le Monde Dimanche* du 18 mai). Cet excellent article ne rend cependant pas justice aux autres efforts faits en France dans ce domaine, et j'aimerais pouvoir faire une mise au point sur ce sujet :

— L'exploitation de la biomasse est sans doute très avancée chez les agriculteurs qui n'ont pas attendu le feu vert des instances officielles. Deux exemples pourraient être cités :

● Il y a eu pendant la deuxième guerre mondiale environ 10 000 fosses à méthane en fonctionnement en France. En ce moment même, en France et en Suisse, les installations sont sans doute proches de la centaine, et C.N.E.E.M.A. et I.N.R.A. n'y sont pas pour grand-chose.

● Les agriculteurs biologiques et organiques savent depuis longtemps utiliser la biomasse pour fabriquer un compost qui est un excellent engrais organique et économise beaucoup d'engrais de synthèse, donc de pétrole. Là encore, où sont les résultats des organismes cités dans l'article ?

— La mise en place de cultures énergétiques pose, comme le souligne justement l'article, de graves problèmes en matière de concurrence sur l'espace agricole, de revenu agricole et de maintien de la fertilité organique des sols. Du récent congrès mondial sur la biomasse à Atlanta (Bioenergy 80), nous avons retiré la ferme impression que les techniques d'exploitation de la biomasse efficaces étaient celles qui fonctionnaient à petite échelle, avec possibilité d'autoconstruction au moins partielle par l'agriculteur, et en « économie d'énergie » pour l'exploitant. C'est non seulement la leçon de l'exemple chinois, mais aussi des opérations de Ted Lander dans le Corn Belt et de la production d'alcool à la ferme dans l'Iowa.

— Il serait peut-être juste de signaler que le recyclage des déchets à des fins énergétiques a déjà démarré. Le prototype de fermentation méthanique de déchets solides d'abattoir, que nous sommes en train de construire à Castres, permettra de résoudre un double problème de lutte contre la pollution et d'économies d'énergie.

JEAN-ROGER MERCIER,
ingénieur civil du génie rural des eaux et forêts (Toulouse).

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

Un pont sur la Manche ?

« Je ne crois pas que les Anglais aient, comme on l'a prétendu, la haine de l'étranger : ils se contentent d'en avoir le mépris. Aussi tiennent-ils par-dessus tout à leur autonomie de race et ne redoutent-ils rien tant qu'une fusion avec les autres peuples. C'est pourquoi je me permets de conseiller à mes compatriotes de ne pas risquer leurs capitaux dans une affaire soit de tunnel sous-marin, soit de pont sur la Manche. Jamais, retenez-le bien, le Parlement britannique n'autorisera des travaux susceptibles de relier l'Angleterre au continent (..).

» La ceinture d'argent, c'est le détroit. A l'égard de la France, le sentiment anglais est bizarrement partagé entre le souvenir de nos vieilles luttes maritimes ou militaires et de très sérieuses sympathies pour notre entrain, notre bonne humeur et notre génie artistique. Les Anglais reconnaissent très loyalement notre supériorité dans la connaissance des tableaux et l'expertise des vieux maîtres. Ils rendent hommage à notre instinct du théâtre et à l'imagination de nos auteurs.

» En revanche, ils nous considèrent politiquement comme des ahuris ou, plus réellement, comme des gâteux. Notre diplomatie les fait rire presque au même titre qu'une représentation de Guignol. »

∴

Henri Rochefort, le célèbre polémiste de *la Lanterne*, avait eu largement le temps, en exil à Londres, de se faire une opinion sur nos voisins et néanmoins alliés. Ses Mémoires ont paru en 1896 sous le titre : *les Aventures de ma vie*. Passionnants. Ils sont aujourd'hui republiés chez Ramsay.

JEAN GUICHARD-MEILI.

PARTI PRIS

L'oreille des autres

LE plus difficile, c'est d'écouter. Parler, c'est facile. Il n'y a guère qu'à la douane que l'on n'a généralement rien à déclarer. La plupart d'entre nous ont quelque chose à dire et en meurent d'envie. Comme les enfants qui n'ont le droit de parler qu'au dessert et contiennent à grand'peine pendant le repas de famille le récit de leur journée et les questions qu'ils ont à poser. On admet aujourd'hui qu'il faut leur prêter l'oreille et qu'ils ont beaucoup de choses à nous apprendre sur le monde particulier où ils vivent : l'amour, l'éducation et la simple prudence le commandent. Mais dans une société urbanisée, compartimentée, où tout propos adressé à un inconnu est reçu comme une imprudence, ou une impudeur, qui accepte d'écouter ?

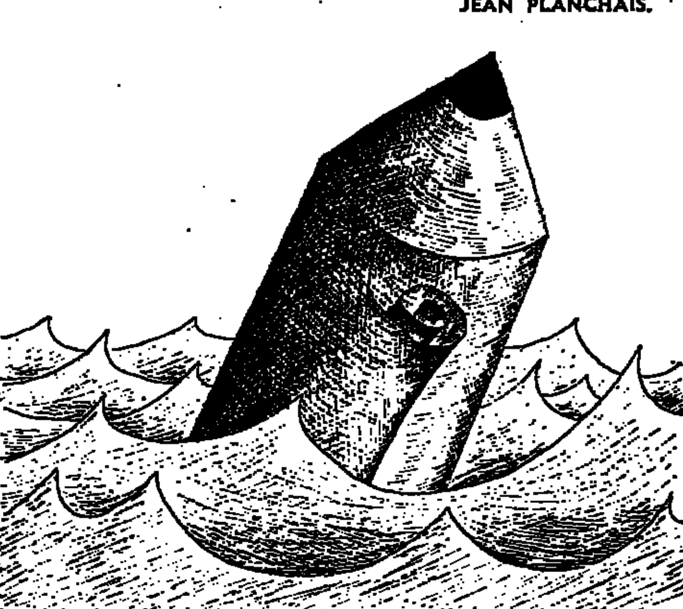
Petits malheurs ou grandes douleurs, difficultés administratives, opinions politiques, religieuses, sociales, affaires d'argent ou affaires de cœur, hors d'un tout petit cercle, à qui les exprimer ? Et ce cercle, encore faut-il qu'il existe.

L'administration s'enferme dans des cages insonores percées de rares guichets : « le public » est épuisant. Les confessionnaux sont rares, et leur clientèle très définie. Les transports en commun sont remplis d'inconnus et qui veulent le rester. Et la télévision, ce sont les discours et les débats des autres.

Lorsqu'une porte s'entrouve, qu'un trou apparaît dans le mur par où parler, par où crier : c'est la ruée. L'imprudent qui a donné une issue à la parole des autres ne sait plus à qui tendre le micro, quelle lettre imprimer.

Encore a-t-il la chance, lui, de pouvoir l'écrire...

JEAN PLANCHAIS.



ELIZABETH MARIE

Ensembles flous

A un non-matheux — on s'en excuserait presque — la notion d'« *ensemble flou* » telle que la présente Henri Prade (*le Monde Dimanche* du 11 mai) paraît relever du simple bon sens. Mais l'article laisse de côté un domaine où sa prise en compte serait particulièrement utile, je veux parler de l'évaluation en matière scolaire.

Faute de temps, faute de réflexion nourrie sur ce projet, les enseignants — et on ne saurait le leur reprocher — procèdent le plus souvent par notation : ce qui revient à former, dans le cas d'un examen ou d'un passage de classe par exemple, l'ensemble des bons élèves et celui des mauvais. La limite étant la moyenne. Cette pratique est perpétuée par toutes les instructions. On néglige le fait que la plupart des notes sont concentrées précisément autour de cette moyenne, ce qui rend bien hardi son emploi pour trancher dans la masse : il faut trancher, et de façon « objective ». Il arrive certes qu'un jury décide de déplacer la barre, le plus souvent vers le bas, mais elle reste bien une barre, à 9 ou 9,5 : sauvé d'un côté, perdu de l'autre. Dans le cas d'un concours, c'est-à-dire lorsque le nombre des élus est fixé à l'avance et de l'extérieur, on se trouve devant un curieux problème si le hasard place en fin de liste des *ex aequo* : on ne peut allonger la liste, on ne veut pas la raccourcir, et les concours scolaires ne comportent pas de question subsidiaire.

La même pratique géométrique s'applique d'ailleurs aux enseignants en ce qui concerne leurs promotions : le nombre de ceux qui ont droit à une promotion plus ou moins rapide est également fixé à l'avance, et il faut donc former un ensemble des « bons » égal à 30 % du total, des « moyens » égal à 50 % et des « mauvais » (?) égal à 20 %. Ceci est fait à l'aide des notes que reçoivent les intéressés, après parfois une péréquation destinée à harmoniser les écarts dus aux habitudes des différents notateurs.

Dans tous les cas, on tranche donc dans une masse au sein de laquelle la variation est pourtant continue, au nom de contraintes administratives ou budgétaires. La rigueur apparente des chiffres évite de s'interroger sur ce que veut dire bon ou mauvais élève, bon ou mauvais enseignant, et sur la validité des notes qui leur sont mises. Ce débat d'ampleur métaphysique serait inconfortable pour les habitudes de pensée et menaçant pour la tradition élitiste et autoritaire.

La situation est compliquée dans certains cas par le recours grandissant à des entretiens et autres épreuves informelles, destinés théoriquement à prendre en compte ce qui ne peut être révélé par des épreuves ponctuelles et codifiées. Mais en fait ces nouveautés sont redoutables, dans le contexte présent, en ce qu'elles introduisent une évaluation des comportements dans divers domaines, prélude à une normalisation. On ne peut donc s'en remettre à elles comme réponse à la fausse objectivité des pratiques anciennes. Ajoutons que ces entretiens aboutissent le plus souvent à des notes, dont la validité est encore plus suspecte, et que l'on amalgame dans des moyennes.

Mais un recyclage autour de la notion d'ensemble flou s'impose.

JACQUES GEORGES
(Rouen).

La pomme-boomerang

Grâce à M. Bruneau (le mouton-boomerang, *le Monde Dimanche* du 1er juin), nous apprenons que c'est le renégat mouton charmoise qui, ayant jadis suivi le chemin de Guillaume le Bâtard, inonde la France.

Mais l'honneur est sauf. Un jour un Anglo-Saxon inventa une pomme. Elle était pâle et fade ; il la nomma donc Golden Delicious. Accueillie par les connaisseurs avec les cris de *Beurk !* (en anglais), elle se réfugia en France. Bientôt, elle couvrit des milliers d'hectares. Les Français criant *Beurk !* même plus fort, elle fut exportée en avalanches, qui ont anéanti les vergers anglais.

A propos d'inondations, on n'a pas encore vu la plus petite côtelette à 15 francs le kilo dans nos régions.

JOHN HARRIS,
(Clermont-L'Hérault).

LES SUICIDES DE JEUNES

Nouvelles réponses à l'article du « Monde Dimanche » du 4 mai :

La part de déterminisme individuel que requièrent de tels actes ne doit pas être mise de côté.

Cela m'amène à m'interroger sur cette réponse si souvent et si complaisamment employée : « C'est - la - société - qui - est - responsable ». Car quelle est donc cette société ? En fait-on partie oui ou non ? Je suis bien conscient que, en fait, nous n'avons que peu de poids pour influencer le cours des choses décidées en haut lieu (et je laisse les politiciens se battrent avec leurs chimères), cependant, il me semble qu'il nous est possible d'agir dans notre quotidien, dans nos rapports avec les gens, pour essayer de créer une écoute, une disponibilité pour assumer éventuellement toutes les innovations dont on se sent capable.

Peut-être, faudra-t-il pour cela fermer la T.V., déverouiller quelques portes et avoir des *a-priori* de confiance. Il ne dépend que de nous de le vouloir.

H. LEBEC,
(Vendôme).

La lettre de M. Ferrie (*le Monde Dimanche* du 11 mai) m'a fait réagir fortement, car elle exprime clairement la pensée confuse de nombreux jeunes. Je reste optimiste en me disant que, à vingt et un ans, on a encore une bonne tranche de vie devant soi pour évoluer, ce que je souhaite vivement à M. Ferrie. Mais, comme beaucoup actuellement, il mélange plusieurs problèmes situés sur des terrains totalement différents. Qu'il y croie ou non, le tiers-monde existe. La politique « fumeuse » aussi. Mais je lui demande, lui qui met tout dans le même sac, ce qu'il fait, *lui*, pour que ça change.

A trente-sept ans, je reprends mes études, mes trois enfants auront commencé à se prendre un peu en charge. Mon mari et moi-même avons connu et connaissons encore les soucis de tout un chacun, problèmes d'argent, et, plus graves, de santé. J'ai moi-même failli céder à la dépression il y a sept ans, mais j'en suis sortie, en grande partie grâce à son dynamisme.

Critiquer, démolir, se désintéresser, c'est trop facile. Si chacun faisait à son niveau ce qu'il peut pour que tout s'améliore, ce serait déjà un pas de fait. M. Ferrie ignore-t-il l'existence d'organismes comme Amnesty International, dont vous avez récemment parlé dans *le Monde Dimanche*, du CAT, du Secours catholique ou du Secours populaire, de l'UNESCO, du mouvement Aide à toute détresse, etc. ?

Si les jeunes ont le temps de se croiser les bras, pour moi, je trouve les journées trop courtes ! Je précise que je suis membre individuel d'Amnesty et militante au Mouvement français pour le planning familial.

Je donnerai en conclusion la phrase de Péguy : « *Demander la victoire et n'avoir pas envie de se battre, je trouve que c'est mal élevé !* »

LUCIE DELBAERE-GODEFROY,
(Roubaix).

VOUS ET MOI

Inédit

Les auteurs, petits ou grands, savent toujours faire valoir leurs droits.

Parmi ces droits, il en est un que je revendique ici : c'est le droit d'être inédit.

Certes, quelques privilégiés auront la chance et l'honneur de me lire dans une ou deux revues de poésie.

Une fois, j'ai gagné un diplôme de poète : oui, un vrai diplôme de vrai poète, à faire encadrer et à accrocher au mur de la salle à manger. Il fallait pour avoir droit à ce diplôme verser une somme d'argent (j'en tairai le chiffre !) par mandat. Je n'ai jamais envoyé le mandat. J'ai raté ma vocation par avarice ! J'ai, malgré tout, gagné le droit d'avoir mon œuvre peut-être publiée !

Une autre fois j'ai eu une mention honorable pour une nouvelle sordide : un personnage faisait lire son avenir par une super-voyante, « meilleur choix » d'un test de journal de consommateurs.

Les lecteurs du *Monde Dimanche* auront eu, eux, l'agréable surprise de ne pas me lire, de ne pas lire une de mes nouvelles, envoyée l'hiver dernier.

L'histoire, complètement louche et irrévérencieuse, d'une petite fille blonde aux yeux verts déguisée en cow-boy qui joue avec un loup. A la fin, elle se laisse enlever par le loup !

L'histoire se passe dans le Massif Central, il paraît qu'il y reste des loups !

Je conçois aisément et vous concède sans vergogne que cette nouvelle n'est pas dans l'« esprit des nouvelles éditées par le journal » : *le Monde* fût-il du dimanche ne donne pas dans le futile (1).

Je ne vais pas ici faire le procès du choix des nouvelles par le comité de lecture et ne prends pas ombrage du refus essuyé.

Une chose est sûre désormais : les souris de greniers et les rats de caves dévoreront mes manuscrits : il n'y a pas pire lecteur ? Pourvu que mes écrits n'anesthésient pas leur vigilance et ne les livrent pas, inconscients, aux griffes des matous !

Je reconnais ici, avec ma claire conscience, que je n'ai ni esprit ni imagination. Je ne suis pas taillé pour cotiser à la sécurité sociale des artistes et écrivains !

Je choisis donc d'être inédit. C'est un choix délibéré et irréversible.

Un choix qui implique nécessairement un inconfort certain et quotidien, des remarques désobligeantes de la part de la famille, des amis et des commerçants.

« Alors quand est-ce que tu publies chez X... ?

— Et ce recueil de poésie ?

— T'as la crampe de l'écrivain ou quoi ?

— T'as gagné à ce concours où le premier prix était un voyage aux Baléares ?

— Non !

— Tu as au moins gagné un bon d'achat ?

— Non, même pas ! »

Ce choix d'être inédit, je peux l'exercer en toute liberté dans la mesure où mon avenir est assuré par mon traitement de fonctionnaire.

Comme en matière de choix je n'y vais pas par quatre chemins, je décide, en plus, d'être inédit en français.

Je vais choisir la langue de mes ancêtres, ma langue maternelle, à savoir l'occitan dans sa variété dialectale gasconne.

Désormais, j'écrirai au son d'un rondeau, j'écrirai en gascon, vivrai en Gascon digne et libre, aimerai en Gascon (foin de vos incongruités, allusions, gauloiseries et plaisanteries douteuses), déciderai en Gascon et paresserai en Gascon. Et, tant que j'y suis, je choisis d'être maudit. Sachez-le, ici, braves gens, je suis un écrivain, un poète maudit et inédit.

Finalement, cela vaut mieux que d'être incompris ! Et puis cela va très bien avec mon type de gueule et mon allure.

Pourtant je suis dans le sens de la mode. Etre maudit cela donne une certaine notoriété : c'est Y... le poète maudit !

Le poète maudit les mondanités
Maudissez les poètes mondains
Maudissez les poètes applaudis
Applaudissez les poètes maudits.

L'époque n'est pas loin où, dans ce grand chantier de la culture qu'est Beaubourg, seront organisées, par les inéditeurs inefficaces, les assises de l'art maudit, sous le haut patronage de la censure efficace. A l'issue de cette manifestation sera décerné le prix de l'artiste le plus maudit...

Signe des temps : rien n'est laissé pour compte...

Ailleurs, un mercredi après-midi, sur le marché de Condom-en-Armagnac.

« Vous avez lu « le Monde Dimanche » dernier ?

— « Le Monde » ?

— Oui, le journal avec plein de pages !

— Ah, oui ! On l'achète des fois, on peut facilement y emballer les poulets pour les porter au marché. Et qu'est-ce qu'il y a dans ce journal ?

— Vous connaissez le fils d'Odette Bajolle, l'aîné ?

— Celui qui est là-bas, dans l'Est ou dans le Nord ?

— Oui...

— Je l'ai vu tout petit. Il venait nous chiper des fraises dans le jardin (c'est faux !). *Il écrit dans ce journal ?*

— Oui. Il dit même qu'il est maudit !

— Pourtant, sa grand-mère est toujours carillonneuse.

— Et même, il va écrire en patois !

— Ah ! Tiens, sa mère est sur le marché, elle vend des fromages de sa fabrication avec la Margot. »

MAX BATOLLE.

A cinquante-huit an
ses jambes. A force d
vie — presque — no

Trouvailles



SEVERIN/LA MONTAGNE ET ALPINISME

VIES

Une tête et des ficelles

A cinquante-huit ans, François perd totalement l'usage de ses mains et de ses bras. Puis de ses jambes. A force de volonté et d'astuce, il réussit encore, treize ans plus tard, à mener une vie – presque – normale.

RICHARD DARMON

AUTOUR de lui et du gros fauteuil articulé sur lequel il passe toutes ses journées, une myriade de petits appareils et de fils donne l'impression d'être dans un cabinet dentaire... Ce sont ses trouvailles à lui... Pour survivre avec un corps inerte. Certains appareils sont posés sur une table basse et reliés, à proximité de ses pieds, par un circuit de ficelles qui servent de commandes. D'autres, fixés sur une plate-forme orientable à hauteur de poitrine, sont en contact avec sa bouche grâce à de grandes tiges en matière plastique...

En face, de l'autre côté de la fenêtre, le massif de Belledonne, à l'est de Grenoble. Evocation grisante des parcoureurs de sommets...

François est entièrement paralysé des jambes, des bras et des mains. Dans la lumière crue qui baigne son appartement, au dixième étage d'un immeuble moderne, il tente de mener une voie autonome, presque normale : il dicte son courrier, répond lui-même au téléphone, reçoit des visites et enregistre les nouveaux chapitres de son autobiographie, qui sera bientôt éditée. Pourtant, ses deux mains inertes sont comme déposées dans deux accoudoirs mobiles : ils permettent deux ou trois centimètres de mouvement des avant-bras... Pourtant aussi, ses jambes et ses deux bras, presque tout son corps, sont des poids morts. Mais, à soixante et onze ans, François a l'orgueil, la dignité et la ténacité de ceux qui *« résistent »*. Au malheur et à sa spirale de désespoir.

Dans les années 60, il n'y a pas si longtemps, il était ingénieur dans l'industrie cinématographique. Un spécialiste du son, créateur de plusieurs brevets vendus dans le monde entier. Il avait créé, à Grenoble, un petit laboratoire très bien équipé. Une passion ancienne : à treize ans, il avait construit son premier poste de T.S.F. Chaque année, le Festival de Cannes. Et des voyages, des conférences, des congrès...

En 1967, il ressent des douleurs dans un bras et ses mains sont gagnées par la paralysie. « Sclérose amyotrophique latérale », disent les spécialistes. Autrement dit, une atrophie des connexions nerveuses de la moelle épinière. Une maladie encore très mal connue. Après une opération qui se solde par un échec décisif, il perd totalement l'usage de ses deux mains et de ses bras. *« C'est l'époque la plus cruelle de ma vie,* dit François. *Car je n'ai pas encore accepté mon infirmité... Comment se laisser piquer stoïquement par un insecte jusqu'à ce qu'il ait terminé ? Comment supporter de ne plus pouvoir porter la main à son visage ? »*

Trouvailles

A cette époque, il songe au suicide : *« Je ne pouvais pas accepter de me retrouver immobilisé, dépendant d'autrui pour chaque geste ! »* Par surcroît, son affaire disparaît : crise du cinéma. Mais il finit par réagir, et accepte peu à peu son état : *« Au lieu de me demander chaque jour ce que j'allais devenir, je me suis mis à me dire : que pourrais-je faire ? Comment retrouver mon corps, mes gestes, mon indépendance perdus ? »*. La réponse est dans sa tête : il met son ingéniosité au service de sa maladie. Ses trouvailles vont devenir sa propre thérapie : d'inventions en inventions, remplaçant ses mains par des mécanismes et des ficelles, il retrouve le goût de lutter et de progresser qui le caractérise.

D'abord ce curseur à pédale, pour le téléphone : il permet, avec le pied, de composer le numéro voulu. Et ce magnétophone, dont toutes les touches sont, elles aussi, commandées par les pieds. Même chose pour le système d'ouverture de sa porte d'entrée : lorsqu'un visiteur sonne, François dialogue avec lui depuis son fauteuil, et lui ouvre la porte en effleurant du pied un petit k.vier. Pour se moucher tout seul, il met au point une « pompe de curage ». Pour tourner les pages de ses livres, il attrape avec la bouche une ventouse pourvue de la tige adéquate...

Et puis, il y a cet incroyable système de poulies et de contre-poids adartce au-dessus d'une machine à écrire ultra-sensible : ses mains sont ainsi *maintenues près du clavier*. En déplaçant légèrement son tronc, et, en réglant avec des commandes à pied la hauteur de ses doigts, il peut, lui le paralysé des mains, taper lui-même s. lettres, enclencher le papier grâce à un procédé de pliage : même si chaque ligne et chaque geste lui demandent beaucoup de temps et de patience.

Mais, en 1975, son état empire ; ses jambes commencent à être touchées. Trois ans plus tard, il ne peut même plus marcher.

Au lieu de s'écrouler, il continue de réagir. Il a déjà enclenché dans son esprit *« la machine à résistance »*... Il crée donc de nouveaux appareils, modernise ceux que ses pieds atteignent moins facilement. Le curseur du téléphone est remplacé par un petit ordinateur, mis au point avec un ami technicien : il suffit à François d'une légère poussée du pied pour mettre en marche le compteur. Devant ses yeux, les chiffres défilent alors lentement de 0 à 9. A deux reprises, François arrête — toujours avec le pied — le décompte lumineux : il a mis ainsi en mémoire les deux chiffres qui, en code, correspondent au numéro de téléphone demandé. L'ordinateur fera le reste, composera directement sur la ligne les six chiffres habituels et lui *passera son correspondant sur* un amplificateur de son, sans l'intermédiaire du combiné...

Avec les mots

Comme les muscles de son dos se sont peu à peu atrophiés et que, sans bouger la tête, il ne peut plus voir la position de ses pieds, il a, devant lui, un ingénieux système de glaces qui le renseignent aussi sur l'emplacement exact de ses « leviers à ficelles »... Pour signer lui-même ses chèques et son courrier, il se fait mettre, autour de la taille, une ceinture sur laquelle est adapté un petit bras de métal avec, à son bout, un stylo : en contractant et en déplaçant, même légèrement, les muscles de son ventre, il peut obtenir son paraphe... *« Le plus difficile,* explique-t-il, *c'est de ne plus pouvoir dessiner les appareils auxquels je songe ! Je perds un temps fou à les décrire oralement aux amis techniciens qui les réalisent. C'est incroyable comme c'est compliqué de faire passer une idée d'un cerveau à l'autre avec les mots seulement ! »*

Mais François ne peut vivre de manière totalement autonome : il ne peut ni se lever ni se déplacer seul d'un fauteuil à un autre. Par ailleurs, son organisme, contraint à l'immobilité, se défend moins bien contre les agressions extérieures. Il lui faut des soins permanents. C'est aussi, durant la nuit, cette hantise de tomber de son lit et de ne pouvoir se relever tout seul. Cela lui est arrivé une fois... Il préfère ne pas y penser.

Aussi doit-il avoir à sa disposition, de manière permanente, une assistante, Simone, qui lui prépare et lui donne ses repas, le déplace d'une pièce à l'autre grâce à un « lève-malade » perfectionné. Il faut deux personnes pour le lever et l'habiller le matin. Une infirmière vient chaque jour. Avec Simone, il s'entend parfaitement. Mais il arrive qu'ils aient des discussions : chacun a son avis et le garde... C'est que François veut rester lui-même : une personne comme tout le monde, avec ses humeurs et ses joies. Pas un assisté. Ainsi tient-il beaucoup à rester un peu seul à la fin de la semaine. Il lit, reçoit des visites, songe à de nouveaux appareils, fait le point sur ses démêlés avec l'administration...

L'administration, *« cette machine à moudre du papier »*, comme il l'appelle, c'est la « bête noire » de François ! Contrairement aux salariés assujettis au régime général de la Sécurité sociale, sa situation d'ancien travailleur indépendant ne lui donne pas droit au remboursement des salaires versés à son assistante. De plus, comme tous ces frais ne sont pas déductibles de sa déclaration de revenus, il est dans l'obligation de payer des impôts... sur cette dépense, pourtant exclusivement vitale...

« Or, dit-il, *si je n'avais pas eréé et adapté, presque entièrement à mes frais, les appareils sophistiqués qui me permettent de vivre chez moi en relative autonomie, l'hospitalisation qui me serait proposée par la Sécurité sociale coûterait 1 200 F par jour à l'Etat ! Quinze fois plus cher que le remboursement intégral des frais de tierce personne !... »*

Furieux de cette inégalité devant la loi, il a alerté, sans succès, les autorités préfectorales et ministérielles. Aussi a-t-il fait appel au médiateur, M. Aimé Paquet, pour que certains textes puissent être modifiés.

Pour subsister, François a dû vendre son ancienne maison et emprunter de l'argent à sa famille... Mais, comme tous les « lutteurs » obstinés, il reste étonnamment optimiste : *« Dans le dernier millimètre qui me reste pour bouger, je fais chaque jour des découvertes surprenantes qui pourraient servir à d'autres handicapés ! Car les possibilités d'adaptation de la machine aux besoins des hommes sont immenses. Tant qu'il reste un tout petit espace et de la détermination on peut toujours aller plus loin ! Pourquoi l'administration n'en ferait-elle pas autant ? »* ■

SECTE

La providence du Lot-et-Garonne

Mille huit cents machines agricoles distribuées gratuitement dans le Sud-Ouest... « Pour les Amis de l'homme, l'argent ne compte pas », dit le « frère Joseph ».

YVES MAMOU

LE paradis terrestre, c'est ce que cherche à évoquer le Val-Saint-Germain, le lieudit le plus renommé du Lot-et-Garonne. Chaque arbre, chaque champ, chaque ferme semblent posés là uniquement pour plaire à l'œil. Cet endroit « inspiré » tranche avec les paysages environnants. L'ensemble est net, équilibré, harmonieux. Comme un tableau. A flanc de coteau, quelques fermes ont été rénovées dans le plus grand respect des traditions du passé.

La maison des Ormeaux, située au cœur du Val-Saint-Germain, est le centre communautaire des Amis de l'homme, l'association propriétaire du domaine. Deux fois par semaine, chaque mardi et vendredi, la même cérémonie se répète. Une quinzaine d'agriculteurs, certains accompagnés de leurs femmes, sont réunis autour de M. Joseph Neyrand, le chef spirituel des Amis de l'homme, « frère Joseph ». Une causerie sans cérémonie sur la solidarité et l'amour du prochain précède la remise du chèque.

Aujourd'hui, ce sont deux groupes d'agriculteurs, l'un des Landes et l'autre du Lot-et-Garonne, qui se voient attribuer une avance de 5 000 francs chacun pour la commande d'un broyeur et d'un épandeur à fumier. Le reste suivra à la livraison. Comme il s'agit de la deuxième machine offerte par les Amis de l'homme, une faible participation financière est demandée aux agriculteurs. Une fois le bon de commande rempli, une bouteille de mousseux circule dans l'allégresse générale. Peu avant que les mains ne piochent dans les assiettes de gâteaux secs, les délégués de chaque groupe se lèvent et lisent un mot de remerciement à « frère Joseph et à la famille des Ormeaux ». Le tout évoque irrésistiblement une cérémonie de remise des prix en fin d'année scolaire.

Dans le Lot-et-Garonne, le Lot, le Tarn-et-Garonne, le Tarn, le Gers, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques, les Landes, la Gironde, la Dordogne, la Corrèze, l'Ardèche et, depuis peu, le Finistère et l'Aveyron, plus de mille huit cents machines agricoles ont ainsi été offertes par les Amis de l'homme à des regroupements libres de huit à dix agriculteurs. Soit, en dix ans, près de 2 milliards de centimes. Dans le bureau de « frère Joseph », une carte du Sud-Ouest pendue est criblée de petits drapeaux rouges, représentant chacun une machine.

Que demandent les Amis de l'homme en échange de telles libéralités ? Rien. Ils ne demandent rien non plus aux centaines de communes qu'ils ont inondées de leur « cadeaux ». Réfections de chemins et de routes, travaux d'adduction d'eau et de tout-à-l'égout, hospices de vieillards, stades, salles de fêtes... ont été financés en partie, et souvent totalement, par les Amis de l'homme.

Chaque jour aussi le courrier amène des dizaines de demandes de fonds émanant d'associations de bienfaisance diverses de Lille, Pau, Béziers, Roubaix, Paris, etc. Des chèques dont le montant varie entre 500 et 3 000 francs y répondent dans les quarante-huit heures. Dernièrement, une ferme abandonnée dans le Lot-et-Garonne a été rachetée et remise en état par les Amis de l'homme pour être donnée à un centre de handicapés : coût des travaux : 500 000 francs. Un chargement de 100 tonnes de maïs collectées par des agriculteurs de Lot-et-Garonne a été acheminé aux frais de cette association vers les îles du Cap-Vert pour un cinquième et en direction du Sahel pour le reste.

On n'en finirait pas d'énumérer les largesses et les « bonnes actions » de cette association. D'où vient l'argent ? Cette question fait éclater de rire M. Joseph Neyrand. Des centaines de personnes la lui ont posée. *« L'argent ne compte pas pour nous. Nous le dépassons. Notre humilité, c'est de servir notre prochain. Cela pourrait nous rendre orgueilleux de vivre ici*, dit-il d'un geste dont on ne sait s'il désigne le magnifique paysage ou le luxueux bureau où nous sommes installés ; *mais non, l'humilité est la clef de voûte de toute notre action. Nous marchons avec notre cœur. »*

Les frères

Certainement, mais d'où vient l'argent ? *« De dons »*, réplique-t-il enfin. Chaque jour, effectivement, le facteur apporte des chèques en même temps que des demandes d'argent. Leur montant global quotidien varie entre 10 000 et 30 000 francs. Dans toute la France, « des frères et des sœurs », riches parfois mais le plus souvent modestes, envoient leur contribution à l'œuvre entreprise par les Amis de l'homme. Une dame âgée a vendu sa maison et a envoyé un chèque de 25 000 francs. Une autre s'est privée de chauffage et a envoyé 13 000 francs... Quelques industriels *« qui sont des frères »* se taxent eux-mêmes régulièrement au profit de l'association.

Le dimanche après-midi, à Frespech, dans un village médiéval presque entièrement restauré par les Amis de l'homme, une cérémonie religieuse rassemble amis et sympathisants autour de « frère Joseph ». Par centaines, de tous les coins de France et d'Europe, des hommes et des femmes y apportent leurs économies, d'un montant souvent important. *« Notre budget est en progression chaque année. Il est actuellement d'environ 6 300 000 francs. Nous dépensons 60 % en machines agricoles et en dons divers aux services sociaux. Plus de 1 million de francs passe dans les restaurations de maisons et dans la fabrication de notre journal*, le Règne de justice et de vérité, *dont les 40 000 exemplaires sont distribués gratuitement. Une édition allemande du* Règne (Das Reich) *est également diffusée en Allemagne. Le reste sert à payer les impôts de nos propriétés foncières et à l'entretien de la « famille », environ deux cents personnes »*, explique M. Neyrand.

« Plus nous donnons d'argent et plus il en rentre », ajoute-t-il. Ce non-sens économique est pourtant fondé. La prodigalité du mouvement est un investissement sur les consciences qui rapporte aussi sûrement que toutes les mises de fonds sur des objectifs proprement économiques. *« Notre organisation ne tient sur rien, mais cela marche parce que nous sommes sur une base de foi. »*

Les Amis de l'homme sont-ils d'habiles escrocs ? Aucune enquête fiscale ni les renseignements généraux, qui surveillent de près l'évolution de la « famille », n'ont jamais rien prouvé. Certes, des procédés *« à la limite de la légalité »* ont permis au mouvement d'acheter énormément de terres *« les unes étant au nom de la Société civile agricole des Amis de l'homme, d'autres au nom des membres de la « famille » de façon à ne pas être en butte à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'économie rurale). Par ailleurs, l'association évite tout acte qui la forcerait à « désigner » les propriétaires « prête-noms »* (1). Mais ces « ficelles » juridiques sont banales en ce domaine.

Qui sont-ils alors ? Une secte ? Ou une contre-société ? La structure concentrique du mouvement et son organisation économique les désignent incontestablement comme une secte. Au centre de la « famille », on trouve M. Joseph Neyrand, le porte-parole *« engendré par l'esprit »* qui décide de tout, signe les chèques, et vit dans un luxe opulent. Son autorité n'est pas terrestre, mais *« d'origine divine »*. Dans son entourage immédiat une cohorte de chauffeurs-secrétaires traitent le courrier et le conduisent là où il le désire.

Le reste des membres s'activent aux champs, dans les divers ateliers mécaniques, à la boulangerie, la menuiserie... Ils ont fait don de tous leurs biens à la « famille » et sont venus s'installer dans ce micromonde où l'échange de services a remplacé l'argent. A la cuisine, les femmes préparent et servent les repas pris en commun et tiennent en état les maisons et les divers bâtiments.

La plupart sont célibataires et n'entretiennent aucune relation sexuelle. Les rares couples n'ont pas d'enfants ou les éloignent de la vie communautaire. A l'arrière-plan de cette organisation, on trouve en effet la croyance que « le jour de la résurrection » l'humanité deviendra immortelle et ne croîtra plus. Bien qu'apparemment chacun soit libre de vivre comme il l'entend, tous reconnaissent que la passion *« pour une personne définie est une entrave à l'amour du genre humain en général »*. L'ensemble du mouvement se veut d'*« une cohésion presque monolithique »* et vit tendu vers la réalisation de *« l'idéal »* constamment formulé par « frère Joseph ».

Cet abandon de soi moral et matériel constitue en outre un excellent refuge contre l'angoisse, cette maladie du monde humain divisé. Protection d'autant plus accentuée que tous s'entretiennent dans la conviction d'être à l'avant-garde de l'accomplissement du schéma divin : la transformation de l'enfer terrestre en paradis millénaire.

« Chère Maman »

De la secte, le mouvement a également l'histoire riche en scissions ! Les Amis de l'homme furent fondés en 1919 à Genève par un dissident des Etudiants de la Bible (futurs Témoins de Jéhovah), Alexandre Freytag. Il se présentait comme le messager de l'Eternel, annoncé par le prophète Malachie. A sa mort, en 1947, Bernard Sayerce, instituteur pyrénéen, revendique pour lui l'investiture divine et se sépare de la branche suisse du mouvement. Il se fait nommer le « Fidèle Berger » et forme avec sa secrétaire Mlle Lydie Sartre — appelée la « Chère Maman » — le « cher noyau » de la famille spirituelle, qui s'élargira un jour à l'humanité tout entière.

Ils fondent un service social à Bordeaux, que va diriger inlassablement la « Chère Maman » à la mort de Bernard Sayerce, en 1963. Elle achète un immense entrepôt à Bordeaux, où sont stockées des tonnes de vivres et de vêtements. Ceux-ci sont ensuite redistribués dans les bureaux d'aide sociale, les hospices et les hôpitaux. Jusqu'en 1969, un véritable « train » routier, composé de camions de fort tonnage, couvrira progressivement toute la France. Peu avant, le mouvement change brusquement d'orientation. A l'origine de ce bouleversement, le don d'une propriété de 17 hectares dans le Val-Saint-Germain, en Lot-et-Garonne. Mlle Lydie Sartre s'y installe et donne le signal du retour à la terre pour y construire concrètement le paradis terrestre.

En quelques années, la crise en milieu agricole aidant, le mouvement agrandit considérablement son domaine. En 1967-1968, les achats débordent largement le Val-Saint-Germain et s'étendent sur plusieurs communes avoisinantes. Ces maisons, le plus souvent en ruine, attenant aux propriétés rachetées, sont rebâties ou restaurées avec un goût sûr. Un village médiéval qui se meurt, Frespech, retrouve, grâce aux Amis de l'homme, une seconde vie.

Vers 1970, cette politique tous azimuts d'achats de terres cultivables provoque un mécontentement général. Les agriculteurs du Lot-et-Garonne y voient une tentative d'accaparement des terres et un facteur d'accélération de l'exode rural. Le prix à l'hectare s'est, en effet, considérablement élevé, et cette hausse gêne l'établissement de jeunes agriculteurs. Consciente du malaise qu'elle a créé, la « famille » cesse alors d'agrandir sa propriété et réoriente toute son activité. Des réunions d'information sont organisées avec les agriculteurs, et l'association commence à distribuer des machines destinées à favoriser l'union des agriculteurs et à désarmer leur méfiance. L'aide aux mairies commence l'année suivante et touche immédiatement plus de trente municipalités. C'est au milieu de cette reconversion que la « Chère Maman » meurt. Son « fils spirituel », M. Joseph Neyrand, lui succède à la tête du mouvement pour parachever « l'œuvre de Dieu ».

« Je n'y ai pas cru, quand ils sont venus me dire qu'ils voulaient donner des machines aux agriculteurs », avoue M. Gilbert Fongaro, maire de Pont-du-Casse, un des plus importants vendeurs-réparateurs de matériel agricole du département. Aujourd'hui, ce négociant avisé se rend à l'évidence ; mais, parce qu'il juge les modalités de regroupement des agriculteurs trop longues, il ne fait plus que 5 % de son chiffre d'affaires avec les Amis de l'homme. Les agriculteurs ont été également longs à convaincre. En dix ans, cependant, les rumeurs se sont tues. Au stadium municipal d'Agen, le 28 novembre 1973, près de deux mille exploitants et maires étaient venus fêter le don de la cinq-centième machine agricole.

Le Crédit agricole ne se déclare nullement affecté par la distribution gratuite de machines. *« Il s'agit là de « petit » matériel*, explique-t-on au service commercial de cet établissement bancaire. *La conjoncture est certes difficile en ce moment, mais les Amis de l'homme n'y sont pour rien. Un tracteur coûte presque 100 000 francs, et c'est à nous que les agriculteurs et les CUMA continuent de s'adresser. »*

Freinent-ils l'exode rural ? Non plus. *« Rester à la terre, c'est d'abord une décision personnelle*, expliquent des agriculteurs. *Les machines allègent le travail, certes, mais, sans elles, il se ferait quand même. Celui qui a décidé de partir, rien ne peut le retenir. »*

ANDRE BARBE

Le monde changera

Pourquoi les Amis de l'homme, alors ? *« Ils ont toujours envoyé les aides que je leur demandais*, explique M. Georges Caillaux, président de l'antenne locale de la Croix-Rouge. *D'où vient l'argent ? Je ne peux répondre à cette question, mais je pense que, s'il y avait un but caché, il se serait depuis longtemps dévoilé. »*

En se centrant sur l'origine des ressources, les soupçons ratent apparemment leur but. L'objectif premier du mouvement reste sa propre extension en vue de l'avènement du « paradis terrestre ». *« Si les Amis de l'homme ont effectué un retour à la terre en 1969, c'est seulement à titre de support d'un message de fraternité (...). Il n'y aura de changement sur notre planète que par la transformation de l'individu, la libération de son cœur »* (2). *« Ce changement ne peut partir que d'une minorité ; aujourd'hui, c'est la famille qui fait le départ d'un monde nouveau, ce seront ensuite les agriculteurs de Lot-et-Garonne qui réaliseront cette fraternité, et la France... et, à partir de là, le monde changera »* (3).

Cet objectif ambitieux paraît contredit par la faible importance numérique des Amis de l'homme. Cependant, la pratique, dénuée de sectarisme, de cette secte lui assure une audience considérable. Aucune approbation dogmatique n'est en effet jamais réclamée, et chacun reste libre de ses convictions. Il n'y a pas de doctrine à proprement parler, et la référence fréquente à la « vérité primitive » des Evangiles n'est jamais étayée par un recours aux textes. On ne lit pas la Bible chez les Amis de l'homme, parce qu'on est persuadé de « vivre » les Evangiles. On ne lit d'ailleurs rien non plus. La foi par la pratique.

Nombre d'associations de bienfaisance composées de catholiques pratiquants collaborent sans réserve avec les Amis de l'homme. Les opinions politiques ne sont pas un obstacle non plus. Les subventions sont versées aux mairies sans que leur couleur politique joue un rôle. *« On n'a rien à leur opposer, sinon le vide des discours officiels et la pauvreté des collectivités locales »*, explique un responsable communal. Tous se déclarent *« sensibles »* à leur idéal.

L'argent et les machines, le spectacle du cadre de vie somptueux de la « famille », constituent en effet la meilleure carte de visite, pour un monde agricole qui sait par son travail que l'on n'obtient rien sans peine. L'argument *« on n'entre pas dans le mouvement, on est Ami de l'homme si on aime son prochain »* ne heurte aucune conviction religieuse ou morale préétablie. Cette absence de recrutement présente l'avantage de permettre aux Amis de l'homme de conserver une structure souple que générait la gestion de milliers d'hectares et d'adhérents.

(1) *« De la crise rurale au paradis terrestre. Les Amis de l'homme »*, par Dominique Urvay, *Esprit*, 1er janvier 1978.

(2) *Le Règne*, 12 août 1979.

(3) *Le Règne*, 30 septembre 1973.

La bienveillance, dans le Lot-et-Garonne, est quasi générale.

« Ceux qui veulent que je leur dise du mal des Amis de l'homme, je les jette dehors », ponctue à grands coups de canne le patriarche de la famille Daniel, des métayers du Néracais. Dans la cuisine, sur le buffet, trônent une grande photo de la « Chère Maman » et une plus petite de « frère Joseph ». M. Bernard Laurensan vient de succéder à son père sur une exploitation d'une dizaine d'hectares. Il lit *« le Règne de justice et de vérité »*, avec *« beaucoup d'intérêt »*. Ce bimensuel est en effet envoyé gratuitement à tous les agriculteurs ayant reçu des machines. *« A ses débuts, la mécanisation du travail agricole a isolé les agriculteurs*, explique-t-il. *Chacun sa machine et chacun pour soi. Grâce aux Amis de l'homme et aux machines collectives, une bonne ambiance s'est créée. On n'hésite plus maintenant à demander un service à son voisin. »* De nombreuses histoires sur la solidarité nouvelle des agriculteurs se répandent ainsi dans le Lot-et-Garonne.

Cette générosité active et la lecture du *« Règne »* ne restent pas sans effets. *« Je reconnais que tout cela m'imprègne »*, avoue M. Christian Dulong, un jeune agriculteur de Moncrabeau. Mais c'est un autre qui, au cours d'une cérémonie de donation, résume le sentiment général : *« Chez vous, frère Joseph, on se sent aimé ! »*

Les autorités ecclésiastiques, pourtant concernées au premier chef par les Amis de l'homme, n'ont jamais publié de texte officiel critiquant le mouvement. *« Un communiqué risque toujours d'être mal compris par les agriculteurs qui acceptent les cadeaux des Amis de l'homme en toute bonne foi. C'est pourquoi je préfère m'en expliquer de vive voix avec eux*, déclare Mgr Sabin Saint-Gaudens, évêque d'Agen. *Le Christ nous appelle certes à être des artisans de justice, de paix et de fraternité, mais il n'a jamais promis le paradis sur la terre. Présenter ainsi l'Evangile constitue une véritable trahison du Christ, une falsification de son message. »*

Silence syndical

Le silence des responsables syndicaux sur l'action des Amis de l'homme étonne également. Néanmoins, M. Léopold Rambeau, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.), se déclare personnellement *« violemment contre ces cadeaux qui ne résolvent en rien la situation difficile qui est faite aux agriculteurs »*. Il les juge même *« entièrement démobilisateurs »*. Mais, pour ne pas se couper de la base, les dirigeants syndicaux n'ont jamais publié, eux non plus, de communiqué officiel. Tout en reconnaissant que cette association a fait beaucoup de bien au village de Frespech, M. Pierre Gilbert, secrétaire de mairie, s'est vu obligé de déclarer fermement aux membres de la « famille » qu'il ne supportait plus leur présence constante sous son toit. Car, si les Amis de l'homme n'imposent rien, il arrive fréquemment qu'ils s'imposent.

« Frespech est leur Lourdes, et rien ne doit venir ternir cette image, explique M. Jean-Louis Pecqueur, médecin à Dausse et à Frespech. *Lorsque nous avons voulu créer un foyer de jeunes à Frespech, les Amis de l'homme ont essayé de se rendre indispensables en offrant de financer constamment nos activités. Pour garder notre indépendance, il nous a fallu entrer en conflit avec eux. C'est à ce moment qu'un boycottage de mon cabinet a été organisé à Frespech. »*

Quelques communes également, et pas des plus riches, tiennent à préserver leur autonomie et refusent toute subvention des Amis de l'homme. M. Marcel Garrouste, député et maire (socialiste) de Penne-d'Agenais, admire beaucoup leur foi, qui est *« réelle »*. *« Je vois en eux*, dit-il, *une forme de socialisme assez proche de celle que je recherche. Ils donnent leur travail à la communauté, qui en retour pourvoit à tous leurs besoins. »* Néanmoins, M. Garrouste préfère imposer plus lourdement sa commune plutôt que de recourir aux subsides de l'organisation. *« La puissance financière des Amis de l'homme pourrait les rendre maîtres de nombreuses communes, et même de plusieurs départements. Je ne redoute pas M. Neyrand personnellement, mais, lui parti, qui sait quelle orientation pourrait prendre le mouvement ? »* ■

TRAVAIL

« Aristocratie ouvrière... »

Une petite usine aux ouvriers hautement spécialisés. De hauts salaires, mais la tension d'un travail minutieux, aux cadences rendues de plus en plus astreignantes par la crainte du chômage. Pas de noms : la description d'un climat.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

DEUX heures de l'après-midi. Une zone industrielle, de création récente, presque pimpante avec ses arbres, ses fleurs, et la complicité du soleil de printemps. Les hommes arrivent tranquillement, la plupart dans des voitures cossues.

Ils sont une cinquantaine à travailler dans cette petite usine de mécanique industrielle, une moitié s'apprêtant à relayer l'autre. Tous, ou presque, sont des P3 hautement qualifiés, et ils comptent peu de jeunes, car le travail qu'on leur demande exige beaucoup d'expérience accumulée. Il s'agit de faire des opérations de finition souvent délicates sur des pièces mécaniques de gros volume, déjà très élaborées, données en sous-traitance par des sociétés d'aviation, d'automobile, de nucléaire, etc. ; et la moindre erreur peut entraîner une mise au rebut, et la perte de plusieurs dizaines de milliers de francs.

Les salaires sont parmi les plus élevés de la catégorie (30 F de l'heure, plus une prime d'équipe de 4 F), rehaussés encore, pour beaucoup, par de nombreuses années d'ancienneté.

Derrière la pointeuse, le mur est couvert de notes de service, vieilles de deux ans, de deux mois, ou de deux heures. Ici tonne Jupiter : *« Toute lecture étrangère à la vie de l'usine est interdite, et sera considérée comme une faute grave ; tout rassemblement de plus de trois personnes autour des appareils à boisson est absolument interdit, et entraînera un avertissement ; tout ouvrier qui n'aura pas repris le travail, trois minutes après la demi-heure du repas, aura un avertissement... »* Mais aussi bien des avis comme celui-ci, d'une actualité évidente : « 1) *L'augmentation des salaires est refusée ;* 2) *Ceux qui ne sont pas contents sont libres de prendre leur compte ;* 3) *Tous ceux qui ne sont pas suffisamment productifs encourront des sanctions graves* », ou des notes en chapelet, ordonnant l'augmentation ou la diminution des horaires de travail au gré des commandes qui viennent ou ne viennent pas. Etrange face-à-face entre ces hommes mûrs, solides, sûrs de leur métier, qu'on dit être l'« aristocratie ouvrière », et ces consignes tatillonnes...

Toutes ces petites brimades infantilisantes, cette course presque obsessionnelle à la minute perdue, inimaginables il y a quelques années, traduisent bien la dégradation qui s'est produite, pendant la dernière demi-décennie, dans la vie des entreprises de sous-traitance, pour qui le travail se fait rare et qui sont contraintes, pour survivre, d'accepter des marchés à des prix trop bas. *« Pour un travail déterminé*, explique un des ouvriers, *le temps prévu par le marché diminue chaque année, alors que les machines pour le faire sont les mêmes... En 1979, la Snecma a augmenté ses ouvriers de 11 % ; nos salaires à nous ont augmenté de 9,5 %. Et les marchés se sont traités sur la base d'une augmentation de 7 %... »*

Le moment le plus animé de la journée est le quart d'heure de chevauchement des deux équipes, pendant lequel les partants expliquent aux arrivants où en est le travail et comment le continuer. A deux près de chaque machine, tous les hommes discutent, et c'est le seul moment de la journée où il y ait échange entre les intéressés sur l'organisation du travail.

Si l'atelier est de construction récente, les machines ont, pour la plupart, dix à vingt ans d'âge. Depuis les débuts de la crise, les investissements ont presque cessé, et le dernier achat, une aléseuse tchèque d'assez médiocre qualité, remonte à 1974. Seul effort de modernisation dans la dernière période : l'adaptation d'appareils électroniques de visualisation, permettant une lecture directe et très précise des mesures, sur des machines trop anciennes pour en avoir été pourvues au moment de leur fabrication. Les exigences nouvelles de techniques pour lesquelles une très haute fiabilité est exigée, comme le nucléaire ou l'aviation, sont donc satisfaites essentiellement par l'habileté des « compagnons » qui sont priés, d'année en année, de fournir un travail de plus en plus complexe et de plus en plus précis, avec des machines de plus en plus dépassées.

L'ambiance de l'atelier s'en trouve marquée : *« Ici, on ne rit jamais »*, constate un des derniers embauchés. On ne parle pas, non plus. Pourtant, les plus anciens racontent de mémorables parties de ballon entre les machines, un temps pas si lointain où l'ambiance était détendue, et où on trouvait toujours un moment pour discuter entre copains. Aujourd'hui, il faut travailler vite, très vite.

Chaque opération est prévue pour être faite en un temps précis. Et une certaine fierté pousse ces hommes, qui ont l'habitude d'être respectés pour leur habileté, à faire constamment la preuve de leur savoir-faire, et à aller aussi vite que possible, ne serait-ce que pour ne pas être en reste par rapport à leurs « doubleurs ». Cela n'empêche pas les chefs, circulant dans les allées, d'insister en passant pour qu'on aille plus vite.

Les pièces à travailler, qui peuvent peser jusqu'à 15 à 20 tonnes, sont difficiles à « prendre », et les problèmes techniques à résoudre sont si nombreux que le compagnon est, en général, entièrement absorbé par ce qu'il fait. Beaucoup reconnaissent qu'ils ne voient pas le temps passer. Mais il leur reste tout de même de ces heures un arrière-goût ambigu : impossible de s'évader de temps en temps par la pensée ; chaque minute de distraction, ou simplement de déconcentration, porte en germe l'erreur redoutable et redoutée, aux conséquences énormes. Et, comme on sort fatigué physiquement et nerveusement de l'usine, il n'est pas si facile d'accepter cette totale dépossession de huit heures et plus par jour.

« Miradors »

Les deux bureaux de la direction, au premier étage, ont, selon une disposition assez répandue dans les petites usines de construction récente, des fenêtres qui donnent sur l'intérieur de l'atelier, permettant une surveillance qui, si elle n'est pas constante, est ressentie comme telle, et détermine l'image que les ouvriers *se font* de l'atelier : *« Tous les réflexes des gars sont conditionnés par ces deux fenêtres ; chacun essaye de se découvrir un petit coin où être hors d'atteinte, pour boire un coup, par exemple (c'est interdit !). »* Et les places sont vues comme bonnes ou mauvaises suivant qu'on y est ou non à l'abri des « miradors ».

Derrière la fenêtre, on surveille effectivement, mais si la lumière reste allumée tard le soir, c'est pour une autre raison : cette entreprise familiale au passé prospère et tranquille n'est guère plus aujourd'hui — dans les orages d'une crise qui, à son niveau, est indéniable — qu'un bateau sans gouvernail. Trésorerie insuffisante, instabilité des marchés, gestion rendue chaotique par les à-coups des commandes et l'usure nerveuse des dirigeants... Une monarchie plutôt bon enfant se transforme peu à peu en tyrannie insupportable et auto-destructrice.

Selon les jours, on parle de licenciements ou d'heures supplémentaires à faire de toute urgence. Certains vont jusqu'à soixante-dix heures par semaine, viennent le samedi, voire le dimanche. On a même vu des compagnons recevoir une lettre de l'inspecteur du travail leur annonçant qu'il était saisi d'une demande d'autorisation de licenciement économique à leur sujet, et, le même jour, s'entendre dire à l'usine qu'il fallait, à tout prix, venir travailler au moins quarante-huit heures dans la semaine, parce que du travail urgent venait d'arriver. En fin de mois, la course aux heures supplémentaires atteint des sommets pour permettre l'envoi d'un maximum de factures aux clients.

Dans le même temps, les sanctions pleuvent : l'erreur que le plus consciencieux et le plus qualifié des professionnels ne peut pas manquer de faire un jour ou l'autre est qualifiée de faute grave, entraînant avertissement, suppression de primes importantes, et même licenciement immédiat. Sous l'orage, les compagnons courbent la tête, par peur du chômage, par peur de perdre une paye importante. Mais les rancœurs s'accumulent.

Politiquement, presque tous se situent à gauche. Ils vivent très fortement le monde comme divisé en deux camps : la gauche et la droite, les bons et les mauvais... La parole de Georges Marchais porte fort parmi eux. S'il y avait un syndicat, ce serait la C.G.T. ; mais il n'y a pas de syndicat, pas plus que de délégués du personnel. Il est clair pour tous — quelques petites tentatives l'ont prouvé, suivies du licenciement du « meneur » — que le patron ne le tolérerait pas. Certains pensent même qu'il fermerait l'usine. ■

CROQUIS

Scènes de gare ordinaires

Une paire de talons-aiguilles joue des castagnettes sur le carrelage marbré. Elle est rentrée comme une fusée, trajectoire rectiligne, à peine un temps d'arrêt devant la porte vitrée à ouverture automatique. Droit devant, elle fonce, cible privilégiée des regards masculins un instant réveillés. Les pas crépitent comme autant de messages codés en morse, le hall de gare s'emplit soudain de mille échos mystérieux, se répondant entre eux. Etrange concert agressif et agréable tout à la fois, multicolore comme la nuit de la ville... Elle va courir, marteler plus encore le tempo de ses pas. Non... Le silence surgit, brutal, total, l'immense éternité d'une seconde où les bruits se détruisent entièrement comme autant de forces égales un instant confrontées. Car maintenant elle crie, gesticule, s'accroche farouchement à ce petit mac qu'elle vient de retrouver au bout de sa course. Les spectateurs se rendorment, un peu plus frileux dans leurs imperméables... Ce n'était donc que cela. Une dame en colère qui fait une scène à un gigolo-noctambule coupable d'abandon de poste...

Scène de gare ordinaire, furtivement cueillie au cœur de la nuit, parmi ces heures clandestinement confondues dans l'anonymat des ténèbres.

Drôle de vie, drôle de nuit... Où le mot « drôle » signifierait « surprise ». Surprise de vie.

Un clochard sort de la salle d'attente de la gare. Il passe dans le vaste hall. Ils sont une bonne dizaine, marginaux dans la marginalité. Le clochard découvre l'automatisme de la porte du hall. Il se place au garde-à-vous devant les baies vitrées, avance d'un pas, les panneaux glissent très vite... Le clochard s'amuse, le mécanisme s'use, il refuse soudain de refermer les portes... Nouveaux frissons, les cols que l'on ramène pour la dixième fois autour des nuques froides... L'insensible passage de la *« drôle de surprise »* à la *« terne fatigue »*... Un train manqué, attendre l'aube et le prochain départ... La nuit et son carrousel de lumières écrues ramènent d'un coup la pensée vers l'immédiate actualité, vers ces femmes et ces hommes que l'on dit prisonniers des ténèbres, au fond d'une geôle imaginée obscure alors qu'ils sont *« prisonniers de la lumière »*, d'une lumière obsédante, néon brûlant les yeux à longueur de nuit jusqu'à l'affaiblissement définitif.

La vie est un hall de gare. Elle est peuplée de voyageurs, les uns immobiles, vagabonds pour nulle part, les autres agités en instance de départ. Lorsque revient le jour et son flot de mouvements, les passagers de la nuit s'éloignent lentement, encore engourdis d'un sommeil de misère. Les nouveaux arrivés se bousculent sur les quais. Autres visages, autres images. Entre l'errance figée des noctambules et le déplacement rapide des hommes affairés, le second voyage offre l'impression d'avancer très vite dans une existence dorée. Très vite, très fort, tristes illusions... Trop vite, trop fort, trop loin, fin du petit voyage et fin des illusions.

JEAN PETAUX.

Les cerises du colonel

En nous installant dans ce petit village languedocien, j'ai aussitôt voulu connaître nos voisins. Rien de particulier, sinon en face, dans ce beau mas tout blanc : un colonel en retraite.

Je me suis dit : un ami de moins...

Faut savoir que j'ai des idées gauchistes.

C'était au milieu de l'hiver, mon amie et moi on se chauffait uniquement au feu de cheminée. Comme nous sommes également au chômage, les vieilles souches, victimes de l'arrachage des vignes, nous intéressaient diablement. Héroïque, je les trimballais sur mon vélo...

Un beau matin, le colonel m'interpella : *« Dites, monsieur, si vous avez besoin de bois, servez-vous, nous avons un tas au milieu du jardin. »* Tiens, une manière à lui d'avoir bonne conscience !

Et puis, tout récemment, le colonel me proposa ses cerises. Une échelle, un crochet, à ma disposition. Pas possible ! Ses cerises sont trop mûres; peut-être écologistes sur les bords, une manière à lui d'...

Cependant, à chaque fois, j'ai accepté. Ma conscience de classe me jouerait-elle des tours ?

Mes souvenirs de catéchisme sont très vagues. Mais enfin ! Adam et Eve face à la pomme, c'était un peu ça, non !

CLAUDE ANTROPIUS.

La Butte

Ils sont revenus. Avant même l'été, les cars climatisés les ont déversé en floppées sur la Butte : ils se sont égayés dans les ruelles, entre vigne et Sacré-Cœur, émerveillés des pavés inégaux.

La place du Tertre a employé l'hiver à se préparer aux admirations teutonnes et aux déclics nippons. Dans leurs ateliers de banlieue, les peintres patentés mettent la dernière touche aux séries de voiliers ou de christs en croix, les ciseaux sont affûtés qui demain découperont, pour vingt sous, les profils yankees.

Chers visiteurs ! Il vous suffirait pourtant de descendre quelques marches, de traverser trois rues, pour plonger vos extases dans un autre univers. En suivant la rue Myrrha, par exemple, qui part de Montmartre pour se jeter dans la Goutte d'Or.

Là, été comme hiver, des femmes gémissent sous la misère de trente assaillants quotidiens, mais les guides n'en disent rien. Pas plus que des plafonds fissurés, du linge croupi au fond des cours lépreuses. Eté comme hiver, le passage d'un trio botté, casquetté et soupçonneux, étouffe soudain rires et cris de l'enfance de la rue.

Cette année encore, deux monde s'ignoreront gentiment. En haut de la rue, des blondinets marchanderont un camembert dans l'épicerie de Djamel, que cela fait plutôt rigoler. En bas, on continuera de payer comptant le prix de l'existence, avec la menue monnaie des humiliations quotidiennes.

Chers visiteurs, gardez sur la Butte le cœur léger et les illusions au chaud. La Goutte d'Or préfère encore vous voir là-haut, que de sentir vos zooms braqués sur sa couleur locale.

DANIEL SCHNEIDER.

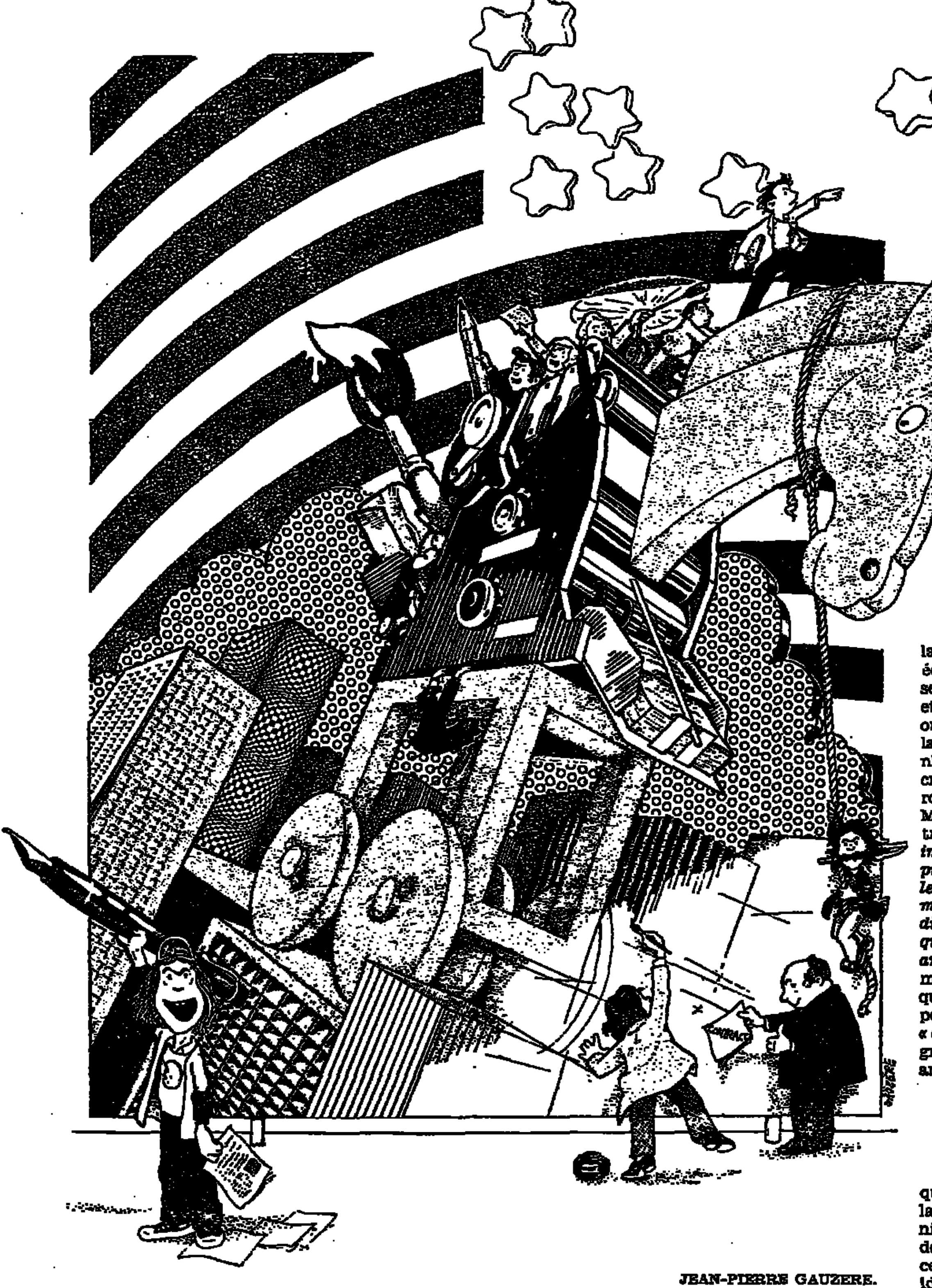
RECTIFICATIF. — Les titres de deux croquis (V.R.P.-Stress et l'Eventaire) ont été intervertis dans « le Monde Dimanche » du 8 juin. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG.

L'inquiétude

Il se rendit chez un psychanalyste pour savoir pourquoi il n'avait jamais été en analyse.



JEAN-PIERRE GAUZERE.

ÉTATS-UNIS

Citizen Kane sur les campus

Campagnes contre l'installation d'un réacteur, dénonciation d'un réseau de prostitution, bénéfices, investissements, les journaux d'étudiants américains ne sont pas, pour la plupart, des jouets éphémères.

BERNARD SPITZ ET ALEXANDRE WICKHAM

SEPTEMBRE 1975, à l'université Duquesne, près de Pittsburgh. Le journal des étudiants, qui a une diffusion de plus de quinze mille exemplaires, révèle, au terme de quatre mois d'enquête, que le directeur des relations extérieures de l'établissement aurait été embauché l'année précédente sur la foi d'un curriculum vitæ mensonger. Les reporters en herbe n'avaient notamment retrouvé aucune trace de ses prétendus diplômes d'anglais et de journalisme, pas plus que de son passage dans deux des plus grandes agences de presse du pays. Dès le lendemain, le personnage mis en cause donnait sa démission.

Cette anecdote, largement commentée par la presse nationale de l'époque, donne une idée du pouvoir, outre-Atlantique, des *student newspaper* (journaux d'étudiants). De tout temps, avec l'équipe de base-ball, le journal de l'université a été un moyen privilégié de jouer un rôle sur les campus américains. Beaucoup d'étudiants, qui ne veulent pas devenir journalistes, souhaitent pourtant y travailler. La considération dont jouit aux Etats-Unis la presse, la mythologie sociale qui fait du reporter une sorte de « justicier » tout-puissant, le goût du commandement, le plaisir d'occuper des fonctions quasi officielles, expliquent sans doute l'abondance des vocations.

Les quotidiens — il en existe près d'une centaine ! — sont les plus influents. L'heure n'est plus aujourd'hui aux vastes débats des années 60 sur la légitimité de la guerre du Vietnam ou la critique d'un système universitaire jugé sclérosé : les objectifs sont plus pratiques, les opinions plus nuancées. Joe Verrengia, vingt ans, étudiant en sciences politiques à Columbia de 2 heures à 5 heures de l'après-midi et rédacteur en chef du quotidien de l'université, *The Spectator*, de 6 heures du soir à 6 heures du matin, explique sa philosophie : « *Nous n'avons pas les moyens nécessaires et nous n'essayons pas d'être le* New York Times. *Ce n'est pas notre rôle. Bien sûr, nous traitons parfois des événements nationaux, mais à notre manière ; ainsi, au moment des fracassantes déclarations de Carter sur les étudiants iraniens, nous avons préféré une enquête auprès de ceux qui étaient sur le campus à une condamnation globale et sans appel. Mais l'essentiel de notre travail, c'est d'informer les étudiants et aussi d'analyser avec un esprit critique ce que dit et fait l'université. Lorsqu'elle aide les étudiants, comme lors de la dernière grève des transports, nous approuvons. Lorsqu'elle veut imposer une idée qui nous semble contestable, le projet TRIGA par exemple, nous le disons aussi.* »

Les mésaventures de TRIGA — un réacteur nucléaire destiné à la recherche et installé en 1964 sur le campus — sont à cet égard exemplaires. Il y a maintenant seize ans que les étudiants et quelques professeurs de Columbia, à travers les campagnes du *Spectator*, réussissent à empêcher la mise en service de ce réacteur, considéré comme peu sûr depuis les défaillances techniques apparues pendant les premiers essais. Seize ans d'investigation, de gros titres, d'appels à manifester qui témoignent finalement d'une surprenante continuité dans les préoccupations des générations...

Un « guide »

Tous ces journaux ne sortent pourtant pas du même moule. C'est en général moins dans leur présentation — qui évoque, pour un Européen, un « vrai » journal — que par leur style et leur contenu que se marquent les différences. Certains se limitent à la fonction de *Journal officiel* de l'université, traitant avec le plus grand sérieux de l'agrandissement d'un terrain de sport, de l'installation d'une nouvelle table de ping-pong (1). Mais la majorité d'entre eux sont plus percutants et ne se refusent pas de temps à autre le scandale. Ainsi le conseil disciplinaire du célèbre MIT (Massachusetts Institute of Technology) sanctionna-t-il en 1977 quatre collaborateurs du journal du campus, parmi lesquels deux jeunes femmes, pour avoir publié un *Guide du consommateur* très particulier ; on y trouvait en effet, évaluées avec un grand souci du détail — et une échelle de « notation » allant de 1 à 4, — les aptitudes sexuelles d'une quarantaine d'étudiants de ce vénérable établissement ! Le périodique d'une faculté californienne fit encore plus de bruit l'année précédente en dénonçant l'existence, dans l'université même, d'un réseau de prostitution très actif dont la direction était attribuée à un gang... d'étudiants de première année ! Malgré ce « scoop » fracassant, son jeune directeur se retrouva à la porte quelques semaines plus tard à la suite de la volte-face d'un de ses informateurs : car les étudiants-journalistes, comme leurs aînés ont leurs sources d'informations et leurs réseaux de « fuites »...

Les autorités universitaires reconnaissent d'ailleurs bien souvent l'utilité de cette presse étudiante. A la Parson's School, une grande école d'art new-yorkaise, un enseignant, Myrron Schwartzman, et le directeur, Vieri Salvadori, ont été plus loin en favorisant la naissance d'un mensuel qui n'a pourtant pas été avare de critiques dès ses premiers numéros. Mais ce qui importait pour M. Salvadori, c'était de permettre à ses élèves de disposer *« d'un instrument de créativité très puissant, d'un moyen de briser les barrières qui séparent, d'une manière souvent artificielle, les différentes disciplines artistiques, dessin, peinture, photo, architecture »*... On a donc permis, dans cette optique, à ceux qui travaillaient régulièrement pour le journal d'obtenir des « crédits d'enseignement » s'intégrant dans les résultats scolaires annuels.

Indépendance

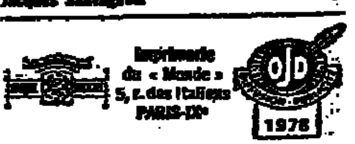
Institution prestigieuse, plus que centenaire dans certains cas, la presse étudiante est, en définitive, une sorte de microcosme de la société américaine, avec ses certitudes et ses contradictions : idéalisme mais recherche, sans angoisses métaphysiques, du profit, individualisme mais esprit d'équipe, conformisme idéologique mais tolérance intellectuelle... Deux caractéristiques accentuent encore cette impression. La première est l'organisation tout à fait remarquable de cette petite industrie. On ne compte pas moins de deux agences de publicité spécialisées dans le recrutement des annonceurs importants (entreprises, services gouvernementaux), une association nationale qui fait admettre un ensemble de principes « déontologiques » à ses membres et un centre juridique qui suit l'évolution de la jurisprudence et des textes applicables ; certains journaux universitaires appartiennent même à un organisme national qui protège ses adhérents contre les conséquences financières d'articles diffamatoires !

Mais le meilleur symbole des relations à double sens qu'entretient cette presse avec son environnement est son attitude face aux progrès techniques. Hommes d'affaires autant que journalistes, la grande majorité des « chief editor » ont en effet su conduire une politique d'investissement particulièrement avisée depuis quelques années, c'est-à-dire adaptée aux moyens financiers dont ils disposaient ; les plus prospères ont ainsi engagé d'importants capitaux, de 150 000 à 400 000 francs, pour acquérir du matériel informatique de photocomposition ultra-moderne.

Avec une diffusion de 20 000 à 35 000 exemplaires, des bénéfices de 5 000 à 50 000 francs, un chiffre d'affaire annuel qui se situe

(1) Ou de la visite d'une personnalité étrangère ; ainsi M. Raymond Barre, à défaut d'avoir obtenu la « une », en février dernier, du journal de l'université de New-York, où il avait prononcé un discours de politique économique, eut droit à un bref compte rendu en page 5.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

entre 2 et 5 millions de francs, et des effectifs qui varient de vingt à cent quinze collaborateurs, le journal d'étudiant type n'a donc pas grand-chose à voir avec les feuilles, souvent éphémères, qui existent dans certaines universités et grandes écoles françaises. L'un des plus florissants, le *State News*, a même jugé utile d'embaucher, pour quelque 13 000 francs par mois, un « conseiller spécial » exclusivement chargé de méditer sur sa stratégie de développement à long terme...

La conséquence directe de cette indépendance financière est évidemment la liberté de ton vis-à-vis des responsables universitaires, mais aussi à l'égard des annonceurs ; or la publicité représente en général de 70 % à 100 % des recettes totales. L'un des exemples les plus extrêmes de cette autonomie a été donné il y a quelques années par le périodique d'une université du Wisconsin. Avec un sens très sûr de la provocation, il avait en effet publié, en face d'une annonce du ministère des affaires étrangères recherchant des candidats à des postes de « conseillers commerciaux » et de « chargés d'affaires politiques », un document présenté de la même manière mais qui indiquait que ce service recrutait des « saboteurs économiques » et des « assassins politiques » !

Mais, dans l'ensemble, le journalisme étudiant est tout de même plus un moyen d'intégration sociale qu'une source de contestation ou de « subversion » politique. « Sortir » un numéro spécial sur un sujet, « boucler » le journal, « couvrir » tel ou tel événement, impliquent des contraintes qui préfigurent celles de la vie professionnelle : existence, même discrète, de relations hiérarchiques, division du travail, centralisation du pouvoir de décision, définitions de postes, attributions d'horaires... Edward Fiske, responsable du département « éducation » du *New York Times*, illustre bien cet état de fait lorsqu'il explique qu' « *une expérience de ce type est très appréciée des employeurs parce qu'elle suppose des aptitudes à vivre dans une collectivité, à faire des choix et à obtenir des résultats qui sont le signe d'une certaine efficacité* ». En deux mots, l'esprit d'entreprise. ■

ITALIE

Le ghetto de Venise

Il est à Venise un quartier resté longtemps ignoré, mais qui est, lui aussi, chargé d'histoire. Les hommes changent. Pas les pierres.

MARIA CRAIPEAU

ILS portaient un petit morceau d'étoffe jaune sur la poitrine, « grand comme un petit pain de quatre dinars », avec la lettre... non, pas « J », mais « O ». C'était en 1394, à Venise. Venise, étape des marchands, était déjà depuis deux siècles un centre d'attraction pour les juifs de l'Orient et d'Allemagne. En 1252, tolérance que la Serenissima fit toujours payer très cher, ils eurent le droit de s'établir sur une île, l'île de Spinalunga qui devint la Giudecca.

En obtenant des « condotte », toujours renouvelables, permis de séjour dans la ville même de Venise, ils furent obligés, après le petit morceau d'étoffe jaune, à porter des chapeaux jaunes, puis des chapeaux rouges.

(Lorsque, vers 1520, le chrétien Daniel Bomberg fonda une imprimerie où furent imprimés les somptueux livres en hébreu, il demanda et obtint du Sénat que « ses » juifs soient dispensés *de porter un signe distinctif.*)

En 1516, on parqua les juifs dans un quartier de la ville, au Ghetto Nuovo. (Ghetto = Fonderie). Ainsi le monde acquit un mot nouveau. Le quartier s'élargit en annexant le Ghetto Vecchio et le Ghetto Nuovissimo.

Dans ces temps-là, il y avait cinq mille juifs au Ghetto. Il y en a maintenant sept cents dans tout Venise. Cela fait longtemps qu'ils ont abandonné ce quartier insalubre, qu'ils ont suivi les autres Vénitiens dans leur exode vers Mestre.

Trois ou quatre familles — industriels, avocats — sont vraiment riches et habitent des *Palazzi sur le Grand Canal — le* Grand Canal qui est tout proche. Il n'y a qu'à passer sous des voûtes, entre deux murs, où pend le linge. Les dames de ces familles-là viennent servir le dîner dans la maison de repos, seul centre d'accueil, où vivent une vingtaine de vieillards indigents, dont l'existence est subventionnée par la solidarité de la communauté juive. Les dames, pour servir un repas kasher, mettent un tablier blanc sur leurs robes élégantes, elles sont organisées, efficaces, le repas est simple, bon, et fort cher pour les étrangers.

Les jeunes y viennent parfois. Pas souvent. Comme tous les Italiens de leur âge, ils font de la politique. Mais ils ne rompent pas vraiment les liens avec la communauté : il y a beaucoup de mariages mixtes, mais les enfants sont élevés comme juifs.

Tous ceux qui sont venus ici siècle *après siècle, invasion après* invasion, guerre après guerre, les juifs chassés en 1492 d'Espagne, chassés en 1497 du Portugal, chassés par la Ligue de Cambrai, par *la guerre turco-vénitienne*, tous ceux-là et bien d'autres créèrent une civilisation riche, chaleureuse, — des poètes, des musiciens, des philosophes, des érudits sont nés dans ce quartier dont les trois portes s'abaissaient la nuit, pour que personne ne puisse sortir, ce à quoi veillaient des vigiles postés sur des bateaux et payés par la communauté juive. Ils savaient, ces vigiles, qui quittait le Ghetto pendant le jour, ce qui était permis, et qui ne rentrait pas la nuit, ce qui était défendu. Les contrevenants étaient punis, et pourtant... en 1720, il y a eu dix cas d'abandon illégal du Ghetto pour cause de *carnaval !*

Mais pendant deux cent cinquante ans, les juifs à qui il était interdit d'avoir des domestiques chrétiens, d'avoir des relations charnelles en dehors de la communauté, vivaient entassés, sans sortir beaucoup, même ceux dont les costumes et les joyaux étonnaient les étrangers par leur richesse.

Entre 1528 et 1575, cinq synagogues furent construites. Elles existent encore, quoique seules deux d'entre elles soient utilisées. Les « schole » allemande, italienne, espagnole, levantine, ne payent pas de mine à l'extérieur. Il ne fallait pas attirer l'attention. A l'intérieur, quelques-unes sont somptueuses.

Elles sont tout près les unes des autres, et la plus belle, la synagogue allemande, est devenue un musée où l'on montre les beaux objets judéo-vénitiens, des brocarts, des manuscrits enlu*minés*, des chandeliers en argent...

A quelques pas de là, dans une boutique de verrier, on voit dans la vitrine un jeu d'échecs où des figurines en verre sont, blanches, des prêtres, *et noires, des rabins.* Il y a aussi un mariage juif sous un baldaquin, en verre. Giovani Tose, verrier, n'est pas juif. Il est pénétré de l'esprit du lieu, voilà tout.

Un peu de chaleur

Le lieu... On y vient de plus en plus, du monde entier. Des juifs et des non-juifs viennent en pèlerinage, d'année en année plus nombreux, vers ce quartier pauvre, même pas pittoresque, vers ces hautes maisons autour d'une place, ces petites rues aveugles. Cette année en avril, le jour de la fête de la Libération en Italie, le Ghetto fut envahi par la foule ; sept bas-reliefs, présentés à la ville de Venise par l'artiste lituanien Blatas et dépei*gnant l'Holocauste, furent posés* sur le mur de la grande place du Ghetto Nuovo.

Tout près de l'endroit où Max Reinhardt donna, en 1934, une représentation du « *Marchand de Venise* » par une chaude nuit d'été...

On y vient — pourquoi ? Il y a longtemps que le Ghetto n'est plus ce qu'il était. En 1737, déjà, il a été déclaré en faillite — à force d'être pressurés, les habitants du Ghetto n'avaient plus rien, même la Serenissima a dû l'admettre. En 1766, les juifs n'étaient plus que mille sept cents.

En 1797, Napoléon ouvrit les portes du Ghetto. Tous ceux qui en eurent les moyens partirent. Il y eut encore l'« incident » autrichien, puis en 1866 Venise fut rattachée au royaume d'Italie. Au Ghetto ne restèrent que les pauvres.

Ainsi, pendant les deux rafles de 1943-44, les deux cent cinq juifs qui furent déportés et ne revinrent jamais étaient des descendants de ces familles sépharades aussi bien qu'ashkenazes, qui vécurent là pendant des siècles ; ils ne parlaient que l'italien ou le dialecte vénitien et s'enfoncèrent dans la nuit comme s'enfonce dans l'eau la ville à l'histoire de laquelle ils furent si étroitement mêlés.

Les juifs de toute l'Italie convergent à certains moments, moments de fête, vers ces vieilles pierres. « *C'est le seul ghetto intact, et puis il y a les synagogues* », disent-ils. « *Il n'y a que là où l'on retrouve encore un peu de chaleur.* »

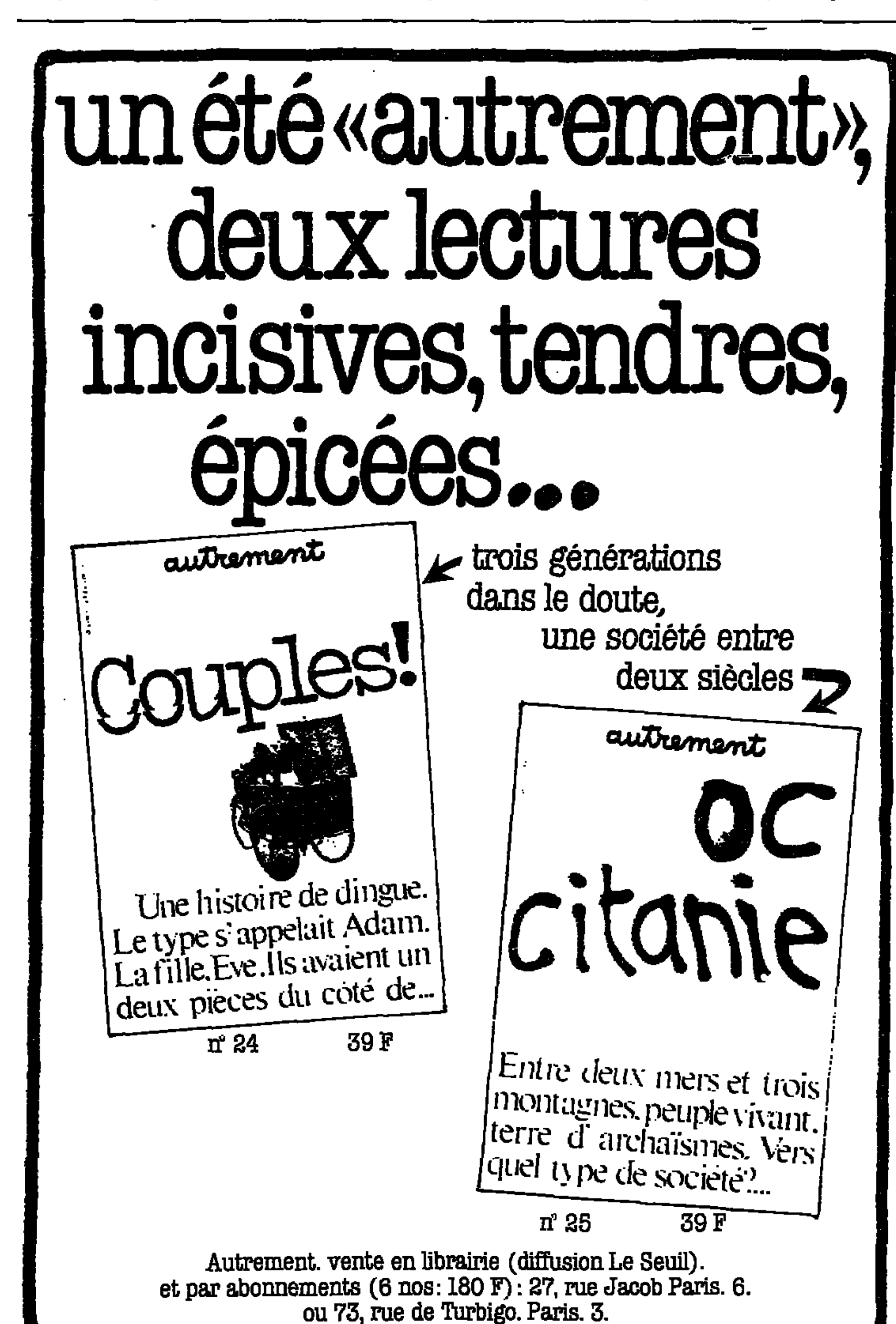
Ainsi le quartier où, depuis tant de siècles on enferma toute une population derrière de lourdes portes devint un lieu de pèlerinage.

Ainsi l'histoire a ce poids, cette dimension, cette charge nostalgique. L'unique quartier juif intact en Europe où vivaient jusqu'à cinq mille personnes et à peine quelques dizaines maintenant, draine vers lui ceux qui cherchent dans les pierres de Venise leur propre passé d'hommes.

J'ai dit un jour à la sœur de Garcia Lorca : « *Grenade n'a pas changé.*

— *Comme vous vous trompez*, dit-elle doucement, *seules les pierres ne changent pas.* »

Au *Lido*, dans le très ancien cimetière juif de Venise, les pierres tombales, quelques-unes somptueuses, quelques-unes portant les écussons des grandes familles espagnoles, croulent doucement dans la verdure. Pierres de Venise... ■



REFLETS DU MONDE

NATION

Ne te promène donc pas toute nue !

L'édition dominicale du journal kényan de langue anglaise *Nation* rapporte l'histoire suivante :

« *Trois touristes allemandes presque nues ont été amenées devant un tribunal de Mombassa, accusées de s'être comportées de manière gênante dans un lieu public. Le juge M. Stephen Mwangi, a reproché à la police la façon qu'elle avait eue d'amener les femmes devant le tribunal : elles n'étaient vêtues que de serviettes de toilette. (...) Elles ont été accusées d'avoir gêné le public en se promenant toutes nues à 11 heures du matin sur la plage de Bamburi. Les femmes ont plaidé coupables, mais ont dit au magistrat qu'elles ignoraient que la loi kényane interdisait cela. (...)*

» *Le juge a fait observer à la police qu'elle aurait dû autoriser les femmes à s'habiller, puisque le fait de les avoir amenées à moitié nues ne faisait qu'embarrasser encore davantage les personnes présentes à la cour. Le juge a constaté que les hôteliers de Mombassa devraient faire connaître à leurs clients les lois en vigueur pour éviter de tels incidents. (...) Il a acquitté les trois femmes, disant qu'il ne servirait à rien de leur infliger une punition, puisqu'elles avaient déjà été suffisamment embarrassées et gênées...* »

Agence France Presse

Un mythe qui disparaît

Une enquête, sur l'alcoolisme, publiée à Londres, semble prouver que l'image de l'Ecossais grand buveur de whisky est un mythe à oublier. Selon le Nop Market Research Ltd, qui a interrogé deux mille personnes, l'Ecosse est, des pays qui forment le Royaume-Uni, celui qui compte le plus grand nombre de personnes s'abstenant totalement de toute boisson alcoolique (11 % des personnes interrogées, pour une *moyenne dans l'ensemble* du Royaume-Uni de 9 %).

L'enquête révèle qu'après la bière — boisson d'une vaste majorité — 62 % des Ecossais choisissent le vin ; ceux en provenance d'Allemagne ont le plus de succès (20 %) suivis des vins français, 19 %, et espagnols, 11 %. Mais près d'un tiers des buveurs de vin ont dit n'avoir aucune préférence quant au pays d'origine.

Pour la première fois depuis 1978 (année de la première enquête), le sherry, vin demi-sec de la péninsule Ibérique, perd une place et *devient la troisième boisson* alcoolique consommée en Ecosse.



Scripta volant

Si les paroles s'envolent, il arrive que les écrits, contrairement à la célèbre formule, *en fassent autant. Une inven*tion américaine quelque peu diabolique — un stylo à bille dont l'encre s'efface très facilement, même deux ou trois heures après usage — inquiète fort, à cet égard, le quotidien suisse *24 heures*, qui signale que ce redoutable gadget va être prochainement commercialisé dans la Confédération. Le journal écrit : « *Eraser Mate : c'est ainsi que Paper Mate, branche de Gillette & Co, a baptisé son invention, fruit de dix années de recherche. C'est le temps qu'il a fallu pour mettre au point la compositon de l'encre effaçable. Formule secrète ; on sait seulement qu'elle contient des caoutchoucs stables et des solvants volatils.*

» *Dès que le stylo est apparu, l'an passé, sur le marché, l'Association américaine des banquiers s'est inquiétée, et elle a obtenu du fabricant qu'il imprime sur l'emballage une mise en garde recommandant « de ne pas utiliser » un Eraser Mate pour signer » ou endosser un chèque, ou » tout autre document de » même genre, cela pour se » prémunir contre toute altération de telles pièces* ».

« *Mais quelles sont exactement les performances de l'étonnant stylo à bille ? Les promesses publicitaires de Paper Mate sont-elles tenues ? Le risque de falsification d'écritures, grâce au petit instrument, est-il grand ? C'est à ces questions que Jacques Mathyer et Peter Pfefferli, directeur et assistant à l'Institut de police scientifique de Lausanne, ont cherché à apporter des réponses. Ils ont testé l'Eraser Mate sur des papiers de différentes qualités, sur des chèques, sur des bulletins de versement et des mandats des P.T.T. Ils ont ensuite essayé d'effacer ce qu'ils avaient écrit ; huit coups de gomme aller et retour : on est scientifique ou on ne l'est pas...* »

« *Résultats : variables* », ajoute *24 Heures* ; mais, dans l'ensemble, « *les promesses du fabricant sont tenues* ». Plus grave encore, au pays des banques : c'est sur les formulaires de chèques helvétiques que la résistance à l'effacement apparaît le plus tardivement !

Plus

Des machines à remonter le temps

Les objets mystérieux dont certains textes de l'Antiquité relatent les apparitions n'étaient autres que des OVNI, selon une « étude » de M. Ernst Meckelburg, dont *Plus*, le supplément hebdomadaire des journaux ouest-allemands *Die Welt*, *Handelsblatt* et *Die Weltwoche*, publie de larges extraits. L'auteur affirme en effet que des machines à remonter le temps permettent aux initiés de voyager « *du futur dans le présent et du présent dans le passé* ». « *De cette manière, le savoir d'un homme du vingt et unième siècle a pu nourrir le travail de nombreux initiés du Moyen Age. Ainsi s'expliquent également les travaux visionnaires d'un Léonard de Vinci qui, dès 1485, a conçu des projectiles qui obéissent jusque dans les détails aux lois de l'aérodynamique.* » Dans une autre partie de son livre, Ernst Meckelburg se demande si les grandes puissances sont en possession de ces machines à remonter le temps.

L'Organisation de l'unité africaine

L'Organisation de l'unité africaine a fêté, le 26 mai, son dix-septième anniversaire. Pour la première fois, début juillet, le cinquantième Etat membre, le Zimbabwe, particicipera à la conférence annuelle ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement, réunie cette année à Freetown (Sierra-Leone). Même quand elle ne semble toujours pas capable de définir une ligne d'action commune, l'O.U.A. demeure à la fois une aspiration ā l'unité, le pouls de l'Afrique et une tribune.

JEAN-CLAUDE POMONTI

L'ORGANISATION de l'unité africaine ne vient de fêter que son dix-septième anniversaire et, pourtant, ses sommets annuels semblent suivre des rites immuables. Le pays hôte — les Etats membres le sont tour à tour — *s'est le plus souvent saigné à blanc pour l'honneur d'assurer pendant un an la présidence de l'organisation panafricaine et celui d'accueillir, pendant deux ou trois jours, une vingtaine de chefs d'Etat — sur cinquante, depuis l'accession du Zimbabwe à l'indépendance — qu'il faut loger et escorter et dont la sécurité pose, parfois, des problèmes très aigus.

Ouverte à la presse et aux diplomates, la séance inaugurale *manque rarement de chaleur. Le* président sortant présente son rapport final : le secrétaire général des Nations unies lit un long message — sur un ton très monocorde, depuis que le poste est occupé par M. Waldheim ; tour à tour, un arabophone, un anglophone, un francophone et un lusophone (portugais) prennent la parole ; il faut, enfin, compter avec le message d'un chef de mouvement de libération, qui s'exprime au nom des autres avant de passer à l'élection, par acclamation, du nouveau président de l'O.U.A. Généralement préparé par un conseil des ministres débordé de résolutions, le sommet se poursuit alors à huis clos...

Que l'O.U.A. donne une double impression contradictoire de verdeur et de désabusement n'est pas étonnant. D'un côté, le continent africain n'a pas fini sa décolonisation et chaque nouvelle victoire, sur ce plan-là, réveille des émotions toutes fraîches. Ainsi en sera-t-il à Freetown, capitale de la Sierra-Leone, où se réunira le prochain sommet, quand M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, pénétrera dans la salle de conférences. L'Afrique a le sens du moment historique : *la naissance du Zimbabwe a*, sans aucun doute, marqué une nouvelle étape dans le combat qu'elle mène, souvent en rangs dispersés, contre l'*apartheid* en Afrique australe.

Mais la libération presque totale du continent ne préjuge pas ce qu'il fait de ses indépendances. Balkanisation héritée de la colonisation, querelles de frontières, sous-développement administratif et économique, différend afro-arabe, manque de solidarité entre Etats qui se disent « frères » : l'Afrique indépendante souffre de tous ces maux que le grand souffle des indépendances, qui a donné naissance à une volonté d'unité dont l'O.U.A. est le produit, n'a fait que cacher pendant un temps.

L'O.U.A. passe, aujourd'hui, le plus clair de son temps à prêcher la médiation dans des conflits armés entre Etats membres (Maroc-Algérie, Ethiopie-Somalie, Ouganda-Tanzanie, Zaïre-Angola — pour citer quelques exemples récents) et l'union face au géant sud-africain. Elle sait pourtant que ses chances de réussite sont souvent minces.

Comme l'esprit de Bandung, de dix ans plus vieux, le panafricanisme qui a pris corps en 1963, lors du premier sommet de l'O.U.A. à Addis-Abeba, souffre de divergences d'intérêts qui sont profondes. Le problème de la défense de l'Afrique a été soulevé, dès décembre 1964, avec la première réunion d'une commission chargée d'étudier un système de défense commun. Depuis, il est revenu régulièrement sur le tapis — dernièrement, sous la forme d'un projet de force d'intervention panafricaine — sans jamais aboutir. *Depuis trois ans, la décision de* réunir un sommet extraordinaire sur le conflit du Sahara occidental n'a jamais pu être appliquée, faute d'un consensus. Quant au premier sommet sur les questions économiques, réuni à Lagos en avril, il n'a débouché que sur un vague « plan d'action » sans relation avec le projet de résorber le sous-développement du continent à la fin du siècle.

Principal véhicule du panafricanisme, l'O.U.A. *ne pouvait* que refléter les faiblesses d'un continent qui a souffert tour à tour de l'esclavage et de l'exploitation coloniale. Les deux courants qui se sont dégagés au crépuscule de cette ère, donc après la deuxième guerre mondiale, étaient sans doute prévisibles. Les uns étaient surtout préoccupés — par tempérament, intérêt ou raison, — de préserver l'acquis. Les autres ont d'abord réagi en fonction d'une identité voilée et recherchée avec intensité. « Modérés » contre « progressistes » ? « Réformistes » contre « radicaux » ? Dans cette cassure, qui n'a pas toujours été la plus importante, l'expérience a joué aussi un rôle : face à l'entêtement du régime salazariste, qui ne voulait pas *se défaire de ses colonies*, les Africains lusophones avaient, bien entendu, de bonnes chances de devenir des rebelles, puis des révolutionnaires. L'Afrique francophone baigne plus volontiers dans un climat de chefferie et de radical-socialisme pour avoir accédé, quinze ans plus tôt, à l'indépendance sans avoir eu à prendre le maquis.

La diversité des expériences africaines constitue donc également un handicap pour une Organisation panafricaine née d'un élan de générosité. Pourtant, jusqu'ici, aucun Etat ne s'est résolu à la quitter. On la boude, on *peut* la snober, on ne s'en retire pas. Pendant treize ans, le président Sekou Touré de Guinée-Conakry, dont les excès ont produit plus d'un million de réfugiés, n'a pas participé à un sommet de l'O.U.A. Depuis l'adoption, à Monrovia en 1979, *d'une résolution condamnant* sa politique au Sahara occidental, le roi Hassan II du Maroc ignore l'O.U.A., accentuant ainsi une politique de la chaise vide qui lui a déjà coûté dans le passé. Le Maroc n'en demeure pas moins membre de l'Organisation.

Tribune, lieu de rencontre, l'O.U.A. est, en fait, le pouls de l'Afrique. Les sommets consacrent, le plus souvent, de spectaculaires réconciliations — qui n'en sont pas moins, parfois, sans lendemain — ou de profon*des divisions que l'on tente de* cacher en les éludant. Pour avoir traité un jour l'O.U.A. de *« cartel de chefs d'Etat »* — quand l'Organisation a refusé de condamner, en 1978, l'agression du maréchal Amin contre le territoire tanzanien, — le président Nyerere n'en a pas moins participé, cette année, au sommet de Lagos. La Somalie a toujours émis des réserves sur la charte de l'O.U.A. — qui *affirme l'intangibilité* des frontières héritées de la colonisation — mais Mogadiscio n'en a pas moins accueilli, en 1974, quand ce fut son tour, le sommet annuel placé sous la présidence du général Syaad Barre.

A Freetown, dans quinze jours, les trente du début se compteront cinquante. Comme chaque fois, il y aura des éclats et de graves tractations en coulisse pour éviter le pire. L'O.U.A. vivra encore de cette volonté tenace d'éviter la rupture et de cette conscience que l'Organisation panafricaine, avec son irré*solution et sa charte un peu* désuète, avec ses contradictions et ses imperfections, demeure peut-être l'instrument le moins mauvais dont le panafricanisme du premier âge pouvait se doter. ■

Les derniers survivants

Sur les vingt-huit chefs d'Etat ou de gouvernement qui ont participé au premier sommet de l'O.U.A., à Addis-Abeba en mai 1963, huit sont encore en vie. Cinq d'entre eux sont demeurés en permanence au pouvoir : les présidents Ahidjo du Cameroun, Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire, Senghor du Sénégal, Nyerere de Tanzanie et Bourguiba de Tunisie.

Les trois autres ont connu des fortunes diverses. Chassé du pouvoir en 1965, M. Ben Bella a été « élargi » l'an dernier, à l'âge de soixante-trois ans, après quatorze années consécutives de détention. Victime du contre-coup d'Etat de « la Saint-Sylvestre » (31 décembre 1965) mené par le lieutenant-colonel Bokassa, M. Dacko a fait de la prison avant de devenir *conseiller de l'ex-empereur* centrafricain et de retrouver sa présidence à la suite de l'opération « barracuda » montée par l'armée française en septembre 1979 sur Bangui. Enfin, renversé par le colonel Idi Amin en 1971, M. Obote a vécu huit ans en exil en Tanzanie et, depuis la chute du dictateur ougandais, fait figure de candi*dat à la présidence de son pays.*

Des grands prêtres du panafricanisme, il ne reste pratiquement plus que l'ombre. Les deux grandes figures du nationalisme lusophone, Eduardo Mondlane du Mozambique et Amilcar Cabral de Guinée-*Bissau, ont été assassinés avant* l'accession à l'indépendance de leurs pays. Kwame Nkrumah, chassé du pouvoir au Ghana, en 1966, est mort de maladie en exil six ans plus tard.

Le président Julius Nyerere, porte-parole des *cinq* Etats qui ont appuyé la lutte armée des Zimbabwéens, demeure en quelque sorte la « mauvaise conscience » du continent noir, avec *son franc-parler*, mais les échecs de la Tanzanie — notamment en ce qui concerne son développement — et son intervention politique et militaire en Ouganda ont quelque peu terni l'image du *Mwalimu* (« maître d'école ») de Dar-Es-Salaam.

Le deuxième âge de l'Afrique indépendante n'a pas *produit de dirigeants charismatiques.* L'élan semble momentanément brisé. La révolution éthiopienne demeure isolée. Le Zimbabwe fait ses premiers pas incertains. Aucune personnalité ne domine — comme ont pu le faire Nasser ou Nkrumah — les débats de l'O.U.A.

Dix-sept ans d'histoire

1963

● 26 mai. — A l'issue du premier sommet panafricain, réuni à Addis-Abeba et auquel ont participé trente Etats indépendants, la charte de l'Organisation de l'unité africaine est signée. Un secrétariat général sera installé dans la capitale éthiopienne alors qu'un comité de libération, chargé d'appuyer la lutte des peuples africains encore colonisés, aura son quartier général à Dar-Es-Salaam (Tanzanie).

● 3 décembre. — Le Maroc ayant signé la charte de l'O.U.A. le *20 septembre, une commission* spéciale d'arbitrage est formée pour tenter de rétablir la paix entre Rabat et Alger (à la suite d'affrontements armés, en octobre).

1964

● 14 février. — Appel de l'O.U.A. au cessez-le-feu entre l'Ethiopie et la Somalie alors que la première guerre de l'Ogaden bat son plein. Président en exercice de l'O.U.A., l'empereur Hailé Selassié donnera l'ordre à ses troupes victorieuses d'arrêter leur avance en territoire somalien. Mogadiscio ne sera pas attaquée.

● 21 juillet. — A l'issue du deuxième sommet panafricain, sont décidés le boycottage des communications avec la République Sud-Africaine, ainsi que le boycottage économique du Portugal. Diallo Telli (Guinée) est élu secrétaire général.

● 22 septembre. — Jomo Kenyatta, président de la commission de conciliation de l'O.U.A., demande aux Etats-Unis de cesser toute aide militaire au Congo-Léopoldville (futur Zaïre) où la guerre civile fait rage. Deux semaines plus tôt, l'O.U.A. avait demandé à Moïse Tshombe de cesser de recruter des mercenaires.

1965

● 20 octobre. — Echec d'une tentative de l'O.U.A. pour réconcilier les deux *mouvements nationalistes* de Rhodésie, le ZANU (MM. Sithole et Mugabe) et la ZAPU (M. Nkomo).

● 5 décembre. — A la suite de la rébellion des colons blancs de Rhodésie, qui proclament unilatéralement leur indépendance (11 novembre), l'O.U.A. recommande à *ses Etats membres de rompre les* relations diplomatiques avec Londres au cas où la rébellion ne serait pas matée. Trente-six Etats membres suivront cette recommandation.

1966

● 6 mars. — L'O.U.A. déplore le renforcement des échanges commerciaux entre certains Etats membres et la République Sud-Africaine.

● 4 novembre. — L'Organisation panafricaine demande à Paris d'accorder l'autodétermination à l'archipel des Comores.

1967

● 14 septembre. — Le sommet annuel réclame le départ des mercenaires du Congo (Zaïre) et condamne la sécession du Biafra, au Nigéria, ainsi que l'occupation, par Israël, de territoires arabes.

1968

● 16 septembre. — En dépit de la reconnaissance du Biafra par quatre Etats membres (Tanzanie, Gabon, Côte-d'Ivoire et Zambie), le sixième sommet de l'O.U.A. appuie la cause de l'unité du Nigéria. La lutte armée des Noirs de Rhodésie est proclamée seul moyen de mettre un terme à la rébellion des colons. Diallo Telli est réélu secrétaire général.

1969

● *9 septembre.* — L'O.U.A. approuve le « manifeste de Lusaka » (sur la libération de l'Afrique australe) et exprime sa solidarité avec la République arabe unie contre Israël.

1970

● 21 avril. — L'Organisation de l'unité africaine condamne la livraison d'armes à la République Sud-Africaine (par des pays occidentaux) et appuie la lutte armée dans les colonies portugaises.

● 3 septembre. — A la suite de l'échec de la sécession biafraise, l'O.U.A. ratifie la réconciliation entre le Nigéria et les Etats membres qui avaient reconnu le Biafra. Elle demande à Israël de retirer ses troupes des territoires arabes occupés.

1971

● 20 juin. — La politique du « dialogue » avec la République Sud-Africaine, avancée par la Côte-d'Ivoire, est rejetée. Des démarches sont entreprises auprès des pays membres de l'OTAN pour que *ces derniers cessent de fournir* des armes au Portugal.

1972

● 15 juin. — Le dixième sommet (à Rabat, sous la présidence de Hassan II) consacra la réconcilia*tion entre le Maroc et l'Algérie.* M. Nzo Ekangaki (Cameroun) est élu secrétaire général.

1973

● 21 novembre. — L'O.U.A. lance un appel à la rupture des relations diplomatiques avec Israël.

1974

● 16 juin. — Au douzième sommet, M. Ekangaki démissionne et M. Eteki Mboumoua (Cameroun) est élu secrétaire général.

1975

● 18 juillet. — A Kampala, quatre Etats membres (Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) n'assistent pas à la vingt-cinquième session du conseil des ministres pour protester contre l'image que donne de l'Afrique le président Idi Amin Dada.

● 1er août. — Pendant les travaux du treizième sommet (à Kampala, présidence du maréchal Idi Amin), le général Gowon, président du Nigeria, est renversé par un coup d'Etat. Le sommet refuse de réclamer l'expulsion d'Israël de l'ONU.

1976

● 13 janvier. — Un sommet extraordinaire sur le problème angolais souligne la profonde division *de l'O.U.A. entre les partisans* du M.P.L.A., qui bénéficie d'un appui militaire soviéto-cubain, et ceux de la coalition UNITA-F.N.L.A., qui a les faveurs des pays occidentaux et de la République Sud-Africaine. Le sommet se sépare sans avoir pris de décision.

● 11 février. — L'O.U.A. reconnaît le gouvernement du président Neto (M.P.L.A.) qui vient de remporter la victoire en Angola.

● 27 février. — Après le retrait des dernières troupes espagnoles du Sahara occidental (12 janvier), le Maroc et la Mauritanie se partagent cette région, et le Polisario *proclame* la République arabe démocratique sahraouie (R.A.D.S.).

● 1er juillet. — En l'absence du Maroc et de la Mauritanie, un conseil des ministres de l'O.U.A. recommande l'autodétermination des Sahraouis.

● 6 juillet. — Le quatorzième *sommet annuel (à Port-Louis, sous* la présidence de Sir Seewosagur Ramgoolam, premier ministre de Maurice) se termine alors que les Israéliens lancent, avec succès, leur « raid sur Entebbe » (pour délivrer des otages de l'Airbus d'Air France arraisonné par un commando pro-palestinien dont le *maréchal Amin s'est fait le complice).* Pendant les travaux du sommet, le président Nemeiry du Soudan déjoue un coup d'Etat.

1977

● 28 février. — Le conseil des ministres condamne le raid de mercenaires sur Cotonou (Bénin), monté avec l'aide du Gabon et du Maroc. Ce dernier décide de boycotter les travaux de l'Organisation jusqu'à nouvel ordre.

● 9 mars. — Un sommet afro-arabe adopte la « déclaration du Caire » (programme de coopération) et consacre la réconciliation entre M. Yasser Arafat, dirigeant de l'Organisation de libération de la Palestine, et le roi Hussein de Jordanie.

● 5 juillet. — Au quinzième sommet annuel *(à Libreville, sous la* présidence de M. Bongo), le Maroc envoie une délégation. Le principe d'un sommet extraordinaire sur le Sahara occidental est retenu.

1978

● 24 février. — Le conseil des ministres adopte une résolution appuyant le mouvement pour l'indépendance des Canaries.

● 22 juillet. — Au sommet de Khartoum, la politique africaine de la France est vivement critiquée (à la suite de l'intervention de la légion étrangère à Kolwezi). *M. Kodjo (Togo) succède à M. Eteki* Mboumoua au secrétariat général. Reflétant l'influence de pays dits modérés, une résolution rappelle le « droit inaltérable » de chaque Etat membre à faire appel à l'aide extérieure.

1979

● 3 mars. — Le conseil des ministres de l'O.U.A. reconnaît l'échec de sa médiation dans le conflit ougando-tanzanien.

● *21 juillet. — A Monrovia,* le sommet de l'O.U.A. adopte, à la majorité requise des deux tiers, une recommandation en faveur d'un cessez-le-feu et d'un référendum au Sahara occidental, ce qui constitue un grave échec pour la diplomatie marocaine.

● *5 décembre.* — En l'absence du Maroc, qui a refusé de participer à ses travaux, un comité des sages de l'O.U.A., réuni à Monrovia, invite à retirer ses troupes du Sahara occidental.

1980

● 29 avril. — A l'issue du premier sommet extraordinaire de l'O.U.A. consacré à l'économie, un « plan d'action » est adopté pour le développement de l'Afrique. La délégation du nouveau régime libérien (coup d'Etat du 12 avril) n'a pas été autorisée à participer aux travaux par *le Nigéria, pays hôte.*

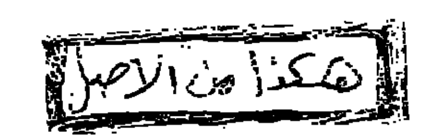
CARLOS BRITO

Respect des frontières

Parmi les principes énoncés dans la charte de l'O.U.A. (article 3) figurent ceux de la *« non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats »*, et du *« respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat »*. Ces deux principes ont été sans doute les plus bafoués et les plus discutés.

La Somalie, dont les populations débordent largement sur les territoires de Djibouti, de l'Ethiopie et du Kenya, n'a jamais formellement reconnu les *frontières de ses voisins et*, après deux échecs militaires en Ogaden, continue d'encourager dans cette partie méridionale de l'Ethiopie une guérilla très active. Les exemples de ce genre sont nombreux.

Un autre principe, figurant dans la charte, est celui de la *« condamnation, sans réserve, de l'assassinat politique ainsi que des activités subversives exercées par des Etats voisins, ou tous autres Etats »*. Il n'a guère été davantage observé...



Souvenir du 18 juin 1940 sur le petit écran

La voix du général

ANDRÉ PASSERON

LE quarantième anniversaire de l'appel à la résistance lancé à Londres le 18 juin 1940 par le général de Gaulle sera célébré cette année d'une façon un peu plus spectaculaire que d'habitude. Cette commémoration, pour la plupart de ceux qui en ont pris l'initiative, ne *sera toutefois* pas exempte d'arrière-pensées politiques ou de calculs électoraux. En plus des manifestations *officielles* auxquelles participera le chef de l'Etat, en plus des cérémonies du souvenir avec les anciens de la France libre, en plus du pèlerinage gaulliste de Colombey le 15 juin, organisé par le R.P.R., *les chaînes de radio et de télévision* consacrent de nombreuses émissions à cet historique anniversaire.

Le mardi 17 juin TF 1 diffuse un film de M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, réalisé par Pierre-André Boutang et consacré à la vie entière de Charles de Gaulle, de 1890 à 1970. Par l'image, nouvelle écriture de l'histoire, le téléspectateur pourra voir *défiler un siècle presque entier* en quatre-vingt-dix minutes. Traitée sous forme d'épopée, cette vie du général est commentée en grande partie par de Gaulle lui-même, grâce à un choix judicieux des innombrables allocutions qu'il a prononcées. Et l'on se rend mieux compte, à travers cette évocation, à quel point il avait fait du verbe un instrument de l'action.

Des premiers discours de Londres en *1940* à *l'ultime adieu d'avril 1969*, la voix du général a changé, sa maîtrise oratoire s'est affirmée. Mais dès l'origine, le sens de la formule, *le choix des mots*, le souci *du* style, existaient déjà. Et l'on est souvent impressionné par la détermination du timbre, la résolution du ton, la violence des admonestations, qui contrastent singulièrement avec tout ce que l'on a pu entendre depuis. On revit mieux le charisme qu'un tel tribun pouvait exercer sur les foules immenses de la libération, du R.P.F., et des débuts de la V[e] République.

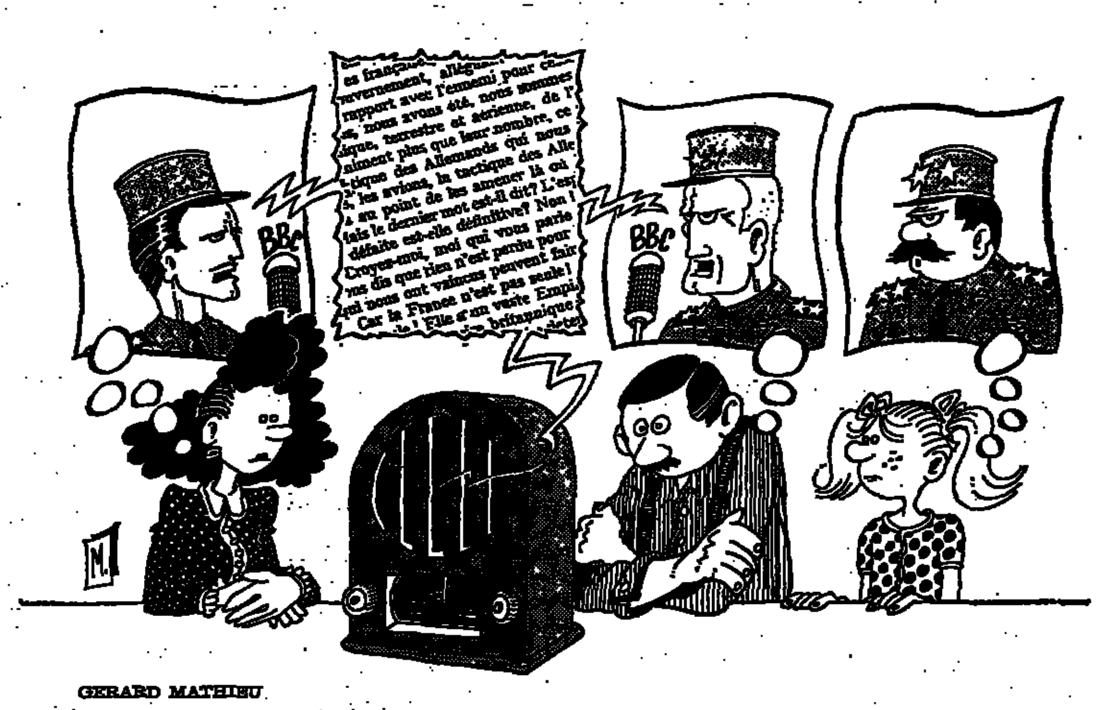
Cette vie *édifiante* et magnifiée du général de Gaulle est un peu traitée à la façon d'une image d'Epinal, où toutes les zones d'ombre ont été supprimées. Tout ce qui pouvait prêter à doute ou à controverse et qui *aurait* exigé *nuance et subtilité a été éliminé* : les relations ambiguës avec Pétain avant la guerre, *les difficultés* avec les Alliés à Londres, l'assassinat de Darlan et les rivalités avec Giraud à Alger, les *excès* de *l'épuration* après la libération, les gaullistes allant « à la soupe » sous la IV[e] République, l'Algérie française oubliée, *le rôle de Georges Pompidou* — dont le nom n'est même pas cité — en 1968. Ce film qui se veut édifiant n'est donc qu'une esquisse de l'écriture historique qui mérite encore quelques retouches.

Sur les écrans de FR 3, un autre gaulliste, Roger Stéphane, projette une série d'émissions réalisées par Daniel Creusot sur *l'Histoire de la France libre. A l'aide de documents* d'archives *parfois* inédits, il a tenté *une reconstitution* minutieuse des faits marquants de la deuxième guerre mondiale dans lesquels de Gaulle a été impliqué. Mais il a aussi, grâce à de nombreuses interviews, fait parler des témoins pour mieux comprendre les comportements des *antagonistes* d'alors. L'un des épisodes les plus dramatiques est celui de la véritable confession de l'amiral Gensoul, qui commandait la flotte de Mers-El-Kebir, refusant obstinément de rallier les Alliés pour *« ne pas rompre l'armistice conclu* avec *l'Allemagne et l'Italie »*, préférant laisser couler ses navires par la marine britannique et provoquer un désastre.

L'expédition de Dakar — avec un de Gaulle en casque colonial, — le ralliement de l'Afrique équatoriale, les polémiques avec Churchill, l'organisation de la Résistance, les témoignages des héros vieillis, donnent à cette épopée en images déjà un peu jaunies une touche héroïque attendrissante, et à ces massacres leur dimension cruelle et absurde.

• Mardi 17 juin, TF 1, 20 h. 30.

• Dimanches 22 et 29 juin, 6 et 13 juillet, FR 3, 20 h. 30.



GERARD MATHIEU

« Comme le temps passe », de Robert Brasillach

Un travail honnête

MATHILDE LA BARDONNIE

LAISSER de côté la polémique. Ne pas répéter ce que tous *et toutes ont pu dire et écrire*, avant et après que Robert Brasillach eut été fusillé, le 6 février 1945, au fort de Montrouge. Oui, Brasillach « pécha contre l'esprit » comme résumerait le général de Gaulle, disant *« Brasillach a joué. Il a perdu. Il paiera. A son degré d'intelligence, il ne pouvait ignorer ce qu'il faisait »*. Oui, Brasillach, par ses dénonciations, par ses articles appelant clairement à l'assassinat, ou approuvant le génocide des juifs, *« collabora directement* avec *la* Gestapo », comme l'expliquait Simone de Beauvoir, se justifiant de ne s'être pas *solidarisée avec ceux qui, en tant* qu'écrivains, demandèrent sa grâce : parmi lesquels notamment Paul Valéry, François Mauriac, Albert Camus, Jean-Louis Barrault, Paul Claudel, Jean Paulhan, Jacques Copeau, pour ne citer que quelques noms, Beauvoir ajoutait : *« Si j'avais levé un doigt en faveur de Brasillach, j'aurais mérité qu'ils (mes amis morts ou moribonds) me crachent au visage »*. Elle avait raison.

Et au fond, tous ont eu raison, et si le temps parvient à transformer la grande colère en indulgence posthume, il ne doit *pas* faire oublier. Il y a le pardon.

Il y a, qui demeure, l'œuvre d'un authentique poète : Brasillach, traître ou non, a écrit des livres comme *le Voleur d'étincelles* (1932) ou *les Cadets de l'Alcazar* (1936). Il est l'auteur des *Sept Couleurs*, du *Marchand d'oiseaux* ; il est surtout l'auteur de *Comme le temps passe,* magnifique roman dont on aurait pu, il y a quelques années encore, croire que la télévision se déciderait à l'adapter. Les exclusives s'estompant, c'est Antenne 2 qui a pris l'initiative. *Oh ! sans tambour ni trompette* : la chaîne n'a pas fait de battage, elle ne semble pas avoir « mis le paquet » sur cette production d'une *durée de trois heures*, sur ces deux épisodes qui auraient pu aboutir à un *grand* film de cinéma.

Non que le téléfilm réalisé par Alain Levent ne soit pas réussi. Loin de là. Il constitue — pourrait-on dire — un travail bien fait, honnête. Et par moments beau à regarder. Seulement voilà : manque un souffle, manque la grande respiration du livre, celle de la poésie. Cette poésie que rarement les faiseurs d'images s'emparant d'une œuvre parviennent à restituer intacte, *qu'ils* travaillent *pour le grand ou le* petit écran. Sempiternel dilemme : faut-il ou non adapter un livre ? On se le demandait *encore — dans les mêmes termes* — il y a peu de jours, réjoui de voir *les Liaisons dangereuses* sur TF 1 et déçu à la fois d'un petit quelque chose de « bancal » malgré le jeu excellent de Claude Degliame ou de Maïa Simon.

Les *acteurs*... des visages pour les héros que le lecteur s'était imaginés. Les acteurs *dans Comme le temps passe* devaient coïncider avec des personnes romanesques *à l'extrême. Il y a donc des hiatus* dans *le* jeu de Thérèse Liotard, l'adolescente transformée en femme, cette Florence dont rêve celui qui, petit garçon, fut élevé avec elle à Majorque, René. Il y a donc quelques blancs, voire des vides, dans l'interprétation que donne Patrick Bouchitey de l'aimé, du mari-frère. Et ce n'est pas leur faute : peut-on être successivement le jeune homme de dix-sept ans et le père de famille, et le rescapé de la *guerre de 1914-1918, et* celui qui, des années et des années plus tard, retrouve cette âme-sœur qu'il avait quittée pour un baiser de trop donné à un officier de garnison amoureux de la guerre et de ses risques de mort ?

Xavier Depraz (l'oncle Epitomé, *la figure du roman*), *comme* Jean Benguigui (ici *transformé* en Matricante) sont eux parfaitement collés à leurs personnages, moins *complexes de fait.*

C'est Alexandre Astruc qui s'est chargé d'établir les dialogues qui sont réussis, dans la deuxième partie surtout. Ne serait-ce que pour avoir très envie de lire, ou de relire Brasillach pour qui il n'y avait pas d'êtres ordinaires, on pourra regarder.

• Jeudi 19 juin et samedi 21 juin, A 2, 20 h. 35.

Les contradictions de la démocratie américaine

La C.I.A. de l'intérieur

CLAUDE SARRAUTE

SI tous les vendredis à 21 heures l'une de nos chaînes présentait un *long documentaire* à sensation découpé en trois tranches sur les agissements du SDECE en Afrique et sur ses liens avec l'Elysée, qu'est-ce que vous diriez ? Rien : vous tomberiez les bras en croix de stupeur. C'est pourtant ce qu'a fait *le* service public américain. Il a même fait mieux. Il a financé, pour un tiers, cette enquête très approfondie, très complète menée par Allen Francovich, auprès d'anciens de la C.I.A. Parmi eux, Philip Agee, auteur d'un livre retentissant *Inside the Company*, où sont étalés tous les mensonges et tous les crimes dont l'agence s'est rendue coupable *depuis* sa *fondation* au lendemain de la deuxième guerre mondiale à la veille de la *guerre froide.*

Philip Agee je l'ai rencontré. Expulsé tour à tour de Grande-Bretagne et des Pays-Bas — on lui a retiré son passeport américain, — *il a pu trouver refuge en* Allemagne de *l'Ouest (c'est là* qu'il m'a montré ce film) grâce au statut de travailleuse immigrée de sa femme, une danseuse américaine installée outre-Rhin. Pour lui, pas de problème. Ce ne sont pas tellement les méthodes de la C.I.A. qu'il condamne, ce sont ses buts et ses options. Elle a toujours voulu imposer à l'étranger *le rêve américain et empêcher par tous les moyens* les pays d'Amérique latine, l'Iran et l'Angola, entre autres, de choisir une autre voie. A ses yeux *à lui,* il n'y en a pas trois, pas deux, il n'y en a qu'une. Au capitalisme il préfère en effet le socialisme tel qu'on le pratique à l'Est.

Il me semble tout de *même que* le fait de présenter, malgré certaines pressions gouvernementales assez compréhensibles, ce *réquisitoire contre* toutes les tentatives d'assassinat, d'intervention et de coup d'Etat, tentatives souvent réussies, orchestrées sur l'ordre du *président des Etats-Unis* par les services de renseignement, *témoigne* hautement en faveur de la démocratie aux Etats-Unis. Si les Russes en faisaient autant, on aurait moins de craintes pour l'avenir de la planète. Même les Anglais *ne s'y* aventureraient pas. Ils respectent infiniment leur MI-5. Quant aux Français... A en croire des milieux très proches de notre télévision, elle va se montrer plus royaliste que le roi et s'abstiendra de présenter ce film sur nos petits écrans. On le verra probablement à la rentrée *sur les* grands dans les salles.

Rien ou pas grand-chose dans ces déclarations entrelardées de *vieilles bandes d'actualité qui n'ait* déjà été exposé au *grand* jour et commenté par la presse internationale. De l'usage de la seringue *hypodermique* à la bulgare à l'aide financière apportée à Force ouvrière, en passant par la chute d'Allende et les instruments de torture made in U.S.A. utilisés par la SAVAK, tout y passe. La seule question qu'on puisse se poser après cela, *c'est* celle de savoir *si*, dans ce monde divisé en deux blocs antagonistes, les Etats-Unis doivent être les seuls à garder les mains *propres.*

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

La Leçon particulière

DE MICHEL BOISROND
Lundi 16 juin
FR 3, 20 h 30

Une femme de vingt-cinq ans (Nathalie Delon) initie un étudiant de dix-huit ans (Renaud Verley) à la passion et à la sexualité adultes. Les vieilles recettes de la comédie de mœurs bourgeoises remises au goût — à la mode — des romans de Françoise Sagan et des films de Vadim, entre Paris et Chamonix. Inutile de perdre son temps.

Ces messieurs de la famille

DE RAOUL ANDRE
Lundi 16 juin
TF 1, 20 h 35

Poiret, Serrault, Francis Blanche, Darry Cowl, Annie Cordy embarqués dans un vaudeville filmé par un sous-Jean Girault. Le « nanar » de la semaine.

Le Gentleman de Cocody

DE CHRISTIAN-JAQUE
Mardi 17 juin
FR 3, 20 h 30

★ *A la manière de « l'Homme de Rio », aventures en Côte-d'Ivoire, chasse au trésor, cascades de Jean Marais et rodéo de voitures dérapant dans le mazout. Amusant, techniquement correct, mais c'est à Liselotte Pulver qu'on donne l'étoile. A cause de son charme, de sa fantaisie piquante et de la nostalgie qu'on a d'elle.*

M 15 demande protection

DE SIDNEY LUMET
Mercredi 18 juin
FR 3, 20 h 30

★ *D'après* l'Appel du mort, *de John Le Carré. James Mason, agent du Foreign Office trompé par sa femme, prié par ses supérieurs de laisser tomber une affaire qu'il jugeait suspecte, avance seul dans les méandres glauques de l'espionnage, de la trahison et finit son parcours, écœuré. Transposition cinématographique réussie d'un univers trouble, inquiétant, où grouillent les anti-héros de l'ombre. Simone Signoret ambiguë, pathétique.*

Ames perdues

DE DINO RISI
Jeudi 19 juin
FR 3, 20 h 35

★ *Venise enchanteresse pourrissante, décadente, admirablement photographiée par Tonino delli Colli, et les mystères d'un palais à double face, par les fantasmes de la schizophrénie. Délaissant la comédie italienne, son humour sarcastique, ses personnages grotesques et sa satire sociale, Dino Risi s'est essayé à un film d'angoisse et de mystère dans la tradition du roman noir dit « gothique », hors du temps. Des portes successives s'ouvrent sur un monde de plus en plus inquiétant, de plus en plus morbide, dont Vittorio Gassman et Catherine Deneuve sont les bien curieux personnages. Mais les prestiges formels de l'exercice de style ont plus de fascination que le sujet lui-même, d'une bizarrerie trop appliquée.*

La Chute des feuilles

D'OTAR IOSSELIANI
Vendredi 20 juin
A 2, 23 h 5

★★ *Premier long métrage d'un jeune cinéaste géorgien — auteur, par la suite, de* Il était une fois un merle chanteur *et de* Pastorale *(les autorités soviétiques n'ont pas autorisé l'exportation de ce dernier film, tourné en 1976), joué par des acteurs géorgiens et où l'on parle géorgien et non pas russe. A côté de la réalité officielle présentée par la radio d'Etat, et du folklore socialiste, la vérité, l'humanité d'une société provinciale, avec ses traditions, sa culture propre. Un documentaire sur lequel se greffent la chronique d'une ville de Géorgie, d'une coopérative vinicole, l'éducation sentimentale d'un jeune homme et sa lutte personnelle contre la bureaucratie et les fonctionnaires qui font altérer le vin destiné à la consommation pour « dépasser le plan » et accroître les profits. Cette œuvre teintée d'humour doux-amer, très critique sous sa simplicité narrative et son lyrisme, a reçu le prix Georges Sadoul 1968.*

L'Odyssée du « Hindenburg »

DE ROBERT WISE
Dimanche 22 juin
TF 1, 20 h 35

★ *Le 6 mai 1937, le « Hindenburg », ballon dirigeable allemand, paquebot de luxe du ciel orné de la croix gammée et affecté aux voyages transatlantiques, prit feu au moment d'atterrir sur l'aérodrome de Lakehurst (New-Jersey) et s'écrasa au sol. A la thèse officielle de l'accident, ce « film-catastrophe » — inspiré d'un roman historique de Michael-M. Mooney — oppose celle d'un sabotage antinazi. Le voyage est donc un long suspense conduit comme dans un film policier avant les séquences finales, très attendues, où Robert Wise a mêlé habilement des actualités d'époque à une reconstitution spectaculaire de l'accident. Cela reste, en fait, une fiction.*

Point limite

DE SIDNEY LUMET
Dimanche 22 juin
FR 3, 22 h 35

★ *Un incident technique déclenche le départ de bombardiers atomiques vers Moscou et, par l'intermédiaire du « téléphone rouge » (fort à la mode à l'époque de la « détente »), le président des Etats-Unis prend contact avec le chef du gouvernement soviétique pour essayer d'éviter la guerre totale. On pense, évidemment, à* Docteur Folamour *(qui fut tourné avant), mais Sidney Lumet n'a ni le génie ni le sens de l'absurde de Stanley Kubrick et il a traité ce sujet avec un réalisme qui amène un dénouement d'une terrible logique. Démonstration des dangers de la course aux armements et d'un équilibre des forces militaires à la merci d'une défaillance de l'électronique, ce film est surtout intéressant par ses aspects documentaires.*



L'économie-monde

NOUVELLES DE L'HISTOIRE : MONSIEUR BRAUDEL

Lundi 16 juin

TF 1, 21 h 55

Au moment de la parution de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (*le Monde* du 14 décembre 1979), Georges Duby rappelait la présence souveraine de Fernand Braudel dans les émissions de Jean-Claude Bringuier consacrées aux historiens. Il se souvenait également de la série conçue par l'auteur de *la Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, et le revoyait « *...debout devant la mer, dans le vent. Il parlait, et, bien mieux que les images, ses paroles faisaient s'animer les routes, les trafics, rendaient sensible le mouvement des hommes, des fortunes, de la pensée, ressuscitaient les cités mortes, les caravanes marchandes, les cohortes de mercenaires, les dieux* ».

Fernand Braudel, on va le retrouver une fois de plus (et jamais trop) dans le deuxième numéro de la série « Nouvelles de l'histoire ». Pierre Dumayet lui a demandé s'il lui paraissait possible de résumer, de raconter les cent premières pages du tome III de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (« paroxysme » de l'ouvrage selon Emmanuel Le Roy Ladurie). Il a accepté. Il va donc expliquer ce qu'est l'économie-monde — terme utilisé également par Pierre Chaunu et l'Américain Emmanuel Walterstein, invité pour l'émission — au centre de laquelle se trouve à une époque donnée une grande ville (Venise, Londres, New-York en leur temps — « Et Paris ? », demandera Dumayet). Autour de cette ville se déploie un pays riche, entouré de régions, et d'autres pays exploités, ce schéma de cercles concentriques s'appliquant aussi bien à la ville elle-même.

Rencontre avec Alfred Kastler

PORTRAIT DE L'UNIVERS : LE LASER

Lundi 16 juin

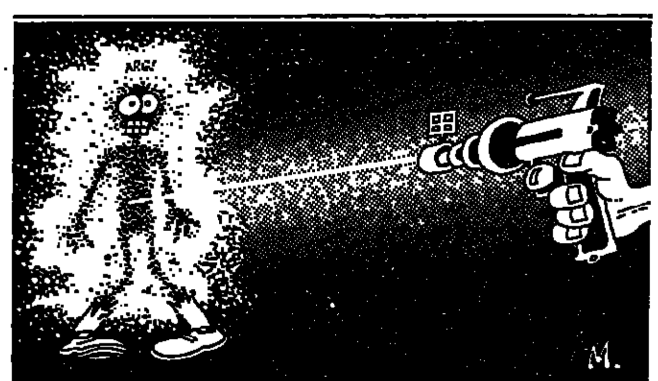
A 2, 22 h 5

Le mot laser, abréviation de *Light Amplification by Stimulated Emission of Radiations*, est apparu à la fin des années 50 et au début de la décennie suivante. A l'époque, on abusa de son sens, l'identifiant au rayon de la mort, avec tout le cortège d'images terrifiantes que pouvait évoquer cette notion. Aujourd'hui, nombreux sont, encore, ceux qui limitent le laser à cette seule conception. L'émission réalisée par Jean Lallier et filmée par Monique Tosello aura, en ce sens, le mérite de remettre les choses à leur juste place.

On peut regretter qu'elle soit diffusée à une heure aussi tardive : il n'est déjà pas très facile, en France, d'intéresser le grand public aux questions scientifiques, même vulgarisées. D'autant plus, cela va de soi, lorsqu'elles sont programmées en fin de soirée. Il n'est pas évident que tout un chacun, après une journée de travail, ait le courage de fournir l'effort, aussi minime soit-il, qu'exige ce genre d'émission. Ceux qui, malgré tout, s'y décideront découvriront la vie d'Alfred Kastler, entendront avec plaisir cet éminent prix Nobel de physique parler avec simplicité, modestie de son existence peu banale. Ils auront surtout l'impression agréable, grâce au talent pédagogique de ce savant, de ne presque plus rien ignorer des mystères du laser.

Ce sera le premier volet de ce dossier. Il contraste avec les autres séquences du film, plus techniques, moins humaines. Mais il était difficile, sans trahir la réalité du laser, de ne pas exposer ses nombreuses applications, notamment en chirurgie où il a permis des progrès spectaculaires, ainsi que dans le domaine de l'énergie où il représente le grand espoir de la recherche sur la fusion thermonucléaire. Sans oublier son rôle prochain dans des secteurs comme celui du téléphone et de la télévision par câbles ou son utilisation dans le monde de l'art (les hologrammes par exemple) et du spectacle.

A. Rd.



L'héritage des Français

DOSSIERS DE L'ECRAN : OPERATION PATRIMOINE

Mardi 17 juin

A 2, 20 h 40

Il sera intéressant d'entendre les questions des téléspectateurs à S.V.P. : va-t-on enfin savoir ce que les Français pensent de leur patrimoine et ce que ce terme si commode recouvre pour eux ?

La préparation et la partie filmée de ces « Dossiers de l'écran » ont été assurées par Alain Cances et Alain Pujol, qui ont fixé leur choix sur la petite ville de Bazas dans la Gironde : il fallait en effet une agglomération de cinq à dix mille habitants qui contienne à elle seule tous les éléments caractéristiques de notre patrimoine national (linguistique, historique, architectural, agricole, etc.).

La première partie de la soirée commence par un survol de la ville et de la région, en hélicoptère, avec un commentaire en direct. Puis c'est le film proprement dit, on verra l'ancien chemin de Compostelle, le château de Cazeneuve, une école communale, une fonderie et une scierie fonctionnant avec une locomotive à vapeur, et la fabrication du pain à l'ancienne. Enfin, Bazadais et Bazadaises évoquent leur patrimoine personnel.

Le monde de Nam June Paik

SERIE : L'ART VIDEO AUX ETATS-UNIS

Jeudi 19 juin

A 2, 21 h 50

Pape incontesté de l'art vidéo, Nam June Paik a refait pour les caméras de Catherine Ikam et Adrian Maben quelques-unes de ses expériences les plus célèbres. Compositeur de musique électro-acoustique, élève de Stockhausen et admirateur de Cage, il découvre en 1963 le moyen de créer des images électroniques « abstraites » en intervenant sur les composantes du signal dans un téléviseur. Plus tard, en 1970, il met au point un synthétiseur vidéo qui permet de générer toutes sortes de formes et de couleurs. Dans tous les secteurs de l'art vidéo, Paik se révèle toujours le plus inventif, le plus séduisant et — ce qui ne gâte rien — le plus drôle. D'un humour zen à toute épreuve. Sa force, sa supériorité, tiennent sans aucun doute à ce qu'il se pose à la fois en artiste (le dernier, car la vidéo enterrera tous les autres arts), en philosophe et en technicien futuriste des problèmes sociaux et économiques de l'espace et du temps. Une sorte d'honnête homme pour le vingt et unième siècle.

J.-P. F.

Lundi 16 Juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Variétés (et à 16 h.) ; 14 h., Dramatique : « Et pourtant on s'aime », réal. de M. Gordon, avec J. Gleason, M. O'Hara, R. Lenz. 16 h. 15. Cet héritage qui est le nôtre : Jardins en France ; 17 h., Regards sur les musées de France : Un art nouveau du côté de Nancy ; 17 h. 30, Une vie, une musique : Schumann ; 17 h. 45, A votre service : Différentes possibilités d'obtenir la pré-retraite.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'argent de vos vacances.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
La chute de Reynaud.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Ces messieurs de la famille ».
Film français de R. André (1968), avec F. Blanche, D. Cowl, J. Poiret, M. Serrault, A. Cordy, A. Carrere, A. Gaël, J. Yanne.
Le directeur commercial d'une entreprise industrielle reçoit chez lui un Américain très puritain, éventuel acheteur. Celui-ci est surpris et horrifié par les événements qui se passent chez son hôte.
21 h 55 Nouvelles de l'histoire : M. Braudel.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Trois portraits.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
La toile d'araignée.
15 h 55 Sports : Football.
Coupe d'Europe des Nations : Espagne-Belgique.
17 h 20 Fenêtre sur... La médecine.
Les champions sont-ils des monstres ?
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Mlle Rose et Charlemagne ; Le livre de la semaine (*l'Incroyable secret de Bobbie Boulon*) ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Notre défense face au danger nucléaire.
22 h 5 Série : Portrait de l'univers.
Le laser. Avec le professeur Alfred Kastler.
(Lire notre sélection.)
22 h 50 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Comité catholique contre la faim et pour le développement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Belle Epoque.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « la Leçon particulière ».
Film français de M. Boisrond (1968), avec N. Delon, R. Hossein, R. Verley, B. Le Coq, M. Sarcey, K. Christina.
Un étudiant en philosophie s'éprend de la maîtresse d'un coureur automobile ; devient son amant et découvre les passions du monde des adultes.
21 h 50 Journal.

Mardi 17 Juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la Une ; 14 h. 5, Mardi guide ; 14 h. 30, Série : « Columbo » (n° 2) ; 15 h. 4, Variétés (et à 17 h. 30) ; 15 h. 45, Regard des femmes sur la société : les femmes et l'argent ; 16 h. 45, Chant et contre-chant : Claude Nougaro.
17 h 35 Football : Championnat d'Europe.
En direct de Milan : Tchécoslovaquie - Pays-Bas.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Pétain demande l'armistice.
20 h Journal.
20 h 30 Documentaire : De Gaulle (1890-1970).
(Lire notre article page IX.)
22 h L'Opéra de Pékin.
« Le Vol de l'herbe magique » ; « la Servante et le Général » ; « la Panthère » ; « la Forteresse de Yen-Tang-chang ». (Spectacle présenté à Paris au mois d'avril.)
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Naissance d'un Forsyte.
16 h Libre parcours.
Les guerriers de bronze ; Les Celtes aux têtes coupées.
17 h 20 Fenêtre sur... Point 2 000.
La lumière.
17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Les Bubblies ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
En direct de Bretagne.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Opération patrimoine.
En direct de Bazas (Gironde).
(Lire notre sélection.)
22 h Débat : L'héritage de tous les Français.
Avec MM. J.-P. Lecat, ministre de la culture et de la communication ; J. Favier, directeur général des Archives de France ; J.-B. Marquette, professeur d'histoire à l'université de Bordeaux, et notre collaborateur F. Edelmann.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Union des athées.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : août 1914.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Gentleman de Cocody ».
Film français de Christian-Jaque (1964), avec J. Marais, L. Pulver, P. Clay, N. Holloway, M.G. Buccela. (Rediffusion.)
En Côte-d'Ivoire, une chasseresse de papillons entraîne un distingué attaché d'ambassade dans d'extravagantes aventures dont l'enjeu est un trésor caché dans la jungle.
21 h 50 Journal.

Mercredi 18 Juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
de C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 55, les Poi-Poi ; 14 h. 15, Scoubidou ; 14 h. 40, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Bintintin.
15 h 30 Commémoration de l'appel du 18 juin 1940, en direct de la Sorbonne.
(Suite des « visiteurs ») : 16 h. 40, Parade des dessins animés ; 17 h., la Main rouge ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 L'île aux enfants.
19 h Cérémonie au Mont-Valérien.
En présence de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
L'appel.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « la Falaise aux corneilles ».
Réalisation de P. Apprederis, avec S. Joubert, E. Boulx, J. Richard, G. Claisse.
Sylvain Joubert a écrit le scénario et les dialogues de cette dramatique : on n'est jamais mieux servi que par soi-même. C'est l'histoire d'un funambule qui a une jambe gravement abîmée à la suite d'un accident de voiture.
22 h 15 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
« La France : Malade ou bien portante ? » ; « Mon général », d'O. Guichard ; « la Sagesse et le Désordre : la France 1980 », d'H. Mendras ; « Retournez les fusils », de J. Ziegler ; « La France bancale », de J.-M. Sylvestre ; « l'Après-socialisme », d'A. Touraine.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Série : Au cœur du temps.
L'île de l'homme mort.
16 h 10 Récré A 2.
Dorothée futée ; Les Bubblies ; Wattoo-Wattoo ; Rébus ; Maraboud' ficelle ; Le fantôme de l'espace ; La panthère rose ; Anagrammes ; Zeltron ; Sport ; Candy.
17 h 40 Sports : Football.
Coupe d'Europe des Nations : Espagne-Angleterre, en direct de Naples.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Collaro show.
21 h 35 Sports : Football.
Coupe d'Europe des Nations : Italie-Belgique.
23 h 25 Paris fête le 18 juin.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les moteurs jouets : le moteur à eau.
18 h 55 Tribune libre.
Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Marne.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : « M-15 demande protection ».
Film américain de S. Lumet (1966), avec J. Mason, S. Signoret, M. Schell, H. Anderson, H. Andrews, K. Heigh, R. Kinnear. (Rediffusion.)
Un agent du Foreign office enquête, à titre privé, sur le suicide suspect d'un haut fonctionnaire qu'une lettre anonyme avait accusé de sympathies communistes. Il découvre une ténébreuse affaire.
22 h 10 Journal.

Jeudi 19 Juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Voyager en avion.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Des prisonniers par centaines de milliers.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Pour cet été, la France à pied.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les assemblées parlementaires.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Kick (Martine).
Réal. M. Simenon, avec M. Demongeot, E. Dandry, P. Préboist, P. Moreau...
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 Documentaire : L'Aquitaine.
Emission d'L. Barrère et E. Lalou.
Comment une région peut-elle évoluer sans renier ses particularismes, son identité ? Avec le témoignage de MM. Jacques Chaban-Delmas et F. Mitterrand.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les transsexuels.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Rencontre.
16 h L'invité du jeudi.
Joe Dassin.
17 h 20 Fenêtre sur... Musique moderne.
Henri de Goya.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Mes mains ont la parole ; Sido Rémi ; Ces sacrés parents (La peur du noir).
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Comme le temps passe.
(Première partie.)
D'après le roman de R. Brasillach, réal. A. Levent. Avec P. Bouchitey, T. Liotard, X. Depraz...
(Lire notre article page IX.)
21 h 50 Document : Vidéo U.S.A.
Le monde de Nam June Paik.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Magazine : Première.
Les frères Paratore, pianistes, interprètent : *Variations sur un thème de Paganini*, de Lutoslawski, *les Valses*, de Brahms, *Rhapsodie in blue*, de Gershwin, le final du *Carnaval des animaux*, de Saint-Saëns.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Fred Basset : Il y a un os ; Flash : la Belle et le cavalier.
18 h 55 Tribune libre.
Renouveau juif.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : de Verdun à Rethondes.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (Cycle C. Deneuve) : « Ames perdues ».
Film italien de D. Risi (1976), avec V. Gassman, C. Deneuve, D. Mattei, A. Alvina, E. Carloni, M. Capnist, G. Cavalieri.
Venu étudier la peinture à Venise, un jeune homme se trouve plongé dans les mystères d'un palais où l'héberge un oncle, d'origine autrichienne, formant, avec sa jeune femme, un couple étrange, en proie à des obsessions.
22 h 10 Journal.

Vendredi 20 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le goûter de vos enfants.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
La flotte française : Enjeu capital.
20 h Journal.
20 h 35 En direct des armées : Opération alerte.
Avec le général Mery, chef d'état-major des armées : C.O.A. (Paris) ; puis au camp de Suippes, à la base de Saint-Dizier et à Pau. M. Yvon Bourges, ministre de la défense, intervient en fin de cette émission, où l'on présente des activités opérationnelles des différentes armées.
22 h Variétés : Finale découvertes francophones.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Premières chances : demi-finales.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Conflit.
16 h Quatre saisons.
La France des canaux.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le peintre Weiss.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Sam et Sally.
Le diamant.
21 h 35 Apostrophes.
Autour de Maurice Genevoix.
Avec MM. Genevoix (*Trente mille jours*) ; K. White (*Lettres de Gourgounel ; l'Ecosse*) et Mme N. Reznikoff (*Les jeunes tigres pleurent doucement*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle cinéma soviétique) : « la Chute des feuilles ».
Film géorgien de I. Iosseliani (1967), avec R. Guiorobiani, M. Kartzivadze, G. Kharabadze, D. Abachidze, K. Kvantaliani (v.o. sous-titrée. N.).
Un jeune homme frais émoulu de l'Institut du vin de Tbilissi devient cadre dans une coopérative vinicole et fait, en quelques semaines, son éducation professionnelle, sentimentale et politique.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek ; Des livres pour nous : le cirque à l'ancienne ; Bricolopédie : le bulldozer.
18 h 55 Tribune libre.
Guides de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : l'entre-deux-guerres.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La réalité sur Timor.
Reportage de Michel Honorin.
21 h 30 Dramatique : « Marie-Cavale ».
Scénario : S. Fehr, réal. : F. Fehr. Avec : M. Creton, F. Angiade, A. Chevallie, C. Cavalaire et la troupe de théâtre du C.E.S. Albert-Lebrun de Longuyon.
Un drame se noue autour d'une femme et d'un cheval.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 21 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Jeune pratique.
L'informatique au quotidien.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Un nom en or (et à 14 h. 15, 15 h. 20, 16 h. 25 et 17 h. 35) ; 13 h. 55, « Chapeau melon et bottes de cuir » ; 14 h. 50, « Plume d'Elan » ; 14 h. 55, « Maya l'abeille » ; 15 h. 15, Avec des idées que savez-vous faire ? ; 15 h. 30, L'Homme d'Amsterdam ; 16 h. 30, Temps X ; 17 h. 10, Holmes et Yoyo.
17 h 45 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h Six minutes pour vous défendre.
19 h 5 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Dans la clairière de Rethondes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 15 Football : Championnat d'Europe.
En direct de Naples (match 3e et 4e place).
22 h 5 Série : Ike.
Réal. de B. Sagal, avec L. Remick ; J.D. Cannon ; P. Gleason, L. Luckinbill...
22 h 55 Les comiques associés.
Anthologie pas sérieuse du sourire et du rire.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Le gâteau aux fraises.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Les moins d'vingt et les autres.
18 h 10 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Comme le temps passe.
(Deuxième partie.)
(Lire notre article page IX.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

22 h 10 Variétés : Les Muppets à Hollywood.
23 h Document : Les carnets de l'aventure.
Mont Mac-Kinley en aile delta.
23 h 25 Journal.

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : Des bateaux pour rêver ; Raconte quand tu étais petite : le feu de la Saint-Jean.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le Front populaire.
20 h Les jeux.
20 h 30 Télé-film : « Exo-Man ».
Scénario : H. Simoum et L.E. Siegel ; Réal. : R. Irving. Avec : D. Ackroyd, etc.
Un jeune professeur de physique, paralysé à la suite d'une agression, retrouve la liberté de ses mouvements grâce à une combinaison qu'il s'invente dans son laboratoire.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.
R. Corbeau ou le regard d'un photographe sur ses cinquante ans de cinéma.
(Lire notre sélection.)

Dimanche 22 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la paroisse Saint-Rémy de Gif-sur-Yvette.
Prédicateur : Père Michel Guinchat.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
de Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Le monde merveilleux de Disney. (n° 4).
Les retrouvailles.
16 h 30 Sports première.
17 h 45 Série : Une même source.
Les Nouvelles-Hébrides.
18 h 25 Série : Les faucheurs de marguerites.
Réal. M. Camus, avec B. Pradal, C. Wodetsky, C. Michu...
19 h 25 Les animaux du monde.
Les jeunes animaux devant la vie.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Odyssée du « Hindenburg ».
Film américain de R. Wise (1975), avec G. C. Scott, A. Bancroft, W. Atherton, R. Thinnes, G. Young, B. Burgess Meredith, C. Durning.
Le dernier voyage transatlantique du ballon dirigeable géant, orgueil des nazis (vaisseau aérien de luxe), qui fut détruit par les flammes, le 6 mai 1937, en arrivant à Lakehurst (New-Jersey).
22 h 30 La leçon de musique.
John Lewis.
(Lire notre sélection.)
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 15 Il était un musicien.
Monsieur Rachmaninoff.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Le commandant connaît la chanson.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Grand Prix du steeple-chase.
16 h 20 Série : Erika Werner.
17 h 10 Majax : Passe-passe.
17 h 40 Dessin animé : Shazzan.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h 30 Sports : Football.
Finale de la Coupe d'Europe des Nations (en direct de Rome).
22 h 25 Document : Par amour et par hasard : Le Nord.
Chronique des Flandres.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
10 h 30 Mosaïque : Images d'Algérie.
Emission spéciale réalisée par la radio-télévision portugaise : Reportage : Amalia Rodrigues ; Film : « IIIe centenaire de la mort de L. de Camoes ». Variétés.
16 h 40 Prélude à l'après-midi : Bela Bartok.
Quatuor à cordes n° 1, par le Quatuor Parrenin : *Concerto pour piano n° 3*, par l'Orchestre radio symphonique de Berlin, dir. : W. Boettcher, soliste : G. Oppitz.
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
A Orange.
18 h 40 Documentaire : Entre l'histoire et la légende.
Alexandre le Grand.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé : Mister Magoo.
20 h 30 Histoire de la France libre : le général.
(Lire notre article page IX.)
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : l'arbre de vie.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle l'Amérique et son président) : « Point limite ».
Film américain de S. Lumet (1964), avec H. Fonda, D. O'Herlihy, W. Mathau, F. Overton, E. Binns, F. Weaver, L. Hagman.
A la suite d'un dérèglement du dispositif d'alerte, des bombardiers atomiques américains foncent vers Moscou. Malgré la coopération du président des Etats-Unis et des Soviétiques, l'un d'eux dépasse le « point limite ». La guerre totale va-t-elle éclater ?

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 16 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Une femme, une époque : Colette ; 21 h., *les Jeunes Années*, film de B. Segal.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de l'Atlantique ; 21 h., *les Ménestrels du Missisipi*, film de W.A. Graham.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Battement sur la chnoui*, film d'H. Decoin ; 21 h. 40, Gros plan.
— TELE 2 : 14 h. 55, Ballet : The Tent ; 20 h. 30, Concert donné par les lauréats du concours musical international Reine Elisabeth.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Glaris ; 21 h. 5, les Canards sauvages ; 22 h. 5, Football.

MARDI 17 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La brigade du Tigre ; 21 h., *les Filles d'Adam*, film d'E. Le Hung.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, les Robinsons suisses ; 21 h. 5, *Drôles de phénomènes*, film de R. Vernay.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 35, Histoires insolites ; 21 h. 30, Pèlerinage (de Carnac à Woodstock).
— TELE 2 : 20 h. 20, Football : Championnats d'Europe des nations 1980, Allemagne-Grèce.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 30, Football, Coupe d'Europe des nations (Allemagne-Grèce ; 21 h. 5, *Projection privée*, film de F. Leterrier.

MERCREDI 18 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Quelques dollars pour Django*, film de L. Klimovsky.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Les éclaireurs du ciel ; 21 h. 5, *Mémoire courte*, film de H. Torrent et F. Prenyaler.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde ; 21 h. 20, Le tiercé de Jack.
— TELE 2 : 20 h. 20, Football, Championnats d'Europe des nations 1980 (Italie-Belgique).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, la *Sirène du Mississipi*, film de F. Truffaut ; 22 h. 10, *Ouvertures : Mot à mot.*

JEUDI 19 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les années d'illusion ; 21 h., *les Trois Valses*, film de L. Berger.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Drôles de dames ; 21 h. 5, *Le Tigre se parfume à la dynamite*, film de C. Chabrol.
- TELEVISION BELGE : 21 h. 15, *la Poursuite impitoyable*, film d'A. Penn.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Edouard Kennedy : La fin d'un mythe ? ; 21 h. 25, Winnetou ; 22 h. 20 L'antenne est à vous.

VENDREDI 20 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dossiers danger immédiat ; 21 h., *le Corsaire de la reine*, film de R. Maté.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le roi qui vient du sud ; 21 h. 5, *les Amis*, film de G. Blain.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Jeu ; 20 h. 30 : L'œil des autres ; 21 h. 30, *la Tortue sur le dos*, film de L. Beraud.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Cigalon*, de Marcel Pagnol ; 21 h. 50, Concert (*Symphonie n° 3 en la mineur*, op. 56, de F. Mendelssohn).

SAMEDI 21 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Hold-up*, film de G. Lorente ; 21 h. 35, Ciné-Sélection ; 22 h. 5, *Ceux de la zone*, film de G. Lorende.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Kung-Fu ; 21 h. 5, *Vol en détresse*, film de B.L. Kowalski.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *le Permis de conduire*, film de J. Girault.
— TELE 2 : 20 h. 20, Football, Championnats d'Europe des nations 1980.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 30, Football, Coupe d'Europe des nations 1980 ; 21 h. 15, Mon ami Gaylord ; 22 h. 20 Sports.

DIMANCHE 22 JUIN 1980

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Choc en retour*, film de R. Stevens.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, La grande vallée ; 21 h. 10, *les Coups pour rien*, film de P. Lambert.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Face au public ; 21 h., *les Rebelles*.
— TELE 2 : 20 h. 20, Football : Championnats d'Europe des nations 1980 (Finale en direct de Rome).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *Chérie, recommençons*, film de S. Donen ; 21 h. 15, Chefs-d'œuvre de la littérature de toujours.

A VOIR

Quelques secrets du jazz

LA LEÇON DE MUSIQUE : JOHN LEWIS
Dimanche 22 juin
TF 1, 22 h. 30.

D'un camion qui s'est lentement avancé dans l'entrepôt désaffecté d'une usine (Citroën à Balard) on extirpe un piano immense. Par chance au milieu de poétiques ruines, se trouvent là, réunis, Daniel Humair et sa batterie, Christian Escoudé, sa chaise et sa guitare, Michel Gaudry avec sa contrebasse et Sven Asmussen, l'homme au petit violon. Tout est en place pour la leçon. La leçon de musique. La leçon de jazz. Ou, en jouant sur les mots : tout est en place pour la répétition.

Ce n'est certes pas la première que donne John Lewis. Le fondateur du M.J.Q. (Modern Jazz Quartet) a été l'un des premiers pianistes noirs à entrer dans les universités. Découvreur de talents, pédagogue souriant, John Lewis reste à soixante ans un compagnon de jazz aussi fin qu'agréable, épris de simplicité surtout et de cette discrétion qui est aussi l'une des séductions du jazz.

Mais que peut-on enseigner, transmettre, de l'art le plus immédiat de l'improvisation : le jazz ? Justement, tout le reste, *tout ce qui ne s'écrit pas*. Même si l'écriture reste un relais important. Pour le premier acte, la « leçon de musique », John Lewis ne s'adresse certainement pas à des débutants. Il joue avec eux comme on joue en répétition. Il travaille la mise en place, les effets, comme on répartit des rôles. Et c'est *Blues en do*, lancinant comme un blues et lancinant comme un air qu'on triture et qu'on refait à chaque fois, qui devient notre repère, notre guide d'interprétation. Pour un peu on aurait des idées sur la façon de le traiter. En outre les relations avec les musiciens sont là à nu, dans la gentillesse et la rigueur, mais aussi *dans le calme et l'intensité*. Ne manquez pas cet exercice de création collective. Quelques-uns des secrets du jazz s'y trouvent, doucement éclairés.

Deuxième acte : le même thème (le même blues) est travaillé dans le même lieu par deux jeunes pianistes. Aucun rabâchage. En jazz une répétition n'est jamais fastidieuse parce que le jazz ne se répète jamais. Mais cet acte vous donne à voir et à entendre l'infinie patience des différences. Sans y toucher. Sans en faire toute une histoire.

Et pour finir John Lewis joue Django avec cet art du silence et de la discrétion dont il a fait sa loi.

Pour la réussite parfaite de sa leçon, pour ses cadrages, le son et tout ce qui concourt à rendre son didactisme fascinant, cette émission est un succès sans partage. Seule fausse note, ce décor d'usine vide, choisi par coquetterie mondaine sans doute ou par pittoresque. Car il n'y a pas une goutte de pittoresque ni un poil de poésie spontanée dans un lieu d'exploitation. Tout au plus y a-t-il du souvenir pour ceux dont ce fut le séjour.

Passons. Après les « leçons de musique » consacrées à Corboz, Boulez, Portal, Cochereau ou Messiaen, cette incursion dans le jazz ravit, emporte. Sans retour. — F. M.

Photographe de plateau

CINE-REGARDS : ROGER CORBEAU
Samedi 21 juin
FR 3, 22 h. 30.

Roger Corbeau a cinquante ans de cinéma. Le public ne le connaît pas, et pourtant, c'est grâce à des gens comme lui que le premier contact se fait avec un film, son ambiance, ses personnages. Photographe de plateau, Roger Corbeau (nom intéressant pour un photographe) a commencé à travailler dans les années 30, avec Marcel Pagnol, puis Cocteau, Guitry, Ophüls. En tout, il a dû participer à cent soixante films, et aujourd'hui il dit ne vouloir travailler qu'avec des amis, comme Dassin ou Chabrol, qu'il a suivi en Bretagne pour le tournage du *Cheval d'orgueil*.

« J'ai toujours été un amoureux des actrices et des acteurs, je considère encore aujourd'hui que vivre au milieu de ces gens est un privilège », dit Roger Corbeau, à qui l'on doit d'étranges portraits d'Arletty, de Jean Marais ou de Martine Carol, saisis dans un éclairage très théâtral. Ici, il raconte l'histoire de sa carrière, il parle des stars qu'il a immortalisées dans leur jeunesse ; l'équipe de « Ciné-Regards », comme à l'habitude, l'a suivi sur les lieux de son métier, *et notamment* au laboratoire où il fait ses tirages, et où on le dit difficile...



Sciences et mentalités

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE
A partir du lundi 16 juin
France-Culture, 8 h et 8 h 32

Deux nouvelles séries d'émissions commencent cette semaine dans le cadre des « Chemins de la connaissance ». La première, de Paule Chavasse, reprenant une expression de Fernand Braudel, s'intitule *Plantes nourricières et voyageuses — aujourd'hui familières*. Avec la participation d'ethnobotanistes du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de spécialistes d'agronomie, de génétique végétale et de sociologues, Paule Chavasse propose d'étudier comment et pourquoi nous sont parvenues, et sont restées, ces plantes alimentaires dont la présence nous est devenue évidente, comment nous les avons assimilées, vécues, pensées. L'histoire des sciences naturelles touchant à toutes les sciences, il s'agit de mettre à contribution l'étude de la génétique des plantes, les connaissances linguistiques, l'archéologie, etc., pour connaître la « généalogie » de nos légumes.

A 8 h. 32, Guillaume Malaurie se lance dans une « histoire des représentations des lendemains de la mort » avec *L'au-delà, mort fertile*, la disparition des corps étant un rite de passage qui n'existe que par ce vers quoi il tend.

Dom Gramon, père abbé de l'abbaye du Bec-Hellouin, parle de la démarche chrétienne (s'approcher de l'unité de Dieu). Hugues Neveux réfléchit en historien à la double confrontation (essentiellement au Moyen-Age) des cultures populaires et cléricales, qui transforme la représentation de l'au-delà. Régis Labourdette, historien d'art, analyse les jugements derniers, et Michel Bee repère la décadence de l'héritage chrétien depuis deux siècles, à travers les cérémonies d'exécution du criminel, les épitaphes, les cimetières.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 15, Chronique politique d'A. Joanes ; 7 h. 25, Bloc - notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., G. Klein et B. Hulot ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Les histoires de France, par P. Miquel et M. Desbarbat ; 14 h. 5, Vous avez souri, de D. Mermet et J. Morzadec ; 15 h., La vie d'artiste : Enrico Macias ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : le lauréat du livre (lundi), G. Amy (mardi), M. Schumann (mercredi), L. Pauwels (jeudi), C. Lepidis (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, L. Laval ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol, de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-Time, de J. Martin ; 16 h. 30, Bon appétit, la France ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 40, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h. 10, Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus ; 18 h. 20, J. Ferniot.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Lende. » ; 0 h., Les nocturnes, avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 15, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, Toute la vérité ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., Capsule, avec M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Les Allemands entrent dans Paris (le 14), Il était une fois la Belgique (le 21) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Arthur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas ; 9 h., Le journal de P. Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang, avec G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., rock avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live de D. Farran.

● R.M.-C. : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30 Musique classique.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter, de A. Blanc et C. Chebel ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 8 h. 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi dimanche ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30 Europe-soir ; 19 h., Le « Club de la presse » : Pierre Elliott Trudeau ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20 Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement : Leo Tindemans ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs avec B. Schu.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45 tours avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 16 juin

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières (lire notre sélection) ; à 8 h. 43, L'au-delà, mort fertile (lire notre sélection).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : L'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes, avec M. Rouche.
10 h. 45, Le texte et la marge : « la Neuvième Vague », avec G. Gennari.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : « la Conquête du fleuve » et « le Mal de Paris », avec C. Lepidis.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale, avec les solistes des Chœurs de Radio-France et R. Gagneux.
14 h., Sons : Boiseries (la fin de l'okoumé).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ombre brisée », de C. Ancelot.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : Qu'est-ce qui est héréditaire ?
16 h. 50, Actualité : L'ouverture de la Maison de la danse à Lyon.
17 h. 32, Portrait d'un chef : Toscanini.
18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Présence des arts : « Art 11' 80" » à Bâle.
20 h., « Le Diable amoureux », d'H. Weitzmann, d'après J. Cazotte (rediff.).
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le Christ romantique (Nerval).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, toute la semaine : le Groupe des cinq, musique russe religieuse et populaire, « Antar » (Rimsky-Korsakov) ; Introduction à Boris Godounov ; Rachmaninov.
12 h., Musique de table, musique de charme : œuvres de Salieri, Rebel ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les petits métiers de la musique.
14 h., Musiques : les glissements des gammes dans la musique indienne ; 14 h. 30, Musica Danica : le vingtième siècle (œuvres de L. Borup-Jorgensen, P. Gudmundsen-Holgreen, P. Norgard, N. M. Petersen) ; 15 h. 30, Aera (Mache) ; 15 h. 45, Opéra : « Belfagor », de Respighi.
18 h. 2, Six-Huit : jazz-time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Cycle Isaac Stern, en direct de Radio-France : « Roméo et Juliette », ouverture (Tchaïkovski) ; « Poème pour violon et orchestre » (Chausson) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 en ré mineur » (Wieniawski) ; « Un Américain à Paris » (Gershwin), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine. Avec Isaac Stern, violon.
23 h., Ouvert la nuit : le vingtième siècle : 23 h. 5, Michel Beroff, piano (œuvres de Bartok, Debussy, Milhaud) ; 0 h. 5, Portrait pour le siècle : Hans Eisler.

Mardi 17 juin

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile : Les acteurs du jugement dernier ; à 8 h. 50, Les héros de papier.
9 h. 7, La matinée des autres : Nil bleu, terre brûlée (l'Ethiopie).
10 h. 45, Etranger, mon ami : « L'homme qui donnait à manger aux pigeons », d'A. Fakinos.
11 h. 2, Portrait d'un chef : Toscanini (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Pages d'histoire mâconnaise et provençale », avec Uc de Castellane.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : Chants présents.
14 h., Sons : Boiseries (scierie).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Soif et autres nouvelles », d'Ivo Andritch.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité.
18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Sciences : Restaurer les céramiques (manufacture de Sèvres).
20 h., Dialogue franco-suédois : « Rôle de l'industrie dans le monde d'aujourd'hui », avec P. Gyllenhammar et R. Dreyfus.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Mestral.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens (le Groupe des cinq) : Œuvres de Glinka, Tchaïkovski et Rimsky-Korsakov ; 10 h. 45 « Boris Godounov », acte I, « Poème de l'extase » Scriabine).
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée, dialogue avec les enseignants des écoles élémentaires ; 15 h., Piano : « Concerto pour quatre pianos » (Bach) ; « Sonate à quatre mains » (Poulenc) ; « Etudes-tableaux », opus 39 (Rachmaninov) ; « Klavierstucke », opus 119 (Brahms) ; 16 h., « Tres en raya, pour guitare et quatuor à cordes », de Ruiz-Pipo ; 16 h. 15, Les cercles musicaux : Mozart, ses amis, ses élèves, œuvres de von Winter, Fiala, Rossler, Kozeluh.
18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) ; « Sonate n° 11 », opus 22, par P.-L. Aimard ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert au Théâtre de la Ville : « Concerto pour neuf instruments », « Deux Lieder, d'après Rilke » ; « Quatre Lieder, opus 13 » ; « Six Lieder, d'après Trakl » ; « Cinq pièces pour orchestre », de Webern ; « Funération 1 » (Ferneyhough) ; « Ritorno degli snavidenia » (Berio) ; « Musique de chambre, opus 24 » (Hindemith), par l'Ensemble intercontemporain, dir. Cl. Abbado, avec H. Lukomska, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique des sons dans l'espace, par le G.R.M. de l'INA (Henry Mion, Lejeune) ; 23 h., Autour du renouveau symphonique (Fauré, Saint-Saëns, Pierné, Widor, Chabrier, Chausson) ; 1 h., Douces musiques (Delius, Scriabine, Villa-Lobos).

Mercredi 18 juin

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières ; à 8 h. 43, L'au-delà, mort fertile.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : « Analogie et connaissance », « le Paradoxe d'Einstein ».
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Au Festival international du livre (« George Sand », avec H. Pirotte).
11 h. 2, Portrait d'un chef : Toscanini (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « les Noces orientales », avec B. d'Astorg.
12 h. 45, Panorama : La province.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Boiseries (un chant de varlope).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Marie bon pain » et « la Bourrelle », de B. Clavel.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : L'avenir est à la tendresse.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Afrique noire).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un restaurateur de marqueterie.
16 h. 50, Actualité : En direct de Nevers.
18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, La science en marche : Une nouvelle remise en question de la science.
20 h., La musique et les hommes : La chanson gothique du romantisme.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens (le Groupe des cinq) : Œuvres de Rimsky-Korsakov, Balakirev, Cui ; 10 h. 45, « Acte II », de Boris Godounov ; 11 h. 20, « L'Oiseau de feu » (Stravinsky).
12 h., Musique de table, musique de charme (R. Hahn, F. Romain, I. Gotkovsky, J. Lanner) ; 13 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les petits métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : musiques d'aujourd'hui : Ferrari, Boulez, Lefebvre ; 15 h., Symphoniques : « Symphonie n° 7 » (Sibelius) ; « Concerto pour piano n° 5 » (Tcherepnine) ; 16 h., Autour de Frank Martin ; 17 h., Pierres blanches, effets de voix. Œuvres de Brahms, Ravel, Strauss.
18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, Concert en l'église Saint-Merri : « Airs et danses anglais et italiens » ; œuvres de Morley, Johson, Dowland, Gibbons, Hume, Allison, Byrd, Holborne, Corkine, Frescobaldi, Cavalieri, Foscarini, Bassano, Zanetti, Gastoldi, Galilei, Marenzio, Stefani, par le London Early Music Group, direction J. Tyler.
22 h. 30, Ouvert la nuit : la voix, le lied schubertien : la mort ; 23 h., Opéras hongrois à découvrir : Erkel, Bartok, Kodaly, Szokolay, Lendvay ; 1 h. 30, Les grandes voix : Maguie Teyte.

Jeudi 19 juin

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières ; à 8 h. 32, L'au-delà, mort fertile ; à 8 h. 50, Les héros de papier.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « Conscience religieuse et pouvoir politique », avec l'abbé Y. Ledure.
11 h. 2, Portrait d'un chef : Toscanini (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « l'Homme-spirale », avec N.-L. Bernheim.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : A Moëze (Charente-Maritime).
14 h., Sons : Boiseries (le sabotier).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Pour le portrait d'un roi », de J.-M. Fonteneau.
14 h. 47, Départementale : En direct de Nevers (les parcs floraux en France et ailleurs).
16 h. 50, Actualité : Un parc forestier en région parisienne.
18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La génétique des populations et de la fin des races.
20 h., « La Chouette aveugle », de S. Hedayat, adapt. C. Viret, trad. R. Lescot (rediff.).
21 h. 50, Lectures hantées : Sadegh Hedayat.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens (le Groupe des cinq) : Œuvres de Borodine ; 10 h., Boris Godounov ; 11 h. 30, Prokofiev.
12 h., Musique de table : France-Musique service ; 13 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les petits métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : œuvres de Strauss, Hubay, Wolf-Ferrari, Tchaïkovski, Wermsa ; 14 h. 30, Music danica : portrait de Per Norgaard ; 15 h. 30, Répertoire choral, œuvres de Cardoso, Monteverdi ; 16 h. 30, « Marina Talaria », de F. Vercken ; 16 h. 45, Grands solistes : Cutner Solomon, piano (Chopin, Schubert, Brahms).
18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; 18 h. 30, Concert en direct de Radio-France : « Trio en si bémol » (Breval) ; « Sonatine à trois » (D. Milhaud) ; « Quatuor 2 » (B. Jolas) ; « Trio sérénade » (Beethoven), par le Trio à cordes français et R. Bachmann, soprano ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Prestige de la musique, en direct de la salle Pleyel : « Der Freischütz », opéra romantique en trois actes (Weber), par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, chefs des chœurs : A. Boulfroy, dir. Marek Janowski. Avec M. de Francesca-Cabazza, G. Fuchs, F. Mazura, R. Schunk.
23 h. 30, Ouvert la nuit, pianistes de l'école russe : Vladimir Sofronitzki : Œuvres de Schumann, Liszt, Scriabine, Chopin ; 1 h., Jazz forum.

Vendredi 20 juin

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières : à 8 h. 43, L'au-delà, mort fertile.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Présent soviétique et passé russe », avec A. Besançon.
17 h. 32, Portrait d'un chef : Toscanini.
12 h. 5, Agora : « Pouvoirs de l'horreur », avec J. Kristeva.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Boiseries (le chœur électrique des machines).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une histoire toute simple », de S.-J. Agnon.
14 h. 47, Un homme, une ville : Sarah Bernhardt à Belle-Ile-en-Mer.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les atmosphères planétaires.
20 h., Mélodies byzantines, avec C. Halaris, P. Athanassopoulos et N. Saragoudas.
21 h. 30, Black and blue : Sugar Blue.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens (le Groupe des cinq) : « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky) ; 10 h. 30, « Boris », acte IV ; 11 h. 30, Chostakovitch.
12 h., Musique de table : œuvres de Erasmus, Muller ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les petits métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques, les chants de la terre, musique indienne ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Symphoniques : « Symphonie n° 2 » (Tippett) ; « Oiseau inaugural » (Webern) ; 15 h. 45, L'art de Hermann Scherchen (Stoelzel, Haydn, L. Mozart) ; 17 h. 30, Première loge : Œuvres de Verdi, Offenbach, Bellini, Puccini, Bizet, Korngold.
18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Ma mère l'Oye » (Ravel) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » (Bartok) ; « Symphonie n° 7 en la majeur » (Beethoven), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Huberth Soudant. Avec J.-C. Pennetier, piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit, portrait par petites touches : Beethoven ; 23 h. 15, Vieilles cires : les grandes heures du Festival de Prades 1953 ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.

Samedi 21 juin

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Le tiers-monde.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980 (« les Maîtres chanteurs », de R. Wagner).
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Sons : Boiseries (la tronçonneuse attaque).
14 h. 5, Perspectives du vingtième siècle : Journée G. Grisey.
17 h. 30, L'appel du 18 juin et la naissance de la Résistance. (Rediffusion.)
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée » (Adorable vampire).
20 h., Carte blanche : « le Sommeil des impies », d'A.-S. Roux, avec C. Laborde, E. Hirt, P. Arditti, etc.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Terre natale, musique pour les travailleurs et étudiants étrangers.
7 h. 40, Concert promenade : œuvres d'Offenbach, Weber, Brahms, Svensen, Stolz, Strauss, Paganini-Kreisler ; 8 h. 30, Musiques chorales ; extrait du « Magnificat » de Penderecki.
9 h., Samedi, émission de J.-M. Damian : L'air du temps de la musique à travers l'actualité du disque.
16 h., Musique de chambre, entrée de jeu : « Quatuor pour piano et cordes » (Schumann) ; « Quatuor pour piano et cordes » (Brahms), avec E. Balmas, violon, L. Staneze, alto, C. Iles, violoncelle, et C. Paraskivesco, piano.
17 h. 15, Ouverture : présentation du matin des musiciens ; 19 h. 15, le Groupe des cinq.
20 h. 5, Soirée lyrique : « le Dialogue des Carmélites », opéra de F. Poulenc, livret de Bernanos, par l'Orchestre national de France, les chœurs et maîtrise de Radio-France, dir. J.-P. Marty. Avec R. Crespin, F. Lott, G. Barrial, J. Chamonin, A.-M. Rodde, C. Vierne.
23 h. 5, Ouvert la nuit, comment l'entendez-vous : Franz Schubert ; 1 h., « la Passion selon saint Jean », de Scarlatti, par la Musica Polyphonica de Bruxelles.

Dimanche 22 juin

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Les fêtes de Paris.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h., Messe au collège Sainte-Marie d'Antony.
11 h., Regards sur la musique : « Trio n° 1 en si bémol majeur », de Schubert.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares, d'A. Glazounov.
14 h., Sons : Boiseries (le chant dans la forêt).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Traces », de J. Le Marquet.
16 h. 5, Portrait d'un chef : Toscanini.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : New-York up and down.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Théâtre des oreilles, par V. Novarina.
23 h., Musique de chambre : Mendelssohn, Schumann, Brahms, Perkowski, Palester (rediff.).

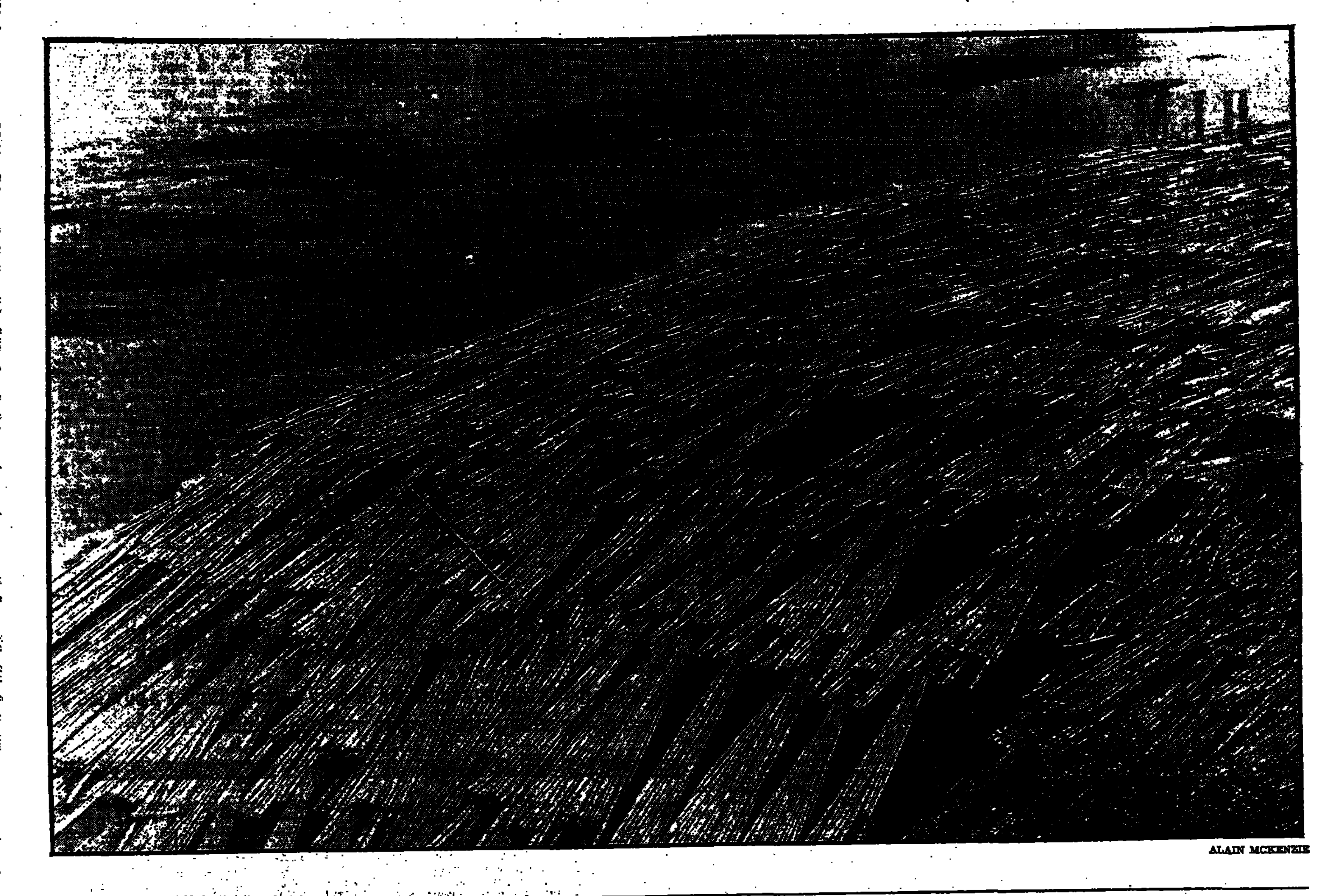
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Schubert.
9 h. 2, Les chants de l'âme.
9 h. 30, Cantate.
10 h. 15, Les classiques favoris : Brahms, Haydn, Duparc.
12 h., Midi-dimanche : « Symphonie n° 9 en ut majeur » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal.
13 h. 5, Tous en scène : Judy Garland ; 13 h. 30, Jeunes solistes : O. Charlier, violon : Œuvres de Bach, Paganini, Bartok, Ravel.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Wagner, « Parsifal », prélude et dernière scène, par A. Toscanini et P. Boulez ; « Symphonie de jeunesse en ut » ; extraits des répétitions de « la Walkyrie », dir. A. Toscanini ; « Tristan et Isolde », Festival de Bayreuth 1966, dir. K. Boehm.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques ; 19 h., Jazz vivant.
20 h. 5, Le concert du dimanche, présentation.
20 h. 6, Concert : « Concerto pour violon et orchestre » (Brahms), « Symphonie n° 4 en ré mineur » (Dvorak), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. J. Coulon. Avec H. Szeryng, violon.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : équivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Sonate en si mineur » (Liszt), par B. d'Ascoli ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : l'été de la Saint-Jean.



Comment mieux ... chercheurs s'effo...

Levier



ALAIN MCKENZIE

UNESCO

L'écologie au petit point

Comment mieux gérer le patrimoine naturel ? Dans une centaine de pays, quinze mille chercheurs s'efforcent, sur le tas, d'adapter l'environnement aux besoins de l'homme.

ANNIE BATLLE

CONNAISSEZ-VOUS le MAB ? Même aux familiers de la langue anglaise, il est bien probable que ce sigle ne dira rien. Une centaine de pays sont pourtant concernés... MAB est la contraction de *Man and biosphere*, programme de l'UNESCO pour améliorer la gestion par l'homme de son environnement. Lancé il y a une dizaine d'années, après une conférence internationale sur la biosphère, il mobilise aujourd'hui quinze mille chercheurs dans le monde entier travaillant sur neuf cent quatre-vingts projets des plus variés. Comment tirer un meilleur parti des ressources d'une vallée alpine, d'une île du Pacifique, d'une zone du Kenya, de quelle manière constituer des « réserves » afin de surveiller l'évolution d'un territoire où ne jouent que les forces naturelles... telles sont quelques-unes des préoccupations de ces « explorateurs » d'un nouveau genre.

Les études entreprises sont centrées sur quatorze grands thèmes. Les unes concernent les conséquences de l'intervention humaine sur les types essentiels de communautés naturelles (biomes) : forêts des zones tropicales, steppes et déserts, îles et montagnes, eaux et zones côtières. D'autres intéressent la protection des zones naturelles, de leur flore et de leur faune, ainsi que les effets de l'utilisation des agents chimiques sur l'environnement, sur l'agriculture, etc. Elles sont toutes concernées par les répercussions que ces changements ont *sur les hommes*.

« *Notre objectif est très concret*, précise l'un des responsables ; *il s'agit de fournir aux décideurs des différents pays les informations nécessaires pour satisfaire au mieux les besoins immédiats des hommes, en préservant leur avenir. Il ne s'agit pas de protéger la nature pour elle-même, mais d'augmenter la productivité des écosystèmes au bénéfice de l'usager, donc à long terme. L'écologie nous intéresse en liaison avec le développement. L'homme a toujours modifié son environnement, mais sa survie est désormais remise en question car les différents types d'activité humaine ne respectent plus les cycles de renouvellement de la nature. L'exploitation sans souci du lendemain a conduit à la destruction des forêts, à la désertification, à l'extinction des espèces, à l'épuisement des ressources non renouvelables. La conservation est donc impérative, mais elle doit aller avec le progrès social, en particulier dans les pays en voie de développement.* »

Les fondateurs du MAB savaient bien qu'il existait une masse d'informations sur les différents écosystèmes, leurs équilibres, l'effet de l'action sur l'homme. Ces informations, hélas ! étaient concentrées sur les régions tempérées. Pour les zones tropicales humides, les régions montagneuses ou les petites îles, on ne brassait que le vide (1). Même dans les domaines largement étudiés — désertification, baisse de la fertilité des sols, érosion et sédimentation des zones semi-arides — la situation empirait dans le monde entier : peu des informations disponibles étaient en effet applicables à des problèmes pratiques d'utilisation du sol. Le MAB eut, dès le début, l'ambition de remédier à ces carences.

Levier

L'UNESCO joue le rôle de levier, mais ce sont les comités nationaux de chaque pays qui formulent leurs requêtes. C'est un critère important dans le choix des projets-pilotes.

Ainsi, dans le projet de rationalisation des activités économiques du nord du Kenya, il fallait trouver une complémentarité entre le nomadisme et les activités agricoles. La planification du pays devait être acceptée en outre par des populations très hétérogènes (Rendilles, éleveurs de chameaux, et Samburos, éleveurs de bovins). Une large campagne d'explication a été nécessaire et la création d'un véritable marché avec édification d'un abattoir très important a fait démarrer l'expérience.

L'unité choisie par l'étude doit être suffisamment vaste mais soumise à l'activité humaine. Ile, vallée, montagne, région, Etat, ces unités comprennent toujours différents écosystèmes entre lesquels il y a une complémentarité sur laquelle on essaie de jouer. Les chercheurs, les décideurs, partagent la responsabilité de la planification de la recherche. Ils élaborent les projets, les testent et les mettent en action ensemble. Pour multiplier les chercheurs locaux, la règle du jeu dans les pays en voie de développement est que chaque chercheur étranger doit en former un sur place.

Axé sur les interactions et les relations de l'homme avec et dans la biosphère (et sur la croissance de ces interrelations) le MAB fait appel aux sciences sociales (y compris la démographie et les sciences du comportement) autant qu'aux sciences naturelles. Mais là encore les animateurs se méfient des discours ronronnants et ne pratiquent pas l'interdisciplinarité pour l'esthétique, mais parce qu'elle est indispensable.

Pour le projet d'aménagement intégré de la ville de Rome, par exemple, se sont retrouvés des urbanistes, des botanistes urbains, des experts en matière de perception d'environnement urbain, d'énergie... Pour un projet comme celui des îles *Fidji*, où il s'agissait de comprendre les mouvements humains qui se produisaient d'une île à l'autre et de voir quelle masse de population une île pouvait retenir, on a eu recours à des experts en démographie, économie rurale, écologie humaine, sciences du sol, des biologistes marins...

Le MAB ne formule pas d'interdiction mais des propositions. Elles peuvent être inattendues ; ainsi l'étude de la mise en valeur des ressources des îles Fidji les plus isolées (2) a conclu à la nécessité — contrairement aux opinions courantes sur l'importance de diversifier des cultures — de revenir à la monoculture du cocotier pour produire du coprah compte tenu de la dimension réduite des îles.

Scénarios

En Autriche, la vallée d'Obergurgl, vallée touristique menacée par son succès même, a fait l'objet d'une étude très importante en liaison avec l'IIASA (3) et a débouché sur des scénarios permettant à la population, qui a activement participé aux projets (hôteliers, agriculteurs, fermiers, fonctionnaires locaux), de prendre conscience des menaces d'un développement non maîtrisé. Ce projet sert désormais de modèle pour les vallées alpines.

Le Mexique est un Etat pauvre, confronté à des défis contradictoires : la croissance de sa population exige de nouvelles terres pour la culture des graines, pour les animaux de pâturage (bovins essentiellement), au détriment des aires boisées, des plantes tropicales et des espèces rares d'animaux (comme les tortues géantes à la chair savoureuse, que la population chassait pour se nourrir ou pour les vendre dans les restaurants de Chivahua et de Ciudad-Ivarez).

En 1974, le comité MAB — des scientifiques de l'Institut d'écologie mexicain, de l'Institut d'histoire naturelle et de recherche sur les ressources biologiques, du Conseil de science et de technologie, de membres du gouvernement fédéral mexicain et du gouverneur de Durango, Hector Mayagoitia — formule ses priorités : adapter des conditions de vie de pâturage à l'aridité de la région, conserver les espèces rares en voie de disparition.

D'où le projet-pilote élaboré, retenu et soutenu par le MAB : la création de deux réserves, à Mapimi et à La Michilia, mobilisant les participations de l'Argentine, de la France, des Etats-Unis et drainant sur place de nombreux chercheurs (4). L'Etat de Durango achète les terres nécessaires (des millions d'hectares). Elles sont destinées à l'étude et à la conservation de la faune et de la flore. Les populations proches des réserves sont associées à l'expérience grâce aux nombreux contacts avec les scientifiques et à un certain nombre d'expériences parallèles.

A Mapimi, la première réserve, semi-désertique, la faune et la flore deviennent rapidement abondantes. Les tortues protégées atteignent de belles tailles (1 mètre). Des figuiers de barbarie, grâce à des manipulations génétiques, poussent sans piquants, et sont très appréciés des vaches, dont la densité à l'hectare augmente de cinq à six fois. Enfin, la construction d'un laboratoire du désert permet la collecte de précieuses données météorologiques et celle de données physiologiques pour mieux comprendre l'adaptation des plantes et des animaux en milieu désertique.

A La Michilia, au sud, les chênes sont abondants. Les études menées sur les daims montrent qu'ils peuvent, chassés raisonnablement, fournir des revenus supplémentaires. L'agriculture est pratiquée avec un grand succès. Des expériences concluantes sur des fraises — très classiques — donnent des récoltes prometteuses. Choux-fleurs, sorgho, sont également cultivés avec des prix de revient intéressants, qui permettent de les vendre moins chers sur les marchés que les produits du nord de Mexico. En bordure des réserves naissent de petites industries (emballages, confitures, transports...), qui achèvent de convaincre la population en lui procurant du travail. Parallèlement, des artisanats locaux voient le jour : sculpture, bijoux, etc.

Tester les discours

En 1981, les différents pays concernés, les planificateurs et la communauté scientifique doivent présenter les résultats concrets de leur expérience. Une exposition est prévue à Paris. On rejoint la préoccupation fondamentale des promoteurs du MAB : tester les discours et rendre exemplaires un certain nombre d'expériences-clés.

Les organisateurs présenteront les succès de ces expériences, mais aussi les échecs... qui peuvent autant servir à l'édification de l'équipe d'une douzaine de personnes qui, au sein de l'UNESCO, à Paris, anime le MAB. Lorsqu'il s'agit de mieux utiliser les ressources naturelles et humaines, d'améliorer le fonctionnement des organisations internationales, l'imagination n'est pas un luxe, mais l'improvisation un péché. ■

(1) C'est une des raisons de l'échec du transfert de technologie des pays industrialisés vers les régions tropicales ou subtropicales des pays en voie de développement.

(2) Les *Outer Islands*.

(3) Institut international d'analyse de systèmes appliqués.

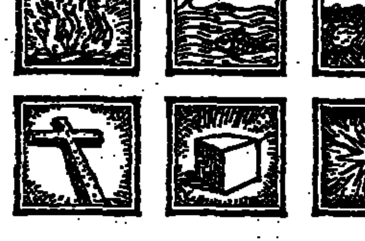
(4) France : laboratoire de zoologie de l'Ecole normale supérieure, Muséum d'histoire naturelle.

SYMBOLES

Gilbert Durand, géographe de l'imaginaire

Grand collectionneur de mythes, Gilbert Durand a entrepris de dresser l'atlas des symboles et des récits créés par l'imagination des hommes.

CHRISTIAN DESCAMPS



DANS son Chambéry natal, Gilbert Durand a — depuis plus de vingt ans — constitué une œuvre qui a maintenant acquis une audience internationale. Ce brasseur d'idées, qui a pour compagnons de route des gens aussi divers que Eliade, Corbin ou René Thom, est le fondateur du Centre de recherches de l'imaginaire, en liaison avec l'université de Savoie. Cet anthropologue recherche dans toute œuvre culturelle, de la plus sacrée à la plus profane, la prégnance des mythes. Pluraliste, polythéiste, Gilbert Durand aime faire feu de tous les bois du savoir. Et, l'on trouvera dans les *Structures anthropologiques de l'imaginaire* (Bordas) ou dans les *Figures mythiques et visages de l'œuvre* (Berg International) de quoi alimenter un nouvel esprit anthropologique. Au pays de Maistre et de Rousseau, tout près de la Grenoble de Stendhal, Gilbert Durand collectionne des récits mythiques ; mais il aime aussi fréquenter la physique la plus contemporaine et rêve de programmer ses ensembles de mythes dans les banques de données des ordinateurs. Il nourrit aujourd'hui le vaste projet de constituer une « mythanalyse », capable de mettre en lumière le caractère social des mythes qui nourrissent notre monde (1).

∴

« Comment êtes-vous devenu sociologue de l'imaginaire, ou, plus concrètement, comment votre démarche scientifique en est-elle venue à se centrer sur les mythes ? »

— Au début, pour moi, il y a la guerre de 1940. A vingt ans, j'ai découvert la Résistance, je me suis frotté aux armées, à un pays fichtrement réel. C'est à cette époque que j'ai découvert Bachelard ; il démystifiait les sciences et aimait d'un même amour la poétique. Il pratique une psychanalyse qui dénonce des erreurs, mais en même temps il s'aperçoit que ces « erreurs » sont cohérentes. Il y a là une grande découverte, car l'imaginaire est aussi nécessaire que la physique. Les surréalistes avaient déjà vu cela. Breton ne dit-il pas : « *Justice suprême pour l'imaginaire.* »

— Dans votre quête rigoureuse des symboles, des images, vous rencontrez aussi Eliade et Jung.

— Eliade a constitué un répertoire du mythe, qui va beaucoup plus loin que la traditionnelle histoire des religions... Jung m'a intéressé en ce qu'il s'est penché sur les psychotiques. Avec Kereny, un mythologue austro-hongrois peu connu en France, il a construit la notion d'archétype.

— Vous avez aussi rencontré Corbin, ce philosophe qui vient de disparaître et qui a bouleversé nos conceptions de l'islam chiite. Corbin, qui passionne beaucoup les jeunes philosophes, avait inventé la notion d' « imaginal ».

— Je l'ai connu en 1962. Son « *l'Imagination créatrice dans le soufisme d'Ibn Arabi* » est une œuvre superbe. Son « imaginal » est une notion tout à fait rigoureuse, à mille lieux d'un imaginaire qui ne serait que la folle du logis. Il montrait que dans les récits visionnaires était impliqué un principe de réalité suréminent par rapport à toutes les fantaisies. C'est peut-être lui qui m'a donné envie de faire un atlas des mondes imaginaires. J'aimerais avancer que l'imaginaire franchit des degrés. L'enfant a, lui, un imaginaire *stéréotypé* ; et on est bien forcé de reconnaître que le malade mental reprend souvent des symboles très connus. C'est par-delà ces énoncés que l'on trouve l'imagination quotidienne. Mais c'est encore au-delà que l'on peut *atteindre le grand imaginal* corbinéen. La trinité indo-européenne de Dumézil m'a aussi fortement influencé.

Dionysos

— Dumézil avait fortement charpenté la triade indo-européenne. Il montrait un monde organisé entre ceux qui prient, ceux qui font la guerre et ceux qui travaillent. Vous, comment vous y prenez-vous pour découper des mythes dans ces formidables ensembles imaginaires ?

— Je crois — comme Nietzsche — qu'une culture est un enchevêtrement de mythes, qui sont plus ou moins actualisés selon les stratifications sociales et les systèmes éducatifs. J'ai beaucoup emprunté à la méthode de Lévi-Strauss ; ainsi, je m'appuie sur les mythes en place, sur les contes, les récits, les romans. J'utilise les discours que je rencontre et j'en analyse des séquences qui se répètent. C'est cette répétition qui est la signature du mythe.

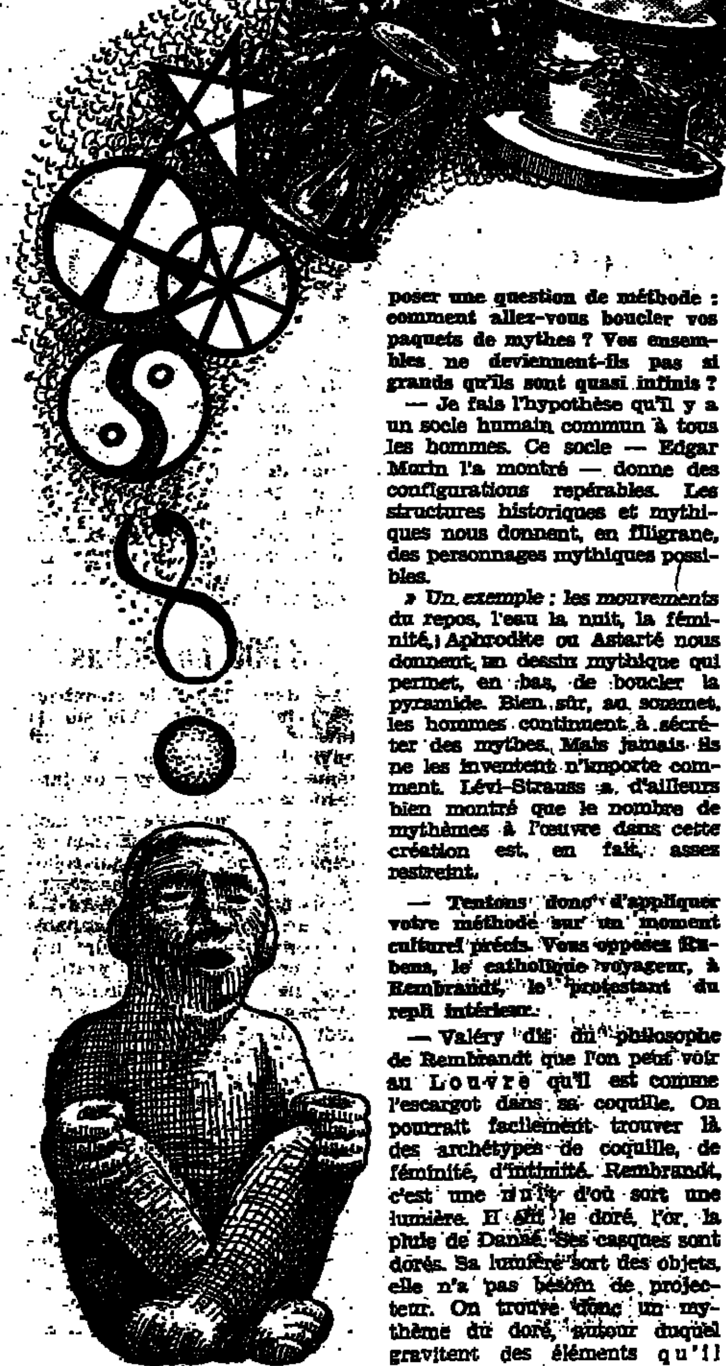
— Vous ne vous contentez pas des mythes tout faits. Ainsi, vous faites éclater le mythe grec de l'Apollon lumineux en une série diversifiée.

— Apollon est le petit-fils de Phoebé, la brillante. Il naît à Delos, ville lumière, il est le frère jumeau d'Artémis, la déesse de la lumière nocturne. Elle porte une baguette d'or, et les flèches de ses arcs sont aussi des *symboles de rayons solaires*. Il arrive à Delphes au milieu de l'été... L'on pourrait multiplier les exemples, mais vous voyez facilement que tout cela peut se réunir sous la puissance solaire. Et ce mythe va rayonner tellement fort qu'il va, en partie, nous masquer la civilisation grecque. Le dix-septième et le dix-huitième siècle ne verront la Grèce que sous la forme apollinienne.

— Ne faudra-t-il pas attendre Nietzsche pour apercevoir Dionysos là-dessous ? Le Dionysos de la naissance de la tragédie va, en effet, mettre un peu de danse, un peu d'énergie et de désordre dans cet ordre-là. Mais, chaque culture ne reconstruit-elle pas, à chaque fois, les mythes autrement ?

— Certainement, mais il m'importe d'essayer de repérer telle ou telle inflation mythologique. Ainsi, le mythe du Roi-Soleil, celui de l'idéal classique, ne s'est pas imposé par une sorte de diktat. Il lui a fallu lutter contre les mythes baroques accrochés aux nocturnes. Ainsi, à la cour de Louis XIV, le mythe de Psyché se développe avec Corneille et Molière. Il s'accroche au ténébreux, il nourrit les peintres du clair-obscur, et il se trouve en concordance avec toute la partie mystique de la pensée religieuse. Il y a, en plein dix-septième siècle, une fronde profonde de l'imaginaire qui nourrit le gallicanisme, le jansénisme. Et tout cela bouillonne sous l'apollinisme politique frigidifié du mythe lumineux du roi.

— Les mythes auraient donc des temps de vie ; ils suivraient des courbes, s'intensifieraient, disparaîtraient, reparaîtraient. Ainsi, le dix-neuvième siècle se nourrirait du mythe de Prométhée. Mais, avant d'en venir à des mythes précis, j'aimerais vous poser une question de méthode : comment allez-vous boucler vos paquets de mythes ? Vos ensembles ne deviennent-ils pas si grands qu'ils sont quasi infinis ?



— Je fais l'hypothèse qu'il y a un socle humain commun à tous les hommes. Ce socle — Edgar Morin l'a montré — donne des configurations repérables. Les structures historiques et mythiques nous donnent, en filigrane, des personnages mythiques possibles.

» *Un exemple* : les mouvements du repos, l'eau la nuit, la féminité, Aphrodite ou Astarté nous donnent un dessin mythique qui permet, en bas, de boucler la pyramide. Bien sûr, au sommet, les hommes continuent à sécréter des mythes. Mais jamais ils ne les inventent n'importe comment. Lévi-Strauss a, d'ailleurs bien montré que le nombre de mythèmes à l'œuvre dans cette création est, en fait, assez restreint.

— Tentons donc d'appliquer votre méthode sur un moment culturel précis. Vous opposez Rubens, le catholique voyageur, à Rembrandt, le protestant du repli intérieur.

— Valéry dit du philosophe de Rembrandt que l'on peut voir au Louvre qu'il est comme l'escargot dans sa coquille. On pourrait facilement trouver là des archétypes de coquille, de féminité, d'intimité. Rembrandt, c'est une nuit d'où sort une lumière. Il dit le doré, l'or, la pluie de Danaé. Ses casques sont dorés. Sa lumière sort des objets, elle n'a pas besoin de projecteur. On trouve donc un mythème du doré, autour duquel gravitent des éléments qu'il emprunte aux juifs d'Amsterdam. On pourrait organiser ses turbans, ses emprunts orientaux, voir comment il orientalise la Bible. Ses pèlerins d'Emmaüs ne sont pas riches, mais somptueux. Chez Rembrandt, la lumière apporte quelque chose de transcendant. Rembrandt fait incontestablement partie de la grande famille des mystiques.

— Vous lui opposez Rubens, qui serait le peintre de l'extériorisation catholique, le peintre de la Contre-Réforme glorieuse.

— En effet, il n'est qu'à regarder les spirales qui balayent l'ensemble de ses toiles. C'est le peintre du néo-baroquisme, des mythes du mouvement. Ses Castor et Pollux enlèvent des corps nus. On peut lire dans ses toiles le triomphe de l'Eglise, mais aussi le triomphe du mariage d'Henri IV. Les structures rubensiennes ne sont plus verticales comme celles de Raphaël, elles sont spiralées. Chez lui, on trouve moins des mythes de chute que des grappes de corps glorieux.

Prométhée

— Le dix-neuvième siècle, le siècle de l'industrie, serait le siècle de Prométhée le conquérant. Aujourd'hui, alors que les notions de travail, de progrès, de sens de l'histoire, ne sont plus des impératifs catégoriques, que la suspicion pèse sur Prométhée, peut-on mieux voir son importance passée ?

— Au dix-neuvième siècle, on rencontre Prométhée partout, chez Maistre, chez Marx. Enchaîné, déchaîné, il saute d'une œuvre à l'autre. Il apporte le feu qu'il a volé aux dieux, et cela lui donne parfois un tour un peu laïc, légèrement anticlérical. Ce Prométhée qui digère la puissance des machines, on le croise dans les rêveries de bonheur social de Stendhal, de Saint-Simon, de Proudhon. En fait, c'est un révolté sage, un réprouvé. Comme Jean Valjean, qui, lui aussi, volait la lumière en dérobant les chandeliers de l'évêque — il apporte la lumière aux hommes. Comme il est généreux, beaucoup en ont fait une sorte de Christ socialiste.

— A côté des mythes, vous vous intéressez aussi aux personnages qui les font circuler. Ainsi, Bakounine, c'est à la fois un prince, un colosse, un Russe ; il aime la vie, les femmes, les batailles d'idées. Bakounine ne serait-il pas un formidable embrayeur de mythes ?

TUDOR BANUS

— Sans doute. Il voit bien que la générosité se sépare de l'industrie. A partir de 1850, l'enchantement romantique disparaît. Bakounine va incarner une générosité à la limite de l'anti-social. Alors que le socialisme, lui, est embarqué dans le mythe du prolétariat, dans la générosité prométhéenne, les anarchistes bakouninistes ne chantent pas le même mythe. D'ailleurs, Bakounine recrute chez les horlogers du Jura. C'est un écologiste avant la lettre. Et c'est sans doute pourquoi il s'oppose au positivisme de Comte comme à celui de Marx. Les princes russes, les artisans et les paysans vont bien ensemble, ils sont à mille lieux du syndicalisme du travail. Et c'est sans doute pourquoi Bakounine a cristallisé une mythologie.

— On pourrait peut-être lire ainsi les figures mythiques de la philosophie. Hegel, quand il voit Napoléen passer à cheval sous ses fenêtres d'Iéna, dit : « Le monde et la révolution passent sous mes fenêtres. » Il fabrique alors un mythe théorique.

— Napoléon est évidemment une mine mythique. Il est né sur une île à l'orient et mort sur une île à l'occident. On pourrait analyser son trajet comme un mythe solaire. D'ailleurs, il conserve l'âge des lumières, et c'est *pourquoi il fabrique le code* civil, la science moderne, il emmène Monge en Egypte. Mais le style Empire, c'est un néo-classicisme.

— Son peintre sera David, qui fut aussi le peintre de la révolution romaine.

— Oui, et c'est tout ceci qui va fortement irriter et fasciner la jeune France. Les romantiques vont voir percer Napoléon sous Bonaparte. Napoléon, lui, est prométhéen. Hugo va d'ailleurs le montrer déchiré par le vautour sur le rocher de Sainte-Hélène.

(Lire la suite page XVI.)

(1) Un ouvrage collectif vient d'être consacré à Gilbert Durand : *la Galaxie de l'imaginaire, dérive autour de l'œuvre de Gilbert Durand*, sous la direction de Michel Maffesoli (Berg International Editeurs, 280 p.). On y trouve notamment des textes de Mircea Eliade, Jean Starobinski, René Thom.

ÉNERGIE

H.L.M. solaires

Comme chacun sait « le soleil brille pour tout le monde », y compris pour les grands ensembles des cités modernes, de la Provence à la Picardie. Alors pourquoi ne se mettraient-ils pas, eux aussi, à l'énergie solaire ?

SOPHIE SEROUSSI

LES émules du chanteur Renaud dans leurs H.L.M. de banlieue vont être étonnés. Pour réduire la consommation d'énergie dans le secteur de l'habitat, qui, en France, représente approximativement le tiers des importations de pétrole, des spécialistes préconisent le culte des Incas à Courbevoie.

Une boutade ? Pas sûr. L'habitat est justement le secteur où l'application des techniques du solaire semble le plus accessible, le chauffage domestique ne nécessitant que des températures modérées. M. André Giraud, ministre de l'industrie, soulignait récemment que « *pour atteindre, en l'an 2000, l'objectif des 5 % de notre consommation d'énergie assurés par le soleil, soit l'équivalent de 15 à 17 millions de tonnes-équivalent pétrole, il faudrait installer cinq millions de chauffe-eau solaires et plus de deux millions de logements chauffés au soleil* ». Pour 1985, six cent mille chauffe-eau solaires sont déjà prévus.

L'époque héroïque des années 1960-1970, où les pionniers du solaire imaginaient seulement des maisons individuelles, toutes plus originales les unes que les autres, est révolue. En 1980, le solaire au service de l'habitat concerne tout le monde, que l'on habite un pavillon de banlieue ou un immeuble collectif. Dans une convention qui vient d'être signée avec le ministère de l'industrie, le ministère de l'environnement et du cadre de vie et le Commissariat à l'énergie solaire (COMES), quatre organismes constructeurs se sont engagés à installer dans au moins 10 % de leurs logements neufs des chauffe-eau solaires individuels ou collectifs. Signataires : la Fédération des promoteurs-constructeurs, la chambre syndicale des maisons individuelles, la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (S.C.I.C.) et l'Union nationale des fédérations d'organismes de H.L.M. Ces derniers se sont à nouveau déclarés prêts à équiper de chauffe-eau solaires vingt-cinq mille appartements anciens, à leur quarante et unième congrès réuni à Metz, du 6 au 9 juin.

Pour les encourager dans la voie du solaire, les pouvoirs publics s'engagent, de leur côté, à prendre en charge le surcoût de l'équipement sous forme de prêts bonifiés, dans le cadre des aides au logement : 4 000 francs pour une maison individuelle et 3 000 francs par logement pour les immeubles collectifs. Ces sommes se substituent à la prime de 1 000 francs par installation qui n'avait pas toujours été distribuée. A eux seuls, ces organismes constructeurs représentent près des trois quarts du marché français de l'habitat avec deux cent cinquante mille logements construits par an.

Pour l'union des H.L.M., le pourcentage de 10 % recouvre près de quinze mille logements par an. Actuellement, déjà quelque cinq mille logements HLM équipés de chauffe-eau solaires existent à La Rochelle, à Montrouge, à Poitiers, etc., et une cinquantaine d'immeubles expérimentaux sont chauffés au soleil, notamment à Bourgoin-Jallieu, dans l'Isère. Une véritable carte de France de l'habitat solaire peut désormais être établie.

Suivant la région, l'économie escomptée est de l'ordre de 30 à 40 % de l'énergie totale nécessaire, pour un surcoût à l'installation d'au moins 6 000 francs pour un chauffe-eau et 40 000 francs pour un chauffage, comparé à un équipement traditionnel. C'est évidemment beaucoup, d'autant plus qu'un chauffage d'appoint reste indispensable pour les jours sans ensoleillement. En fait, aujourd'hui, seule l'eau chaude sanitaire est rentable, estiment tous les techniciens du nord au sud de la France : même si l'ensoleillement est moindre (mille sept cents heures par an à Lille contre trois mille à Toulon), les économies d'énergie réalisées par l'installation s'étalent plus dans le temps (huit mois d'utilisation par an dans le Nord, contre trois mois dans le Sud). Le chauffe-eau solaire fait appel à une technologie déjà au point et relativement simple, tandis que le chauffage solaire n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Le stockage

Pour un chauffe-eau solaire, il suffit en moyenne, pour une habitation où loge une famille de quatre personnes, d'un ballon de stockage contenant 200 litres d'eau chauffée par le soleil grâce à 3 mètres carrés de capteurs, et de la tuyauterie nécessaire à la circulation de l'eau. Pour le chauffage d'une habitation identique, c'est la même chose, en plus grand : plus de capteurs, plus de stockage, plus de tuyaux. Ce sont une trentaine de mètres carrés de capteurs qui doivent être insérés à la construction pour chauffer la cuve de stockage qui contient 3 000 litres d'eau. Des mètres de tuyauterie, un réseau de serpentins sous le plancher, par exemple, assure l'échange thermique à basses températures (25-30° C) à travers le logement comme pour un chauffage central classique.

La superficie de capteurs, pour un immeuble de douze logements comme celui — expérimental — de Bourgoin-Jallieu, est multipliée par dix ; 302 mètres carrés sont plaqués sur la façade sud. La réserve en eau, elle, est multipliée par vingt : 60 mètres cubes de cuves de stockage, répartis en six réservoirs, sont installés au rez-de-chaussée. Et l'investissement croît en conséquence. Le coût d'une telle machinerie solaire est prohibitif en regard des économies d'énergie réalisées. A Bourgoin-Jallieu, l'installation du chauffage solaire couplé à l'eau chaude sanitaire aboutit à une économie d'énergie maximum de 32 % en hiver et 70 % en été, l'autonomie de stockage de l'installation n'étant que de deux jours.

Quand bien même on recouvrirait à l'avenir tous les toits et les parkings de capteurs solaires, comme le suggère Marc Bellanger, responsable de l'architecture solaire au COMES, cela ne suffirait pas. Pour que le chauffage solaire se développe vraiment dans l'habitat, il faut d'abord résoudre le problème du stockage intersaisonnier. La gageure consiste à stocker pour l'hiver les calories solaires piégées l'été. Facile à dire, reste à savoir où et comment les piéger ?

● *Dans de l'eau*, des centaines de mètres cubes seraient nécessaires. C'est probablement réalisable pour les immeubles bâtis sur des nappes aquifères. En utilisant les techniques de la géothermie, cela revient à injecter de l'eau, chauffée par des capteurs ou des rejets thermiques, dans la nappe souterraine à quelques mètres de profondeur, l'été, et à récupérer l'énergie l'hiver, le sous-sol servant en quelque sorte de réservoir naturel.

● *Dans des galets ou des lits de cailloux*, le principe est le même qu'avec l'eau, le chauffage, cette fois, étant à circulation d'air. Ces matériaux solides, stockés dans un réservoir calorifugé, restituent progressivement, par un circuit de distribution, régulé d'air dans toute l'habitation, la chaleur qu'ils ont accumulée.

● *Dans des matériaux chimiques* qui sont capables d'accumuler une grande quantité de chaleur dans un faible volume. Lors de leur passage de l'état liquide à l'état solide, ces corps purs — ou certains mélanges qui se comportent comme tels — restituent l'énergie qu'ils ont absorbée au cours de leur passage de l'état solide à l'état liquide. Grâce à cette chaleur latente de changement d'état, ces matériaux, tels que la paraffine, le chlorure de calcium ou le sel de Gauber (un sulfate de sodium hydraté), inclus dans les cloisons minces d'un bâtiment, pourraient stocker autant de chaleur que le plus épais des murs de pierre.

Très séduisante, cette dernière voie de recherche amène à s'interroger sur l'architecture solaire. Plutôt que de « larder » une maison de systèmes dits actifs, rajoutés pour qu'elle capte et stocke l'énergie solaire, ne vaut-il pas mieux la concevoir elle-même comme un capteur ? « *L'avenir du solaire est aux systèmes passifs*, affirme, enthousiaste, Pierre Cubaud, du Centre national d'études techniques des H.L.M. *Pour abaisser les coûts des installations, il faut inclure à la construction les pièges à calories solaires dans les fenêtres, dans les parois, etc. La place est à l'imagination.* »

Les architectes devraient, par exemple, concevoir des maisons avec plus de serres, de vérandas et autres jardins d'hiver de nos grands-parents. Ce sont les capteurs solaires les plus simples que l'on puisse imaginer. Bien exposés au sud, ils jouent, de plus, le rôle d'espace-tampon entre la température extérieure et la température intérieure. En tapant sur les verrières, le soleil échauffe la serre qui rayonne à son tour l'énergie vers la maison.

Toujours par effet de serre, il est possible d'utiliser les murs eux-mêmes comme des capteurs. C'est le principe du mur Trombe-Michel. Un mur de pierre, épais, orienté face au sud et peint en noir, est recouvert d'un vitrage. Des ouvertures, aménagées au sommet et à la base du mur, débouchent dans les pièces à chauffer. Exposé au soleil, le mur s'échauffe et accumule la chaleur reçue. Le courant d'air chaud qui se crée dans l'espace compris entre le vitrage et le mur circule dans la maison. L'inconvénient de ce système est qu'il rend pratiquement aveugle la façade sud de l'habitation.

Lobby

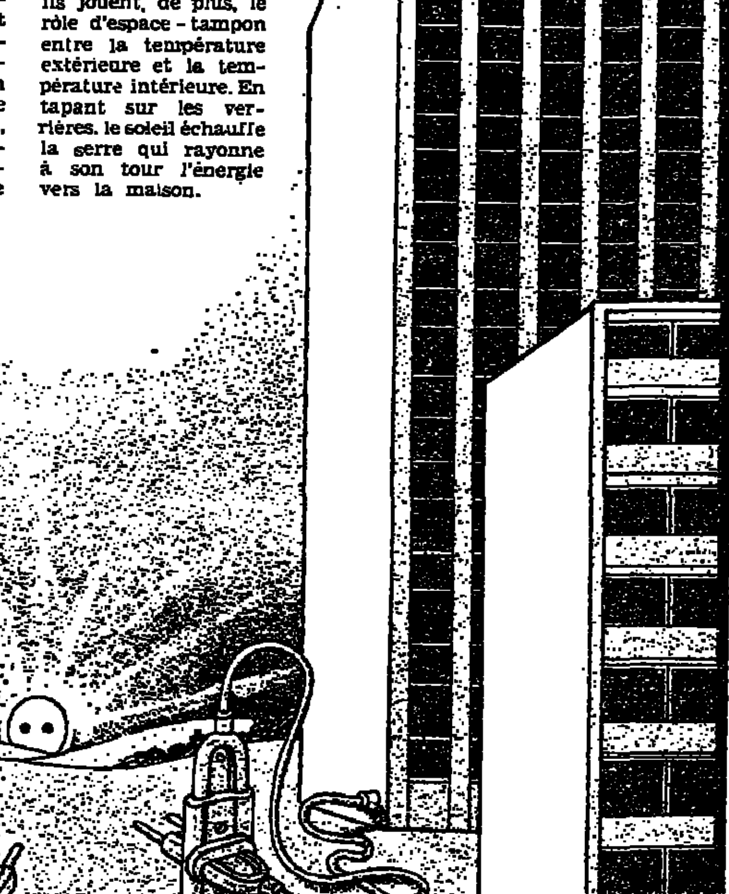
Si, pour piéger les calories solaires, il faut revenir au temps des meurtrières et des châteaux forts, le progrès risque d'avoir un goût amer de passé. Toute la recherche architecturale actuelle s'applique donc à intégrer la maison dans son site climatique et à créer par une conception adaptée, qui combine toutes les astuces de la technologie solaire, les éléments du confort : chaleur, lumière, couleurs, rythmes, etc. A Nancy, à Avignon, les organismes H.L.M. construisent des immeubles collectifs qui limitent les déperditions et conservent les calories solaires avec un souci évident d'esthétique. Cette conception bioclimatique de l'architecture est celle adoptée de tous temps dans l'habitat traditionnel.

« *Sans être Mme Soleil, je pense que le solaire dans l'habitat, sous toutes ses formes, bien étudié et bien conçu, a de l'avenir*, commente avec humour M. Jacques Wagner (1), attaché à la direction générale de Chaffoteaux et Maury, le numéro deux français du chauffage. *Techniquement, tout paraît concevable, même d'envisager des habitations qui auraient leur propre batterie de photopiles pour les alimenter en électricité.* » Ce qui risque fort de déplaire à E.D.F. qui, en France, a le monopole de la distribution.

Mais pour que le solaire se développe, il faut l'aider. C'est ce que soutient le Comité d'action pour le solaire (CAS), créé depuis peu à l'initiative de défenseurs des énergies nouvelles. Ce « lobby », groupe de pression à l'américaine, estime qu'en France les efforts faits par les pouvoirs publics sont insuffisants. En dépit des promesses gouvernementales, le budget du COMES pour 1980 (152 millions de francs) ne représente même pas 5 % du budget du Commissariat à l'énergie atomique, il y a vingt ans (3,5 milliards de francs actuels). « *Ce que nous voulons*, affirme M. Robert Lion, président du CAS, *c'est accélérer les choses en définissant une ligne d'action précise dans notre manifeste pour la France solaire, au besoin relayé politiquement par le Comité parlementaire pour le solaire.* »

Il faut avouer que, en 1979, au Japon, pays qui ne clame pas sur tous les toits, comme le gouvernement français, qu'il a le plus important programme solaire après les Etats-Unis, deux cent mille chauffe-eau solaires ont été installés, contre vingt mille en France. La conviction du président du CAS ne peut être mise en doute, n'est-il pas également le délégué général de l'Union des H.L.M.... « *Le solaire*, poursuit-il, *dispose d'atouts considérables. C'est une énergie populaire qui repose sur le bon sens.* » Cela semble si simple que les Français, en train de se débattre avec leurs notes de chauffage dans leurs H.L.M., se demanderont sûrement, avec naïveté, pourquoi personne n'y a pensé plus tôt. Nous aussi. ■

(1) Jacques Wagner est également président du GESOL, groupe intersyndical de l'énergie solaire qui regroupe les industriels de la profession.



PHILIPPE HONORÉ

MICRO

L'ordinateur en boutique

La micro-informatique à la portée de tous ? Des boutiques s'ouvrent à Paris. Et dix mille particuliers en ont déjà acheté.

MICHEL DE PRACONTAL

TOUT tient en deux comparaisons : si les prix de l'automobile avaient connu la même évolution que ceux de l'électronique, une Rolls-Royce coûterait aujourd'hui moins de 100 francs ; avec des circuits intégrés modernes, l'ordinateur le plus puissant en 1950, l'ENIAC, qui occupait 80 mètres carrés au sol, tiendrait facilement dans une montre-bracelet.

Les puces de silicium sont partout : calculettes, traductrices de poche, machines à jouer... Ces puces, qui peuvent réunir, sur un support de 40 millimètres carrés, des milliers de diodes et transistors, ne sont plus de simples dispositifs électroniques : ce sont des ensembles aux multiples fonctions.

Au stade le plus évolué, le microprocesseur regroupe un calculateur complet sur une puce unique. Ajoutez un clavier, un écran cathodique, une imprimante, un lecteur de cassettes, et vous avez un véritable ordinateur, mais infiniment moins cher et moins encombrant que ses prédécesseurs : un micro-ordinateur ou, comme on le désigne couramment, un « micro ».

Avec les micro-ordinateurs, l'informatique est descendue dans la rue. Pour acquérir un micro, point n'est besoin d'être spécialiste : il suffit de se rendre dans une boutique tout à fait comparable à celle d'un marchand de matériel hi-fi ou photographique. A Paris, il existe environ vingt-cinq de ces boutiques, tel Computerland, dans le nouveau quartier Beaugrenelle (15e arrondissement). Vaste vitrine, moquette orange, tables hexagonales autour desquelles un public attentif, presque studieux, s'initie aux joies de la console et du clavier. Ici, point de lèche-vitrine : c'est une clientèle avertie, ou du moins « motivée », qui cherche le conseil technique plus que l'argument publicitaire.

Qui achète ?

Qui achète des micro-ordinateurs ? « *Tout le monde* » est généralement la première réponse du vendeur. En y regardant de plus près, on s'aperçoit toutefois qu'il y a des catégories bien précises d'acheteurs. Le contingent le plus important est fourni par les petites et moyennes entreprises, attirées par une informatique à la fois adaptée à leurs besoins et accessibles à leurs moyens économiques. Les capacités d'un micro sont tout à fait suffisantes pour assurer, par exemple, la gestion informatisée d'une entreprise de trois cents personnes. Autre application fréquente : le traitement de texte, un secteur en plein essor qui possède déjà ses spécialistes, tel Transcom, dans le dix-neuvième arrondissement.

Une autre grosse partie de la clientèle vient des professions libérales — médecins, architectes, notaires, — ainsi que des commerçants. Dans tous ces cas, le micro est un instrument de travail, dont l'utilisation va des tâches de secrétariat à la conception assistée, en passant par la gestion de stocks, la tenue de fichiers, etc.

Troisième catégorie d'utilisateurs « professionnels » : les scientifiques et enseignants. Les programmes éducatifs constituent un domaine privilégié de la recherche en logiciel. Quant au calcul scientifique, il relève manifestement des applications « naturelles » de l'ordinateur.

P.M.E., professions libérales, scientifiques et enseignants représentent près des neuf dixièmes du marché actuel de la micro-informatique. Pourtant, le phénomène nouveau et peut-être révolutionnaire vient du dixième restant : ceux qui achètent un micro à des fins non professionnelles. En un sens, cette clientèle contribue davantage à l'informatisation de la société que la plus efficace des politiques nationales. Par son intermédiaire, l'ordinateur pénètre dans les foyers, devient un objet banal, démystifié. Certes, le phénomène ne touche pour l'instant qu'une frange très limitée du public. Un micro à usage domestique coûte tout de même entre 5 000 et 20 000 francs, en moyenne le prix d'un magnétoscope ou d'une chaîne hi-fi haut de gamme. Il est donc tentant de ne voir dans la vogue de l'ordinateur individuel qu'une mode un peu analogue à celle de la haute fidélité : qu'une poignée de snobs pensent être « dans le coup » parce qu'ils possèdent un ordinateur, cela ne prouve pas grand-chose...

Mais une telle analyse ne tient pas compte de la dynamique du phénomène. Après tout, la haute fidélité a cessé d'être un snobisme. Certes, il serait exagéré de dire qu'à l'heure actuelle l'achat d'un ordinateur individuel soit une nécessité : très souvent, il sert à jouer ! La plupart des modèles proposent d'ailleurs une vaste gamme de jeux. Mais aussi des programmes pour la gestion d'un budget familial, ou des programmes éducatifs. Du reste, ceux-ci ont surtout une valeur indicative : la seule limite aux possibilités d'un ordinateur, c'est l'imagination de son utilisateur !

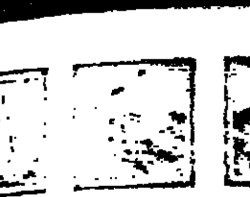
Aujourd'hui, on peut estimer à environ dix mille le nombre d'ordinateurs individuels en France. Mais que représente ce chiffre ? Dans les cinq années à venir, les prix sont susceptibles de baisser d'un facteur dix... Il faut s'attendre à un phénomène de boule de neige, qui sera accentué par une politique incitative, par le développement des services informatisés et de la télématique. D'ores et déjà, des mesures gouvernementales destinées à accélérer le processus sont intervenues, comme l'opération « 10 000 micro », dont l'objectif est d'installer, en cinq ans, dix mille ordinateurs dans des établissements d'enseignement secondaire. Les spécialistes se montrent toutefois sceptiques quant à l'essor d'une micro-informatique française compétitive. Jusqu'à présent, les matériels sont, dans une forte proportion, d'origine étrangère.

Mais, français ou non, les micro-ordinateurs ont un bel avenir devant eux. A moins qu'ils ne se heurtent à des obstacles, non plus économiques, mais socio-culturels. Détail significatif : 99 % de la clientèle de Computerland sont des hommes. L'ordinateur serait-il macho ? ■

SYMBOLES

Gilbert Du...

...géographe de l'i...







ÉTATS-UNIS

La traversée de l'Atlantique par Marx

Au moment où le marxisme est de plus en plus critiqué ou délaissé en Europe, il fait une percée spectaculaire dans les universités américaines.

PIERRE BIRNBAUM

A l'étonnement général, *Business Week*, la très austère et conservatrice revue lue par l'ensemble du patronat américain, vient de consacrer l'un de ses numéros au développement du marxisme aux Etats-Unis. La baisse de la productivité, la stagnation des revenus, l'extension du chômage, auraient-elles pour corollaire la résurgence d'un nouveau marxisme ? Dans les années 1850, Marx songeait déjà à émigrer aux Etats-Unis ; il suivait de près l'évolution de la société américaine, se documentait sur la découverte de l'or, l'élargissement du réseau de chemins de fer, la révolution industrielle, la guerre de Sécession.

On sait aussi que son ami Joseph Weydemeyer, parti en 1853 aux Etats-Unis, y fonda la première des American Workers League, à laquelle devaient succéder, plus tard, dans les années 1880, le Socialist Labour Party of North America dirigé par Daniel De Leon, adepte convaincu du marxisme, puis tant d'autres mouvements, depuis l'International Workers of the World (1905) jusqu'à une pléiade de petits groupes plus ou moins éphémères. Après un long effacement, après l'âge d'abondance, le marxisme américain retourne-t-il aujourd'hui à ses sources propres ?

Il semble plutôt porter ses regards vers les travaux marxistes publiés, il y a quelques années, en France ou en Grande-Bretagne. Alors qu'il franchit l'Océan, le marxisme est aujourd'hui, au contraire, en France, considéré comme la simple expression d'un âge industriel dépassé ; rendu responsable de tous les goulags, il s'est brutalement évanoui.

La tragique disparition de Nicos Poulantzas, le relatif effacement d'Althusser et la crise politique des partis de gauche, ont facilité le triomphe d'un nouveau libéralisme ou l'apparition, sur la scène parisienne, d'une nouvelle droite. Au contraire, un séjour un peu prolongé dans une grande université américaine comme Chicago permet de découvrir l'ampleur de la dernière migration transatlantique du marxisme.

Dans un monde universitaire de plus de quatre mille établissements, on considère que plus de dix mille enseignants se réclament aujourd'hui du marxisme. Cette estimation est d'ailleurs probablement inférieure à la réalité. L'engouement à l'égard du marxisme se révèle en effet à travers de nombreux faits : en 1970, il n'y avait aucun manuel marxiste en science politique ; il y en a maintenant quatre, qui se vendent si bien qu'on les réédite sans cesse ; les maisons d'édition les plus prestigieuses (Princeton, Cambridge...) ont publié récemment plus de quinze livres sur le marxisme qui lui sont tous favorables ; les Presses de l'Université du Texas elles-mêmes, loin de l'Est intellectuel ou de l'Ouest contestataire préparent cinq livres sur le marxisme ; les meilleures universités (Harward, Chicago, Berkeley...) emploient des enseignants marxistes, justifiant ainsi leur libéralisme ; certains de ces universitaires ont même été nommés à la tête de départements ou à la direction de grandes associations comme l'American Historical Association.

Retour à l'histoire

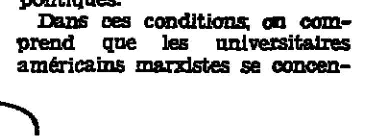
Si l'on parcourt les rayons des grandes librairies, on y découvre désormais des dizaines de revues d'inspiration marxiste (*Politics and Society*, *Marxist Perspectives*, *Telos*, *Socialist Review*, *Kapitalistate*, *Insurgent Sociologist*, *Science and Society*, *Journal of Radical History*, *Review of Radical Political Economics*, *New German Critique*, sans oublier la vénérable *Monthly Review*) ; un hebdomadaire socialisant comme *In These Times*, créé il y a bientôt trois ans, tire à plus de trente mille exemplaires ; traduits et diffusés massivement par les New Left Books sous l'impulsion de Perry Anderson, Althusser, Poulantzas ou Balibar figurent dans les bibliothèques des enseignants, comme dans celles des étudiants qui s'y réfèrent bien souvent dans leurs propres travaux.

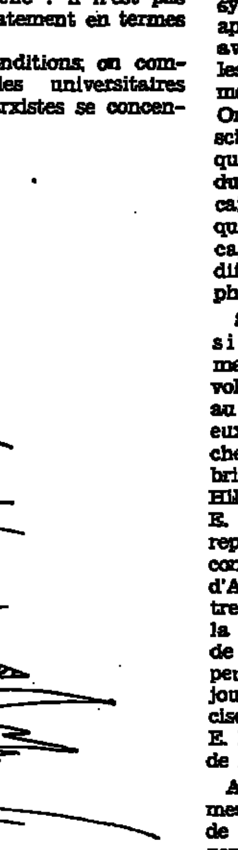
Un tel mouvement frappe par sa rapidité et son extension. Il s'explique par la mise en question de la grande théorie, par le recul du structuro-fonctionnalisme et de l'analyse systémique, qui ont longtemps contribué à faire prévaloir une vision relativement a-historique des choses. Au fond, le réveil du marxisme américain témoigne simplement d'un retour plus général à l'histoire. Bien sûr, cette tendance est encore limitée : elle paraît loin de bouleverser la vie intellectuelle new-yorkaise ou la sérénité des lointains campus. D'autant plus qu'elle ne peut guère s'appuyer sur un quelconque mouvement social.

Sauf exception, telle la menace actuelle du retour à la conscription, de Columbia à Berkeley, les luttes étudiantes ont quasiment disparu. Le mouvement noir paraît avoir lui aussi perdu son dynamisme ; sa force critique et ses organisations révolutionnaires paraissent avoir fondu pour laisser place à des groupes plus structurés et préoccupés davantage par la recherche d'une plus juste intégration. Les classes moyennes ou la bourgeoisie noire se sont d'ailleurs rapidement développées, résultat d'une politique délibérée d'un pouvoir central qui oblige, par exemple, les universités à respecter une proportion d'étudiants noirs sous peine de se voir retirer leurs crédits.

Bien sûr, ici ou là, les nationalistes portoricains déposent quelques bombes, les organisations antinucléaires parviennent encore parfois à mobiliser leurs militants et les associations pour la défense des droits civiques surveillent attentivement les résurgences actuelles du Ku Klux Klan. Les grands mouvements des années 60 n'en ont pas moins cessé.

Eloignée du marxisme traditionnel par son moralisme, son idéalisme, son refus de toute discipline qui la rapprochait davantage de l'anarchisme, la nouvelle gauche anti-industrielle, écologique et féministe n'avait de plus aucun lien avec la classe ouvrière. Souhaitant par-dessus tout établir une démocratie participative, ces organisations ne pouvaient qu'être hostiles au parti communiste américain aux structures particulièrement autoritaires. On comprend que l'un de ses principaux théoriciens, C. Wright Mills, se soit alors montré extrêmement réservé à l'égard du marxisme. Seul le jeune Marx, redécouvert par exemple par Erich Fromm, pouvait servir d'élément de référence, car il parlait davantage d'aliénation que d'exploitation et donnait ainsi une base théorique à un engagement moral.





BEATRICE LE GOUVELLO

Compétitifs

La nouvelle gauche échoua ; elle ne put ni changer la vie, ni transformer les choses. Le mouvement s'essouffla puis disparut. C'est alors que certains étudiants, qui s'y étaient engagés, tentèrent de comprendre les raisons de cet échec et se tournèrent, par exemple, vers l'histoire ou la sociologie. Ils entreprirent des études de troisième cycle, rédigèrent leur thèse et réussirent peu à peu à devenir eux-mêmes enseignants. Le marxisme universitaire va succéder dès lors à l'engagement purement moral. Si, dans les années 60, le mouvement n'avait pas de théorie précise du système social, au tournant des années 80, le marxisme académique sous ses différentes formes se développe rapidement, mais il ne dispose plus cette fois d'un mouvement social sur lequel s'appuyer.

Le marxisme universitaire américain demeure en effet à l'écart des partis politiques. Si ses représentants appartiennent à de petits groupes anti-nucléaires, féministes ou hostiles à la torture dans les pays d'Amérique latine, ils négligent tous les minuscules partis communistes orthodoxes (Communist Party), trotskistes (Socialist Worker Party) ou maoïstes (Revolutionary Communist Party). Le marxisme est davantage utilisé aux Etats-Unis dans sa dimension intellectuelle : il n'est pas conçu immédiatement en termes politiques.

Dans ces conditions, on comprend que les universitaires américains marxistes se concentrent essentiellement sur leurs propres travaux : voulant être compétitifs sur un marché universitaire sans pitié, où les articles dans les grandes revues sont examinés de manière anonyme (*Peer Review*), où les livres sont soumis à un feu roulant de critiques sans complaisance, ils se veulent aussi rigoureux que les autres chercheurs et utilisent souvent les ordinateurs pour valider leur démarche théorique. A la différence de certains de leurs collègues du Vieux Continent, ils se plongent avec délice dans la recherche empirique, travaillent toujours sur le terrain, ne négligent pas le questionnaire ni les méthodes quantitatives qu'ils manient avec une grande virtuosité.

Mais, en acceptant de faire leurs les méthodes de recherche qu'utilisent les sociologues et les historiens professionnels, en s'écartant d'une démarche purement philosophique ou théoricienne, ils finissent par se rapprocher de la science « normale ». Du coup, ce qui les distingue peut être davantage des autres historiens ou sociologues, c'est davantage le type de questions qu'ils posent, le genre de perspectives qu'ils adoptent et qui les conduisent à poser un autre regard sur les sociétés et leur devenir historique.

On s'en aperçoit à travers, par exemple, la réinterprétation de l'esclavage aux Etats-Unis (1), l'analyse comparative des révolutions française, russe et chinoise (2), les analyses élaborées à partir de méthodes très sophistiquées de la structure sociale américaine (3), de son pouvoir local (4) ou encore du système politique tout entier (5), appréhendé dans ses relations avec le pouvoir économique (6), les recherches sur les bases matérielles du consensus (7). On voit même se développer une science économique radicale (8), qui se penche sur les structures du système économique américain (9) ou examine les relations qu'entretiennent les sociétés capitalistes centrales avec les différents types de sociétés périphériques (10).

S'il ne néglige pas non plus la simple marxologie (11), le marxisme américain, par sa volonté permanente d'analyser au plus près les faits sociaux eux-mêmes, est ainsi plus proche du marxisme des historiens britanniques comme Christopher Hill, Eric Hobsbawn ou encore E. P. Thompson. Si certains représentants de ce courant continuent de se réclamer d'Althusser et entendent démontrer, à l'aide de leurs ordinateurs, la validité des thèses de l'auteur de *Lire « le Capital »*, d'autres, peut-être plus nombreux de nos jours, ont lu avec délice la précise et cruelle satire par laquelle E. P. Thompson a rendu compte de l'ensemble de son œuvre (12).

A l'écoute de divers marxismes, préoccupés de sérieux et de respectabilité, portant souvent un costume de bonne coupe et une discrète cravate, preuves de leur professionnalisme, éloignés de la vie politicienne, les marxistes américains paraissent engagés dans la production de travaux originaux. Ils suscitent pourtant, ici ou là, des réactions de vive hostilité qui se traduisent, par exemple, à l'université de Maryland ou à celle de Pennsylvanie, par des refus de titularisation motivés presque ouvertement par des considérations politiques. On cite par exemple le cas célèbre de Bertell Ollman, à qui l'on a refusé, après intervention du gouverneur de l'Etat lui-même, la direction d'un département à l'université de Maryland. Professeur à l'université de New-York, Ollman va raconter son aventure dans un film à grand spectacle produit par les Warner Brothers. ■

(1) E. Genovese. *The World the Slaveholders Made*. New-York, 1971.

(2) T. Skocpol. *States and social revolutions*. Cambridge, 1979.

(3) E. Wright. *Class structure and income inequality*. New-York, 1979.

(4) Voir les travaux du Department of regional affairs de Berkeley.

(5) I. Katznelson et M. Kesselman. *The politics of power*. New-York, 1979.

(6) J. O'Connor. *The Fiscal Crisis of the State*. New-York, 1973.

(7) Voir les travaux de A. Przeworski publiés dans *Political power and social theory*. I. 1980.

(8) Voir les recherches de l'école de Harvard autour de S. Bowles, les livres de R. Heilbroner comme *For and against Marx*. New-York, 1980, ou même le dernier ouvrage de C. Lindblom, *Politics and Markets*. New-York, 1979, livre qui témoigne d'une mutation profonde de ce très célèbre ancien défenseur du pluralisme.

(9) M. Zeitlin. *Classes, class conflict and the State*. Cambridge, 1980.

(10) I. Wallerstein. *The Capitalist world-economy*. Cambridge, 1979.

(11) Voir par exemple A. Gouldner, *The two marxism*. New-York, 1980, ou B. Ollman. *Social and sexual revolution*. Boston, 1979.

(12) E.P. Thompson. *The poverty of Theory and Others Essays*. New-York, 1978.

Gilbert Durand, géographe de l'imaginaire

(Suite de la page XV.)

Son prométhéisme militaire et politique s'est d'ailleurs incarné dans l'utopie de son rêve de l'Empire.

— Dans votre chasse aux mythes, comment classez-vous le vingtième siècle ? Notre siècle, pour avoir trempé dans les horreurs du nazisme et du stalinisme, semble se méfier aujourd'hui des mythes de référence. Notre monde ne serait-il pas un ensemble où tous les récits cohabitent un moment, sans qu'il soit possible d'y repérer un grand récit mythique ?

— Le mythe prométhéen agonise, mais il faut voir aussi qu'il s'est solidifié dans l'école, qui, elle, ne parle que de progrès technique, de productivité. Tout ceci se symbolise bien dans le 1 % que l'on offre pour orner les bâtiments publics. D'un côté, on réduit l'enseignement de l'histoire, de la philosophie, mais, d'un autre, on voit bien aussi que l'école obligatoire ne suffit plus aux gens. Notre temps voit la résurrection des mythes dionysiaques. Cela va de la mode culinaire à la banalisation de l'érotisme, en passant par la mode de l'écologie. Mais, par-delà, il faudrait se rendre capable d'écouter les discours scientifiques de pointe qui sont peut-être les vrais mythes de notre temps. Des gens comme Eliade ou Bachelard pratiquaient, eux, des discours pluralistes. Ils étaient capables de faire se rencontrer des contraires. Ces discours-là, on les retrouve un peu dans le mythe de la Gnose de Princeton. En un sens, Sakharov condense tout cela. Il dit qu'il faut arrêter Prométhée.

— Sakharov, le père de la bombe, s'oppose à Prométhée, mais aussi à Brejnev.

— Vous savez, il n'y a qu'une différence de degrés entre Giscard d'Estaing et Brejnev. A l'Est comme à l'Ouest, les hommes politiques ne parlent que de production, de productivité, de conquête de l'espace. Mais les armées défilent partout de la même façon, malgré les antagonismes de surface. Pourquoi met-on Sakharov à Gorki ? C'est peut-être qu'après tout on tient à le garder. L'une des fantastiques erreurs du nazisme, ce fut de chasser les savants juifs. Ils ont fabriqué la bombe aux Etats-Unis.

— Cette année, vous vous êtes retrouvé avec des scientifiques de pointe au colloque de Cordoue. Là où s'était effectuée la séparation entre l'Orient spirituel et l'Occident d'Averroès.

— En effet, symboliquement, nous sommes revenus sur les lieux du « crime » pour tenter de « réparer » cette cassure historique. Et, à Cordoue, il était tout à fait réconfortant de rencontrer des préoccupations métaphysiques, extraphysiques, chez des chercheurs en physique. Ce qui est tout à fait passionnant, c'est qu'ils en viennent là, à partir des recherches de leur science elle-même. Quelqu'un comme Costa de Beauregard pousse à l'extrême les conséquences de la physique quantitative avec sa notion de non-séparabilité. Bernard d'Espagnat, quand il nous parle d'un « *réel voilé* » achève le positivisme de la physique classique. Il est fabuleux, et tout à fait moderne, de voir discuter des psychanalystes, des spécialistes du *tao* avec des physiciens. En plus, ils tentent de trouver un langage commun.

3 000 bouddhas

— René Thom, le chercheur de pointe qui travaille sur la théorie des catastrophes, écrit qu'il aimerait répondre à votre tentative de « topologie du fantastique ».

— Ce fut une joie, pour moi, de voir un mathématicien se déplacer pour venir à un colloque sur microsme et macrosme. Peut-être nous fabriquera-t-il l'appareil mathématique capable de permettre de construire une anthropologie future. Il pratique des mathématiques qualitatives et montre qu'il n'y a pas de réductibilité mathématique entre certains éléments. Evidemment, cela montre l'inanité de toutes les philosophies monothéistes et totalitaires.

— Votre tentative, à la différence de bien des modes contemporaines, s'inscrirait donc dans un polythéisme actif. Vous brassez l'histoire des religions.

— Je crois que le monde humain est polythéiste, quand il tolère l'autre, quand il ne se rabat pas sur un seul livre. S'il oublie cela, le savoir est bloqué. Le polythéisme induit toujours un comparatisme. Ce qui m'intéresse, c'est de voir le même consonner avec l'autre. Si les livres sacrés me fascinent, c'est que, tous, ils dévoilent le « réel voilé » et ce d'une façon radicalement différente. Les Upanishads ne ressemblent ni à la Bible ni au Coran, et il faut faire avec cette hétérogénéité. Car si une divinité induit un mythe, elle ne s'y réduit pas. La position monothéiste est d'ailleurs tout à fait intenable sur le plan religieux lui-même. Regardez le christianisme, il s'est trinitisé, il s'est pluralisé avec le culte des saints ; et la femme qui brûle un cierge devant le curé d'Ars, le brûlerait de la même façon devant le Sacré-Cœur.

» Corbin a bien montré que dans l'islam chiite, on vit un pluralisme, celui du plérome, celui de la totalité du divin. Et le judaïsme, avec la kabbale, montre que la divinité se manifeste en bien des canaux différents. On ne rencontre jamais, comme on nous l'a appris au catéchisme, un début avec de méchantes idoles, puis un monothéisme sérieux et épuré. Au contraire, toutes les religions commencent par une prédication localisée, puis se diffusent. Au Christ, on a rajouté les antennes du Père et du Saint-Esprit. Et Claudel raconte qu'il a visité un temple dans lequel il a contemplé plus de trois mille bouddhas... » ■

HISTOIRE

Naissance de l'Occitanie

Née de la chute de Rome et de la lutte contre les Barbares, l'Occitanie a rarement eu d'existence politique. Mais elle fut un foyer indestructible de culture et de civilisation.

MICHEL ROUCHE

LORSQUE Chateaubriand vieillissant courtisait la belle Occitane et que Frédéric Mistral dressait son chien à aboyer chaque fois qu'il entendait parler français, l'un et l'autre ne se rendaient pas compte qu'ils créaient le mythe romantique de l'Occitanie, princesse lointaine, délaissée, puis méprisable. Mais depuis que l'amusement littéraire, relayé par Charles Maurras et l'Action française, est devenu idée politique chez les autonomistes, la question sort du folklore pour entrer dans l'histoire. Puisqu'un mythe ne peut être créé sans base historique, même tirée hors de son contexte, y eut-il réellement une Occitanie ? Le militant occitan d'aujourd'hui a une réponse toute prête : comme les Basques sont nés à l'indépendance sous les sabots des chevaux de Charlemagne à Roncevaux, les Occitans ont été engendrés dans le sang des martyrs albigeois exécutés par Simon de Montfort. Réponse insuffisante, car l'Occitanie est née beaucoup plus tôt !

Par un curieux masochisme, nous aimons actuellement faire partir nos origines d'une défaite. Chacun se cherche son Alésia. Les Méridionaux ont mieux : la chute de Rome. Ils sont nés de la défense de la civilisation romaine face aux envahisseurs germaniques. En effet, lorsque les Wisigoths eurent pris la capitale de l'Empire en 410, le gouvernement impérial s'en débarrassa en les installant, en 418, de Toulouse à l'Océan, sous le prétexte fictif qu'ils constitueraient ainsi une armée officiellement romaine. Lentement le « poison gothique » s'infiltra dans les tissus de l'Etat, et les rois wisigoths « alliés » rongèrent les cités d'Aquitaine, du Massif Central, des Pyrénées et des côtes méditerranéennes. En 476, quand disparut le dernier empereur romain, Romulus Augustule, Euric, roi des Wisigoths, régnait à Bordeaux et à Toulouse sur un territoire qui allait de la Loire à la Provence incluse. Telle fut la première forme politique que revêtit le phénomène méridional, sous la coupe des conquérants germaniques.

Mais les occupés, sénateurs gallo-romains, évêques, imprégnés de l'esprit de saint Martin, mort peu avant l'arrivée des Barbares, ne virent point à la longue d'un bon œil les nouveaux venus. Au début, en effet, certains avaient accepté la collaboration avec l'envahisseur en échange de charges officielles auprès du roi. Ils en avaient même été bien récompensés puisque l'un d'eux, un sénateur arverne, Avitus, avait été proclamé empereur romain à Beaucaire en 455. Rome aux Gaulois ! Ce rêve ne dura pas plus d'un an. D'autres allèrent plus loin et trahirent froidement l'Empire pour en découper les restes avec Euric.

Mais la majorité finit par se ressaisir, au fur et à mesure que les illusions se dissipaient. Les occupants, en effet, étaient de religion chrétienne arienne. Cette hérésie, qui affirmait que le Christ était simplement une créature supra-humaine et non le fils de Dieu, permettait aux peuples germaniques qui l'avaient adoptée de se sentir plus en accord avec leurs traditions païennes du culte du chef. Prosélytes, ils essayèrent même de décapiter l'Eglise catholique en interdisant l'élection de nouveaux évêques à la place de ceux qui étaient décédés, ou bien en baptisant les enfants gallo-romains de force dans leur loi. Bientôt une révolte éclata contre eux, en 475, en Auvergne. Dirigée par un ancien préfet de Rome, Sidoine Apollinaire, gendre d'Avitus devenu évêque de Clermont-Ferrand, elle échoua.

Dès lors commença une sourde résistance contre les Wisigoths, où se manifeste pour la première fois le sens méridional de la tractation diplomatique et de l'intime persuasion d'une supériorité sur le Barbare. Tout en arrachant à Alaric II, le fils d'Euric, d'importantes concessions, les Aquitains se rendirent compte que la ségrégation imposée par l'occupant ne disparaîtrait point. L'interdiction des mariages mixtes promulguée par les Wisigoths empêchait la fusion et la romanisation. Mieux valait s'adresser à des Barbares, plus frustres, donc plus dociles. Par le biais du centre de résistance le plus actif, Saint-Martin-de-Tours, sénateurs et évêques, suivis de leurs ouailles, renforcés même par des évêques africains expulsés de chez eux par les Vandales, eux aussi ariens, fomentèrent lentement l'appel à Clovis, roi des Francs, qui venait, par son baptême, d'entrer dans l'Eglise catholique. En 507, il finit par franchir la Loire, écrasa les Wisigoths à Vouillé et les força à émigrer vers l'Espagne. Accueilli partout en libérateur, il est même reconnu comme un général romain, presque une espèce de vice-empereur. Ce premier triomphe de l'esprit gallo-romain du Midi fut interprété comme un retour aux beaux jours de la civilisation romaine et chrétienne. Désormais les Barbares allaient être ramenés à leur véritable rôle : celui d'une armée de mercenaires au service de l'Etat !

L'homme au marteau

Pétris de romanité, les Aquitains, puis les Provençaux, à partir de 535, crurent alors possible de transformer les rois francs en marionnettes dociles. Avec une inconscience rare, ils se lancèrent successivement dans trois aventures qui se terminèrent tragiquement.

Au septième siècle, Dagobert, qui n'aimait pas ces Méridionaux turbulents et imbus d'eux-mêmes, créa, pour défendre ces peuples contre les Basques, un royaume centré sur Toulouse et dirigé par son frère Charibert II, en 629. Mal lui en prit, car ce dernier, ayant fini par dominer les Basques, se retourna contre lui. Le « bon roi » n'hésita pas, deux ans après, à faire disparaître ce royaume encombrant, et même à faire égorger les héritiers. A chaque réapparition d'un royaume méridional, le danger d'une domination sur les Francs se faisait jour.

La quatrième reprise fut la bonne. Mais, cette fois-ci, le succès ne fut possible que grâce à l'écroulement de la monarchie mérovingienne. Au milieu du vide politique, un royaume d'Aquitaine naquit de la Loire aux Cévennes, jusqu'aux Pyrénées. Dirigé par Eudes, il résista triomphalement aux Arabes devant Toulouse, en 721. Ce fut leur première défaite sérieuse. Le phénomène occitan était devenu le seul royaume, non germanique, chrétien et romain de l'Europe occidentale. Allait-il enfin émerger et atteindre sa maturité politique ? Non, car il fut cassé, dès 732, par les envahisseurs musulmans qui écrasèrent Eudes près de Bordeaux. Le roi d'Aquitaine fut alors obligé d'appeler à son secours son rival Charles Martel, qui repoussa les Arabes à la bataille de Poitiers. Désormais, le fondateur des Carolingiens était le champion de la lutte contre l'Islam. Le fléau de l'histoire, après avoir hésité quelques années en faveur du Midi, penchait désormais pour l'homme au marteau venu du Nord.

La phase d'indépendance des terres méridionales fut, en effet, fort courte. Dès 739, la Provence était matée. Mais l'Aquitaine, grâce à de nouveaux Barbares mis à son service, les cavaliers basques, résista beaucoup plus longtemps. Pépin le Bref mit sept ans, entre 760 et 768, pour détruire et piller systématiquement toutes les terres attenant à la Garonne. Le royaume disparut alors, mais pour être reconstitué après le drame de Roncevaux. En 781, Charlemagne, échaudé par cette défaite, pour mieux étouffer le séparatisme méridional, fit semblant de restaurer le royaume d'Aquitaine en faveur de son fils Louis le Pieux. Cette autonomie de façade lui permit d'introduire son administration dans la région. Mais il faut croire que l'esprit occitan était toujours vivace, puisque, en 814, Louis le Pieux laissa un de ses fils à la tête du royaume. Mieux, en 838, la fragmentation et l'éclatement de l'empire carolingien commencèrent par la révolte des Aquitains.

Cependant le ressort était cassé, car, lorsqu'en 888 le dernier empereur carolingien mourut, personne ne se proclama roi en Aquitaine. Les pays méridionaux se divisèrent entre au moins trois princes locaux : le comte d'Auvergne, le comte de Toulouse et le duc de Gascogne. La Catalogne, pourtant occitane de langue, vola désormais de ses propres ailes. Avant d'être achevée, l'Occitanie partait en éclats. Pourtant, l'occasion était favorable, puisque tout pouvoir central avait disparu et qu'il ne put renaître qu'après 1180 !

Jamais par la suite elle ne retrouva, en effet, ce court apogée politique de 721 à 732. Jamais les terres du comte de Toulouse ne purent récupérer les territoires de l'ancienne Aquitaine ni même l'unité interne du temps d'Eudes. Car, pratiquement, ces terres n'étaient qu'un agglomérat de pays autour d'un petit chef-lieu de cité. Même à l'époque d'Eudes, la Gascogne demeurait à part, tout comme le bas Languedoc alors dominé par l'Espagne. Pourtant, les envahisseurs n'avaient fait que passer. Les cent mille Wisigoths furent, en effet, presque tous expulsés, et rares sont encore aujourd'hui les villages qui portent le souvenir de leurs noms, tels Flamarens ou Amarens. Les Francs furent encore moins nombreux : quelques garnisons entre Angoulême et Saintes ou bien sur les frontières. A la fin du septième siècle, les émigrés francs hostiles aux Carolingiens furent bien accueillis et rapidement assimilés. Ne parlons pas des Sarrasins, dont aucun ne parvint à s'implanter, pourchassés qu'ils étaient par une population foncièrement acharnée à leur perte. Même les Basques ne dépassèrent pas l'Adour. Leurs colonies militaires sur la frontière de la Loire furent tout aussi éphémères.

Bref, lorsqu'on étudie avec soin le peuplement du Midi à ces époques, une évidence saute aux yeux. Les Gallo-Romains d'Aquitaine et de Provence n'ont pas été colonisés par les envahisseurs germaniques. La continuité est ici absolue. Le Barbare est passé sans laisser de traces durables. Les Aquitains, furieux, en particulier, d'avoir été obligés d'accorder des terres aux Wisigoths, ont su s'en débarrasser. Plus tard, sous l'autorité des Francs, ils n'acceptèrent jamais leurs usages et obtinrent de garder leurs propres fonctionnaires.

Le droit et la langue

Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes du Midi que d'avoir été victorieux des Barbares sans disposer d'une armée. Leur force leur venait de cette civilisation romaine dont ils étaient si fiers. Leur résistance fut menée par des hommes de lettres et des évêques. La Rome de Virgile et des saints Pierre et Paul, voilà leur palladium ! Avitus se rengorge d'avoir appris l'Enéide au roi des Wisigoths. Grégoire de Tours, notre Hérodote, se gausse d'un Chilpéric roi des Francs rimant maladroitement une hymne à saint Médard. Comment pourrait-on obéir à des Barbares qui se graissent les cheveux avec du beurre rance et qui puent l'oignon ? Ainsi les Méridionaux sont-ils sensibles à la défense des seuls véritables biens qui les font demeurer eux-mêmes : le droit romain et la langue latine.

Grâce à leur diplomatie, sénateurs et évêques obtinrent, en effet, la promulgation, en 506, d'un code de droit romain abrégé : le Bréviaire d'Alaric, ainsi nommé parce qu'il avait été accordé par ce roi. Ces lois assurèrent la pérennité du phénomène méridional jusqu'à la découverte du code Justinien au douzième siècle ; si les pays occitans sont restés pays de droit écrit jusqu'à la Révolution, ils le doivent à leurs fondateurs du sixième siècle.

Rien ne marquait mieux à leurs yeux la différence entre barbare et civilisé que la distinction établie par les jurisconsultes romains entre le droit public et le droit privé. Pour les Francs, l'Etat était une propriété personnelle, la chose d'une famille. Le bien public et le salut public n'étaient pour eux que billevesées, invention de faibles pour ligoter les puissants et ruse ultime pour dépouiller le vainqueur. L'idée même de fonctionnaire rétribué par l'Etat leur était étrangère. Pour les Gallo-Romains de Provence et d'Aquitaine, en revanche, la fonction civile était supérieure aux charges militaires. Elle remplaçait le droit de la guerre par celui de la justice. Elle protégeait le faible contre le fort. Elle créait par ses jugements aux tribunaux une égalité complète entre les citoyens. Le droit, source de liberté et d'égalité, tel était le refrain des intellectuels méridionaux devant la montée des Barbares.

Et il faut avouer que leur idéal était radicalement contredit par celui des germaniques. Avec quelle acrimonie ne s'en prennent-ils point à ces peuples qui pratiquent le culte du chef d'armée (Heerkönig), font payer une somme d'argent pour le prix d'un meurtre (wergeld) et punissent de mort le voleur pris en flagrant délit ! Pour les Barbares, la vie humaine vaut moins cher qu'un pot de miel chapardé ! Toute une conception de l'Etat, de la propriété publique, du service de la collectivité et de la protection de l'individu fut ainsi conservée dans les régions méridionales.

Les pays d'oc gardèrent encore mieux leur originalité par leur langue. Romains et chrétiens, ils parlèrent le latin et le perpétuèrent même. En effet, grâce à Césaire d'Arles, le concile de Vaison-la-Romaine posa, en 529, les fondations de tout l'enseignement médiéval, et la rhétorique — l'art du discours — ne fut point oubliée dans ses programmes. La langue parlée par tous, le latin vulgaire, n'en évolua pas moins de manière autonome. Sans être influencée par la prononciation germanique, elle devint ce que nous appelons aujourd'hui la langue d'oc. A l'époque mérovingienne, elle était parlée immédiatement à partir de la rive gauche de la Loire et de Lyon. Cela correspondait effectivement aux zones de forte romanisation. Mais son domaine n'était pas unifié car, au septième siècle, apparut le gascon sur la rive gauche de la Garonne.

De nombreux dialectes fragmentèrent très tôt l'aire occitane. Le bastion resta un triangle formé par le Limousin, l'Auvergne et le Toulousain. Longtemps considéré à juste titre comme un avatar du latin, l'occitan ne connut son premier monument littéraire, le Boécis, que vers l'an mil. Le sujet révèle bien la permanence de cet esprit. C'est une vie de Boèce, fonctionnaire romain condamné à mort par Théodoric, roi des Ostrogoths ariens. Comme on le voit, l'esprit triomphe toujours de la force. L'administrateur finit par l'emporter sur le soldat.

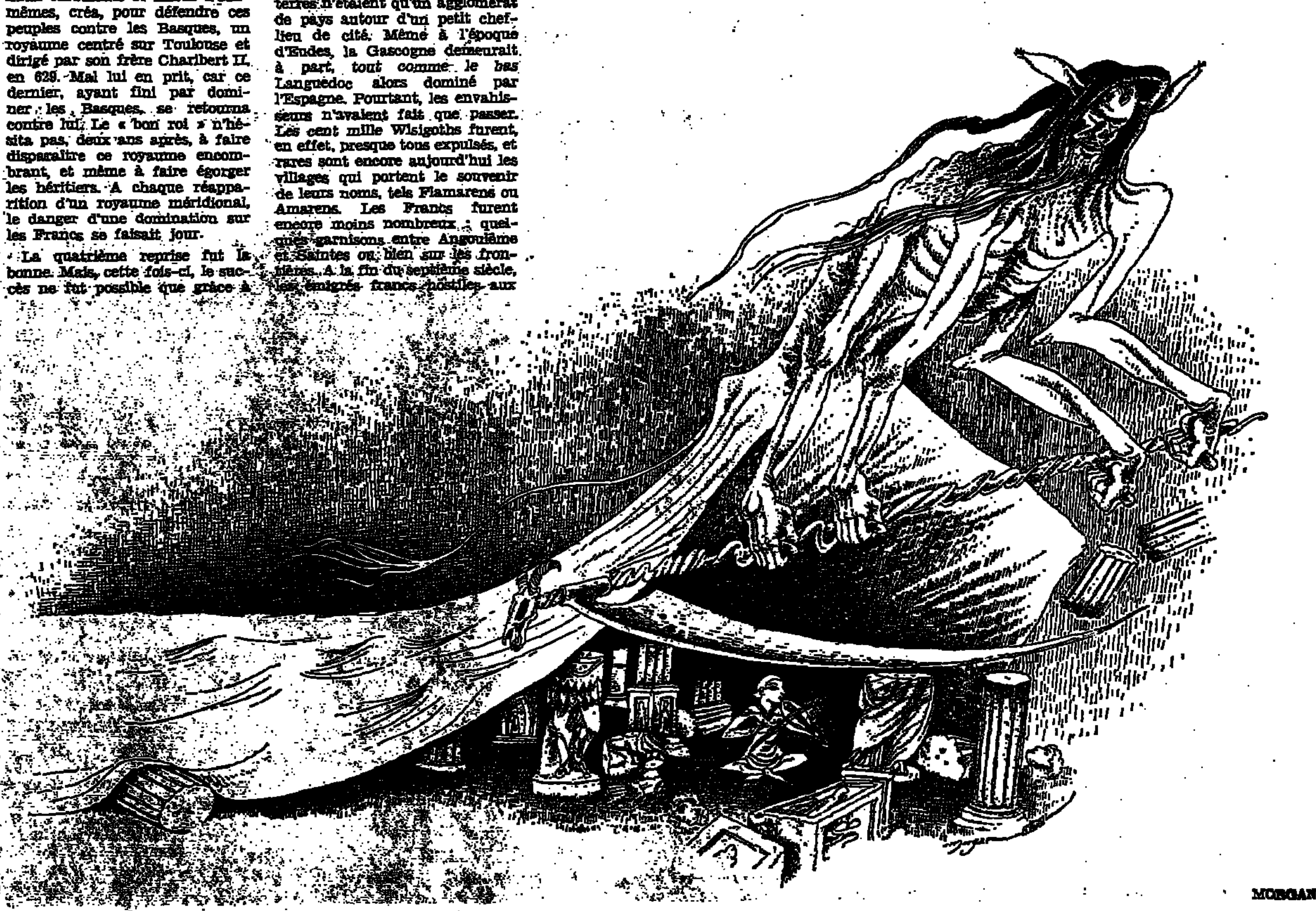
L'Occitanie est donc née de la défense d'une civilisation. Toujours vaincue, jamais dominée, ni même colonisée, elle est partie à la conquête de ses vainqueurs. En appelant les Francs, les Méridionaux ont créé par là même les capitales septentrionales de ce qui allait devenir la France : Paris, Reims, Metz... Or, non contents d'avoir fondé ainsi une nouvelle entité politique, ils voulurent enseigner aux germaniques les recettes politiques romaines. La majeure partie des fonctionnaires mérovingiens fut originaire du Midi. Le plus célèbre de tous est évidemment saint Eloi, conseiller de Clotaire II, puis de Dagobert. Il était non seulement orfèvre, mais aussi mineur, car il savait extraire l'or des mines du Limousin, son pays natal. Il mourut évêque de Noyon et de Tournai, après avoir évangélisé les Flamands, avec une rare inconscience, en latin ! Lui aussi était persuadé de la supériorité de la civilisation romaine et chrétienne du Midi. Plus d'une quarantaine d'Occitans christianisèrent les pays germanisés, unifiant ainsi par la foi le royaume des Francs jusqu'au Rhin. Et cette habitude de « monter » vers le Nord ne fut pas perdue.

Un esprit

Songeons par exemple aux conseillers de Louis le Pieux, tel Benoît d'Aniane, unificateur du monachisme bénédictin. Plus tard, le juriste toulousain Guillaume de Nogaret sut « jeter le grappin » sur Philippe le Bel et lui insuffler son sens de l'Etat romain. Au dix-septième siècle, Henri IV et ses Gascons restaurent la notion de salut public. Et que dire du verbe enflammé ou coloré des députés girondins ou radicaux du Sud-Ouest, partis à la conquête de Paris ! Quant à la deuxième vague du gaullisme, ancrée dans les mêmes terres, elle a su remplacer la première, fondée par un militaire venu du Nord...

Le phénomène occitan est donc bien né de la lutte contre les Barbares. Mais, politiquement, c'est un enfant mort-né. Il n'a jamais eu d'assise territoriale solide et unifiée. C'est un éphémère séparatisme, car il n'aime pas le repli sur soi et prétend toujours à l'universel. Comme le disait Henri Marrou, « *il n'y a jamais eu d'Occitanie* ». Mais il demeure un esprit occitan. Créateur du mythe de la Rome éternelle, civilisateur, il a puisé dans son échec politique une force d'un autre ordre. Armé du complexe de supériorité du civilisé sur le Barbare, il a su dominer ce dernier par la force de l'esprit. Au pouvoir des armes, il a substitué le pouvoir des mots. L'histoire de l'Occitanie est plus belle que celle de ses actuels thuriféraires, car, sans elle, les réussites de la cité romaine seraient aujourd'hui perdues. L'esprit occitan a toujours su qu'aucun échec n'était irréparable et définitif et que l'intelligence pouvait toujours l'emporter, à condition d'être universelle, c'est-à-dire sans frontière. ■

— Voir, pour de plus amples développements, Michel Rouche, *l'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, Paris, 1979, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et Jean Touzot, 38, rue Saint-Sulpice, Paris-6ᵉ.



MORGAN

Lavilliers-la-révolte

(Suite de la première page.)

» Ils prennent leur temps et créent autre chose. Ils imaginent la suite. Je suis dans cette position. J'ai trente-trois ans. Depuis mon adolescence, je me bagarre contre le vieux monde. Aujourd'hui, j'essaye d'imaginer quelque chose de différent. J'en ai marre de rabâcher que les vieux systèmes de gauche sont totalement dérisoires, que les hommes politiques, dès qu'ils touchent au pouvoir, sont contagieux et malades. Ce sont des choses tellement évidentes que j'ai envie de parler un autre langage. De tenter d'autres expériences.

» Dès que je discute avec certains jeunes, je découvre parfois une sorte d'*after - 68* qui leur traîne dans la tête. Mais ces mecs ne sont pas des anciens combattants. Ils n'ont pas la frustration de 68. Il va y avoir, il me semble, quelque chose de plus grave que mai.

— Lorsque vous songez à un nouveau monde, à quoi pensez-vous ?

— Il y a aujourd'hui des gens qui disent « J'ai envie d'agir » et qui font de nouvelles choses. Ils n'attendent plus la permission. Ils ont assimilé leur révolte. Ils l'ont transcendée. Après 68, nous avons été un peuple velléitaire. Il n'y avait que des intentions fugitives, non une volonté déterminée. Nous sommes maintenant en état d'urgence. La France s'enfonce. Nous devons partir en direction d'autre chose. Loin des deux blocs qui s'affrontent : la droite et la gauche. Tout le monde en rigole, mais ils continuent.

» Lorsque Balavoine, qui n'est pas un chanteur politique, a craqué, je l'ai très bien compris. Invité à une émission télévisée où Mitterrand était la vedette, on l'a laissé poireauter pendant une plombe sans qu'il puisse rien dire. Il a explosé. Il a dit que les histoires que racontent les politiciens n'intéressent personne. Il n'a fait que dire ce qui se dit chaque jour dans les rues. Les gens ont pris ça en pleine gueule, parce que c'était dit à la télé, en direct. Mais ces paroles simples correspondaient à ce que tout un chacun dit quotidiennement. Y'en a marre. C'est ça.

» Pour un de mes concerts, à Toulouse, il y a dix mille personnes. Mitterrand vient parler dans la même ville, il y aura deux mille spectateurs. On fait pourtant le même métier. C'est tout.

» Les hommes politiques sont trop compromis. Ils sont trop malins. C'est le vieux monde. Le vieux vieux monde. Ils sont vieux dans leur tête, physiquement ce n'est pas important. Ils ont de vieilles combines. Ils sont castrateurs.

Macho

— Alors, le nouveau, c'est quoi ?

— Il y a les revendications des femmes, légitimes et intéressantes. C'est peut-être par là que passeront la révolution et l'amour. Les revendications des femmes ne se font pas contre les mecs. Plus j'en connais et plus je m'en rends compte. Les femmes m'intéressent beaucoup, en dehors du fait que je suis totalement passionné par elles. Lorsque je dis cela, je ne lui donne pas le sens de « J'aime beaucoup les femmes ». Je suis passionné par la relation réelle. J'ai surtout des amies femmes. Je leur explique plus facilement ma pensée et ma sensibilité d'homme. Et je suis totalement un homme... On m'a souvent traité de... Je m'en moque.

— De quoi vous traite-t-on ?

— De macho.

— Vous pouvez donner à certains l'impression d'être un macho.

— Le macho, c'est un mot qui vient d'Amérique latine. Il ne dit pas ce que l'on croit.

— Qu'est-ce qu'il veut dire ?

— Le macho est un chef. Là-bas, il faut se battre pour vivre. Si un mec n'est pas rapide et ne sait pas se battre, il ne va pas survivre. Ou alors c'est qu'il est né dans la bourgeoisie. Il est protégé. S'il n'est pas capable de se défendre il n'aura pas de femmes.

» Cela dit, je ne comprends pas pourquoi on aurait des complexes à assumer sa sexualité, mâle ou femelle. Je ne comprends pas pourquoi le fait d'être balaise au physique serait un handicap dans la vie. Au contraire, les gens seraient mieux dans leur peau s'ils assumaient leur virilité ou leur féminité. Actuellement, je vis avec une femme qui s'entraîne avec moi. Elle soulève des poids très lourds. Et c'est entièrement une femme pour moi. L'image de la femme, c'est aussi l'homme qui l'a créée. L'homme a créé l'image de la femme, et elle a renvoyé l'image de l'homme qu'il a créée à travers l'image créée de la femme. On n'en sort plus. Il faut s'accepter.

» Il n'est plus question de soumettre qui que ce soit. L'important c'est de se créer soi-même. L'essentiel c'est l'amour et la révolution. Ça peut sembler être de gros bateaux mais j'y pense sans cesse.

A mon père

— Certains mettent en doute votre sincérité. Ça vous dérange ?

— Ils mettent en doute ma sincérité, parce que je suis ambigu. Il y a tellement de gens qui se réclament de la « zone » et qui n'en sont pas. J'ai trente-trois ans, et je vis ma vie. Je n'ai plus à me définir par rapport à qui que ce soit. Leurs remarques m'exaspèrent. Donc je suis assez ambigu dans les choses que je vis, exprès pour faire chier. Les mecs en face n'ont pas l'intelligence de cette ambiguïté et ça les énerve. S'ils n'osent pas m'agresser c'est qu'ils se demandent comment l'animal que je suis va réagir. S'il va leur sauter dessus ou les assommer. Ou rester pénard.

» Je travaille mon corps comme un félin. Pour être de plus en plus dangereux physiquement. Mes quatre heures d'entraînement m'apportent un équilibre souple. Vous avez remarqué comment sont les félins au repos ? Je suis fasciné par ces animaux. Ils sont intelligents et indépendants. Les plus snobs, aussi. Ils sont toujours élégants. Une panthère noire aux yeux verts, c'est quelque chose. J'aime que les Noirs américains se soient appelés de la sorte. Ils ressemblent à ces félins. Très cool et très dangereux. Amicaux, parfois. Ça me plaît. J'ai horreur de la sécurité. J'aime que les rapports soient très souples, puis tout à coup très violents.

— Vous aimez aussi la provocation.

— Je suis un voyou, totalement. Ça me plaît d'être ainsi dans une époque comme la nôtre. Sans faire partie des riches, en les narguant. Eux n'osent pas avoir une Pontiac, ils ont peur qu'on la brûle. Moi, j'ai une Pontiac. Eux préfèrent une BMW, des bagnoles qui ne se remarquent pas trop. Je peux être pauvre d'une minute à l'autre, ce n'est pas mon problème. Les riches oui, ils n'aiment pas être pauvres. Moi ça ne me dérange pas de retourner en bas. J'aurais fait une expérience intéressante.

» Je suis un type de l'instant. J'aime les belles voitures avec de belles gonzesses dedans. Mais dans la provocation, ce que je cherche c'est l'amour. Il n'y a pas de création sans provocation. La « nouvelle chanson française » ne provoque pas. Il y a dix ans, Barbara était plus provocatrice que tous ces jeunes chanteurs actuels qui sont bien gentils, je trouve.

— Il vous arrive d'aller chanter à Saint-Etienne, et de revoir votre communauté d'origine ?

— J'ai récemment donné un concert dans cette ville. Je l'ai dédié à mon père qui était dans la salle, et qui doit prendre sa retraite dans un mois. Ça faisait dix ans que je n'avais pas foutu, en tant que chanteur, les pieds à Saint-Etienne. Chaque fois que je devais y passer, il y avait un problème de dernière minute. J'avais une appréhension. Pas mal de gens savent que je suis de cette ville. Ils connaissent mes parents. Ils ne peuvent pas imaginer la vie que j'ai eue. Autant c'est facile pour moi de parler avec un ouvrier de Sao-Paulo, puisque j'ai été tourneur sur métaux, autant c'est difficile pour moi de parler avec un type qui travaille sur un laminoir. C'est compliqué. Il va me demander de lui raconter des trucs extraordinaires et il va se noircir la vie s'il la compare à la mienne. J'ai rompu. » ■

Propos recueillis par
MAURICE PARTOUCHE.

LANGAGE

L'anglais, latin de notre temps ?

JACQUES CELLARD

LINGUISTE de niveau international, l'auteur (française) d'une thèse de doctorat soutenue et publiée en France (1) avait à citer assez longuement pour les besoins de sa démonstration, tantôt des linguistes anglais ou américains peu ou non traduits en français (Carnap, Quine), tantôt de ces surprenants linguistes du Moyen Age (Guillaume d'Occam, W. de Shyreswood) dont l'œuvre, en latin, n'est pas non plus traduite, et même... Augustin, par ailleurs évêque d'Hippone et Père de l'Eglise.

On doit supposer que le jury de soutenance de la thèse était également familier du latin et de l'anglais, et que l'impétrante se trouvait dispensée à son égard de traduire les citations en cause. Pour la publication, cependant, elle traduisit le latin. Pas l'anglais. Voici cinquante ans, elle aurait fait l'inverse, et au demeurant aucun jury de thèse n'aurait admis de se voir présenté de l'anglais non traduit ni du latin traduit.

Signe des temps. Il est banal de dire de l'anglais qu'il est le latin de notre époque. C'est jouer sur quelques ressemblances pour masquer plus ou moins consciemment des dissemblances essentielles.

La véritable langue scientifique de l'Antiquité n'était pas le latin, mais le grec : un grec resté très vivant longtemps après que le latin eut cessé d'être parlé en Occident, si bien vivant qu'il est parvenu jusqu'à notre époque sans altérations majeures. Il ne fait guère de doute que pour les savants de l'empire de Byzance, entre le huitième siècle et le douzième siècle, qui se voyaient à juste titre comme les continuateurs d'Aristote et de Platon, le grec était à la fois une langue scientifique et une langue d'usage quotidien.

Il en allait tout autrement pour le latin de la même époque dans l'Occident ex-romain, que personne ne parlait plus ni couramment ni correctement depuis un siècle ou deux : langue reconstituée intelligemment, efficace et même élégante, mais qui ne se reproduisait plus qu'en cercle fermé, celui des universités et de l'Eglise.

Les clercs

Un cercle fermé verticalement, si l'on peut dire, mais très ouvert horizontalement. Seuls les savants, les clercs, avaient accès au latin et en avaient l'usage ; mais leur langue maternelle n'était jamais vraiment le latin, même s'ils l'apprenaient de très bonne heure. Pour nous en tenir à la linguistique, il importait peu que Shyreswood fût anglais, Abélard français, Thomas d'Erfurt allemand ou Isidore de Séville espagnol : aucun d'eux n'avait, du fait de sa langue maternelle et de son environnement, un avantage quelconque sur les autres. Tous concouraient égali-

(1) J. Rey-Debove, *le Métalangage*, Coll. « L'ordre des mots ». Le Robert éditeur, 318 p., 1978.

POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRAMMES





tairement à l'enrichissement du latin scientifique international.

On voit tout ce qui sépare ce bilinguisme du bilinguisme franco-anglais, ou germano-anglais, ou hispano-anglais, de nos scientifiques actuels. L'avantage de la rapidité de compréhension et de formulation, d'une syntaxe plus riche, de la création de termes, et en définitive de la conceptualisation, sera toujours du côté de ceux, Anglais et *Américains du Nord pour* le plus grand nombre, pour qui l'anglais scientifique n'est pas une autre langue, mais une fonction différente de la même langue.

Comparaison n'est pas raison. Mais on ne peut s'empêcher de penser ici à ce qui se passe pour le dollar, à la fois monnaie nationale dont l'émission ne relève que du bon plaisir (ou plutôt de la politique) d'un Etat souverain, et monnaie internationale ; monnaie de compte (c'est-à-dire, pour suivre la comparaison, langue de conceptualisation), et monnaie de règlement, c'est-à-dire langue d'information.

Ressemblance : comme le latin alors, l'anglais est aujourd'hui la langue « noble » de l'Occident. Comme tel, il remplit les fonctions nobles (recherche, réflexion, progrès) et tend à ne laisser aux autres langues que des fonctions non porteuses d'avenir. Mais une différence essentielle est que l'usage noble du latin ne pouvait provoquer aucun transfert linguistique. Le savant espagnol, allemand, français du Moyen Age latinisait sans gêne et sans risque parce que le latin scientifique ne se connaissait aucune vocation à occuper un espace social autre que celui de la science, et n'en avait aucune ambition.

Non seulement l'emploi du latin dans ce domaine n'a ni empêché, ni même sans doute retardé l'accès des langues européennes au niveau de richesse et de structuration qui leur a permis peu à peu de le concurrencer sur son propre terrain, à partir du dix-septième siècle, puis de le supplanter à partir du dix-neuvième ; mais il est probable qu'il y a beaucoup aidé. Il n'est que de voir à quel point le français, l'anglais, l'allemand scientifique sont nourris de mots latins décalqués.

Mode

Autrement dit, il n'y avait jamais rien d'irréversible dans l'emploi du latin. A preuves illustres, Montaigne et Descartes, l'un et l'autre nourris de latin jusqu'à la moelle des os, et revenant facilement au français quand ils le jugent bon.

Peut-on en dire autant de l'emploi de l'anglais ? Nous en avons actuellement l'impression, ou peut-être l'illusion. Mais c'est ignorer ou sous-estimer le dynamisme des comportements linguistiques, qui fait qu'on n'est *jamais assuré de maintenir* une langue à vocation hégémonique dans des fonctions prévues et en quelque sorte acceptées.

Or le latin, à supposer que l'Eglise ait voulu en étendre l'usage *dans toutes les directions* au détriment des langues nationales, n'était plus du tout capable au Moyen Age d'une telle extension et expansion. Il n'y avait plus de latin militaire, plus de latin agricole ni artisanal, plus de latin « familier » ; alors qu'il y a un anglais militaire, industriel, etc.

L'anglais a donc virtuellement les moyens de se substituer totalement aux autres langues européennes, y compris au français. On pensera qu'il y a loin de cette virtualité à une « actualité ». Mais que veut dire « loin » en termes historiques ?

Il y eut bien, il est vrai, à la fin de notre Moyen Age, des signes d'une tentative d'empiètement du latin sur le français quotidien : c'est elle que ridiculise Rabelais quand il présente des étudiants qui « *transfèrent la Séquane au dilucule et crépuscule* ». Mais ce ne fut sans doute qu'une bouffée de mode universitaire (déjà !), et le partage des fonctions resta la règle.

Espéranto

Quant à l'argument selon lequel l'avancement de la recherche scientifique serait plus ou moins subordonné à l'emploi d'une langue internationale (*c'est de lui au fond que vient* l'assimilation de l'anglais au latin), il est moins décisif qu'il ne le paraît. Après une très brillante période, et sans doute pour une large part grâce à l'emploi systématique du latin, la science médiévale s'est engourdie, figée ; et c'est précisément l'abandon du latin à partir de Descartes, et l'emploi généralisé des langues nationales ensuite, qui a sans doute rendu possible l'explosion scientifique du dix-neuvième siècle.

S'il fallait chercher aujourd'hui un équivalent au latin scientifique, c'est plutôt (ou certainement, diront ses fidèles) du côté de l'espéranto qu'on le trouverait. *L'ennui est que l'anglais*, lui, fonctionne, avec tous les risques que présente ce fonctionnement pour l'avenir des langues nationales ; et que l'espéranto (ou toute langue artificielle de même importance, s'il en est) fait courir moins de risques, mais ne fonctionne pas.

Il reste à souhaiter que le bref colloque d'Orsay (6 juin), consacré à « une problématique de l'anglais, langue scientifique en France », soit suivi d'autres recherches et d'autres rencontres. ■

ERRATUM. — Un mastic malencontreux (*ils le sont tous*) a *rendu* peu compréhensible un passage de notre dernière chronique (« le Monde Dimanche », 1er juin, p. XVIII, 5e colonne). Il fallait lire, en haut : « Voilà pour la cigarette, qui, après 1845 au plus tard, n'a plus d'autre histoire qu'industrielle. Cette industrialisation de la fabrication *fait sans cesse baisser le prix* du paquet de dix. Mais, pas au point que la cigarette, etc. (haut de colonne). »

Même colonne, en bas : « Quant à *sibiche* (toujours écrit ainsi par Courteline), ou plutôt à *sibigeoise*, etc. »

MUSIQUE

Boulez et le monopole de la création

HARRY HALBREICH

LA saison musicale qui s'achève aura été beaucoup moins brillante que les précédentes quant aux créations. Essoufflement de la part des compositeurs ? C'est vite dit, encore que la productivité d'un créateur puisse être stimulée ou freinée par les circonstances extérieures. Il faut voir les choses en face : les temps deviennent durs pour la musique nouvelle dans ce pays ; les débouchés se restreignent, ou plutôt tendent à confluer vers une issue unique : l'IRCAM. Une pareille concentration de moyens et de pouvoirs n'est pas un phénomène sain. Nous touchons ici au problème crucial du mécénat d'Etat, voie tout naturellement privilégiée dans un pays centralisateur. Notre régime fiscal décourage le mécénat privé, largement exonéré d'impôts dans un pays comme les Etats-Unis, où les subventions d'Etat sont par contre nulles. C'est un choix, il a ses avantages, mais aussi ses inconvénients. Le mécénat privé peut n'encourager que des tendances commerciales, donner des gages à la facilité et à l'académisme. C'est un risque, ce n'est pas une certitude. En revanche, un mécénat d'Etat centralisé à l'extrême peut provoquer des situations de monopole de fait. Ce n'est pas un risque, c'est une réalité.

L'Etat, en France, a fait un choix en matière de recherche *et de création musicales. Je dis* bien l'Etat, car ce choix vient de plus loin, de plus haut surtout, que les affaires culturelles ou que la direction de la musique qui en dépend : ce choix s'appelle l'IRCAM. Il implique des investissements d'une telle importance qu'il devient bien difficile pour un compositeur d'exister en dehors de lui. Fort bien, me dira-t-on, les compositeurs français (ou étrangers séjournant en France) ont donc un instrument de travail unique au monde (ou du moins en Europe) à leur disposition. A leur disposition, vraiment ?

Parlons tout d'abord de l'IRCAM dans sa vocation première, qui est celle d'un institut de recherche. Ses options — le choix des outils, des programmes, des hommes — sont essentiellement le fait de son directeur, Pierre Boulez. Sa compétence en la matière n'est certes pas en question — sur le plan individuel, il n'y a guère en France qu'Iannis Xenakis qu'on pourrait valablement lui opposer pour ce poste-clé, — mais bien plutôt le principe même de ce monopole. Certes, Boulez n'est pas homme à se figer sur un projet, sur une idée préconçue. La récente interview qu'il a accordée à Jacques Lonchampt (*Le Monde* du 20 mai) témoigne d'une indéniable ouverture d'esprit, du désir très net de sortir d'une certaine tour d'ivoire, bref, de renouveler des prémisses n'ayant pas donné les résultats escomptés. Boulez annonce l'ouverture de son institut de recherche à de nouvelles équipes, à de nouvelles tendances, à de nouvelles personnes. Fort bien, mais qui les choisira en dernier ressort ? Est-il pensable que l'accès au principal instrument de recherche *musicale du pays dépende de la* décision d'un seul ? Une liberté octroyée est-elle encore la liberté ? Et ne faudrait-il pas envisager que l'IRCAM, investissement de l'Etat, donc de tous les contribuables, trouve véritablement *sa vocation de service* public, qui implique avant tout la rotation et l'alternance ? Comment ne pas voir le danger inhérent au *pouvoir de décision* inamovible d'un seul homme ?

Ce tableau montre les créations effectuées au cours de la saison 1979-1980 et les subventions allouées par la direction de la Musique.

	Intercontemporain	Collectif 2e 2m	L'Itinéraire
Compositeurs français			
Nombre de compositeurs	6	28	19
Créations mondiales	3	15	10
Créations en France	0	11	2
Compositeurs étrangers			
Pays d'origine	17	14	8
Nombre de compositeurs	38	25	14
Créations mondiales	7	8	6
Créations en France	12	2	3
Compositeurs de référence	5	21	3
Totaux : Compositeurs	49	74	36
Créations mondiales	10	23	16
Créations en France	12	13	5
Subventions pour l'année	7 000 000	750 000	650 000

L'ordinateur

Les musiciens de l'Itinéraire, grâce à leur cohésion, grâce à la force et à l'unité de leur pensée théorique, concrétisée par des penseurs aussi éminents que Hugues Dufourt ou Gérard Grisey, ont pu finalement imposer *leur présence* au Petit Beaubourg en tant que groupe. Il semble qu'il en sera de même dans un proche avenir pour les membres du Collectif 2e2m, dirigé par Paul Méfano. Mais les individus, les isolés ?

Choix unilatéral des hommes, mais aussi des options, des programmes, et donc des investissements correspondants. L'IRCAM, au départ, devait orienter ses recherches dans diverses directions. C'est peu à peu l'ordinateur qui a *acquis* la priorité absolue. C'est un domaine de recherche fondamental, certes. Mais est-ce le seul, vraiment ? La synthèse du son vocal ou instrumental, davantage encore que l'exploration, pourtant bien plus passionnante, de sons inouïs, semble mobiliser l'essentiel des efforts de l'équipe actuelle. Il y a là, d'autre part, un grave problème d'investissements, car ce matériel, extrêmement coûteux, se démode à une vitesse terrifiante. Faut-il absolument tout acheter ferme ? La prédominance, devenue quasi totale, d'un personnel anglo-américain à l'IRCAM, où l'anglais, comme dans la plupart des instituts de recherche de pointe, est devenu langue véhiculaire, ne laisse pas non plus de soulever de graves problèmes. Cette prédominance se retrouve sur le plan de la création.

Conçu dès le départ comme « *bras séculier* » de l'IRCAM, l'Ensemble intercontemporain a, au terme d'années de rodage, pris sa vitesse de croisière et acquis une qualité technique et artistique comparable à celle du fameux London Sinfonietta, qui lui a servi de modèle avoué, et dont l'ex-manager, Nicholas Snowman, a largement contribué par son travail à le mettre sur pied. La brillante saison de l'Intercontemporain au Théâtre de la Ville draine le public de loin le plus important que la musique contemporaine puisse réunir à Paris aujourd'hui, grâce non seulement à la qualité des programmes et des exécutions, mais aussi à des moyens budgétaires permettant une publicité considérable et efficace.

Face à ce colosse, les autres ensembles conventionnés tels que l'Itinéraire, le Collectif 2 e 2 m ou l'ensemble Ars Nova, disposant de subventions ministérielles en moyenne dix à douze fois inférieures, survivent avec beaucoup de difficultés. Ce sont pourtant eux — les pointages statistiques résultant de la simple lecture des brochures-programmes en font foi — qui assurent, et de très loin, la plus grande partie des créations, notamment des compositeurs français.

Il semble en effet que la vocation de l'Intercontemporain soit, de plus en plus, celle d'un véritable « musée d'art moderne » de la musique dont l'ambition première est de donner des interprétations aussi parfaites que possible des « grands classiques » du premier demi-siècle : avant tout les trois Viennois, Stravinski, Varèse, Bartok, et quelques autres. Très peu de créations, et le plus souvent d'intérêt discutable. Peu d'aventure, peu de nouveauté véritable, une tendance dangereuse à la sclérose académique, que ne peut dissimuler le faire-joujou assez puéril avec des ordinateurs visiblement non maîtrisés encore.

Certes, des maîtres indiscutables de la jeune musique, comme Brian Ferneyhough ou Hugues Dufourt, ont heureusement acquis droit de cité à l'IRCAM. C'est bien, mais ce n'est pas assez. Surtout, on ne voit guère d'effort prospectif à la recherche de talents nouveaux. Ceux-ci bénéficient, il est vrai, de la sollicitude des autres ensembles déjà cités mais avec des possibilités de promotion infiniment moindres.

Lully

L'absence d'un grand festival de créations prenant le relais de celui de *Royan se fait* cruellement sentir. Certes, Claude Lefebvre poursuit son effort admirable à Metz, où sa réussite est exemplaire, mais la création d'œuvres nouvelles, la révélation de jeunes talents créateurs, font partie de ses nombreuses priorités, dont la plus importante demeure la diffusion à l'échelle de toute une région de la musique du vingtième siècle tout entière : pari brillamment gagné, du reste, mais qui ne permet *qu'un nombre limité de* créations chaque année.

Quant à La Rochelle, qui vient de changer de direction artistique, sa survie matérielle demeure précaire devant le peu d'empressement de la direction de la *musique à soutenir un effort* pourtant chaleureusement appuyé au niveau musical. Et là encore, on s'oriente vers un travail pédagogique, très précieux, et nécessaire, mais qui restreint, lui aussi, l'éventail des *créations*.

Reste la radio, devenue le principal refuge des compositeurs ayant des œuvres nouvelles à créer, surtout lorsqu'il s'agit d'orchestre ou, plus généralement, de grandes formations. *Les formations symphoniques de* Radio-France assuraient d'ailleurs l'essentiel de la programmation orchestrale à Royan. Les orchestres de région faisant plutôt la part congrue à la musique nouvelle (ne parlons pas de l'Orchestre de Paris !), l'existence des orchestres de radio demeure providentielle, car on semble sous-estimer à la direction de la musique la permanence, et même la brillante renaissance d'une pensée symphonique chez les jeunes compositeurs.

Ceux-ci auraient de toute façon besoin de retrouver une plate-forme de portée internationale, comme celle dont ils disposaient à Royan, où, une semaine chaque année, éditeurs, organisateurs, directeurs de radio et de festival à l'étranger, critiques de tous pays enfin, pouvaient se tenir à jour quant à la production musicale, non seulement française, mais mondiale.

Que devient aujourd'hui un jeune musicien de talent attiré par la recherche, et qui n'est pas *persona grata* auprès du maître ou de son entourage (le deuxième cas est encore plus fréquent et plus grave, *je le crains !*) ? *Que* devient un jeune compositeur écrivant pour grand orchestre, une fois pleines à craquer les grilles de Radio-France et celles des quatre journées de Metz ? Que devient un jeune compositeur désirant écrire pour le théâtre lyrique ? Là au moins, l'initiative de Bernard Lefort de commander des ouvrages courts et de formation restreinte constitue une innovation des plus heureuses. Espérons qu'il ne s'en tiendra pas là, et qu'il y aura aussi chaque année une commande d'un grand spectacle d'une soirée, ainsi qu'il est d'usage à Covent Garden depuis bien longtemps !

En relisant l'interview déjà citée de Pierre Boulez, je ne puis cependant dissimuler ma très vive inquiétude : il annonce un cycle en coproduction avec Radio-France (« l'œil et l'oreille ») ainsi que sa prise en charge des commandes de l'Opéra auxquelles je viens de faire allusion. Il ne s'agit nullement d'une querelle de personnes : je pourrais remplacer le nom de Boulez par n'importe quel autre : ce sont ce monopole, cette centralisation, qui me paraissent un péril mortel pour l'avenir de la création musicale dans ce pays. Le surintendant Lully avait-il vraiment des pouvoirs plus étendus ? ■

VARIATIONS

Poussez-vous...

FRÉDÉRIC GAUSSEN

ON a beaucoup glosé sur l'Etat-spectacle mais le phénomène prend une ampleur inquiétante. Voyage du pape, voyage « discret » de Giscard en Pologne, show Peyrefitte à la télévision, discours, inaugurations, communications... la vie publique ou spirituelle, de plus en plus, s'organise autour des prestations de quelques acteurs — toujours les mêmes.

On imagine l'ivresse qui doit s'emparer des grands de ce monde à l'idée que leur personne devient ainsi l'objet de millions de regards. Et à quel point une pareille expérience peut devenir une drogue. Mais l'usager que nous sommes, le citoyen de base a parfois envie de se boucher les oreilles, d'envoyer au diable journaux et télévisions et de crier *« Assez ! laissez-nous en paix ! ou qu'on change de programme et de bonimenteurs ! »*

Il est évidemment normal que les médias nous entretiennent des délibérations ou décisions dont les implications — législatives ou réglementaires — peuvent changer notre vie. Mais est-ce bien toujours de cela qu'il s'agit ? Que de flots de salive, de tonnes d'articles de journaux consacrés à des projets mort-nés, à des propositions sans lendemain, à des débats oiseux entre chevaux de retour de la politique... Que d'efforts dépensés à recueillir la réaction de X... aux propos d'Y... qui répondait à Z..., lequel répète la même chose depuis des années... Que de supputations autour des intentions présumées de telle ou telle vedette de la politique, concernant une échéance électorale lointaine aux contours encore hypothétiques ! On s'étonne que les jeunes se dépolitisent (comme l'explique Bernard Lavilliers dans ce numéro), que les provinciaux s'irritent du parisianisme des médias, que les femmes se sentent tenues à l'écart des préoccupations nationales. Mais comment n'en serait-il pas ainsi, si l'on considère l'incroyable monotonie des masses d'informations qui sont déversées sur nous quotidiennement ?

Comme si notre univers se limitait aux gesticulations des officiels qui nous gouvernent (et qu'il faut croire sur parole : gare aux impudents qui cherchent à dévoiler le dessous des cartes !). Comme si nous devions n'avoir d'yeux que pour les allées et venues princières, les intrigues de palais. Tout ce petit monde s'use à nous tenir en haleine, et les visages, comme les mots, se dévaluent plus vite que les monnaies. L'incroyable étroitesse des pensées, des discours qui constituent notre environnement quotidien apparaît parfois de façon subreptice lorsque le hasard d'un conflit, d'un fait divers, d'un événement quelconque nous dévoile tout à coup les abîmes d'une réalité insoupçonnée. Ce peut être tout près de nous, à notre porte, ou dans de lointains continents, chez nos enfants ou chez des hommes à des années-lumière de notre monde. C'est l'irruption soudaine de la vie venue troubler le théâtre d'ombres. Cela semble inouï et pourtant on se sent soulevé par un désir intense de connaître, de comprendre, de communiquer. Quelque chose d'intéressant se passe.

On a parfois envie de demander, poliment mais fermement, à tous ceux qui indûment encombrent notre champ de vision de se pousser un peu pour nous laisser contempler des hommes et des choses plus ordinaires, mais qui, eux, ont des choses à nous dire. ■

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

La falaise

par Anne Pollier

LE garçon se tenait au bord de la falaise, les jambes écartées, le torse légèrement penché, le visage attentif sous les longues mèches de ses cheveux que le vent relevait au-dessus de sa tête et rabattait tour à tour. Il portait des lunettes, raccommodées avec de la ficelle, qui s'embuaient, et il les retira, les essuya du pan flottant de sa chemise, puis les remit sur son nez court, inachevé, rose d'un coup de soleil et taché de rousseurs.

Trente ou quarante mètres plus bas, il y avait une grève en forme de croissant : une lisière de sable que chaque marée basse régulièrement découvrait, mais où les tempêtes faisaient refluer les végétations arrachées aux grands fonds : épaisses tiges érigées, grappes, chevelures, enchevêtrements d'énormes rubans de caoutchouc, dissimulant, pensait-il, des épaves, des choses mystérieuses. Avec une simple barque, on aurait pu accéder à la grève, mais qui donc y songeait ? Lui seul. Et, cette année encore, on lui refusait un bateau, essayant de le condamner à cette vague natation le long de la plage, sous l'œil haïssable de sa sœur, à ces jeux de ballon sur le sable... enfin, à ces contacts avec *les autres* dont il ne voulait plus.

Par la falaise, là grève était inaccessible.

Jim venait toujours à cet endroit quand avait soufflé la tempête. Les goémons lui inspiraient ce sentiment de répulsion que provoque en vous toute chose froide et visqueuse, et peut-être n'aurait-il pas aimé à marcher au milieu d'eux, les sentant s'affaisser et glisser sous ses pieds comme des serpents morts. Peut-être... s'il n'avait été un garçon : quelqu'un capable de dominer ses impressions. Vus d'ici, ils exerçaient une sorte de fascination. Leur masse inextricable apportait, au bord d'un pays mesuré, tranquille dans l'odeur de ses foins, une image de mer des Sargasses, pleine d'anguilles géantes, de trois-mâts perdus, d'une blancheur de corps caché et découvert. Et, justement...

Le matin très tôt, dans la brume, le garçon s'était déjà penché au bord de la falaise et il avait eu la vision d'un de ces corps errant au milieu des sargasses. La marée, alors, était haute. Depuis, elle s'était retirée. Avec une douceur qui surprenait, venant après les violences de la veille, avec un petit bruit paisible, familier, les vagues s'échouaient sur la grève, faisant mollement bouger le bord de cette forêt qu'elles avaient poussée, les jours précédents, devant elles.

MAINTENANT, Jim se tenait penché, respirant l'odeur de la mer.

La mer calme n'avait presque pas d'odeur, mais la tempête en avait une et, quand elle s'était assoupie, les choses qu'elle avait touchées en avaient une aussi. Des rochers battus et du sable, mais surtout des grands goémons (avant le relent de pourriture qui en monterait dès demain), s'exhalait une senteur puissante, excitante, capable de vous étourdir.

La blancheur qu'il guettait apparut et Jim se pencha encore plus. Oui : un corps errait au milieu des sargasses : un corps de jeune fille ou de jeune femme, blanc, entièrement nu.

Personne, pourtant, n'avait parlé de naufrage, de bateau égaré ou de passager perdu. Lui-même, Jim, connaissait en nombre et en caractéristiques maritimes les barcasses de pêche et les voiliers de plaisance, et avait l'habitude de les compter dans le port. A la radio, c'est à peine si on avait mentionné la tempête : *« Grains et vent sur tout le pays »*, voilà tout, comme si l'extraordinaire déchaînement n'avait concerné que ce village et cette falaise.

L'effet que lui faisait ce corps glissant dans les algues et dans l'eau, si loin de lui, là, en bas, était étrange. A aucun moment, il n'a pensé à courir jusqu'à la villa, à donner l'alerte. Cette chose, cette blancheur douce et mouvante, n'inspirait pas l'effroi. Il sentait que cela le concernait seul. Comme s'il s'était toujours attendu à le trouver là, offert à cette intense et douloureuse curiosité qui l'habitait entièrement. Dans le battement exalté de son cœur, il y avait il ne savait quelle attente.

C'est tout juste s'il jeta un coup d'œil en arrière pour voir si sa sœur n'était pas dans les environs, toujours curieuse de ce qu'il faisait, attentive, fureteuse, acharnée à détruire sa solitude. Mais il se souvint que le facteur avait apporté pour tous les deux les devoirs du cours de vacances. Pressée de s'en délivrer la première, elle devait s'être enfermée dans sa chambre.

Il remonta jusqu'en haut de son nez les lunettes qui avaient tendance à glisser, et examina posément la falaise. De ce qu'on eût l'habitude de la considérer comme inaccessible ne découlait pas forcément qu'elle l'était. Lui-même avait plutôt passé son temps à souhaiter posséder un bateau pour se rendre sur la petite grève qu'à tenter de la rejoindre depuis le sommet.

A bien la regarder, cette falaise, on pouvait penser que, même pour quelqu'un d'aussi rétif à l'exercice et inhabitué que lui, démuni de crampons, de cordes et de tout matériel (y compris de bonnes chaussures), seul le dernier tiers de roche presque verticale présentait quelque difficulté, car, pour les deux premiers, la pente comportait assez de végétation pour qu'il fût possible de s'y accrocher. La marée étant presque à son plus bas, on disposait de plusieurs heures pour explorer ce rivage du bout du monde, ce morceau mystérieux et vierge du lit de la mer.

Après... Eh bien, comme il y avait peu de chances de voir apparaître une barque dans ces parages, il remonterait par le même chemin, voilà tout ! L'essentiel était de descendre jusqu'à la grève secrète, où le corps se tenait comme une perle dans un coquillage.

TOURNANT le dos au vide, Jim se laissa doucement choir sur une corniche placée plus bas. Cela était facile, enfantin. Si nul ne le faisait, c'est qu'il n'apparaissait tout d'abord aucune suite possible. Mais, de là, partait une faille : lit d'une cascade par les grosses pluies, où l'on pouvait assez bien se couler. Il s'y glissa, sentit une pierre s'ébranler sous sa sandale, et comprit qu'il lui fallait agir avec d'infinies précautions. Il savait qu'un peu plus bas la pente s'amollissait, couverte d'herbe et de plantes diverses, et qu'il lui serait beaucoup plus facile, lorsqu'il y parviendrait, de progresser.

Tandis qu'il était dans la faille, poussant les pieds avec lenteur, il tournait le dos à la mer et ne l'entendait même plus. On voyait briller, dans l'ombre, des gouttes d'eau : frange du brouillard que l'obscurité préservait. Un lézard s'immobilisa : vert et bleu, petite merveille animale dont la gorge battait, dont la fine langue paraissait vibrer. Jim lisait la surprise dans son arrêt brusqué, il formula la question que devait poser le lézard : *« Où vas-tu, mon vieux Jim ? Que vas-tu faire au bas de cette falaise ? »* Il aimait les champs et les bois. Les bêtes de la surface de la Terre lui étaient familières, qu'il se plaisait à capturer pour les regarder de plus près, longuement, la patience obstinée étant le propre de son caractère. Ce lézard était si beau qu'un moment il se demanda s'il ne ferait pas mieux de retourner à ses passionnantes occupations de tous les jours. Il se retourna, essayant d'apercevoir la grève comme pour mesurer l'attrait qu'elle exerçait sur lui ; mais, d'où il se tenait maintenant, c'était impossible. Alors, il reprit sa lente descente, s'arrêtant chaque fois qu'un caillou se détachait et descendait en bondissant.

Lorsqu'il parvint enfin hors de cette crevasse, la pente herbue lui apparut comme un Eden. La falaise, ici, était faite d'une matière toute creusée de poches où s'accumule l'humus, de sorte que des arbustes y avaient poussé : petite forêt en pente où l'on pouvait progresser accroupi, le pied cherchant la bosse d'une racine tandis que la main serrait encore une branche, mais forêt, pourtant, pleine de tromperie, où les choses qui paraissaient fixes étaient sans cesse sur le point de s'arracher pour se laisser glisser avec vous, Eden qui n'était qu'une apparence de certitude et de solidité, avec ses odeurs terrestres, ses fuites d'insectes, ses chansons de grillons planant comme un brouillard au-dessus d'une vérité qui se dérobe.

S'accrochant des deux bras, les pieds posés sur une grosse tige, Jim s'accorda un moment de repos.

Maintenant, la présence d'un corps blanc et nu sur la grève lui paraissait tout à fait irréelle. Si seulement, en se penchant, il avait pu l'apercevoir... Mais non : par ce côté relativement doux de la falaise, le saillant vous empêchait de regarder. La dernière partie était fort raide, d'après ce qu'il en avait jugé de là-haut. Presque verticale. Il lui faudrait appuyer sur la droite, là où se trouvait un entassement de blocs irréguliers.

Tourné vers la mer, Jim regardait au loin sa surface brillante et vide... Un brillant presque insoutenable. Un vide qui paraissait extrême, maléfique. Le bruit du ressac emplissait ses oreilles, confus, ainsi qu'un bruit de conversation mêlé de rires et parfois semblable à un chant. Mais, ce qu'il entendait, n'était-ce pas plutôt un chant : un chant, des paroles murmurées et des rires ? La tension de sa marche à reculons, précautionneusement suspendue et comme scandée par le roulement des cailloux, puis la descente de racine en racine, lui laissaient un léger tremblement dans les mains, et il sentait un battement dans ses deux oreilles, comme si chacune d'elles eût possédé un cœur. Il attendit très longuement d'être calmé. Des papillons jaunes et blancs volaient, insoucieux du vertige. Des abeilles pompaient le miel dans des fleurs toutes semblables à celles du bord des haies, où l'on pouvait reconnaître le liseron, la luzerne, l'ombelle de la carotte sauvage : les choses étaient encore à leur place, toutes pareilles à ce qu'elles avaient été jusque-là, mais pourtant (était-ce à cause de ce battement de cœurs dans ses oreilles, à cause du tremblement de ses mains ou bien du rire bavard et insistant du ressac ?) lui-même ne paraissait pas tout à fait à sa place. L'idée lui vint tout à coup — ou, plutôt que l'idée, la sensation — qu'il avait franchi la barrière et se tenait désormais quelque part, au-delà du bord même du monde.

S'arrachant enfin à l'arbuste, il se laissa glisser un peu plus bas — sur la pente désormais seulement couverte d'herbe — en direction des blocs de pierre qui, lui semblait-il, lui feraient comme un escalier. Cela jusqu'au moment où il les vit assez bien pour comprendre qu'un espace infranchissable les séparait de lui. Il allait bien falloir descendre le long du mur abrupt que présentait désormais la falaise, en profitant de ses creux et de ses faibles arêtes pour y loger ses doigts et le bout de ses pieds. Mais, cela, il ne le fit pas. Comme il se penchait pour mieux voir, la faible touffe à laquelle il se tenait encore céda. Il se mit à rouler, essayant désespérément d'accrocher quelque chose au passage, parvint au bord de la partie herbue et bondit pardessus, lancé comme par une fronde.

L'EPAISSEUR des algues amortit sa chute. Il s'y trouva si profondément enfoncé qu'il étouffa tout d'abord, la bouche collée contre cette masse mouillée dont il se souvenait qu'elle lui avait inspiré — autrefois — de la répulsion. Quand il s'en dégagea, il était seulement étourdi et plutôt las. Comme il faisait sombre, déjà ! On aurait dit que le soir venait. Un tel temps s'était-il écoulé tandis qu'il descendait le long de la falaise ? Ou bien, avant de se relever, était-il demeuré un long moment évanoui ? Ni le ciel ni la mer n'avaient plus de couleur, et il se passait quelque chose ; il ne savait quoi.

Jim passa vaguement sa main sur son visage, notant qu'il n'avait plus ses lunettes. Il se redressa, chercha un peu sans grand espoir autour de lui. Puis, tout à coup, il eut envie de rire. C'était donc fait ? Il avait atteint la grève inaccessible. Elle était là, cette plage qu'il avait si souvent contemplée d'en haut : celle-là même, et pourtant différente, comme si sa forme rapprochée se défaisait sous le regard. L'absence de lunettes rendait aussi les choses plus floues, glissantes, mais, pour quelque raison, cela lui plaisait. Cela convenait à l'état d'esprit dans lequel il se trouvait depuis qu'il avait décidé sa descente de la falaise, à cette sorte de joie elle-même indistincte, flottante et qu'il ne pouvait qualifier d'autre façon qu'« intemporelle », bien que ce fût probablement la première fois qu'il employât ce mot. C'était comme s'il n'appartenait plus au monde des sœurs studieusement penchées sur des cahiers, des lézards vert et bleu, des garçons qui s'enragent de n'avoir pas de bateau...

Aucune blancheur fuyante ne marquait l'uniformité brumeuse de la grève, comme si le corps dont la forme et la pâleur *lui* étaient apparues se moquait. Et, d'ailleurs, quelqu'un n'avait-il pas chanté — ri et chanté — tandis qu'il se tenait sur la pente ? Tout à coup, il comprit ce qu'il y avait de changé dans l'aspect des choses : avec son mouvement paisible et familier, le bruit tranquille de son ressac, la marée montait. ■

ANNE POLLIER a publié trois romans chez Gallimard : *la Nuit du Havre* (1947), *l'Estuaire* (1954), *la Petite Chanson* (1955). Elle a reçu le prix de la nouvelle au Festival de Nice en 1969.

